UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

BINDING LIST JAN 15 1927

C.BC.
196p

111

LA PAROISSE

DE

SAINT-NICOLAS

LA FAMILLE PÂQUET

ET LES

FAMILLES ALLIÉES

par

HORMISDAS MAGNAN

Les morts ne dorment plus dans l'oubli méprisant ;
Car du passé j'ai fait un éternel présent !

(ZIDLER)

QUÉBEC
IMPRIMERIE LAFLAMME
34, RUE GARNEAU

1918

202758
6. 5. 26

TORONTO LIBRARY
UNIVERSITY OF

AVANT-PROPOS

—

Le volume que nous offrons au public, et plus spécialement aux paroissiens de Saint-Nicolas, fait suite aux "Fragments de l'Histoire religieuse" de cette paroisse, publiés en 1894, par l'Hon. E.-T. Pâquet. L'auteur de ce livre s'était proposé de faire l'histoire complète de sa paroisse natale, mais une première partie, seulement, comprenant la biographie des prêtres nés dans la paroisse, a vu le jour. Il est regrettable que cet écrivain distingué n'ait pas pu compléter son œuvre. Mieux que personne, l'Hon. M. Pâquet qui avait vécu pendant plusieurs années à Saint-Nicolas, aurait pu nous faire connaître les faits et gestes de ses co-paroissiens.

Un autre écrivain remarquable, enfant de la paroisse, M. Alfred Cloutier, avocat, avait formé le projet d'écrire l'histoire de Saint-Nicolas; mais une maladie cruelle qui le minait depuis longtemps l'empêcha de mettre à exécution le rêve qu'il caressait et dont il aimait à s'entretenir avec ses amis. Il ne nous reste de lui que quelques notes et une biographie inédite de feu l'Hon. M. Pâquet. Nous nous en sommes servi dans le chapitre consacré à ce dernier.

Nous venons donc à notre tour, reprenant les projets si chers à nos devanciers, apporter notre modeste contribution à l'histoire de Saint-Nicolas.

Le présent volume comprend, en premier lieu, l'histoire abrégée de la paroisse elle-même. C'est un coup d'œil qui nous

permet d'en apercevoir les débuts et les développements successifs, à travers les deux siècles et plus de son existence. Nous assistons aux premiers travaux évangéliques des missionnaires, et à l'arrivée des premières familles. Nous voyons les descendants de ces courageux colons français, fidèles aux traditions de la mère-patrie, croître et se multiplier. Quel spectacle consolant et instructif!

La bonne simplicité des premiers habitants de Saint-Nicolas était charmante, et leurs mœurs étaient empreintes d'une vigueur toute antique. La franchise, la droiture, l'esprit de sacrifice, l'amour du travail et du sol, le dévouement à l'Eglise et à la patrie, telles étaient les vertus solides que faisait naître et développait une vie frugale, laborieuse et cependant très heureuse.

Les pages qui suivent en sont la preuve, et c'est ce que nous avons tâché de mettre en vive lumière dans la deuxième partie de notre ouvrage. La famille Pâquet qui en est l'objet n'est pas l'une des plus anciennes de Saint-Nicolas. Cette paroisse renferme beaucoup d'autres familles remarquables, telles la famille Demers, sur laquelle l'Hon. M. Pâquet s'étend dans ses "Fragments", les familles Olivier, Fréchette, Gingras, Gagnon, Desrochers, Rousseau, et Méthot, pour ne parler que de celles dont les ramifications sont plus nombreuses. Il y aurait là la matière de très intéressantes monographies, et peut-être entreprendrons-nous ce travail plus tard, comme l'a fait déjà M. L.-H. Filteau, pour les familles Martineau et Filteau. En attendant, de récents liens de parenté nous ayant ouvert les archives de la famille Pâquet, nous avons cru utile d'en extraire pour les parents et le public de Saint-Nicolas, les pages les plus dignes d'être conservées, avant que le vent de l'oubli les disperse. D'autant plus que la famille Pâquet,

comme on le verra, est alliée à presque toutes les principales familles de Saint-Nicolas, et que, malgré les imperfections et les faiblesses dont bien peu de familles sont exemptes, elle est particulièrement distinguée. C'est cette famille qui formera le sujet de la seconde et de la plus large partie de notre étude. Presque tous les personnages dont nous parlons sont disparus; et nous ne disons de la génération actuelle, comme les convenances nous y obligent, que juste ce qu'il faut pour compléter notre récit.

Des documents nombreux: mémoires intimes, annales, lettres, articles de journaux, et notes diverses, conservées dans la famille Pâquet, nous ont fourni ample matière pour tracer son histoire. Les registres de la paroisse de Saint-Nicolas, les archives de la Province, et l'"Histoire de la Seigneurie de Lauzon", de M. J.-E. Roy, ont été les autres sources de renseignements où nous avons puisé.

Quelques amis, enfants de Saint-Nicolas ou membres de la famille Pâquet, ont bien voulu nous aider de leurs conseils dans nos recherches; nous les en remercions cordialement. Préciser certains faits, certaines dates et certaines appréciations, ajouter parfois au récit des détails qui nous étaient inconnus, voilà les moindres services qu'ils nous ont rendus.

La troisième partie du volume contient en Appendice la généalogie abrégée de la famille Pâquet et d'une trentaine de familles alliées. Nous y avons aussi renvoyé plusieurs autres documents qui auraient alourdi le récit, tels que les listes des religieuses nées dans la paroisse, des anciens curés, des députés, des maires, des présidents de la commission scolaire, et des secrétaires, etc.

Nous avons confiance que le présent ouvrage intéressera les gens de Saint-Nicolas, particulièrement les anciens qui en sont

partis. Qui n'aimera à entendre parler du village et de la paroisse natale avec ses paisibles et laborieux habitants, ses côteaux, ses vallons, ses fermes prospères, ses vergers, ses rivières, ses arbres, et surtout qui ne sera pas heureux de voir défiler les noms et les figures des camarades d'enfance, de parents, d'amis et de co-paroissiens bien connus et, pour la plupart disparus! Car tout y est souvenir! Heureux régionalisme que comprendront ceux qui ont vécu à l'ombre d'un clocher paroissial.

HORMISDAS MAGNAN.

Québec, 8 décembre, 1918.

Le village de Saint-Nicolas en 1891.

VIII 9

CHAPITRE PREMIER

—

Coup d'œil sur la paroisse de Saint-Nicolas

La paroisse de Saint-Nicolas est située sur la rive sud du Saint-Laurent, dans le comté de Lévis. Elle comprend la partie ouest de la Seigneurie de Lauzon [1], et elle s'étend le long du grand fleuve, sur un promontoir aux tons rougeâtres, tombant à pic, depuis la rivière Chaudière, en remontant, jusqu'à la paroisse de Saint-Antoine-de-Tilly.

Les falaises, qui sont élevées, ressemblent tantôt à une série de contreforts solides et boisés, tantôt à une suite de murailles de schistes rouges. Ici et là on rencontre des anses entourées de bouquets d'arbres d'une grande beauté. Mentionnons en passant l'anse du vieux Moulin, l'anse Pâquet, célèbre par quelques constructions maritimes, et surtout par sa forme enchanteresse [2], l'anse du Bonnet rouge, où se trouve le quai actuel, la grande anse ou l'anse Demers et l'anse à Basile, qui eurent aussi leurs quais, et qui forment comme des ports de refuge pour les bateaux de petite navigation.

A certains endroits, la vue est magnifique. L'œil embrasse un panorama où le gracieux le dispute au grandiose. On aperçoit les riches campagnes de la rive nord, avec leurs clochers et leurs villages, et en arrière, comme un fond de

---

1. Concédée, le 15 janvier 1636, à Simon Lemaitre, de la Côte de Lauzon, elle fut vendue peu de jours après à Jean de Lauzon. La seigneurie contenait six lieues de profondeur et trois lieues de largeur, de chaque côté de la rivière Bruyante (Chaudière). Cf. *Dict. Topographique* de Joseph Bouchette.

2. Cf *Mélanges Canadiens* par Mgr L.-A. Pâquet, pp. 35-36.

tableau, une chaîne de montagnes fortement ondulées qui court de l'Ouest à l'Est. Ce sont les Laurentides formant un immense rideau, dans les replis duquel sont des milliers de lacs et de rivières, où le poisson abonde, et des forêts interminables qui s'étendent mystérieuses, et pleines de gibiers, jusqu'aux habitations du Lac Saint-Jean, et bien au-delà.

La paroisse de Saint-Nicolas est fameuse dans toute la région de Québec par l'excellence de ses produits agricoles. Un géographe canadien, Joseph Bouchette, le plus érudit que nous avons eu au pays, écrivait en 1832, que, "règle générale, les produits de Saint-Nicolas font prime sur le marché de Québec [3] ". L'auteur de l'*Histoire de la Seigneurie de Lauzon*, M. J.-E. Roy, fait remarquer " que cette riche paroisse est surtout intéressante par le grand nombre d'hommes instruits auxquels elle a donné naissance, et qu'elle est non moins remarquable pour sa culture intelligente ".

Saint-Nicolas est classée parmi les paroisses anciennes. Dans le " Plan général des Missions du Canada ", dressé en 1683 par Mgr de Saint-Vallier, nous lisons ce qui suit : " Villieu " (Saint-Nicolas) est distant de Québec de 7 lieues, il y a 4 familles et 10 âmes. "

Pourquoi ce nom de " Villieu " pour désigner Saint-Nicolas qui ne se trouvait pas dans la seigneurie de ce nom ? La seule explication à donner, c'est que les premiers établissements de Saint-Nicolas se firent à partir de la ligne qui sépare la Seigneurie de Lauzon d'avec celle de Villieu (Tilly). Les premiers registres de la paroisse nous disent que les offices religieux avaient lieu tantôt chez André Bergeron, établi dans la Seigneurie de Lauzon, tantôt chez Pierre Lambert, relevant de " Villieu " ou Tilly. Un an plus tard, en 1695, les registres font mention de la chapelle construite dans l'anse du vieux Moulin.

---

3. *Dictionnaire cit.*

Il est évident que les paroisses de Saint-Nicolas et de Saint-Antoine-de-Tilly ont une commune origine. Les deux sont désignées sous le nom de " Villieu " par les historiens. Toutefois, Mgr de Saint-Vallier écrit " Villieu ", mais avec Saint-Nicolas entre parenthèse [4]. Le missionnaire de Saint-Nicolas, M. le Picart, qui desservit en même temps Saint-Antoine jusqu'en 1712, signe et s'intitule Missionnaire de ces deux paroisses. C'est à partir de 1694, que la paroisse prend définitivement le nom de Saint-Nicolas.

Nous avons dit que les colons avaient tout d'abord choisi les terres du haut de la paroisse. Ils y furent encouragés par M. de Bermen de la Martinière qui succéda aux de Lauzon, en 1668, dans l'administration de la Seigneurie de la Côte de Lauzon. Celui-ci ne craignit pas de franchir le Sault de la Chaudière, et d'activer la colonisation dans la partie ouest, où le courant s'était établi de lui-même. Cette préférence doit s'attribuer à des causes toutes locales. En face de Saint-Nicolas, sur la rive opposée du fleuve Saint-Laurent, s'étendaient les belles paroisses de Saint-Augustin, de la Pointe-aux-Trembles, de Sillery, de Sainte-Foy et du Cap-Rouge, dont les établissements remontaient à peu d'années auparavant. Toutes ces terres étaient prises, et le trop plein de la population se déversait tout naturellement sur la rive sud, dans les beaux domaines dont on voyait les bois touffus. C'est donc de ces paroisses que vinrent les premiers habitants de Saint-Nicolas : d'abord, les membres d'une même famille, les oncles, les cousins, les beaux-frères, unis par des intérêts communs et une bienveillance mutuelle, puis des amis, des connaissances, etc.

Bien que relevant de Saint-Joseph-de-Lévis, les colons étaient fréquemment visités par les missionnaires de la Pointe-aux-Trembles. Aussi, voyons-nous souvent dans les

---

4. *Mandements des Evêques de Québec,* vol. I, p. 115.

registres de cette paroisse les noms des colons établis à la Côte de Lauzon.

Tous, à peu près, étaient originaires des seigneuries du nord. Pour aller voir leurs parents et leurs amis, il leur suffisait d'une petite demi-heure. En hissant quelques verges de toile à leur mât, la brise et la marée aidant, ils allaient d'une rive à l'autre, sans trop de difficultés. En hiver, quand le pont de glace reliait les deux rives du fleuve, les colons échangeaient de joyeuses visites, surtout durant les fêtes du jour de l'an. Les anciens de la paroisse de Saint-Nicolas ont gardé le souvenir de ces aimables relations et en ont même, nous le verrons, fait revivre la coutume.

C'est vers cette même époque que les Jésuites de Québec fondèrent une mission pour les sauvages Abénakis, dans le bas de la paroisse de Saint-Nicolas. Ils lui donnèrent le nom de Saint-François-de-Sales [5]. Dès 1684, la mission comptait 500 âmes. Quand, vingt-cinq ans plus tard, les sauvages abandonnèrent la paroisse pour aller s'établir à Bécancourt et à Saint-François, ils étaient au nombre de 1500. D'après la tradition, cette mission se trouvait établie sur les côteaux de la terre que possède aujourd'hui M. Guillaume Demers. L'église faisait centre et tout autour rayonnaient de longues rangées de wigwams. Pendant longtemps, ces pauvres sauvages revinrent par groupes à Saint-Nicolas, durant l'été. Installés sur les bords de la rivière Rouër [6] (dite aussi *Aux Nœuds* ou *Aulneuse* et *Rouard*), ou sur les rivages du Saint-Laurent, ils fabriquaient des paniers avec du frêne qu'ils braconnaient ça et là, sur les terres des habitants.

---

5. Cf. J.-E. Roy, *Hist. de la Seigneurie de Lauzon*, vol. I.

6. Cette rivière tire son nom de Louis Rouër de Villeraye, lieutenant civil et criminel, membre du conseil souverain de Québec, dont l'une des petites filles, épousa en secondes noces Denis Rousseau, fils de Jacques, le premier de ce nom qui se soit établi à Saint-Nicolas. Le plan officiel du cadastre indique la rivière susdite sous le nom de rivière *aux Aulnes*.

*
* *

Les premiers colons s'établirent sur cette paroisse peu de temps avant 1683, puisqu'en cette année, nous avons vu qu'on y comptait quatre familles seulement, à partir de la Seigneurie de Villieu (Tilly)[7].

Le premier missionnaire qui accomplit les cérémonies religieuses à Saint-Nicolas est M. Claude Volant de Saint-Claude qui parcourait une partie de la rive sud, de temps en temps, et qui tenait les registres à Saint-Joseph de Lévis pour toute la Côte de Lauzon.

Les registres de la paroisse de Saint-Nicolas s'ouvrent le 25 décembre 1694. Nous avons dit que les cérémonies religieuses eurent d'abord lieu dans la maison d'André Bergeron, dont un de ses descendants, M. Georges Laliberté, possède aujourd'hui une partie de la terre. L'autre partie, précisément celle où était bâtie la maison d'André Bergeron, se trouve comprise dans la terre ancestrale de la famille Pâquet, aujourd'hui la propriété du Lieutenant-Colonel Pâquet.

A partir de 1695, les registres de la paroisse nous apprennent que les cérémonies du culte se faisaient par intervalles dans une petite chapelle construite sur les hauteurs de l'anse du vieux Moulin, à l'embouchure des ruisseaux Couture et Grenon. Un cimetière existait non loin de cette chapelle. Celle-ci s'élevait sur un morceau de terre de deux arpents donné par André Demers. Le Vieux Moulin, auquel cet endroit emprunte son nom, a dû être bâti vers 1690, et la chapelle peu de temps après. Cette terre du Vieux Moulin

---

7. La seigneurie de Villieu fut concédée le 29 octobre 1672, au sieur Pierre de Villieu, lieutenant au Régiment de Carignan. Le 31 août 1700, Claude Sébastien de Villieu qui avait acquis les droits de son frère, la vendit à Pierre Le Gardeur, sieur de Tilly, et la seigneurie prit dès lors le nom de Tilly. Après l'érection de Saint-Nicolas en paroisse, en 1694, le nom de Villieu disparaît pour toujours.

est indiquée sur le plan cadastral de M. de Catalogne, dressé en 1709.

L'organisation paroissiale de Saint-Nicolas date de 1694. Et c'est au mois de décembre de cette année que Mgr de Saint-Vallier dut faire l'érection canonique de la paroisse, car les registres s'ouvrent à cette date. Sur la première page, on lit un hymne en latin dédié à Saint-Nicolas.

C'est sans doute en l'honneur de M. Bermen de la Martinière, Juge, Conseiller et Lieutenant civil à Québec, et alors administrateur de la Seigneurie de Lauzon, que la paroisse fut mise sous le patronage de ce saint. Monsieur de la Martinière, qui avait beaucoup aidé à la fondation de la paroisse, était originaire de la Ferté-Vidame, paroisse de Saint-Nicolas, province de Normandie, diocèse de Chartres [8].

Le premier desservant résidant fut M. le Picart. Il passa huit ans à Saint-Nicolas (1705-1713), et pendant son séjour, il réussit à reconstituer les registres des deux années précédentes qui avaient été perdus. Peu de temps après son arrivée, M. le Picart acheta à l'est de la chapelle de l'anse du vieux Moulin, devenue trop petite, une terre de cinquante arpents de front, sur laquelle il bâtit une église et un presbytère [9]. L'humble chapelle n'avait servi au culte que 15 ou 16 ans. Le 4 mars 1712, le curé revendit cette terre au seigneur Duplessis, mais il conserva deux arpents carrés, sur lesquels étaient construits le presbytère et l'église.

On connaît peu de détails sur la première église de Saint-Nicolas dont les lambris ne devaient ressembler en rien au

---

8. Cf. Tanguay, *Dictionnaire généalogique*, vol. I.

9. En 1682, cette terre était la propriété de Guillaume De Nevers, dit Boisvert (cf. *Greffe de Rageot*). Ce De Nevers qui est l'ancêtre de la famille de M. Edmond De Nevers, célèbre écrivain canadien, n'habita pas la paroisse de Saint-Nicolas. Un descendant s'établit dans la suite à la Baie du Febvre, où naquit Abraham De Nevers, dit Boisvert, le père de M. Edmond De Nevers. Ce dernier a fait ses études au Collège de Nicolet. Après un séjour d'une quinzaine d'années en Europe, où il écrivit ses principaux ouvrages: "l'Avenir des Canadiens-Français", et

temple de Jérusalem! Seule la croix de fer, surmontée du coq gaulois, reste comme souvenir. Elle a été conservée avec soin par la famille de M. France Demers. Les passants peuvent la voir devant la maison de cette famille, une des plus anciennes de la paroisse.

Après le départ de M. le Picart, le 25 septembre 1713, la paroisse resta sans titulaire. Elle fut desservie pendant une dizaine d'années par des Récollets, des Jésuites et le curé Resche de Saint-Antoine-de-Tilly, dont le nom apparait fréquemment dans les registres de l'année 1721.

L'année précédente, comme la première église en bois tombait en ruine, et qu'elle n'était plus centrale, plusieurs habitants supplièrent Mgr l'Evêque de Québec de leur accorder la permission de construire une deuxième église, en pierre. Tout le monde était d'accord sur la construction elle-même, non toutefois sur le choix du terrain. On temporisa; puis au mois de juin 1721, le Conseil Souverain statua définitivement qu'une deuxième église, en pierre, serait en effet construite au village actuel de Saint-Nicolas [10].

Cette décision ne regardait pas seulement cette paroisse. L'arrêt qui est signé par Mgr l'Evêque de Québec, M. de Vaudreuil et Bégon, réglait en même temps l'étendue de toutes les paroisses de la Nouvelle-France et tranchait un grand nombre de difficultés pendantes relatives à la construction des églises, des presbytères, etc. Ce règlement, sanctionné à Paris le 3 mars 1722, déterminait comme suit les limites de la paroisse de Saint-Nicolas, et le site de la deuxième église:

"l'Ame Américaine" (2 vols), il vécut quatre ans à Québec. Il est mort il y a une dizaine d'années à Central Falls, E. U., où habite aujourd'hui sa famille. Un des frères d'Edmond, M. Lorenzo De Nevers, après un stage à Paris de plusieurs années, est devenu un artiste-peintre remarquable.

10. Cf. *Edits et Ordonnances*, vol. I, p. 451. — En 1845, le gouverneur du Canada confirmait cette ordonnance avec plusieurs autres. Cf. *Gazette du Canada*, 1845, page 1871.

L'étendue de la dite paroisse, située en la Seigneurie de Lauzon au bout d'en haut sera de trois lieues et dix-sept arpents que contient le reste du front de la dite seigneurie, à prendre, du côté d'en bas, depuis la rivière du Sault de la Chaudière, en remontant le long du fleuve, jusqu'au fief [11] de la dite dame Beaudoin, et relevant de la seigneurie de Tilly, ensemble des profondeurs renfermées dans ces bornes ; et sur les représentations du seigneur (Charest) et habitants de la dite paroisse, seront la nouvelle église, cimetière et presbytère et jardin pour le curé placés sur les deux arpents de terre en superficie donnés pour cet effet par Jacques Beaufort, outre lesquels le sieur Charest, seigneur de la dite côte, donnera suivant ses ordres, quatre arpents de terre de front sur quarante de profondeur.

Il fut donc décidé que l'église et le presbytère se bâtiraient sur les deux arpents que Jacques Beaufort, farinier, avait donnés à la Fabrique en 1720, à la condition que Beaufort aurait son banc au premier rang de l'église. Le cimetière ainsi que le jardin pour le curé, étaient compris dans ces deux arpents. Le 14 mars 1725, Charest donna à la fabrique une terre de 4 arpents de front, sur 40 de profondeur, située un peu plus bas et bornée au sud-ouest par Jos. Demers, et au nord-est par Pierre Renaud. Il fit don, en même temps, d'un morceau de terre touchant à celui donné par Jacques Beaufort, et prolongeant ce dernier jusqu'au fleuve : c'est là que se trouve l'ancien verger et le bocage actuel du curé.

Pendant tout ce temps, trois desservants s'étaient succédé à Saint-Nicolas. Enfin, le 9 juin 1728 [12], sous l'administration de M. Rouillard, et sur l'emplacement qu'occupe le presbytère d'aujourd'hui, eut lieu la bénédiction de la première pierre de la deuxième église, (la troisième si nous comptons la chapelle de 1690). Cette première pierre fut posée par le

---

11. Fief signifie ici "terre" ou "ferme".

12. La première église, qui avait remplacé la chapelle, dura donc un peu plus de 20 ans.

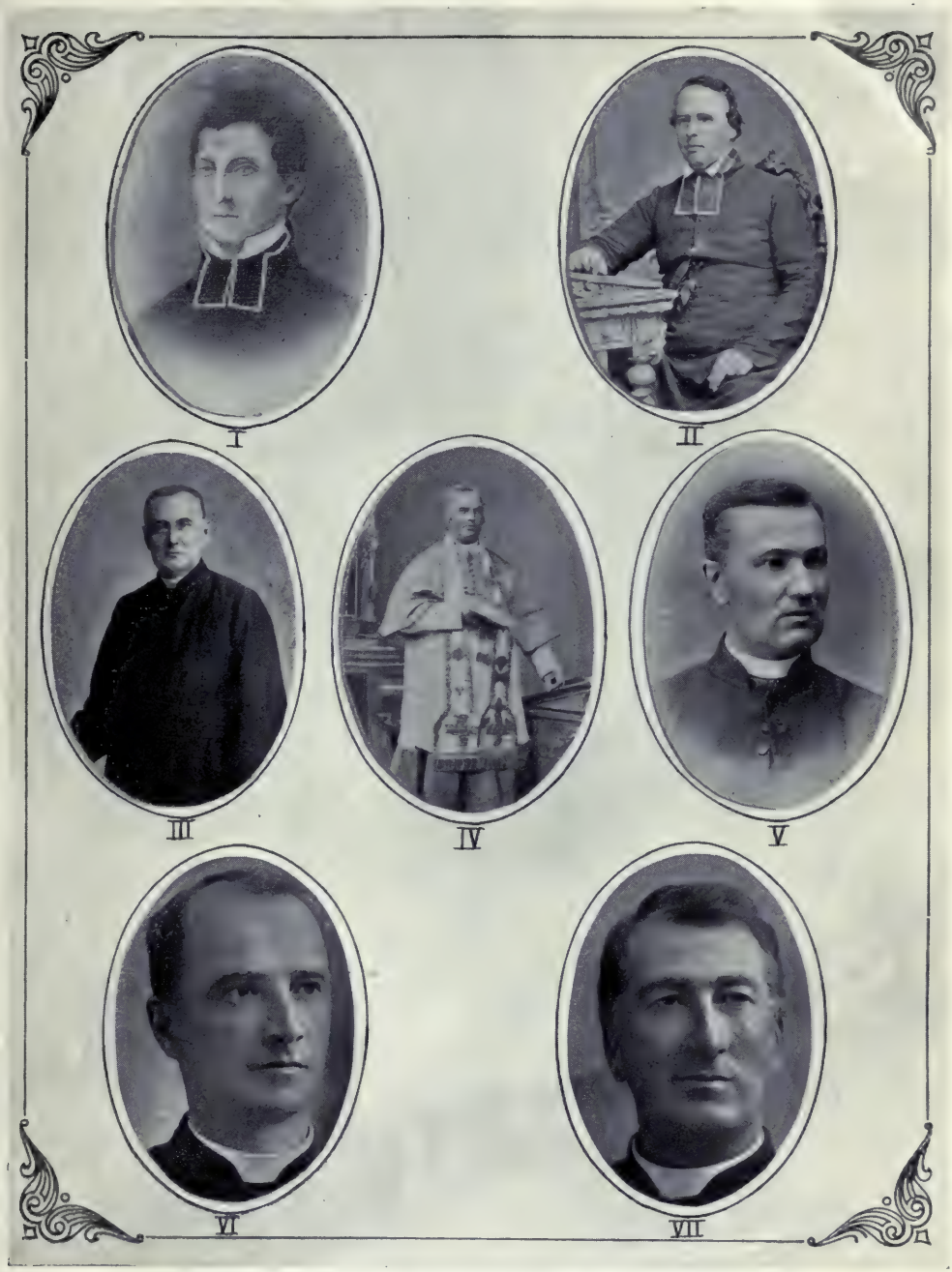

I. Rév. M. Dufresne.—II. Rév. Et. Baillargeon.—III. Rév. Ant. Gauvreau.—IV. Mgr Demers,—V, Rév. J.-A. Bureau.—VI. Rév. J.-E. Pagé.—VII. Rév. On. Cantin.

sieur Charest qui donna 16 livres d'aumône; et la bénédiction fut faite par M. Pierre Auclair dit Desnoyers, curé de Saint-Augustin, dont plusieurs anciens paroissiens avaient émigré à Saint-Nicolas. Quant au presbytère, il fut bâti de 1721 à 1724. Il comprenait une salle publique, et quelques pièces pour le curé.

Le terrain de la première église fut vendu le 10 septembre 1724 à la veuve Michel Rousseau; il passa ensuite à Louis Jacques Rousseau. Cette terre qui est bornée à l'Est par celle de Madame Veuve Nazaire Gingras, est aujourd'hui la propriété de M. Stanislas Chevrette. Le 24 octobre 1736, la fabrique achetait de J.-Bte Huart de la Pointe-Lévy, le terrain sur lequel est située l'église actuelle, contenant à peu près un arpent de front sur 80 de profondeur.

Lors de la conquête, la paroisse était desservie par un prêtre séculier, M. Tinon Desroches, lequel avait succédé au Père Carpentier, récollet, en 1751. Il garda sa cure jusqu'en 1765 et mourut en 1777. Les Récollets continuèrent à desservir la paroisse jusqu'en 1778. C'est en cette dernière année que M. Archambault fait son entrée comme curé en titre. La paroisse n'aura dans la suite que des curés attitrés. Nous en comptons dix-huit, y compris M. l'abbé O. Cantin, curé de Saint-Nicolas depuis 1902 [13].

M. Archambault aimait l'agriculture; il possédait une terre de six arpents de front, au 2e rang, et une autre de 5 arpents, au 1er rang, sur le bord du fleuve. Ces terres formaient la matière d'une assez vaste exploitation. C'était l'époque où les cultivateurs de Saint-Nicolas faisaient une poussée vers le sud. On constate par les greffes des notaires que, de 1800 à 1810, les colons s'établirent dans les rangs de Terrebonne, des Grandes-Pointes, de Vire-Crêpes, et de Vit-Content [14]. Nul doute que la part active prise par M. le curé

---

13. Voir Appendice: liste des curés et missionnaires.
14. Cf. J.-E. Roy, *Hist. de la Seigneurie de Lauzon*, vol. III, p. 413.

Archambault au mouvement de colonisation eut un heureux effet sur le développement de Saint-Nicolas. Le recensement de 1825 indique une population de 1917 âmes pour la paroisse (laquelle s'étendait bien au-delà des limites actuelles) ; ce qui accuse une augmentation notable pendant la dernière décade.

Ce fut sous l'administration de M. le curé Dorval (1798-1805) qu'un nouveau presbytère fut bâti. Le permis de cette construction fut signé par Mgr Plessis le 23 février 1804. Cette maison démolie en 1838, a été remplacée par le presbytère actuel.

Vers 1822, le curé de Saint-Nicolas, qui était alors M. Dufresne, dut s'occuper des colons établis à Saint-Sylvestre. Il les desservit jusqu'en 1828, date de l'érection canonique de cette paroisse. La première messe y fut dite le 4 novembre 1829, et le 10e dimanche après la Pentecôte, en 1831, la première église de Saint-Sylvestre était bénite solennellement. A peu près vers le même temps, le curé de Saint-Nicolas pourvoyait aux besoins spirituels des colons de Saint-Gilles.

En 1821, comme la population avait fait d'assez rapides progrès, les habitants demandèrent la permission de construire une nouvelle église. L'ancienne devenue séculaire, n'offrait plus assez d'espace, et de plus, on y gelait pendant les offices. La bénédiction et la pose de la première pierre du nouveau temple eurent lieu au mois d'août 1821, et cette construction, commencée sous l'administration de M. Viau, fut terminée par M. Dufresne en 1823. C'est l'église, avec sa sacristie, d'aujourd'hui. Depuis, elle a subi plusieurs réparations dont les principales sont celles faites en 1871, par M. l'abbé Ant. Gauvreau (plus tard Mgr Gauvreau de vénérée mémoire [15]), et celles que dirigèrent M. J.-Ed. Pagé, curé de

15. Voir le bel éloge qu'en a fait récemment l'un de ses anciens vicaires, fils de St-Nicolas, M. l'abbé H.-A. Scott (*Noces d'argent* de l'Hôtel-Dieu de N.-D. de Lévis, 1918).

1895 à 1902, et le curé actuel, M. l'abbé Cantin. Les travaux dûs à Mons. Pagé sont surtout une œuvre de décoration murale ; ils durèrent une partie de l'été 1900 et furent accomplis par des peintres étrangers sous la direction d'un artiste allemand, M. Weidenbach. La fresque qui décore la voûte, au-dessus du sanctuaire, a été faite en même temps, par le peintre américain Comfield. C'est une copie de l'*Agnus Dei* de Murillo. Sous l'administration de M. l'abbé Cantin [16], le portail et le clocher ont été complètement refaits, le toit recouvert à neuf, la sacristie restaurée [17], et un nouveau carillon de cloches a été installé [18].

L'église possède quelques bons tableaux. En voici la liste : 1° " Saint Nicolas ", revêtu de ses ornements pontificaux. C'est une œuvre de mérite, à laquelle, malheureusement, des mains distraites ont fait subir, au dernier siècle, une réduction regrettable pour la faire entrer dans un cadre plus petit que la toile. 2°. " Les clefs de saint Pierre ", copie attribuée à Plamondon. 3°. " La visite de la Sainte Vierge à sa cousine sainte Elisabeth, copie attribuée à Légaré. 4° " Saint-Antoine de Padoue ", œuvre remarquable faite par le peintre italien, Pasqualoni, sous la direction de Mgr Benjamin Pâquet, alors à Rome. 5°. " Baptême de Notre-Seigneur Jésus-Christ ", copie attribuée à Plamondon. Un autre tableau, " Jésus rencontrant les saintes Femmes ", le plus ancien peut-

---

16. M. l'abbé Onésiphore Cantin, curé de St-Nicolas depuis 1902, appartient à l'une des principales familles du comté de Lévis. En 1907, il a célébré ses noces d'argent, dans la paroisse qu'il dirige avec autant de zèle que de tact, et où il est universellement estimé. L'une de ses sœurs est religieuse à l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang sous le nom de mère Marie de Jésus. L'un de ses frères, Pierre, est Préfet du comté de Lévis depuis plusieurs années.

17. Cette sacristie avait été restaurée une première fois, en 1897, sous M. Bureau, successeur de M. Gauvreau. On y voit, avec les portraits de quelques curés, une très belle peinture de l'artiste Plamondon, représentant Mgr Modeste Demers.

18. L'orgue est dû à l'initiative de M. l'abbé Bureau.

être de la collection, a été donné à l'Université Laval, en 1875, à la demande de Mgr Hamel.

Les confréries et pratiques pieuses et bienfaisantes, établies à Saint-Nicolas, sont les suivantes : Le Saint Scapulaire, 1841 ; Le Chemin de la Croix, 1843 ; l'Apostolat de la prière, 1863 ; la Société de colonisation, 1888 ; les Dames de Sainte-Anne, 1888 ; la Sainte-Famille, 1893 ; les Enfants de Marie, 1903 ; la Société de Tempérance, 1907 ; mais la tempérance avait été prêchée et établie dès 1841. Une Association de navigateurs, jadis nombreux dans la paroisse, fut fondée sous le patronage de la Bonne Sainte-Anne, en 1873 Une lampe donnée à cette occasion devra brûler à perpétuité devant le Saint Sacrement. Le symbole de cette confrérie est le petit navire que l'on voit encore suspendu à la voûte.

L'église de Saint-Nicolas, malgré certains défauts, peut être considérée comme une de nos belles églises de campagne. Vue du fleuve dont elle n'est séparée que par quelques arpents et qu'elle surplombe, elle présente un beau coup d'œil. Le cimetière où s'élèvent plusieurs monuments de prix, descend du côté nord, vers la falaise; déjà agrandi en 1888, il atteint depuis l'année dernière le bord de la côte. M. l'abbé Bureau fit poser, du côté sud, une solide clôture en fer avec porte surmontée de deux anges, annonciateurs du jugement. Nous croyons savoir que M. Cantin projette l'érection d'un calvaire qui dominera et protégera le champ des morts.

*
* *

Au temps des chantiers Ross, maintenant disparus, la paroisse de Saint-Nicolas jouit d'une grande prospérité industrielle et commerciale qui activa beaucoup le mouvement de la population. Exclusivement agricole, la population actuelle n'est plus que de 1475 âmes. La valeur des biens-fonds impo-

sables, pour toute la paroisse, est estimée à près d'un demi million. On trouve dans la paroisse une succursale de la Banque Nationale, un bureau de téléphone, une charronnerie, deux beurreries [19], trois moulins à scies, deux moulins à farine, de bons magasins, etc. Il existait déjà à Saint-Nicolas un cercle agricole ; une société coopérative vient d'y être fondée.

Érigée en 1722, sous le régime français, la municipalité de Saint-Nicolas a été reconnue sous le régime anglais, le 18 juin 1845. En 1912, le sud de la paroisse s'est détaché du nord et a été érigé en municipalité séparée. A deux reprises le territoire de la paroisse a été démembré : le 11 mai 1851, une partie fut annexée à la paroisse de Saint-Lambert, et le 24 septembre 1860, une autre partie fut incorporée à la paroisse de Saint-Etienne.

*
* *

Disons quelques mots de l'éducation. A Saint-Nicolas, comme ailleurs, dans la province de Québec, l'instruction fut lente à s'introduire dans les familles. Cette paroisse a vu les maîtres d'écoles et les notaires ambulants. Portant comme une pacotille leur écritoire et leurs livres, ces hommes allaient de maison en maison, enseignant les enfants et même les grandes personnes, et faisant les contrats. Si les notaires étaient assez bien payés, les professeurs ambulants recevaient maigre pitance. Le système, il faut le dire, valait peu.

Des citoyens de progrès, par la force de leur volonté et par leur persévérance, réussirent néanmoins à se faire un bagage intellectuel suffisant pour remplir avec succès des fonc-

---

19. Les produits laitiers de St-Nicolas, notamment ceux de la beurrerie du haut de la paroisse, jouissent sur le marché d'un très grand renom.

tions publiques importantes. Tels furent, en particulier, ceux qui obtenaient des grades dans la milice territoriale.

Le capitaine J.-Bte Demers, le lieutenant Filteau, le brigadier Ignace Lambert étaient assez instruits pour écrire des ordres et transmettre des rapports au Gouvernement.

En l'année 1816, alors que se dessinaient divers mouvements en faveur de l'éducation, et entre autres celui de " l'Institution royale ", le gouverneur Drummond nomma le capitaine J.-B. Demers, le capitaine Antoine Fréchette et François Gagnon, commissaires pour voir à l'érection d'une maison d'école dans Saint-Nicolas. Le 10 avril de la même année, il choisit Ignace McDonald, comme instituteur, avec un salaire de 50 louis. En 1820, quarante enfants fréquentaient cette école. On y enseignait la lecture, l'écriture, le français et l'anglais. McDonald enseigna à Saint-Nicolas, comme instituteur régulier, de 1816 à 1828; il fit ensuite des classes de maison en maison.

En 1829, on compte 3 maîtres d'écoles, François Prévost, Joseph Croteau et Marie Z. Guay, qui font la classe à 111 enfants, sur lesquels 59 ne paient rien. La paroisse recevait à cette époque une allocation du gouvernement de 40 louis pour le soutien de ses écoles. En 1831, on constate un progrès notable dans l'éducation. La paroisse a huit maîtres d'école: MM. Georges de la Perelle, A. Mauffet, Joseph Gagnon, Laurent Pâquet, Julien Martineau, Joseph Lemay, Joseph Croteau et M. Martineau [20].

Quelques années plus tard (1859), Saint-Nicolas avait une école modèle, et le titulaire était M. J.-Bte Cloutier qui devait faire sa marque dans l'enseignement. M. Cloutier enseigna d'abord avec succès à Saint-Nicolas, de 1849 à

---

20. Parmi les instituteurs nés à St-Nicolas, mentionnons MM. Victor Bérubé et Stanislas Fréchette qui enseignèrent, croyons-nous, en dehors de la paroisse. Le nombre des institutrices diplômées, nées en cette même paroisse, est considérable et s'accroît chaque année.

1858. Puis, entré à l'Ecole normale Laval comme élève, il en devint, après un nouveau stage à Saint-Nicolas, un des professeurs les plus distingués. Depuis 1891, il est à sa retraite. En 1880, M. Cloutier fonda une revue pédagogique "l'Enseignement Primaire", qu'il rédigea jusqu'en 1890. Cette revue passa alors sous la direction de M. C.-J. Magnan, ancien professeur à l'Ecole Normale Laval de Québec, et aujourd'hui inspecteur général des Ecoles Catholiques de la province.

Dès que l'Acte dit des "Ecoles de Fabrique" fut promulgué [21], M. le curé Dufresne travailla à organiser ce nouveau système scolaire. Mais ce fut sous son successeur, M. Etienne Baillargeon, que la première école de Fabrique fut ouverte. Parmi les titulaires de cette école, on signale Melle Marcelline Dubois, personne d'un réel talent pédagogique, et d'une rare vertu, qui enseigna durant plusieurs années à la satisfaction générale. On rapporte qu'elle songea, sous l'inspiration du curé, à fonder une communauté enseignante [22]. Les circonstances ne le lui permirent pas. Elle fut remplacée par les Sœurs de la Charité.

C'est en 1870, à la demande de M. le curé Gauvreau qui venait de succéder à M. Baillargeon, que les Sœurs de la Charité arrivèrent à Saint-Nicolas. Elles s'établirent d'abord dans la vieille école. Le 8 octobre 1871, avait lieu la bénédiction d'une chapelle dans cette maison. En 1876, M. Bureau, successeur de M. Gauvreau, acheta du notaire Grégoire un terrain où il entreprit la construction d'un couvent, le couvent actuel. Les classes s'ouvrirent le 1er septembre de l'année suivante. En 1879, le curé s'entendit avec la commission scolaire, et moyennant augmentation de salaire, les

---

21. Cf. *Actes et Ordonnances révisés du Bas-Canada*, p. 525.

22. Depuis cette époque jusqu'à sa mort, la "maîtresse Dubois", comme on l'appelait, portait un costume religieux.

Sœurs de la Charité prirent sous leurs soins l'école des garçons, qu'elles ont abandonnée, puis reprise depuis.

La paroisse possède, outre le couvent, onze écoles fréquentées par 230 enfants.

*
* *

On a pu voir par ce qui a été dit que la paroisse de Saint-Nicolas remonte aux premiers temps de la colonie. En 1700, le seigneur Duplessis prenait possession de la Seigneurie de Lauzon, et en 1706, les autorités ordonnèrent un recensement dans toute la Nouvelle-France. Ce dénombrement donnait pour la seigneurie une population globale de 431 habitants.

A l'aide du plan de M. de Catalogne, mentionné plus haut, et dressé trois ans plus tard, nous trouvons vingt-neuf propriétaires établis dans la paroisse de Saint-Nicolas, depuis la limite ouest de la Seigneurie de Lauzon, jusqu'à la rivière Chaudière. Voici leurs noms:

Pierre Boucher, Jean-Baptiste Buisson, Laurent Huot dit Saint-Laurent, Denis Boucher, Jean Dumay, Aubin-Lambert, Michel Châtel, François Lambert, George Marion, Jean Lebon, M. le curé le Picart, Jacques Rousseau, René Méthot, Michel Le Marié, François Fréchet [23], André Bergeron, Jean Pilot, Nicolas Dumay, Eustache Dumay, la Vve Abraham Méthot, Guillaume Dupont, René Dumay, Joseph Jérémie dit Lamontagne, André Bergeron, Ch. de la Minotière, et Claude de Bermen, sieur de la Martinière, qui possédait les terrains avoisinant le bassin de la Chaudière.

Plusieurs de ces familles n'ont pas laissé de descendants, au moins dans la paroisse. D'autres, comme celle des Dumay

---

23. Sa terre était probablement celle où habite aujour'dhui M. Benjamin Pâquet, héritier d'Ignace, son beau-frère.

Les scieries Ross. 1829 - 1895.

(Demers), s'y sont multipliées prodigieusement. Parmi ces dernières, il s'en trouve un certain nombre qui, lors des fêtes du troisième centenaire de la fondation de Québec, en 1908, ont pu justifier une occupation non interrompue du bien ancestral pendant deux cents ans. Les descendants de ces familles ont été décorés d'une médaille commémorative. Voici leurs noms d'après le rapport du " Comité des anciennes familles ", qui a pour titre " Noblesse rurale " :

Famille Lambert, 1670, représentée en 1908 par Ferdinand Lambert ; famille Rousseau, 1671, représentée en 1908 par Benjamin-Jules et Benjamin-Honoré Rousseau ; famille Demers, 1672, représentée en 1908 par Omer et Modeste Demers ; famille Bergeron, 1672, représentée en 1908 par Marie-Anges (Madame Elzéar Morin) et Célina (Madame Pierre St-Pierre [24] ; famille Fréchette, 1703, représentée en 1908 par Télesphore Fréchette.

C'est avec un légitime orgueil que ces cultivateurs peuvent aujourd'hui se proclamer " habitants ". On sait que dans les les premiers temps de la colonie, le ministre Colbert, honora ce titre de faveurs considérables, surtout pour les familles qui avaient de nombreux enfants. Les autorités civiles du régime français ne se contentèrent pas d'encourager cette noble profession de l'agriculture, elles voulurent protéger les cultivateurs contre la tentation de l'exode vers les villes. C'est ainsi que l'Intendant Bigot, en 1749, défendit aux habitants des campagnes d'abandonner leurs terres pour s'en aller rester dans la ville de Québec. Une défense non moins sévère était faite aux bourgeois de la ville de louer leurs maisons aux habitants de la campagne. Nul doute que ces lois eurent pour résultat de maintenir bon nombre de cultivateurs sur leurs terres.

---

24. Le descendant qui la possède actuellement est M. Georges Laliberté.

De 1730 à 1760, les registres de Saint-Nicolas font mention de plusieurs noms nouveaux : Joseph Martineau, Jean Filteau, Louis Croteau, Pierre Sanschagrin, Ignace Baron, René Simoneau, etc.—Signalons ici l'entrée en scène de la famille Pâquet dont nous retraçons plus loin l'histoire. Cette famille, alliée à une grande partie des habitants de Saint-Nicolas, occupe une place considérable dans les annales religieuses et civiles de la paroisse dont nous parlons. Le lecteur qui voudra bien parcourir ce volume, constatera par lui-même quelle lignée d'hommes remarquables elle a produit dans l'Eglise, dans les professions libérales, dans la politique et dans l'agriculture.

Vers la fin du 18e siècle, on rencontre dans les archives de la paroisse quelques noms allemands, comme Wagner et Frédérick, et un nom hongrois, Wexler, qu'on ne retrouve plus. — Plus tard, à l'époque de l'émigration irlandaise, plusieurs familles venant d'Irlande s'établirent à Saint-Nicolas, telles les Costigan, les Sullivan, les Baker, les Sexton, etc. Ces deux dernières familles y ont fait souche, et ont joué un rôle très appréciable dans la paroisse. Pendant longtemps s'est fait, entre Saint-Nicolas et Québec, un excellent service quotidien de bateaux à vapeur sous la conduite des capitaines Baker, père et fils.

*
* *

Il ne suffit pas pour la prospérité d'une paroisse d'avoir des habitants. Les voies de communications sont un élément essentiel de cette prospérité.

L'histoire de la voirie de Saint-Nicolas commence avec l'année 1718. Le Grand Voyer traça d'abord le chemin du Roi, depuis l'extrémité ouest de la paroisse jusqu'à l'anse

du vieux Moulin. Avant cela, les habitants voyageaient misérablement. Ils côtoyaient le rivage en canots, ou cheminaient dans un sentier abrupt et tortueux qui longeait la côte. En 1731, le Grand Voyer poursuit le tracé du chemin du Roi depuis la vieille église, jusqu'à la rivière Chaudière. Le procès-verbal mentionne 40 propriétaires établis le long de cette voie. Ils sont obligés de faire chacun leur part de chemin, puis ensuite de voir à son entretien.

Les autres chemins ont été ouverts aux dates suivantes :

Chemin entre les Caps, 1783 [25] ; de Vire-Crêpe, 1795 ; du Grand-Village et Vit-Content, 1802 ; de Terrebone, 1823 ; du rang Saint-Louis, 1826 ; du bas du trait-carré de Vire-Crêpe, 1833 ; du passage Baker, 1846 [26].

Les Routes portent les dates qui suivent :

Route chez Loignon, 1762 ; route de débarquement, 1767 (abolie en 1852) ; de l'Anse Pâquet, 1767 ; chez Jean Plante, 1787 ; de Saint-Gilles, 1792 ; de Vit-Content, 1797 ; chez Basile Demers, 1800 (abolie depuis) ; route Craig, 1811 [27] (elle remplaça celle de Saint-Gilles) ; chez Joseph Gingras, 1826 ; chez Etienne (aujourd'hui Alphonse) Pâquet, 1833 et 1842.

Saint-Nicolas se limite, à l'est, par la rivière Chaudière. Comme la traversée en bac, sur cette rivière, était un danger permanent, ou du moins une source d'ennuis et de retard pour les voyageurs, Walter Davidson, seigneur de Saint-

---

25. Dès lors, ce bout de chemin remplaça, comme chemin du roi, le chemin du moulin, dont la nouvelle destination restreinte fut consacrée par un procès verbal de 1800.

26. C'est vers cette époque que fut construit le quai Baker, passé, en 1897, sous le contrôle du Gouvernement fédéral, et devenu par ses soins le beau quai actuel.

27. " La route Craig, due au Gouverneur de ce nom, ne fut pas plus tôt terminée que l'on y établit de suite une ligne régulière de diligence entre Québec et Boston " (J.-E. Roy, *Hist. de la Seign. de Lauzon*, vol. III, p. 423).

Gilles, demanda à la législature, en 1818, la permission d'ériger là un pont à ses frais. Cette permission lui fut accordée, et un Bill voté à cet effet, le 1er avril de la même année, mit les habitants de Saint-Nicolas dans la jubilation. En effet, ce pont était une amélioration considérable dans la voirie de cette région. Il ouvrait du coup aux habitants de l'ouest de la Chaudière un débouché avantageux pour les produits de la ferme. Il facilitait aussi le commerce avec les établissements des régions nouvelles. Car, grâce à la construction du chemin Craig qui aboutissait à Saint-Nicolas, le mouvement colonisateur s'était porté jusque dans les cantons de l'Est. Le pont Davidson eut le sort des choses périssables, et le bac reprit ses fonctions.

Un pont plus solide et d'une structure élégante fut construit en 1890, sous l'administration Mercier. On le nomma Pont Garneau, en l'honneur de M. Pierre Garneau, alors Ministre des Travaux Publics. Sa longueur est de 466 pieds, et il a coûté $37,000; il fut bénit solennellement et inauguré le 6 mars 1891.

Mais ce pont n'est qu'un fétu à côté du Pont de Québec qui relie depuis un an les rives du Saint-Laurent vis-à-vis la paroisse de Sainte-Foy et le bas de la paroisse de Saint-Nicolas. C'est une des gloires de cette paroisse de servir ainsi de point de support à l'une des grandes merveilles du monde. La question d'un pont sur le Saint-Laurent ne date pas d'hier. Dès 1887, les habitants de Saint-Nicolas, que cette entreprise intéressait particulièrement, en entendirent parler. Mais ce n'est qu'en 1897, qu'on se mit à l'œuvre. En 1907, la partie sud du pont était terminée, lorsqu'elle s'effrondra, entraînant dans le fleuve une centaine d'ouvriers, dont 80 perdirent la vie. En 1910, le gouvernement fédéral s'étant substitué à la compagnie qui avait entrepris la construction, fit reprendre les travaux; et, le 11 septembre 1916, les deux bouts (cantilevers) du pont, appuyés sur des piliers d'an-

crage, étaient prêts à recevoir la travée centrale [28]. Cette opération qui exigeait un véritable prodige de précision mécanique avait réuni sur les deux rives du fleuve des foules immenses venues de tous les points du pays et des Etats-Unis. Malheureusement, une nouvelle catastrophe survint et plongea toute la population du pays dans la consternation. La travée centrale se rompit et alla s'abîmer dans le fleuve, entraînant encore de nouvelles victimes, dont un nommé Demers de Saint-Nicolas.

Confiants dans leurs calculs, les ingénieurs continuèrent les travaux. Ils reconstruisirent la travée centrale, et au mois de septembre 1917, tout le pont était terminé. Il a été ouvert à la circulation des trains de fret au mois de décembre de la même année. Le 7 janvier 1918, le premier train de passagers, partant de Québec, passait sur le pont de Québec, en route pour Montréal [29].

Le pont de Québec qui fait l'orgueil du pays, particulièrement des québécois, est aussi un sujet de légitime fierté pour les habitants de Saint-Nicolas. Ils en espèrent avec raison un

---

28. Chaque bras cantilever mesure 580 pieds de longueur et chaque bras d'ancrage 515 pieds; la longueur de la travée centrale est de 640 pieds, ce qui fait une longueur de 2830 pieds pour l'ensemble du pont cantilever proprement dit. Ajoutons à cela deux passerelles d'approche aux deux rives nord et sud, la première longue de 270 pieds et la deuxième de 140, ce qui donne, pour l'ensemble du pont, une longueur totale de 3240 pieds, avec une largeur de 88 pieds à l'intérieur de la structure, et de 100 pieds à l'extérieur.

La longueur la plus importante à signaler est celle qui sépare les deux piliers principaux; c'est l'arche métallique de la plus longue portée qui soit au monde : elle mesure 1800 pieds de longueur et dépasse de 90 pieds chacune des arches du fameux cantilever de la Forth, en Ecosse; c'est cette hardiesse architecturale qui est la note caractéristique du pont de Québec et qui en fait une des merveilles du monde.

(*Le Pont de Québec*, par l'abbé Henri Simard.—*La Nouvelle-France*, nov. 1917).

29. Celui qui trace ces lignes était à bord du train, en route pour Saint-Nicolas, où il allait consulter les archives paroissiales. — Le 6, un train de passagers venant des Provinces maritimes était entré dans Québec par le pont.

regain de prospérité, puisque cette construction les met en contact plus immédiat avec la capitale.

*
* *

L'histoire de l'industrie à Saint-Nicolas, toute sommaire qu'elle est, ne manque pas d'intérêt.

Nous avons vu qu'un moulin à farine avait été construit dans l'anse dite du vieux Moulin, dès 1690, par le seigneur Duplessis. Celui-ci ayant vendu la Seigneurie de Lauzon à Etienne Charest en 1714, le nouveau seigneur s'empressa de construire un second moulin sur la rivière Rouër, en bas du village, à l'endroit où devaient plus tard s'élever les moulins Ross. Le 4 mars 1717, Charest louait son moulin à Pierre Travers, farinier, à la condition d'avoir part égale dans les revenus. Ce marché fut rompu le 23 septembre de la même année, et Jacques Beaufort, dit Juneau, prit la place de Travers. C'est pour commémorer le nom du populaire farinier que l'on a nommé, et que l'on nomme encore le chemin qui descend au moulin " chemin St-Jacques ". Jacques Beaufort ne tarda pas à rendre son moulin le " meilleur de la région ". Si bien, qu'en 1732 les négociants se plaignirent de ce qu'il ne pouvait exécuter à temps leurs commandes. C'est en cette même année, que le Roi fit un règlement contre certains abus d'exploitation des moulins seigneuriaux. Il envoya aux propriétaires de moulins des cribles, avec défense, sous peine de cent livres d'amende, de moudre sans cribler.

Etienne Charest, le septième seigneur de Lauzon, mourut en 1734, laissant trois enfants: Etienne, Joseph et Thérèse. Cette dernière épousa plus tard Jacques Charly. C'est entre ces trois héritiers que la seigneurie fut partagée. Etienne ayant acheté la part de son frère défunt, il ne resta d'héritiers que lui et Charly.

En 1764, après la cession du pays, Etienne Charest mit en vente le moulin de Saint-Nicolas. Voici comment il l'annonça dans la " Gazette de Québec ":

Le domaine de Saint-Nicolas situé au bord du fleuve, a 18 arpents de front sur 40 de profondeur, sur lequel, il y a de construit, en bois, un petit moulin à farine d'une meule, allant par eau. Avant la guerre, ce moulin était bâti en pierre et avait deux meules. Le moulin était de 60 pieds de long sur 24 de large, à un étage: il y avait un hangar, à côté, en pierre, de 50 pieds de long sur 20 de large, dont les murailles sont encore bonnes. L'anse du moulin fait le plus beau havre qu'il y ait pour les bâtiments; ils peuvent s'y écorer (ancrer) contre le moulin pour décharger; on moulait à ce moulin avant la guerre plus de 60,000 minots pour les bourgeois, pour le commerce des farines. Il y avait avant la guerre, un fort beau moulin à scies, la rivière du moulin ayant beaucoup d'eau.

Le 12 février 1765, Etienne Charest et Charly vendaient cette propriété et toute la seigneurie au général Murray, pour le prix de 3750 livres sterling, payées comptant. C'est ainsi que Murray devenait neuvième seigneur de Lauzon. Aussitôt, le général anglais s'occupa de faire reconstruire le grand moulin de Saint-Nicolas qui avait été détruit pendant le siège de Québec. Ce moulin était le mieux situé et le plus rémunérateur de toute la seigneurie. Ce fut Etienne Charest, fils, que Murray choisit pour diriger les travaux. Plus tard John Caldwell fit creuser, aux approches, des écluses, construire de grandes dalles, et des maisons pour les ouvriers [30]. Les ruines de toutes ces constructions existent encore. L'œil curieux les découvre à travers les halliers. Chaque printemps, avec les dégels, des morceaux de murs et de planchers s'écroulent tristement. Un abandon complet et quasi navrant enveloppe ces débris.

---

30 J.-E. Roy, *Hist. Seign. Lauz.*, vol. III, p. 381.

C'est dans cette anse, et sur la rivière qui s'y jette, que vers 1830 les célèbres chantiers Ross furent construits [31]. Il en résulta beaucoup d'activité et un commerce très considérable de bois. La population de Saint-Nicolas s'augmenta en peu de temps d'un tiers. Un village nouveau surgit, composé de trente à quarante maisons, groupées autour de la gracieuse résidence de M. Ross, au milieu de la nature la plus pittoresque ; et pendant quelques années, l'exploitation industrielle qui alimentait ce village fut le centre des affaires, non seulement de la paroisse, mais de toute la région.

*
* *

En terminant cette esquisse, rapide et incomplète nous le savons, de Saint-Nicolas, il nous est agréable de constater que cette paroisse a donné naissance à des hommes de valeur et de notoriété dans presque tous les domaines de l'activité sociale.

Elle compte parmi ses fils, un évêque, Mgr Modeste Demers, premier évêque de Vancouver, après avoir été un des plus intrépides missionnaires de l'Ouest ; deux Protonotaires Apostoliques, Mgr Benjamin Pâquet et son neveu, Mgr Louis-Adolphe Pâquet ; deux vicaires généraux, M. Jérôme Demers, ancien supérieur du séminaire de Québec, et Mgr L.-A. Pâquet que nous venons de nommer ; deux membres de la Société Royale du Canada, Mgr L.-A. Pâquet et M. l'abbé H.-A. Scott, curé de Sainte-Foy, docteur en théologie, et auteur de plusieurs études historiques, très documentées,

---

31. M. W.-G. Ross, qu'on vit longtemps à la tête de ces chantiers, malgré ses croyances protestantes, a laissé dans la paroisse un nom très respecté. C'était un citoyen de la plus haute intégrité. Deux noms restent particulièrement associés à son souvenir : Joseph Fortier, contremaître, et Barthélemy Bourret, ingénieur-mécanicien, citoyens très estimés.

Rév. J. H. Fréchette

Mgr. L. A. Paquet

Rév. H. A. Scott

Trois confrères de classe et coparoissiens.

dont la plus remarquable est le beau livre intitulé " Notre-Dame-de-Sainte-Foy " ; deux Récollets, le Père Louis (Jean Demers) et le Frère Alex. Demers, son frère, dont on peut voir les portraits à l'huile dans le réfectoire du Séminaire, et le Père Guillaume Demers, de la Congrégation des Pères de Sainte-Croix, décédé à South Bend, Indiana; un grand nombre de prêtres séculiers, à part ceux que nous venons de nommer. Parmi les défunts, mentionnons les abbés J.-P. Sexton, Ls-A. Olivier, Ls-Alf. Dubois, L.-Benj. Demers, J.-E. Gingras, Cyr. Fréchette, C.-N. Pâquet; parmi les vivants, les abbés L.-Alf. Pâquet, ancien curé de Ste-Hénédine, J.-H. Fréchette, curé de Sainte-Claire, et neveu du Père G. Demers, L.-J. Alp. Gagnon, docteur en théologie, assistant-secrétaire à l'Archevêché. Pour plus de détails, nous renvoyons le lecteur aux " Fragments d'histoire de la paroisse de Saint-Nicolas " de l'honorable E.-T. Pâquet, dont le premier volume, seul paru, roule précisément sur les prêtres natifs de cette paroisse.—La paroisse a aussi donné naissance au Frère Moffet, de la Congrégation des Oblats. Cet humble Frère est considéré comme un des fondateurs du Témiscamingue.

De la paroisse de Saint-Nicolas sont sorties un grand nombre de religieuses disséminées en différentes communautés, particulièrement dans celle des Sœurs de la Charité de Québec. Le courant des vocations s'est surtout porté vers cet institut, auquel, nous l'avons dit, le couvent de la paroisse, il y aura bientôt cinquante ans, fut confié.

Dans l'ordre civil, Saint-Nicolas tient également une place d'honneur. C'est là qu'est né de parents irlandais catholiques, l'Hon. John Costigan, ancien ministre fédéral et ancien sénateur, lequel a joué un rôle marquant dans la politique de son pays. M. Costigan, parti jeune de Saint-Nicolas, n'oublia jamais sa paroisse natale; il lui a fait l'honneur d'une visite quelques années avant sa mort. Nous parlons plus loin d'un

second ministre, né à Saint-Nicolas, l'hon. E.-T. Pâquet, ancien député de Lévis et ancien secrétaire de la Province. Trois autres enfants de Saint-Nicolas ont été députés: M. Louis Olivier, médecin, ancien zouave, député à la Chambre des Communes pour le comté de Mégantic; M. Angus Baker, capitaine de vaisseau [32], et M. Nazaire Olivier, avocat, professeur à la Faculté de droit de l'Université Laval, tous deux députés de Lévis à l'Assemblée législative. La famille Olivier mérite une mention spéciale. Plusieurs de ses membres se sont appliqués avec succès aux études classiques. Et si la mort n'avait pas fauché de bonne heure dans ses rangs, atteiguant de jeunes écoliers à la fleur de l'âge, et frappant soudainement ceux qui déjà entraient dans la carrière, cette famille eût vu quelques-uns de ses fils parvenir aux plus hauts degrés de l'échelle sociale [33].

A part M. Nazaire Olivier, trois autres avocats sont sortis de la paroisse de Saint-Nicolas: Amateur Demers, ancien registrateur de Berthier, en haut, Alfred Cloutier, et E.-T. Pâquet, fils de l'hon. E.-T. Pâquet.

Alfred Cloutier, fils de M. J.-Bte Cloutier, " ne fut pas une personnalité ordinaire ", nous dit un de ses amis intimes, l'hon. Chs Langelier, dans une courte biographie publiée à l'occasion de sa mort. M. Cloutier avait fait de très brillantes études au séminaire de Québec: en 1873, il remporta le prix du Prince de Galles de Rhétorique. Il tenait de la nature de grands talents oratoires qui lui permirent, devenu avocat, de s'illustrer au barreau, dans la politique et dans la presse. Il a publié de belles études biographiques sur quelques uns de nos

---

32. Aujourd'hui assistant-maître du Havre.

33. L'abbé Louis Olivier possédait un esprit solide et une belle culture littéraire. Il est mort jeune. (Cf. *Discours et allocutions*, par Mgr L.-A. Pâquet, pp. 55 et suivantes). Nazaire Olivier, avocat, décédé prématurément comme son frère, était doué de talents brillants. Son fils Maurice, étudie le droit. Une de ses filles, Yvette, a épousé, l'an dernier, M. Léon-Mercier Gouin, avocat, fils aîné de sir Lomer Gouin.

hommes publics les plus en vue, comme sir Lomer Gouin, les honorables G.-E. Amyot, Charles Langelier et T.-C. Casgrain. Se trouvant en convalescence à l'Hôtel-Dieu de Québec, il a fait paraître sur cette institution, un long article fort bien fait. Il avait jeté sur le papier quelques notes relatives à l'histoire de la paroisse de Saint-Nicolas et de la famille Pâquet, que la maladie l'a empêché de rédiger. Un mal profond et irrémédiable le minait depuis quelques années. Il est mort à Saint-Nicolas vers le milieu d'octobre 1917 [34].

La paroisse s'honore aussi de quelques notaires. Le notaire Olivier Grégoire, sans être précisément un fils de Saint-Nicolas, exerça sa profession dans cette paroisse presque toute sa vie. L'hon. E.-T. Pâquet avait embrassé le notariat. Le notaire Anténor Martineau, de St-David, fils de M. Benjamin Martineau, employé au Palais de Justice, est un enfant de Saint-Nicolas. Le notaire Auguste Gingras, qui appartient à l'une des principales familles de la paroisse, est sorti de l'Université Laval l'an dernier; il a ouvert un bureau à Québec, et un autre à Saint-Nicolas.

Dans les annales de Saint-Nicolas figurent plusieurs médecins [35]: le docteur Jean-François Bossu dit Lyonnais, dont nous parlerons plus loin; le Dr Isaïe Demers, qui exerça sa profession à l'Ile d'Orléans; les docteurs Louis Olivier et Basile Desrochers, de Beauceville, qui a lui-même un fils médecin, Joseph Desrochers, pratiquant avec son père; Georges Fréchette, mort à Manchester, il n'y a pas bien longtemps;

---

34. En 1877, M. Alfred Cloutier avait épousé Rose Vincelette, nièce de M. le Chevalier Vincelette, de Beauport. De ce mariage sont nés: Lucienne, mariée à M. le Dr Noblet Duplessis, de Montréal, et Gérard, actuellement sur les champs de bataille en France, où il a été décoré d'une croix d'honneur.

35. Notons ici en passant que le premier médecin établi à St-Nicolas fut le Dr d'Ormicourt, chirurgien; il avait étudié la médecine aux Antilles françaises; il épousa à Saint-Nicolas, en 1773, Melle Louise Rousseau, jeune fille d'excellentes manières, instruite aux Ursulines, et descendante de Jacques Rousseau, le premier colon de ce nom.

Nazaire Gingras, de Notre-Dame-de-Charny; Charles Morin, fils, mort à Thetford, et dont le père pratiqua longtemps la médecine à Saint-Nicolas; Alfred Fréchette, décédé à Sainte-Julie de Somerset; Albert et Achille Pâquet, médecins-chirurgiens très recherchés, établis à Québec. Parmi les étudiants en médecine actuels, à l'Université Laval, on lit le nom de Charles Demers de Saint-Nicolas.

L'on compte parmi les enfants de cette paroisse, plusieurs fonctionnaires civils: Eugène Martineau, fils de J.-Bte Martineau et de Marguerite Couture. Parti jeune de la paroisse, M. Martineau se fit une situation enviable à Ottawa. En 1872, il devint maire de la Capitale fédérale, fonction importante qu'il sut remplir à la satisfaction de tous. Il mourut à Ottawa en 1880. Mentionnons également L.-H. Filteau, empoyé pendant 35 ans au Ministère des Chemins de fer, à Ottawa, et mort au mois d'octobre 1917; Gabriel Desrochers, frère du docteur Basile Desrochers, employé depuis plusieurs années par le Gouvernement provincial comme Inspecteur des beurreries et fromagrries; S.-Norbert Martineau, de l'Hôtel des Postes à Québec; Philéas Croteau à l'emploi de la Corporation de Québec, etc., etc.

Saint-Nicolas eut jadis ses officiers de Milice de tout dègré [36]. Nous en avons mentionné quelques-uns dans le cours de ce chapitre. Nous ajouterons que, dès le régime français, on trouve parmi les capitaines de milice François Fréchet, l'un des premiers colons de Saint-Nicolas, et l'ancêtre de cette nombreuse famille Fréchette qui tient une place considérable dans plusieurs paroisses de notre région [37], et à laquelle appartiennent, entre autres distingués personnages bien connus, le poète lauréat L.-H. Fréchette et l'abbé J.-H.

---

36. Cf. J.-E. Roy, *Hist. de la Seigneurie de Lauzon*, vol. IV, pp. 261-262.

37. Cf. J.-E. Roy, *Hist. de la Seign. de Lauzon*, vol. II, p. 28.

Fréchette. François Fréchet prit une part active à toutes les affaires de son temps. Dans le tableau des milices canadiennes de 1784, Etienne Fréchet, descendant de François, remplit lui aussi les fonctions de capitaine. Le capitaine J.-B. Demers, frère des deux récollets mentionnés plus haut, et père de M. Jérôme Demers, a laissé un nom vénéré dans l'histoire de Saint-Nicolas. A sa mort arrivée en 1814, la " Gazette de Québec " fit son éloge [38]. Pusieurs autres Demers furent également capitaines; et le lieutenant Aug. Filteau, le brigadier Ignace Lambert, Etienne Pâquet, et d'autres encore, ont pareillement obtenu ce grade. Ici se place le nom du Lieutenant-Colonel Maurice Scott, marchand, greffier, juge de paix, maitre de poste, le père du très érudit curé de Sainte-Foy. M. Scott fut l'un des citoyens les plus considérés de sa paroisse qu'il honora toujours par ses vertus civiques et par une grande dignité de vie. Il est question ailleurs du Lt.-Col. Pâquet. Ajoutons le nom du Major Alex. Plante, fils de M. Jos. Plante, décédé accidentellement il y a deux ans.

Parmi les négociants et les hommes d'affaires nés à Saint-Nicolas et qui ont fait leur marque, mentionnons spécialement: Louis Demers, ancien marchand de fleur à Québec; Pierre Lambert, qui fut dans sa paroisse l'homme le plus considérable de son temps; les frères Croteau, Alphonse et Régis, qui pendant plusieurs années ont tenu à la Basse-Ville une épicerie florissante; Elzéar Pâquet, marchand-épicier très estimé qui fait également commerce à la Basse-Ville, ainsi que les frères Bergeron, Philéas et Napoléon (de la descendance d'André Bergeron), propriétaires actuels de la fabrique de vin Toussaint. (M. Philéas Bergeron est le père de l'abbé Oscar Bergeron, professeur de mathématiques au Séminaire de Québec); enfin, Joseph Gosselin, architecte-entrepreneur de grande notoriété, dont on ne compte plus les

---

38. Cf. Id., *ibid.*, vol. IV, pp. 23-24.

travaux, et qui appartient à l'une des meilleures familles de la paroisse.—Nous sommes forcés, pour abréger, de ne mentionner qu'à la hâte plusieurs autres enfants de Saint-Nicolas adonnés, en cette paroisse ou ailleurs, à l'industrie et au commerce, tels les Martineau, les Grenon, les Sexton, les Scott, les Lambert, les Rousseau, les Pâquet, les Plante, les Genest, les Fréchette, les Duval, les Roberge, les Huot dit St-Laurent, les Lemay, les Lamontagne ; d'autres noms encore nous échappent [39].

---

39. Pour plus de détails concernant la paroisse de St-Nicolas, voir J.-E. Roy, *Hist. de la Seign. de Lauzon*, notamment ce qui regarde les Bostonnais (vol. III, ch. 5).—Il peut être intéressant de noter que plusieurs catastrophes ont eu lieu sur le fleuve en face de St-Nicolas : nous en racontons une au chapitre sixième. Rappelons-en ici deux autres : celle du naufrage du *Waterloo*, navire anglais en route pour Québec, qui, le 18 avril 1831, fut comme écrasé entre deux champs de glace, et dont les passagers, au nombre d'une cinquantaine, furent tous généreusement secourus par le curé Dufresne et les habitants de Saint-Nicolas (W.-L. MacKenzie, *Sketches of Canada*, pp. 172-179, Londres, 1833) ; celle aussi du vapeur *Montréal* qui, le 22 juin 1857, prit feu en face du village, fut jeté sur les récifs de la côte nord, et périt sous les yeux des gens incapables de porter secours aux sinistrés dont plus de 200 se jetèrent à l'eau et se noyèrent (Cf. *Hist. du Canada* par les Frères des Ec. chrét., p. 478).—On trouvera, en Appendice, une liste complète des prêtres et missionnaires de la paroisse, des religieuses nées à St-Nicolas, des maires et des greffiers de la paroisse et des présidents de la Commission scolaire, des seigneurs et des députés, ainsi que des vaisseaux qui ont fait le service entre Québec et St-Nicolas.

CHAPITRE DEUXIEME

—

Ancêtres de la famille Paquet

La famille Pâquet de Saint-Nicolas tire ses origines du Haut-Poitou, en France. Le contrat de mariage de **Philippe Pasquier** en fait foi. Ce courageux Français qui devait avoir au Canada une descendance non moins remarquable que nombreuse, venait de Saint-Martin-la-Rivière, sur les bords de la Vienne, évêché de Poitiers. Disons en passant que l'ancienne province du Poitou qui était divisée en Haut et Bas-Poitou, a, plus tard, été subdivisée en départements. Le Haut-Poitou forme aujourd'hui les départements de Vienne et des Deux-Sèvres.

Philippe Pasquier qui vint au pays vers 1664 ou 1665, épousa, en juin 1669, **Françoise Gobeil,** fille de Jean Gobeil et de Jeanne Guiet, tous deux originaires de Saint-Didier, évêché de Poitiers [1].

Il y a quelques années, M. l'abbé Louis-Honoré Pâquet et Mgr L.-A. Pâquet, son neveu, eurent le bonheur d'aller visiter le berceau des ancêtres à Saint-Martin-la-Rivière [2]. Ce n'est pas sans émotion qu'ils posèrent le pied sur le sol de France longtemps foulé par leurs aïeux et consacré par la religion du souvenir. La famille Pasquier est maintenant éteinte dans la paroisse de Saint-Martin. Dans une brochure intitulée : " Notes rétrospectives sur Saint-Martin-la-Ri-

---

1. M. Ant. Gobeil, ancien Sous-Ministre des Travaux Publics à Ottawa, est un des descendants de Jean Gobeil de l'Ile d'Orléans.

2. Cf. *Noces d'or de l'abbé L.-H. Pâquet,* pp. 5-6.

vière ", nous voyons qu'au 16e siècle, Pierre Richard Pasquier, par son alliance, sans doute, avec la famille du seigneur de cette paroisse, était co-propriétaire du manoir seigneurial de Saint-Martin. Si ce fut là l'ancêtre de la famille Pâquet, sa situation dut être suivie de sérieux revers.

Le nom de Philippe Pasquier apparait pour la première fois dans les recensements de 1666 et 1667. En 1669, lors de son mariage avec Françoise Gobeil, il vivait à l'Ile d'Orléans, où il fit souche [3]. Il était maçon de son métier et cultivait en même temps un lopin de terre dans la paroisse de Saint-Jean, à l'embouchure et sur la rive Est de la rivière Lafleur. Sur le plan cadastral dressé en 1689 par le sieur Villeneuve, ingénieur du Roi, la maison et la grange de Philippe Pasquier sont indiquées par les chiffres 59 et 60. Sur la rive opposée, à peu près vis-à-vis ces constructions, se trouve la demeure de Jean Gobeil, dont la fille avait épousé Philippe Pasquier.

Les registres de la paroisse de Saint-Jean ne font aucune mention de la famille Pâquet avant 1674. Jusqu'alors, un seul registre, tenu à Sainte-Famille, servait à l'inscription des baptêmes, mariages et sépultures, pour toute l'Ile d'Orléans. C'est dans ce registre que sont inscrits les baptêmes des trois premiers enfants de Philippe Pasquier. Pendant un siècle, la famille Pâquet vécut dans l'Ile d'Orléans. Plusieurs descendants s'établirent dans les paroisses environnantes: Sainte-Famille, Saint-Pierre et Saint-François. Mais il vint un jour où ces bornes parurent trop étroites, et l'arbre poussa ses rejetons sur les deux rives du Saint-Laurent.

Vers l'année 1757, un rameau de cet arbre vigoureux, **Etienne Pâquet,** vint s'établir près de la montagne de

---

3. Le nom de *Pasquier* s'est transformé en celui de *Pâquet;* ce qui est arrivé à un grand nombre d'autres noms. C'est ainsi que les *Dumay* sont aujourd'hui les *Demers,* que les *Mignier,* de Charlesbourg, sont devenus les *Magnan,* etc.

L'église et le presbytère de St-Nicolas après leur restauration

328

Saint-Sylvestre, dans la seigneurie de Saint-Gilles de Beaurivage. Il y demeura quelques années. Les registres de la paroisse de Saint-Nicolas nous apprennent que Etienne Pâquet, fils de **Philippe Pâquet** et de **Dorothée Plante,** de Saint-Jean, Ile d'Orléans, épousa en 1762, **Madeleine Demers,** fille de Michel Demers et de Marguerite Gagnon. Les témoins de la cérémonie du mariage étaient Louis Demers, L. Beaurivage, Marguerite Gagnon, mère de l'épouse, Pierre Gouin, Michel Gagnon, beau-frère, et Ignace Desrochers, ptre.

Par cette alliance, comme par un premier anneau (car il y en a d'autres), la famille Pâquet se rattache à la famille Demers [4], laquelle a donné à l'Eglise et à la société plusieurs personnes marquantes. Nous avons déjà nommé Mgr Modeste Demers, l'abbé Jérôme Demers, fils du capitaine J.-B. Demers, deux Récollets, le Père Louis et le Frère Alexis Demers, le Père G. Demers, l'avocat Amateur Demers, le Dr Isaïe Demers, la Rde Sœur Demers, ancienne supérieure des Sœurs Grises de la Croix d'Ottawa. Nommons encore l'abbé L. Benjamin Demers, ancien curé de Saint-Jean-Baptiste-de Québec, et l'auteur de plusieurs monographies de paroisses et d'une histoire de la famille Demers; le Rév. Père Victor Charland, dominicain, auteur de " Questions d'histoire littéraire " et de " Madame Saincte Anne ", etc; MM. L.-J. Demers et Silvio Demers, autrefois propriétaires de " l'Evénement ", M. L.-J. Demers, de Saint-Romuald, ancien député de Lévis aux Communes, Madame Perkins, épouse de M. John Perkins, de la manufacture Duchaine et Perkins, de Québec, etc.—Par leur ascendance maternelle, le docteur Basile Desrochers, l'abbé J.-H. Fréchette, feu Louis

---

4. L'ancêtre des Demers, Jean Dumay, venait de Dieppe; celui des Pâquet, du Poitou. Il y a donc dans la famille Pâquet un mélange de sang poitevin et de sang normand.

A. Olivier et Naz. Olivier, appartiennent aussi à cette famille.

Après son mariage avec Madeleine Demers, Etienne Pâquet semble avoir demeuré encore trois ans à Saint-Sylvestre. Puis, en 1765 [5], il acheta une terre au deuxième rang de la paroisse de Saint-Nicolas. Cette terre était bornée au nord-est par Baptiste Bergeron, et au sud-ouest par Louis Fréchette. Vers 1781, comme tout paraît l'indiquer, il descendit au premier rang. C'est en cette année que par un acte d'échange avec Joseph Bergeron, un des descendants d'André Bergeron, il devient propriétaire de la plus grande partie de la terre de ce dernier, et qu'il s'établit à l'endroit même où se trouve l'habitation ancestrale dont nous parlons au chapitre XI. En 1787, Etienne Pâquet, par un second échange avec Michel Bergeron [6], fils de Joseph, fit l'acquisition d'un autre morceau de terrain attenant au premier, et que le vendeur tenait de sa mère.

En arrivant sur cette terre du premier rang, Etienne Pâquet dut habiter pendant quelque temps la maison même d'André Bergeron, située d'après la tradition sur le côteau qui s'élève en arrière des bâtiments actuels (en face de la chapelle de N.-D. de Grâces), et qui domine le verger. Là passait l'ancien chemin. Cette maison, alors centenaire, et qui avait si souvent abrité le missionnaire de la côte de Lauzon, fut démolie, semble-t-il, peu de temps après l'arrivée d'Etienne Pâquet. Le temps n'est pas encore très éloigné où l'on en voyait, nous assure-t-on, les fondations à fleur de sol. Nous croyons probable que le nouveau colon, dès la

---

5. Cf. Greffe de J.-C. Panet, 25 janvier 1765.

6. Cf. Greffe de J. Cadet, notaire à Sainte-Croix, 28 mars 1787. — Michel Bergeron avait épousé une sœur de Madeleine Demers, et se trouvait ainsi en relations avec Etienne Pâquet. Cette alliance fut sans doute une des raisons qui engagèrent ce dernier à se fixer là où nous le voyons établi, et elle dut faciliter les arrangements survenus entre lui et la famille Bergeron.

prise de possession de sa nouvelle terre, songea à se rapprocher de l'actuel chemin du Roi, tracé en 1718, puis élargi et amélioré quelques années plus tard. Ce nouveau chemin passait à trois arpents environ de la maison d'André Bergeron. La demeure des ancêtres, telle que nous la voyons présentement, ou du moins la partie le plus ancienne de cette résidence, doit avoir à peu près cent vingt-cinq ou cent trente années d'existence.

La terre ancestrale de la famille Pâquet à Saint-Nicolas n'a pas changé de nom. Elle est aujourd'hui la propriété du Lt.-Co. Et.-Th. Pâquet, lequel la tient directement de ses ancêtres. Ceux-ci, tour à tour, la travaillèrent et l'améliorèrent. Elle n'était pas, il y a un siècle, ce que nous la voyons aujourd'hui. Le premier Etienne Pâquet ouvrit sans doute, par son travail, une ère de progrès; mais chaque génération eut à faire sa part, dans le développement de la culture du sol, et dans l'élevage et la sélection du bétail.

*
* *

Etienne Pâquet que nous avons vu s'établir à Saint-Nicolas en 1765, au deuxième rang, puis vers 1781, au premier rang, eut sept enfants[7]. — L'aîné des garçons, **Etienne-Théodore,** né en 1766 et marié à **Marie-Marguerite Filteau** en 1791, hérita du bien paternel; c'était un homme intelligent et considéré dans la paroisse; il fut marguiller au commencement du siècle dernier. Nous en reparlerons dans un instant. — **Louis-Michel,** né en 1775, épousa **Marie-Louise Croteau** en 1798; il s'établit aux Longues-Pointes

---

7. Un des frères, en secondes noces, de Etienne Pâquet, appelé Jean, s'établit également à Saint-Nicolas. Ses descendants ont été perdus de vue. Ils s'allièrent aux Marois, Dubois, Martin, Croteau, Roberge, Turcot, Ramsey, Carrier, etc.

de Saint-Nicolas, et y éleva une nombreuse famille. Il est l'ancêtre des Pâquet établis à Saint-Etienne. L'instituteur Joseph Pâquet, de Saint-Nicolas, appartient à cette branche [8]. Un troisième fils mourut à deux ans. — **Marie-Apolline,** l'aînée des filles, se maria à **Ignace Lambert,** veuf d'Euphrosine Demers, en 1908; elle mourut en 1842. Outre deux autres filles, mortes jeunes, il y en eut une, Marie-Madeleine, dont la vie, et celle de son fils, pourraient faire le thème d'un roman du plus saisissant intérêt. Nous résumons cette histoire.

Marie-Madeleine Pâquet, née en 1764, épousa à Québec, le 18 mai 1790, **Jean Bossu** dit **Lyonnais,** [9] dont les ancêtres étaient originaires de St-Martin et St-Georges, évêché de Lyon. Il était arrimeur de navires à Québec [10]. Il partit un jour, sur un vaisseau qu'il avait construit, et, comme dans la légende du " petit navire ", capitaine et équipage ne revinrent pas. On suppose que M. Lyonnais périt en mer; jamais plus ses parents n'en entendirent parler.

De ce mariage étaient nés trois enfants : Marie-Geneviève, baptisée le 15 décembre 1794; Jean-François, baptisé le 26 décembre, 1795, et Marguerite, baptisée le 6 novembre 1797. Le voyage malheureux de Jean Bossu dit Lyonnais se fit vraisemblablement dans l'été de 1797, car au baptême de la dernière fille de cette année les registres de Notre-Dame-de-Québec signalent l'absence du père, tandis que le 27 mars de cette même année, il donnait une quittance à son

---

8. Joseph Pâquet, diplômé de l'Ecole normale Laval de Québec, enseigne à l'Académie Commerciale de Québec depuis cinq ans.

9. Archives de la paroisse de Notre-Dame de Québec.

10. La famille Lyonnais a donné à l'Eglise : deux prêtres dont l'un, Pierre-Jacques, d'abord récollet, puis prêtre du Séminaire (cousin germain du mari de Marie Pâquet), et l'autre l'abbé André-Guillaume, auteur d'une *Généalogie* de la famille Lyonnais en Canada; et plusieurs religieuses dont la plus ancienne, des Ursulines de Québec, portait le nom de Marie-Thérèse de Ste-Claire et est décédée en 1845.

beau-frère Etienne-Théodore de Saint-Nicolas, pour " tous droits de sa femme, Marie Pâquet ". Il se préparait donc à une longue et périlleuse navigation qui, en effet, lui fut fatale. Le 7 janvier 1813, on trouve une obligation consentie par E.-T. Pâquet à Dame veuve Jean Bossu dit Lyonnais. Elle avait alors les preuves de la mort de son mari.

Madame Lyonnais, restée seule avec trois enfants en bas âge, montra beaucoup de courage. Le malheur qui la frappait doubla son énergie. Elle entra comme gouvernante chez un médecin anglais, le Dr James Fischer de Québec, et cette situation lui permit de pourvoir à l'éducation de ses enfants. Le jeune Jean-François étudia sous un professeur privé, M. J.-D. Wilkie, qui devint plus tard recteur du High School, quand cet établissement fut fondé. Il dut faire des études à la fois sérieuses et diligentes, car en 1818, à l'âge de 23 ans, il était licencié en médecine. Il avait appris cette science sous la direction du Dr Fischer, ainsi que du Dr Painchaud, dont il demeura un ami intime. C'est probablement vers cette époque qu'il prit du service dans l'armée canadienne. Sur le couvercle d'un vieux coffre, conservé à la maison des ancêtres, on lit : " Dr John Lyonnais, Asst. Surgeon, 2d B. C. M. :" ce qui explique le costume militaire que porte le **Dr Lyonnais**, dans un excellent portrait à l'huile conservé également au berceau de la famille, et où le jeune officier est représenté sous les traits les plus distingués.

L'Almanach Neilson de Québec le donne comme pratiquant à Québec de 1818 à 1819, puis ensuite à la campagne, probablement à Saint-Nicolas. Vers 1822, il partit pour Paris où il se proposait de compléter ses études de médecine. Il s'y maria avec une parisienne, **Joséphine Perrin**, personne de fort bonne mine et de grande distinction. Il revint au pays deux ans après et s'établit à Saint-Nicolas, paroisse natale de sa mère, dans une maison située au Sud du Chemin du Roi, vis-à-vis la résidence actuelle de Benjamin Pâquet. Cette

maison a été transformée en un beau hangar situé au même endroit, au milieu d'un massif d'érables qui l'ombragent.

Les anciens mettent au compte de ce couple bourgeois plusieurs excentricités dans la manière de vivre. On raconte, entre autres choses, que la jeune dame, aux goûts très français, raffolait des cuisses de grenouilles. Les enfants se faisaient un plaisir d'en recueillir à sa demande dans les marais voisins, et les époux Lyonnais dégustaient ce mets succulent, encore inconnu dans la paroisse.

Ce qui est vrai, c'est que le Dr Lyonnais et sa femme ne se plurent pas à Saint-Nicolas. En 1825, on les trouve établis à Chambly. Le Docteur pratiqua la médecine dans cette localité, et les paroisses environnantes, où il devint populaire.

Mais les sombres événements de 1837 venaient d'éclater, et le Dr Lyonnais fut un de ceux qui se laissèrent entraîner dans le tourbillon politique. Il prit ouvertement fait et cause pour les patriotes, et le 17 novembre 1837, il était arrêté et jeté dans la prison de Montréal pour cause de haute trahison. On formulait contre lui sept chefs d'accusation, assez peu graves, évidemment ; car le 7 décembre de la même année, il était libéré par la Cour du banc du Roi [11].

Le Dr Lyonnais ne survécut pas longtemps à ces événements dramatiques bien propres à ébranler sa santé. Il mourut dans l'automne de 1838, probablement à Chambly-Bassin. Le défunt laissait après lui deux enfants, un fils et une fille. Ceux-ci repassèrent-ils en France avec leur mère devenue veuve? c'est ce qui est probable. Le Lieutenant-Colonel Pâquet nous a raconté avoir entendu dire à son père l'hon. E.-T. Pâquet, que des Français du nom de Lyonnais, vinrent d'outre-mer, il y a quelques années, pour visiter le pays. Ils disaient que leurs ancêtres étaient originaires du Canada.

---

11. Voir Archives de la Prison de Montréal.

Qaant à la mère du Docteur, Marie-Madeleine Pâquet, veuve de Jean Bossu dit Lyonnais, elle resta un certain nombre d'années à Québec, chez le Dr Fischer; car le 7 janvier 1813, celui-ci lui fait un don considérable en argent " pour les bons et anciens services que Madame Lyonnais lui avait rendus ". Vers 1820, on constate qu'elle demeure à Saint-Nicolas, dans la maison de son fils, le Dr Lyonnais, où elle était venue résider sans doute en même temps que lui. Elle mourut le 29 novembre 1833. Par son testament, dont son neveu Benjamin Pâquet était l'exécuteur, elle léguait ses effets mobiliers et le résidu de sa succession à son fils le Dr Lyonnais, alors domicilié à Saint-Athanase-d'Iberville. Si nous en jugeons par la note laissée, dans le livre du prône paroissial, par M. le curé Dufresne, cette femme de mérite était très estimée à Saint-Nicolas, et hautement honorée. Le curé fait d'elle les plus grands éloges.

*
* *

Etienne Pâquet était mort le 28 mars 1810, à l'âge de 87 ans, Son fils Etienne-Théodore, qui lui succéda sur le bien paternel, en vertu d'une donation ratifiée par un testament fait en 1805 [12], s'était marié, nous l'avons dit, à Marie-Marguerite Filteau, fille de Charles Filteau, de Saint-Nicolas [13].

---

12. En cette année 1805, Etienne Pâquet, alors âgé de 82 ans, put se rendre à Québec (Haute-Ville, rue Buade) chez les notaires Planté et Chavigny de Lachevrotière, pour y faire son testament. Marie-Madeleine Demers, son épouse, âgée elle-même de 69 ans, l'accompagnait. Plus jeune que son mari, elle lui survécut quelques années, et mourut en 1814 à l'âge de 78 ans.

13. C'est à cette famille qu'appartient Mère Sainte-Augustine, fille de M. Octave Filteau, des Sœurs de la Charité de Québec, et qu'appartenait feu L.-H. Filteau, mort à l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur, l'an dernier, auteur d'une *Généalogie de la Famille Filteau*, et aussi des *Familles Martineau et Pâquet*, et qui a laissé à Ottawa où il a passé de longues années, une réputation de parfait gentilhomme et de chrétien pratiquant et convaincu. *L'Action Catholique* et le *Droit* lui ont rendu, à sa mort, un bel hommage.

Il continua avec courage l'œuvre de défrichement commencée avant lui et s'efforça d'améliorer et d'agrandir [14], l'héritage qu'il avait reçu. Il fut aidé de bonne heure dans son exploitation agricole par ses fils qui étaient au nombre de quatre : Etienne, Benjamin, Ignace et Olivier.

Benjamin resta avec son père.

Né en 1797, et marié le 7 nov. 1820, à **Rose Lambert**, sœur de la femme de son frère Etienne, et personne " très belle et très aimable ", nous dit la tradition, il n'eut pas d'enfants. L'instruction qu'il avait pu acquérir et son talent des affaires lui permirent de conduire avec succès, en même temps que les travaux de la ferme, un commerce local qui devint florissant. " C'était, nous dit son neveu, Mgr Benjamin Pâquet, dans ses " Mémoires " [15], un homme tout à fait remarquable par ses talents, ses vertus, ses goûts et ses manières de gentilhomme. Il jouissait, comme tel, d'une réputation bien méritée, non seulement dans la paroisse de Saint-Nicolas, mais encore dans les paroisses environnantes [16]. Il était aussi un homme de progrès [17]. Sa terre était très bien tenue. Pendant toute sa vie, il fut le bras droit de Monsieur le Curé et à la tête de toutes les bonnes œuvres. "

Ses trois frères, Etienne, Ignace et Olivier, feront l'objet de trois chapitres distincts. Nous ajouterons ici quelques mots sur ses sœurs, Marguerite, Christine et Marie.

---

14. En 1809, les actes notariés nous apprennent qu'il acheta deux propriétés à Vit-Content. (J.-E. Roy, *Hist. Seigneurie de Lauzon*, vol. III, p. 415).

15. Vol. I, p. 2.

16. On peut voir, dans le salon de la demeure ancestrale, un beau portrait du grand'oncle Benjamin Pâquet, fait à Rome, sous la direction de Mgr Benjamin, et où l'on découvre une ressemblance très visible entre l'oncle et le neveu. C'est une figure empreinte de distinction, d'intelligence et de bonté.

17. M. Pâquet était un des conseillers qui, en 1846, sous l'administraton de son beau-frère le notaire Grégoire, maire, travaillèrent à faire ouvrir le passage Baker.

Marguerite Pâquet, née en 1793, épousa le 19 février 1811, **Augustin Gingras,** cultivateur de Saint-Nicolas. Elle mourut en 1859. Nazaire Gingras, ancien maire de Saint-Nicolas, homme d'affaires très intelligent, et l'ami intime de plusieurs hommes politiques, tels que M. François Lemieux (aujourd'hui juge en chef), et père de la révde Mère St-Nazaire, des Sœurs de la Charité, est un de ses fils. Le Dr Nazaire Gingras, de Charny, feu le Dr Aurèle Noël et le Dr Léon Noël, de Saint-Ferdinand, le notaire Auguste Gingras, de Québec, la Révérende Mère Saint-Arcadius, de la Congrégation de Notre-Dame, fille de feu Arcade Olivier et personne de grand talent, sont de ses descendants.

Christine Pâquet, née en 1801, épousa de son côté, le 3 octobre 1820, **Clément Demers,** autre cultivateur de Saint-Nicolas. Elle a vécu jusqu'à l'âge avancé de 91 ans: ce qui prouve que le talent n'abrège pas la vie. Car ce fut une laborieuse dans toute la force du terme. Cette femme de mérite a laissé une nombreuse postérité, à laquelle appartient M. Chs Demers, l'étudiant en médecine que nous avons déjà nommé, avec ses quatre sœurs religieuses, mères St-Alfred, St-Clément, St-Auguste, et Marie de la Foi, de l'Institut des SS. de la Charité de Québec.

Marie Pâquet, née en 1816, épousa le 27 septembre 1831, le notaire **Olivier Grégoire,** natif de la Pointe-aux-Trembles, mais qui passa presque toute sa vie à Saint-Nicolas, où il exerça sa profession. Sa résidence se trouvait à l'endroit occupé aujourd'hui par le Couvent. Nous lisons dans l'"Histoire de la Seigneurie de Lauzon" [18]:

En 1827 Olivier Grégoire, qui avait été nommé notaire le 5 octobre de cette année, commença à pratiquer à Saint-Nicolas, et pendant près de cinquante ans, il y tint modeste-

18. Vol. IV, p. 130.

ment la plume de tabellion, partageant son temps entre la culture de la terre et la rédaction des contrats. C'est l'étude du notaire Olivier Grégoire qu'il faut consulter pour connaître les mutations de propriété de cette région pendant un demi-siècle.

Le notaire Grégoire alla terminer ses jours à la Pointe-aux-Trembles, où il fut inhumé, ainsi que son épouse.

*
* *

Etienne Théodore Pâquet mourut en 1830, à l'âge de 64 ans, mais son épouse **Marguerite Filteau** lui survécut de plusieurs années; elle ne mourut qu'en 1858 à l'âge de 87 ans et neuf mois.

Mgr Benjamin Pâquet commence la rédaction de ses mémoires de famille par de très belles pages sur sa grand'mère Pâquet (Marguerite Filteau). C'est comme une photographie de l'époque. On nous permettra de reproduire en entier ces pages intimes imprégnées des plus nobles sentiments, et qui nous font entrer et pénétrer bien avant dans la vie que menaient les ancêtres Pâquet, à cette date reculée que bien peu des survivants actuels ont connue.

Le chroniqueur s'adresse à ses neveux et nièces (enfants d'Adolphe) pour qui Marguerite Filteau était la grand' grand'mère:

" D'abord, chers amis, la grand'grand'mère Pâquet n'était pas grande: elle était de petite taille, ce qui ne l'empêchait pas d'avoir une grande distinction qui, jointe à une extrême bonté, mêlée de gaîté et d'amabilité, en faisait une femme accomplie.

" Elle avait 65 ans lorsque je l'ai connue. A cet âge avancé, elle était fraîche et riante comme une rose nouvellement éclose, riche en couleurs, comme une pomme fameuse au

mois d'octobre. D'ailleurs, elle fut toujours ainsi jusqu'à l'âge de 87 ans, où elle nous quitta, après une maladie de trois jours seulement, pour aller recueillir dans un monde meilleur, la récompense due à ses mérites.

" C'est moi-même qui ai chanté son service et fait sa sépulture le 23 décembre 1858. Son corps repose dans l'église. Le " Courrier du Canada " avait annoncé son décès, comme suit :

A St-Nicolas, Dame Marguerite Filteau, épouse de feu Etienne Théodore Paquet. Madame Veuve Pâquet était âgée de 87 ans et a joui de toutes ses facultés jusqu'au moment de sa mort. Cette vénérable mère de famille, comptait vivants à l'heure de sa mort 7 enfants, 50 petits enfants et 37 arrières petits enfants. Elle était la cousine germaine de l'abbé Jérôme Demers [19].

" Votre grand'grand'mère Pâquet s'appelait Marguerite. C'était en effet une véritable marguerite, c'est-à-dire une pierre précieuse. Son nom de famille était Filteau. Elle est née et a été élevée dans la maison du père Benjamin Filteau qui est son neveu. Elle se maria jeune et passa toute sa vie dans la maison actuelle de votre oncle Théo.

" Elle était toujours mise proprement et même d'une manière élégante, bien qu'avec une grande simplicité. Costume de semaine : souliers légers, craquant modérément, jupon de laine, muni de larges poches, mantelet d'indienne de couleur peu voyante, coiffe ou bonnet de forme antique, semblable aux coiffures portées encore actuellement par nos cousines bretonnes et normandes, comme j'ai pu le constater, l'été dernier, pendant mon séjour en France. Son costume des dimanches et des fêtes était riche et de bon goût.

---

19. En effet, Charles Filteau, père de Marguerite, et Jean-Baptiste Demers, père de l'abbé Jérôme, avaient épousé les deux sœurs, Marie-Madeleine Loignon et Geneviève Loignon.

" Elle prisait, mais avec modération, en observant la plus grande propreté et toutes les règles de la politesse.

" Suivant un usage qu'elle avait conservé des ancêtres venus de la vieille France, elle portait toujours sur elle, son couteau à ressort. La coutume d'emporter son couteau et de s'en servir lorsqu'on était invité à dîner, existait encore à Québec, en 1760, même dans les premières familles. Ah! le couteau à ressort de la grand'grand'mère Pâquet, qu'il en a pelé des pommes de terre et des pommes de pommiers, qu'il en a découpé des tartes, des pâtés et des " tourtières ", sans compter les socs, les longes et les poulets.

" La grand'grand'mère Pâquet était la plus aimable causeuse que j'aie jamais entendue. Sa phrase était correcte et pleine d'originalité. Elle savait citer à propos, une anecdote ou un proverbe; nous pouvions l'écouter plusieurs heures de suite, sans nous fatiguer. Toujours sa conversation renfermait des leçons utiles.

" Elle n'aimait pas les maquignons, ni les plaideurs, ni les " berdassiers " [20], ni les voyageurs.—En parlant de ces derniers, elle disait: " Va, mon cher, retiens bien ceci, un tel ne sera jamais riche, car roche qui roule n'amasse pas mousse. "

" Comme nous l'écoutions avec intérêt, lorsqu'elle nous parlait de la grande famine, qui désola le Canada, je ne me rappelle plus en quelle année! Lorsqu'elle nous parlait de la première église de St-Nicolas, des premiers curés de la paroisse et des pères récollets, et lorsqu'elle nous racontait l'invasion des Bostonnais, nous la dévorions des yeux. Mais comme elle nous réjouissait davantage, lorsque, plongeant les mains dans ses grandes poches toujours remplies de bonbons, elle nous faisait ses généreuses distributions.

" La grand'grand'mère avait un souverain mépris et une espèce d'horreur pour les paresseux. Quand elle parlait d'un

---

20. Voir *Bulletin du Parler français*, vol. III, p. 125.

paresseux, l'indignation et le dédain se peignait sur sa figure ; puis elle prononçait ces mots avec énergie : " Que veux-tu que je te dise, c'est un paresseux, un paresseux."—Je vous assure, chers amis, que ces paroles dites, comme la grand' grand'mère savait les articuler, valaient, à elles seules, un long discours. Elle avait bien le droit de s'indigner contre les paresseux : elle était si laborieuse, et avait si bien su inspirer l'amour, je dirai même, la passion du travail à tous ses enfants ; rappelez-vous votre grand'père Pâquet ; regardez encore l'oncle Olivier, l'oncle Ignace, la vieille tante Clément qui n'arrêtent pas plus que l'eau qui coule.—Avant quatre heures, elle était sur pied ; c'était le réveil-matin de la maison, réveil-matin qui ne se dérangeait jamais, et qui était plus régulier que l'antique horloge que vous voyez encore, dans la salle à dîner de votre tante Nathalie. La première sur pied à ouvrir le combat, elle était la dernière à battre en retraite et à rejoindre son lit.

" Avec des habitudes semblables, rien d'étonnant, chers amis, si les armoires, les coffres et les commodes étaient remplis d'effets de tous genres, qui tous avaient été fabriqués à la maison. Aussi, était-ce avec un noble orgueil qu'elle montrait ses richesses à ses amies, qui admiraient les belles pièces de toile, de grosse et de petite étoffe, et les bas de toutes couleurs et de toutes grandeurs. Comme vous pouvez bien le deviner, pendant tout l'hiver, les rouets ronflaient et les coups de châsse du métier faisaient sonner les vitres de la maison, et cela, avec accompagnement, non pas d'harmonium, — cet instrument était inconnu alors,—mais de joyeuses chansons. Cependant j'ai rarement vu filer votre grand'mère Pâquet, encore moins, l'ai-je vu travailler au métier : ses occupations favorites, pendant les 20 dernières années de sa vie, étaient de faire le ménage, de préparer à manger, et de tricoter.

" Dans la cuisine, les dépenses, et les différentes pièces du logis, tout était à sa place, dans un ordre parfait et luisant de

propreté, comme c'est encore le cas, d'ailleurs, dans la maison de votre tante Nathalie qui a été élevée et formée par la grand'grand'mère Pâquet. Elle était une excellente cuisinière pour tous les mets ; mais elle excellait dans la préparation des omelettes au lard, des ragoûts de mouton et de pattes de cochons, dans la manière de faire les beignets, les croquignoles et les pâtés aux pommes.

" Tout en connaissant et en surveillant les marmites, elle ne cessait pas de faire jouer les broches de son tricot. Je n'ai connu qu'une seule personne qui ait peut-être tricoté autant que la grand'grand'mère Pâquet, c'est son amie, la tante Basile Demers. La maison de votre père ne pourrait pas contenir les bas et les chaussettes que ces deux femmes ont tricotés.

" La grand'grand'mère Pâquet savait lire ; elle avait un beau livre de prières, imprimé en gros caractères : elle le lisait avec dévotion à la messe et souvent aussi à la maison. Elle portait lunettes. Lorsqu'elles n'étaient pas sur son nez, elles étaient enfermées dans un étui en métal, qui sonnait dans sa poche avec son couteau à ressort, sa tabatière, son dé d'argent et ses piastres espagnoles.

" Elle avait donc de l'argent ? Oui, outre ses belles qualités, elle possédait encore ce puissant moyen de se faire aimer. Bien des personnes ont des écus, mais souvent, elles ne savent pas s'en servir pour se faire aimer. Il n'en était pas ainsi de votre grand'grand'mère Pâquet ; son plus grand plaisir était de donner et de faire des heureux : elle connaissait cette parole de l'Ecriture Sainte et savait en savourer les fruits : " Il y a plus de plaisir à donner qu'à recevoir. "

" Votre grand'grand'père Pâquet, que je n'ai pas eu le bonheur de connaître, à en juger par le trait suivant, était un homme fin et qui connaissait bien le cœur humain. En mourant, il avait dit à sa fidèle épouse :

" Marguerite, tous les enfants sont établis. Ce que je laisse, soit en argent placé à rentes constituées, soit en biens fonds, garde-le pour toi. Le petit revenu que cela te rapportera, tu t'en serviras pour te faire des amis : tant qu'on a de l'argent que l'on sait donner à propos, on est aimé. "

" Et c'est ce que la grand'grand'mère Pâquet a fidèlement observé. Le vénérable oncle Benjamin retirait ses petites rentes et lui payait exactement le loyer de ses terrains en piastres espagnoles. Avec ses piastres, elle faisait ses largesses et répandait le bonheur et la joie autour d'elle et s'attachait de plus en plus les cœurs.

" Le jour de l'an était l'époque de ses distributions générales ; c'était aussi l'époque de ses grandes jouissances.

" Au renouvellement de l'année, la grand'grand'mère Pâquet, aidée de l'oncle Benjamin, faisait trois réceptions. Plus de huit jours avaient été employés à faire les préparatifs culinaires. Je n'ai pas besoin de vous donner le détail des mets, vous le connaissez : la tante Nathalie et la tante Esther[21] ont parfaitement conservé la tradition, pour tout ce qui regarde le menu des repas des fêtes de Noël et du jour de l'an. Le soir du premier jour de l'année, la grand'grand'mère recevait ses enfants et les réunissait tous autour de la même table. Comme filleul de l'oncle Benjamin, j'ai eu quelquefois le privilège de me trouver à cette réunion des anciens. Voici ceux dont ma mémoire a conservé le souvenir : l'oncle Augustin Gingras et sa femme Marguerite, Papa et Maman, l'oncle Clément Demers et sa femme Christine, l'oncle Olivier Grégoire et sa femme Marie, l'oncle Olivier Pâquet et sa femme, l'oncle Ignace et sa femme. Après le souper qui durait à peu près une heure et pendant lequel tous les convives avaient rivalisé de gaité, on jouait aux cartes et la conversation continuait avec beaucoup d'entrain ; on passait en revue

---

21. Ces noms reviendront plus loin.

les événements de l'année écoulée, et on se communiquait les projets pour celle qui commençait. La grand'grand'mère, toute rayonnante de joie, parcourait les différents groupes et d'une manière discrète faisait ses étrennes à ses filles et à ses brues : à l'une, elle donnait deux piastres, à l'autre trois, à une troisième, quatre, même cinq, quelquefois dix, suivant les besoins de chacune, ou suivant qu'on avait su toucher son cœur par d'habiles lamentations. L'oncle Benjamin, se tenant derrière son comptoir, donnait un mantelet, des tabliers, des mouchoirs, ou même une robe. Vers la fin de la veillée, on servait une ponce au vin rouge, avec des croquignoles et des tartes; puis, tout le monde se retirait content, en bénissant la grand'grand'mère qui était plus heureuse que tous les autres.

" La deuxième réception avait lieu dans la matinée du lendemain du jour de l'an. Elle se composait de tous les petits enfants de la grand'grand'mère, depuis l'âge de cinq ou six ans, jusqu'à celui de douze ou treize ans. La grand'grand'mère, la tante Nathalie, la tante S. François de Borgia, plus tard, la cousine Julienne, les amusaient, les faisaient causer, leur distribuaient des bonbons, des pommes et des pâtisseries. A midi, ils dînaient, s'ils en étaient capables. Vers deux heures de l'après-midi, tout ce petit monde disparaissait, chargé de présents ; à chacun, la grand'grand'mère avait donné, outre des étrennes en commestibles, une petite pièce d'argent.

" Après le départ des enfants, le personnel de la maison travaillait aussitôt à remettre tout à sa place et à préparer la grande table pour le souper de la troisième réception. C'était le bataillon de la brillante jeunesse des petits enfants, filles et garçons, en âge d'avoir des cavaliers et des blondes; vous comprenez facilement, chers amis, la joie bruyante et la franche gaîté qui régnait parmi tous ces cousins et ces cousines, ainsi réunies à une même table, présidée par la plus ai-

I. Mme E.-T. Pâquet (Marg. Filteau).—II. Benj. Pâquet.—III. Dr J. Lyonnais.—IV. Et.-Théo. Pâquet.—V. Mme Pâquet (Nath. Moffet).

mable des grand'mères : à eux se joignaient ceux qui étaient déjà mariés.

" Le repas terminé, on s'amusait à des jeux honnêtes, quelquefois, o horreur ! on allait même jusqu'à danser ; mais sans violon et seulement sur le chant de votre tante Esther et de de votre tante Nathalie ; leur langue était tellement déliée et leurs mélodies tellement entraînantes que les cousins et les cousines y obéissaient comme aux instruments les plus charmeurs.

" La grand'grand'mère questionnait ceux et celles qui étaient d'âge à former des projets d'établissement : elle les plaisantait sur leur mariage prochain, et leur glissait à l'oreille, de ne pas oublier que c'était elle qui avait le privilège de payer la piastre du mariage. Puis, chacun et chacune recevait, pour ses étrennes, au moins, un bel écu neuf, quelquefois une piastre, si la grand'grand'mère espérait que les noces auraient lieu dans l'année, et cela, sans préjudice de la piastre du mariage. Si la grand'grand'mère avait vécu quelques années de plus, peut-être votre oncle Théodule [22] se serait-il laissé tenter par la piastre d'Espagne.

" A peu près tous les mois ou tous les deux mois, la grand' grand'mère venait faire une visite chez Etienne. Elle allait aussi, de temps en temps, chez ses autres enfants ; mais elle visitait plus souvent votre grand'père. Etienne était l'aîné des garçons et il avait laissé, le premier, la maison paternelle ; de plus, la grand'grand'mère avait beaucoup d'affection pour Ursule, votre grand'mère et pour ses enfants. Puis Ursule était la sœur de Rose, la femme de l'oncle Benjamin, avec laquelle la grand'grand'mère avait vécu pendant plusieurs années et qu'elle chérissait tendrement. Toutes ces raisons

---

22. Théodule Pâquet, frère de Mgr Benjamin, est mort célibataire, comme nous le verrons ailleurs.

faisaient que nous avions l'avantage de recevoir assez souvent sa visite.

" Autant de visites, autant de fêtes, surtout pour les petits enfants ; car ses deux grandes poches étaient toujours remplies de bonbons et de présents. Généralement, sa visite durait vingt-quatre heures, et elle ne partait que lorsqu'elle n'avait plus rien à donner. Nous la reconduisions des yeux, aussi loin qu'il nous était possible ; sa démarche dégagée avait quelque chose qui nous charmait.

" Parmi tous ses petits enfants, votre tante S. Borgia et moi, étions peut-être les plus choyés. L'oncle Benjamin n'avait pas d'enfants, et voyant que votre grand'père en était abondamment pourvu, il adopta, toute jeune, votre tante S. Borgia (Isabelle). Il l'emmena chez lui, l'éleva et la traita toujours comme si elle eût été sa propre enfant. La grand' grand'mère, votre grand'tante Rose avaient pour Isabelle une affection de mère. En sorte que votre tante S. Borgia jouissait de la tendresse de trois mères et de deux pères. Toutes ces affections ne l'ont pas empêchée de dire adieu au monde, de se faire religieuse.

" Tous les jours et même plusieurs fois par jour, en allant à l'école ou en en revenant, j'arrêtais avec votre père chez l'oncle Benjamin, mon parrain ; nous avions toujours quelque commission à remplir, et la grand'grand'mère ne manquait jamais de nous faire quelque petit présent, un fruit, des sucreries, une pâtisserie.

" Pendant mes études au Petit Séminaire de Québec, chaque fois que je venais à Saint-Nicolas, j'étais fidèle à faire visite à mon parrain et à ma grand'mère. Lorsque j'étais sur le point de partir, elle s'approchait de moi, avec son beau sourire sur les lèvres, un son argentin se faisait entendre dans ses poches et m'annonçait qu'un écu allait tomber dans ma main. " Tiens, mon cher Benjamin, pour acheter des nanans. " Plus tard, lorsque j'étais au grand Séminaire,

à chaque visite, elle me donnait une piastre d'Espagne, en m'adressant ces paroles : " Je n'ose plus te dire, pour acheter des nanans, mais tu en feras ce que tu voudras. " Oh ! la bonne grand'mère ! Des grand'mères comme elle ne devraient jamais mourir. Du moins, elle n'est pas morte toute entière : son souvenir est encore vivace dans la mémoire de ses enfants, de ses petits-enfants et de ses arrières-petits-enfants que la mort a respectés.

" Questionnez maintenant, chers amis, votre tante Nathalie, elle pourra vous raconter encore bien des choses et vous dire si mon récit est exact. Elle ne manquera pas d'ajouter que, dans le verger sur la côte, il y avait un pommier que l'on appelait le pommier de " mémère ", que ce pommier portait de belles pommes plates, jaunes comme de l'or, exhalant un parfum délicieux et d'un goût non moins exquis ; il est disparu depuis quelques années ; mais je me glorifie de l'avoir, avec l'aide de votre oncle Louis-Honoré, fait revivre par la greffe. Le nouvel arbre donne maintenant des pommes absolument semblables à celles de l'ancien, comme je l'ai constaté avec joie l'automne dernier.

" Je vous souhaite, mes chères nièces, d'être toujours de bonnes filles, afin que vous soyez plus tard de bonnes mères de familles, puis enfin d'excellentes grand'mères, et qu'ainsi, à l'exemple de ma greffe qui perpétue les pommes du pommier de mémère, vous puissiez aussi perpétuer les belles qualités et les vertus de la grand'grand'mère Pâquet.

" Cette lettre est déjà trop longue ; je ne puis pas songer à vous parler aujourd'hui de votre grand'mère ; ce sera pour une autre fois. En attendant, lisez attentivement celle-ci, et retenez bien l'histoire abrégée de votre grand'grand'mère Pâquet, la meilleure des grand'mères. "

Nous avons tenu à citer dans son entier cette lettre de Mgr Pâquet, toute débordante d'affection et de piété filiale. L'éminent prélat nous dévoile le fond de son âme aimante, géné-

reuse et vibrante de la reconnaissance la plus vive. Ces notes écrites au fil de la plume le font bien connaître lui-même. Elles nous peignent surtout de façon admirable une époque regrettée, et si pleine des plus réconfortants souvenirs.

CHAPITRE TROISIEME

—

Etienne Paquet

Nous lisons dans les registres de St-Nicolas :

Le dix août mil huit cent dix-neuf, après la publication de trois bans de mariage faite au prône des messes paroissiales par trois dimanches consécutifs entre Etienne Pâquet, fils majeur d'Etienne Pâquet agriculteur et de Marguerite Filteau, les père et mère, de cette paroisse, d'une part, et Ursule Lambert, fille mineure d'Ignace Lambert agriculteur et de défunte Euphrosine Demers, les père et mère, aussi de cette paroisse, d'autre part, ne s'étant déclaré aucun empêchement au dit mariage, nous, curé de cette paroisse, avons reçu leur mutuel consentement, et leur avons donné la bénédiction nuptiale; ce du consentement des parents respectifs.

L'acte est signé par les mariés, par Jean-Gabriel Desrochers, Benjamin Pâquet, François Gagnon, Augustin Filteau, et par le révérend Michel Bezeau.

Etienne Pâquet, baptisé le 2 septembre 1794, était dans sa famille l'aîné des garçons. Mgr Benjamin Pâquet, son fils, fait de lui dans ses "Mémoires" la description suivante: " Votre grand'père, écrit-il à ses neveux et nièces, enfants d'Adolphe, avait une taille moyenne, à peu près comme celle de votre père. Ses traits étaient réguliers et bien dessinés. Il marchait avec vivacité et décision. Son activité était dévorante: le plus grand supplice qu'on aurait pu lui infliger, aurait été de l'obliger à ne rien faire. Comme vous avez pu le voir en lisant mes notes sur votre grand'grand'mère Pâquet,

il avait été élevé à bonne école et avait mis à profit tous les exemples qu'il avait eus sous les yeux. "

De sa mère, **Ursule Lambert,** née le 25 février 1801, le prélat parle ainsi : " Elle était née et avait été élevée dans la maison habitée maintenant par Jean-Baptiste Lambert. Je sais qu'elle avait appris à lire et à écrire : de qui, je l'ignore. Elle était toujours la première au catéchisme de la première communion. Elle avait une très belle voix et chantait avec goût. Elle connaissait par cœur un grand nombre de cantiques que Monsieur le curé lui faisait chanter à la grand' messe, les jours de fêtes solennelles. Elle fut toujours sage et pieuse, et ne porta jamais aucune de ces fausses parures nouvellement inventées pour enrichir les modistes et enlaidir la plus belle partie du genre humain, se contentant des ornements dont Dieu l'avait amplement pourvue. C'était une très belle personne. Taille haute et élancée, teint clair, beaux yeux gris, beau nez, bien proportionné et solidement fixé au centre d'une figure tout à fait distinguée tant par la finesse de traits que par leur régularité. Son port était noble, sa voix douce et caressante, son sourire gracieux, sa conversation aimable et intéressante. Tout se réunissait en elle pour en faire une personne accomplie, tant au physique qu'au moral [1]. Dans la haute société, elle aurait été une grande dame, une reine. Le bon Dieu la réservait à quelque chose de mieux, à être une mère de famille admirable, à élever de nombreux enfants dans la crainte et le service du Seigneur, à être ma mère et votre grand'mère, ce dont nous devons remercier le ciel. "

Etienne Pâquet et sa jeune épouse passèrent les deux premières années de leur mariage dans la maison mère de la

---

1. On peut voir, dans le salon de la maison habitée par M. Alphonse Pâquet, deux excellents portraits à l'huile de Etienne Pâquet et son épouse, faits à Rome, sous la direction de Mgr Benjamin, par le célèbre peintre Pasqualoni.

famille Pâquet [2], et ce n'est qu'en 1821 qu'ils allèrent habiter la maison qui leur était destinée, sur une propriété achetée pour eux [3], alors inculte et couverte de ronces et d'herbes sauvages, et qui devait peu à peu devenir ce qu'elle est aujourd'hui entre les mains de M. le maire de Saint-Nicolas, l'une des plus belles propriétés de la paroisse.

" Vos aïeux, continue l'auteur des " Mémoires " que nous nous plaisons à citer, remplis de courage et d'espérance, comptant sur le secours de Dieu qu'ils avaient invoqué et qu'ils ne cessèrent de prier, commencèrent le grand travail, qu'ils ont accompli toute leur vie, avec une persévérance héroïque, et que des vues surnaturelles seules ont pu soutenir. Votre grand'père luttait d'activité avec sa digne compagne. Il ne se contentait pas de marcher, il courait. Il ne donnait que quelques heures au sommeil et s'arrêtait à peine pour manger. Votre grand'mère ne déployait pas moins d'énergie, soit dans l'intérieur de la maison, soit à l'extérieur. Ah! que de sueurs versées, que de fatigues endurées, pour arriver à défricher et à féconder une terre naturellement pauvre, et que le soc de la charrue n'avait pas déchirée depuis de nombreuses années! Mais un travail persévérant finit par tout surmonter, surtout lorsqu'il est fait pour Dieu.

" Bientôt les fossés et les rigoles se creusent; les clôtures de cèdre s'élèvent et s'alignent; les pierres disparaissent des champs et s'amassent en des chaînes régulières; les épines et les ronces sont arrachées; la culture s'avance; la forêt recule. Les framboisiers et les herbes de bruyère font place à des prairies verdoyantes ou à des pièces de grains qui ondulent au souffle des vents. L'automne, la grange et les fenils ne

---

2. C'est là que naquit leur premier enfant, Esther.

3. Cette propriété, d'après les anciens, avait appartenu à un nommé Saint-Laurent, qui semble aussi avoir possédé, lui ou un de ses parents, la propriété voisine aujourd'hui occupée par M. Xav. Bolduc.

sont pas assez vastes pour contenir la récolte. Tout se renouvelle, se transforme, se développe et prospère. Dans l'espace de quelques années, le bétail se double et se triple. Les passants poussent des cris d'admiration et disent que le fils du père Etienne Pâquet fait des merveilles. "

De son côté, et dans sa sphère, Madame Pâquet fait preuve d'une intelligence et d'une habileté ménagère merveilleuses. Le domaine intérieur soumis à ses soins est tenu dans une belle propreté. Tout du reste y est simple, comme dans la plupart des habitations rurales d'alors. Juste le nombre de pièces nécessaires, et au centre la grande horloge traditionnelle, " laquelle, dit Mgr Pâquet, avait annoncé la naissance de chacun de nous ", et dont le prélat regrette avec raison la disparition. L'activité de la maîtresse de maison déborde au dehors. Sous sa direction et par le travail de ses mains, surgissent bientôt des jardins et des parterres. " Les carrés et les plates-bandes sont divisés avec une parfaite symétrie; une guerre acharnée est faite aux mauvaises herbes, et soudain apparaissent des légumes de toutes espèces, sans compter les fleurs éclatantes et parfumées. La belle-mère Marguerite vient de temps en temps faire son tour chez Etienne et constater de ses propres yeux comment les choses se passent. Elle est émerveillée, et raconte à son mari et à ses enfants tout ce que fait sa bru. "

C'était donc, grâce au labeur obstiné des deux époux, une ère de prospérité qui s'ouvrait. " Jusque vers l'année 1840, poursuit le chroniqueur, la principale culture fut celle du blé qui poussait bien et rendait admirablement. Mais à cette époque, le ver à blé fit son apparition et commença à endommager les récoltes. On lutta pendant quelques années contre cet ennemi qui fut cause que l'on dut finalement renoncer à la culture du froment. Le seigle le remplaça. C'est aussi vers ce temps que vos aïeux, les premiers de la paroisse de

I. Etienne Pâquet.—II. Mme Pâquet.—III. Mgr Benj. Pâquet.—IV. Sr St-Frs de Borgia.—V. L'abbé L.-H. Pâquet.—VI. Théodule Pâquet.—VII. M. et Mme L. Demers.—VIII. Esther Pâquet.

Saint-Nicolas, se mirent à cultiver la pomme de terre sur une grande échelle. Auparavant, cette culture ne se faisait que dans les jardins. "

Les produits de toutes sortes abondaient. Ils prirent la route du marché de Québec.

Les communications entre la paroisse et la ville n'étaient pas alors ce qu'elles sont aujourd'hui. Le service fluvial surtout était encore très primitif. Un petit bateau à rames et à voiles assujetti au caprice du vent et au cours de la marée, voilà ce dont les voyageurs et les vendeurs devaient se contenter. Tout n'allait pas à leur gré. Aussi, " fallait-il donner du courage aux marins et faire manœuvrer les rames en cadence, on chantait: *C'est la belle Françoise,* ou *Vogue, beau marinier, vogue.* Le vent faisait-il craquer les mâts et passer l'eau par dessus bord, on récitait à haute voix les litanies de la Sainte-Vierge ou le chapelet ". Lorsque Madame Pâquet se rendait à la ville pour y faire les emplettes exigées par les besoins de sa famille, c'était elle qui remplissait sur le bateau ces fonctions tour à tour joyeuses et pieuses. L'auteur des " Mémoires " ajoute que, quand sa mère était libre, " elle entrait prier Dieu et la Sainte Vierge dans l'église de la Basse-Ville ". " N'allez jamais à Québec, demande-t-il à ses lecteurs, sans faire une prière dans ce pieux sanctuaire de Notre-Dame des Victoires. Quelque banc alors que vous choisirez, vous pourrez être sûr que votre grand'mère y a prié [4]. "

Le service entre Saint-Nicolas et Québec fut lent à s'améliorer.

Les bateaux à voiles et à rames furent remplacés par un bateau à manège (horse-boat); puis vinrent les bateaux à vapeur, très défectueux d'abord et ne touchant que le bas de

---

4. Mgr Pâquet, *mém. cit.*

la paroisse, plus confortables ensuite et remontant jusqu'à l'embarcadère actuel [5]. Au milieu de ces vicissitudes, le commerce d'Etienne Pâquet, comme celui d'ailleurs d'un bon nombre de ses coparoissiens, se développait; et ainsi fut créée sur le marché de Québec cette bonne réputation des agriculteurs de Saint-Nicolas qui n'a fait que grandir depuis.

L'hiver ne trouvait pas Etienne Pâquet inactif. La nature l'avait doué des aptitudes les plus diverses. Il exécutait à la perfection tous les travaux de la ferme. Ces travaux étaient plus pénibles que de nos jours. Le battage et le vannage du grain, en particulier, exigeaient beaucoup de labeur et de patience. Nul ne maniait le fléau avec une plus courageuse persévérance que l'homme d'énergie et de devoir qui avait en si peu de temps fécondé et métamorphosé le sol naturellement ingrat sur lequel son père l'avait établi. Le jeu de la hache n'avait pas, non plus, de secrets pour lui. Il s'en servait pour multiplier ses revenus. Mais prévoyant autant que laborieux, il gardait à ses propres terres leur richesse forestière et mettait à profit le besoin ou l'imprévoyance des autres. Il connaissait distinctement tous les arbres un peu importants dont il était le propriétaire, leur site, leur position, leur qualité, leur grosseur, et il veillait d'un œil jaloux sur ce trésor si mal apprécié jadis, mais dont on comprend mieux aujourd'ui tout le prix. " Il était bon menuisier. Lui-même, pendant les soirées d'hiver et les jours de mauvais temps, fabriquait et réparait les instruments agricoles, y

---

5. L'un de ces vaisseaux obtient dans les " Mémoires " une mention spéciale. " Les ingénieurs de ce bateau à vapeur avaient deux difficultés à surmonter. La première était de le faire partir ; mais la deuxième, plus considérable, était de l'arrêter. Un soir, le vieux Hart, heureux et fringant comme le cheval qui arrive à l'écurie, passa à travers les quais et les pontons, et ne s'arrêta que sur la muraille du moulin à farine, le nez dans une fenêtre, au grand émoi du meunier. En disant le nez, je ne parle pas au figuré, car une statue en bois, celle du bonhomme Hart des Trois-Rivières, ornait sa proue. "

compris les voitures de travail, charettes, tombereaux, traînes et traîneaux. Il savait faire une mortaise à plomb et une queue-d'aronde solide [6]. " Le printemps il s'appliquait à la fabrication du sucre d'érable, dans une futaie assez peu distante de la maison, et que ses héritiers ont précieusement conservée jusqu'à ce jour.

Tous ces travaux du dehors n'allaient pas sans d'autres travaux nécessaires du dedans. L'économie domestique pratiquée par les ancêtres ne leur laissait que peu de loisirs. Nos aïeux portaient avec d'autant plus de fierté leurs habits d'étoffe que ces habits étaient l'ouvrage de leurs mains. Le broyage du lin, le filage et le tissage de la laine, puis le foulage de l'étoffe, prenaient alors une large place dans la vie et l'industrie rurale [7]. " On peut, écrit le chroniqueur de la famille Pâquet, retrouver quelque part, au grenier, ensevelis dans la poussière, les rouets, les dévidoirs, les cannelles, les trames, les reaux, les lames, la navette et tous les autres instruments qui servaient à filer la laine et à confectionner l'étoffe. Peut-être s'en sert-on encore pour faire la filasse et tisser la toile. " Madame Pâquet dirigeait avec soin, lorsqu'elle n'y prenait pas part elle-même, ces diverses opérations de l'art domestique, et elle faisait ainsi de sa maison, en hiver comme en été, un foyer d'activité fructueuse et permanente.

L'esprit de travail qu'on vient d'admirer chez Etienne Pâquet et son épouse, et qui leur était si naturel, était activé par les besoins croissants du petit peuple qui surgissait et se multipliait autour d'eux. Dieu avait béni merveilleusement leur union. Plusieurs enfants, filles et garçons, étaient nés,

---

6. *Mém. cit.*

7. Pour le broyage et le foulage, voir dans les *Mélanges Canadiens* de Mgr L.-A. Pâquet, le chapitre intitulé : *A travers les mémoires d'un fils du sol.*

et le nombre de ces rejetons vigoureux devait aller jusqu'à quatorze.

Avec quel souci religieux Madame Pâquet s'occupait de l'éducation de ses enfants! Il faut ici laisser la parole à son fils reconnaissant, Mgr Benjamin: " Autant vos aïeux, écrit celui-ci à ses neveux et nièces, étaient laborieux, autant ils aimaient Dieu, le servaient fidèlement et s'efforçaient de le faire aimer et servir par leurs enfants et par tous ceux qui dépendaient d'eux. A peine commencions-nous à parler que notre mère nous apprenait à faire le signe de la croix, et nous enseignait nos prières du matin et du soir, le bénédicité et les grâces. Elle nous avait aussi appris la belle petite prière: " Jésus, Marie, Joseph, je vous donne mon cœur " etc., que nous récitions dans notre lit avant de nous endormir, et que nous redisions le matin, à notre réveil. Pour nous enseigner nos prières, elle se faisait aider par nos sœurs plus âgées. Elle veillait avec un soin scrupuleux à ce que tous fissent exactement et dévotement la prière du matin. Quant à la prière du soir, elle était dite en commun, comme vous le pratiquez maintenant. Elle-même la récitait avec une piété, une foi et une onction qui nous forçaient à bien prier. Lorsque j'étais écolier, un de mes compagnons vint me voir pendant les vacances, et après avoir entendu ma mère faire la prière du soir, il me dit: " Tu es bien heureux d'avoir une mère aussi instruite, aussi pieuse, et qui prie comme une religieuse. Dans quel couvent a-t-elle reçu son éducation? " Votre grand'mère n'avait pas eu l'avantage d'étudier dans un couvent. Toutefois, elle était véritablement instruite sur la religion, grâce à ses lectures et à son assiduité aux catéchismes et aux instructions de la paroisse.

" Pendant le carême, outre la prière ordinaire du soir, nous récitions le chapelet en commun. La famille était toujours représentée par quelques-uns de ses membres à la

prière et à l'instruction qui se faisaient à l'église, et ceux-ci, à leur retour, avaient l'obligation de donner une analyse de la conférence de Monsieur le curé. "

Les dimanches et les fêtes étaient véritablement des jours sanctifiés par un saint repos. Tous, parents et enfants, assistaient avec religion aux différents offices de l'église. Le père et ses fils avaient leur place dans le sanctuaire. Les uns chantaient, les autres prenaient part aux cérémonies. Monsieur Etienne Pâquet a été maître chantre une grande partie de sa vie. Il occupait au chœur le premier rang, du côté du nord. Il se prêtait de bonne grâce, comme le firent de temps immémorial tous les membres de sa famille, au chant gratuit des services et des grand'messes sur semaine.

Madame Pâquet n'eût voulu pour rien au monde qu'on perdît, le dimanche, une partie de la messe. Aussi, dans son désir de préparer à temps pour chacun le costume qui convenait, s'appliquait-elle de bonne heure et de tous ses soins à ce qu'elle appelait elle-même le " grand combat ". L'heure venue, elle donnait le signal du départ, en hâtant ce départ par un pieux stratagème. " Le dimanche matin, sans rien dire, ma mère, écrit son fils Benjamin, usait d'une petite ruse bien permise. Pour que son monde ne fût pas en retard, elle avançait l'horloge de dix minutes ou d'un quart d'heure. Personne dans la famille n'avait de montre, et la ruse ne pouvait pas être découverte. Je crois d'ailleurs que le bedeau en faisait autant pour l'horloge de la sacristie [8]. "

---

8. A l'occasion de ce départ pour l'église le dimanche, le lecteur nous permettra de lui servir ici une petite tranche de vie bien canadienne. " En voiture, en voiture. Deux cabriolets et une calèche solennelle avec de larges oreilles sont à la porte. Les chevaux, parés de leur harnais de gala, semblent entrer dans la joie du jour du Seigneur ; ils sont impatients de partir et d'agiter leurs clochettes. On s'entasse à deux ou trois rangs dans la voiture. Mes sœurs se lamentent au spectacle de leurs toilettes fripées et du peu d'égards des garçons pour leurs dentelles. Les cabriolets partent les premiers. Votre grand'mère est la dernière à lais-

Nous n'avons pas besoin d'ajouter avec quelle dévotion Etienne Pâquet et son épouse entendaient la messe et les vêpres. Ils étaient tous deux des chrétiens d'une piété solide et éclairée.

" Ma mère, note pieusement son fils, a été l'une des premières à se faire inscrire dans la confrérie du Mont-Carmel dont elle fut, sinon la fondatrice, du moins la zélatrice et la trésorière pendant de nombreuses années, jusqu'à sa mort, je crois. Elle fit orner l'autel de la Sainte Vierge, et acheta la petite statue en bois doré que l'on porte encore dans les processions en l'honneur de Marie. Le jour du Mont-Carmel, c'est elle qui présidait à la décoration de la Vierge, faisait annoncer la messe solennelle, et voyait à ce qu'il y eût un beau pain bénit de dévotion. Le plus souvent, elle le donnait elle-même. Elle achetait des cierges pour tous les confrères; on les tenait à la main et allumés pendant la messe et la procession. Elle-même encore recueillait les souscriptions des associés et faisait la quête dans l'église avec cette grâce et cette distinction qui lui étaient propres: il était bien

---

ser la maison: elle veut s'assurer que personne ne reste en arrière, sauf la gardienne. Elle prend la place d'honneur dans la calèche. Grâce à mon capot bleu à nervures blanches, que ma mère aimait beaucoup, j'ai le privilège de m'asseoir à son côté. Votre grand'père est sur le siège de l'avant et tient les guides. Nous voilà partis: c'est " Dragonne " qui nous mène, une jolie jument rouge, tirant sur le brun, et qui va l'amble. Mon père l'appréciait pour son " grand train ". La route est descendue, et comme nous arrivons dans le chemin du roi, la cloche de l'église se fait entendre. — Etienne, dit votre grand'mère, ça sonne, c'est le dernier coup. — Oui ! c'est le dernier coup ! Dragonne goûte du fouet : elle s'élance à l'amble; les mottes de terre volent de tous côtés et menacent de nous crever les yeux. — Doucement, Etienne, doucement, dit votre grand'mère.—Ça sonne! Nous passons comme l'éclair à côté des autres voitures. —Doucement, doucement, Etienne! Nous allons sortir de la calèche ! En effet, les trous, ,les pierres nous faisaient éprouver mille secousses ; nous dansions dans la voiture. — Pour l'amour de Dieu, doucement, doucement, Etienne!—C'est le dernier coup! Ne crains rien, Ursule, les traits sont bons. Et Dragonne d'ambler à toutes jambes. — Nous étions rendus à l'église, descendus de voiture et occupés à secouer la poussière qui nous couvrait, que la cloche n'avait pas fini de sonner " (Mgr Pâquet, *mém. cit.*).

difficile de ne pas laisser tomber quelques sous dans la tasse qu'elle présentait, ne fût-ce que pour recevoir son salut accompagné d'un beau sourire. La fête du Mont-Carmel, comme maintenant du reste, se célébrait donc avec solennité et grande dévotion. Tous les confrères, hommes et femmes, communiaient. Les curés voisins venaient aider Monsieur Baillargeon à entendre les confessions. C'était un jour de bonheur pour votre grand'mère; elle jouissait de voir ainsi la Sainte Vierge honorée; elle nous annonçait avec joie le nombre des nouveaux associés inscrits dans la confrérie. Naturellement, tous les membres de la famille en faisaient partie [9]. "

L'auteur des " Mémoires " continue: " La piété de votre grand'mère envers les âmes du Purgatoire n'était pas moins grande que son amour pour la mère de Dieu. Pendant longtemps, elle fut la dépositaire des aumônes données pour les défunts. Elle faisait célébrer les messes de *Requiem* et s'assurait le concours des chantres. Elle nous recommandait de prier pour les morts; et, donnant elle-même l'exemple, lorsqu'un parent ou un ami venait à mourir, elle annonçait à la prière du soir quelques *pater* et quelques *ave* que nous récitions pour le repos de l'âme du défunt. Si dans le voisinage il y avait un mort, elle allait prier auprès de son corps; elle récitait le chapelet et les litanies à haute voix et faisait des lectures pieuses.—Elle avait aussi une tendre dévotion au Sacré-Cœur de Jésus et à la Bonne Sainte-Anne. Vers l'année 1847 ou 1848, elle essuya une grave maladie qui la conduisit aux portes du tombeau. Après avoir pris l'avis de M. le curé Baillargeon, elle fit vœu d'aller en pèlerinage à

---

9. " Il n'est pas hors de propos de dire que les exercices du *mois de Marie* se firent toujours régulièrement dans le canton, tantôt dans une maison, tantôt dans une autre, dès l'origine de cette dévotion " (*mém. cit.*).

Sainte-Anne-de-Beaupré, si la santé lui était rendue. Sainte Anne l'exauça. Au mois de septembre 1849, elle accomplit son vœu. Votre grand'père l'accompagna. Il n'y avait pas alors de bateaux à vapeur pour le service des pèlerinages. Ils firent le voyage en voiture, c'est-à-dire en calèche. "

Leur fils Benjamin était alors au Séminaire. Madame Pâquet l'alla voir à son retour. " Ma mère, écrit-il, me raconta au long son voyage, me fit la description du pays parcouru et des églises des différentes paroisses qu'elle avait eu soin de visiter sans en omettre aucune. C'est une pieuse croyance parmi le peuple que la prière faite dans une église que l'on visite pour la première fois, est infailliblement exaucée, et que l'on obtient la grâce demandée. Elle me parla surtout de la bonne Sainte Anne, et me dit comme elle avait prié avec confiance dans son sanctuaire, non seulement pour elle, mais pour toute la famille, et pour moi d'une manière spéciale: elle désirait me voir prêtre. Elle me laissa un souvenir: un sac de prunes bleues. Je compris, en les mangeant, que sainte Anne devait être bien bonne pour les âmes, puisqu'elle donnait au corps des fruits aussi délicieux."

Les époux Pâquet se montrèrent toujours extrêmement serviables. " En cela, ils pratiquaient une vertu sociale bien répandue parmi les Canadiens français et très recommandée dans l'Evangile. Ils avaient horreur de l'égoïsme et étaient toujours prêts à se prodiguer pour être utiles et faire plaisir au prochain. Ils visitaient assiduement les malades, même à des distances considérables, leur donnant les consolations, les encouragements et les secours spirituels dont ils étaient capables. Leur charité envers les pauvres était remarquable. Jamais un mendiant ne voyait sa demande refusée. Il y avait pour ces malheureux une petite table que votre grand'mère faisait couvrir d'une nappe bien propre. Les mendiants mangeaient le même repas que la famille.

Mes sœurs se disputaient l'honneur de les servir, sachant bien que c'est Notre-Seigneur lui-même que nous servons dans la personne des pauvres. Il y avait aussi pour eux un lit spécial [10]. "

Sur ce chapitre des vertus de famille, tout n'a pas encore été dit ; et Mgr Pâquet, dans ses " Mémoires ", rappelle à ses neveux et nièces comment en particulier la tempérance était pratiquée par leur aïeul. " Votre grand'père, écrit-il, fut l'un des fondateurs de la société de tempérance dans la paroisse ; il en était le président. C'est vers 1841 ou 1842 que la société de tempérance, pour le bonheur temporel et le salut éternel des habitants, fut établi à Saint-Nicolas, ainsi que dans tout le Bas-Canada. Votre grand'père n'avait jamais fait usage immodéré des boissons enivrantes. Mais il prenait volontiers un petit verre de rhum avant les repas ; cela s'appelait le coup d'appétit [11]. Ce petit coup lui était servi par votre grand'mère qui, pour ne pas nuire à la santé d'Etienne, avait soin de baptiser le rhum, ce qui le rendait plus doux et le faisait durer plus longtemps. Pour donner l'exemple et engager les ivrognes à embrasser la tempérance, votre grand'père fit généreusement le sacrifice de son petit verre et se mit de la tempérance totale. Vous devriez pouvoir retrouver, dans la maison paternelle, des cartes de tem-

---

10. *Mém. cit.*

11. " Cette coutume venait, sans doute, de la Normandie. Nos cousins les normands ont conservé l'habitude de prendre, non-seulement un coup, mais trois coups d'appétit à chaque repas. Ils appellent cela faire trois trous, un trou avant le repas, un autre pendant, et un troisième après. C'est peut-être en souvenir de cette coutume et pour condescendre à la faiblesse humaine qu'on avait institué, à part la tempérance totale, celle d'un coup par jour, et celle de trois. On rapporte qu'une brave femme, par humilité et pour ne pas paraître parfaite, s'était fait inscrire dans la tempérance de trois coups. Mais c'était au-dessus de ses forces. Un jour, elle alla trouver son curé et lui dit : " M. le curé je ne puis pas rester dans la société de tempérance. — Pourquoi, demanda celui-ci ? — Parce que, avec cette tempérance de trois coups, je suis toujours ivre. " Sa naïveté l'emportait encore sur sa dévotion.

pérance de cette époque. Comme président, mon père les a toutes signées. Vous verrez qu'il avait une belle signature. "

Etienne Pâquet commença jeune l'apprentissage de la vie publique. En 1812, lors de la guerre entre les Etas-Unis et la Grande-Bretagne, il figure, âgé de 17 ans, parmi les miliciens qui s'exercent à la porte de l'église sous le commandement de son oncle, le lieutenant Filteau. Il devint plus tard capitaine de milice. En 1821, on trouve son nom parmi les syndics nommés pour la construction d'une nouvelle église, l'église actuelle. Il ne se désintéressa jamais des questions d'intérêt public, et il jouissait de la considération générale.

Il mourut le 3 janvier 1872 et fut inhumé le 8 dans le caveau de l'église. Parmi les personnages ecclésiastiques présents à ses funérailles, (à part les abbés Pâquet, Benjamin et Louis-Honoré), nous relevons les noms de MM. C.-F. Cazeau, Vicaire Général, Th.-Et. Hamel, Antoine Racine (plus tard évêque de Sherbrooke), L.-N. Bégin (aujourd'hui Cardinal), Bas. Robin, Nap. Laliberté, Pierre Sax, curé de Saint-Romuald, Ant. Gauvreau, curé de Saint-Nicolas.

Madame Pâquet, épouse d'Etienne, avait précédé de plusieurs années son mari dans la tombe. Tombée gravement malade, elle alla séjourner quelque temps à l'Hôpital-Général, auprès de l'une de ses filles, Sœur Saint-François de Borgia. Elle mourut le 22 janvier 1860, à l'âge de 58 ans et onze mois, et son fils Benjamin, prêtre depuis deux ans et demi, et alors vicaire à Notre-Dame-de-Québec, chanta son service. Ses restes reposent près de la dépouille mortelle de son mari.

*
* *

Nous n'avons guère parlé jusqu'ici des enfants issus du mariage d'Etienne Pâquet et de Ursule Lambert. C'est le

temps d'en dire quelques mots. Rarement famille plus remarquable par le talent, la distinction, la piété, les vertus civiques, s'est rencontrée sous un simple toit rural. Cette famille comprenait six filles: Esther, Eléonore, Isabelle, Julie, Adeline, Aurélie; et huit garçons: Etienne-Théodore, Simplicien, Guillaume, Adolphe, Benjamin, Louis-Honoré, Théodule, Eugène. Simplicien et Julie moururent en bas âge.

" Non seulement, écrit Mgr Benjamin (mém. cit.), vos aïeux pourvoyaiet avec sollicitude à tous les besoins corporels de leurs enfants, mais encore ils se souciaient tout particulièrement de développer leur intelligence, de former leur cœur et leur volonté à la pratique des vertus chrétiennes. Leur propre conduite, si conforme aux préceptes de Dieu et de l'Eglise, était un enseignement continuel et le plus éloquent de tous."

L'organisation scolaire de cette époque laissait beaucoup à désirer. Les enfants d'Etienne Pâquet fréquentèrent l'école la plus proche et y apprirent ce que les maîtres du temps enseignaient. Les aînés, Esther et Théodore, étudièrent, semble-t-il, sous la direction du vieil écossais déjà nommé, MacDonald. " J'ai connu, dit notre chroniqueur, ce vénérable vieillard dont la présence à Saint-Nicolas fut toujours pour moi un mystère [12]. Hiver et été, beau temps mauvais temps, il portait un énorme chapeau de castor et un habit à queue de morue. Il était instruit; on aimait à l'entendre converser sur les mœurs et les coutumes des vieux pays. " Les autres enfants fréquentèrent les classes d'un

---

12. Le lecteur a la clef du mystère. Ignace MacDonald, nous l'avons dit, était un instituteur préposé par le gouverneur Drummond en 1816, à la direction d'une école de fondation royale, et qui y enseigna pendant plusieurs années; après quoi, il se fit maître ambulant; ce qu'il était encore, pendant l'enfance de Mgr Pâquet. (Voir J.-E. Roy, *Hist. de la Seigneurie de Lauzon*, vol. IV, pp. 121-123).

vieillard encore plus vénérable, Joseph Croteau, l'homme le plus érudit après le curé et le notaire, et qui remplissait avec un zèle religieux, en même temps que les fonctions d'instituteur, celles de bedeau sacristain. L'école de Joseph Croteau jouissait d'une réputation considérable et bien méritée dans toute la région.

Grâce à l'aide de son frère Benjamin, lequel n'avait pas d'enfants, Etienne Pâquet put procurer à deux de ses filles, Isabelle et Aurélie, une instruction plus soignée et à deux de ses fils, Benjamin et Louis-Honoré, l'avantage d'un cours classique au Séminaire de Québec.

Etienne Pâquet et son épouse se prêtaient volontiers, pour l'amour de leurs enfants, aux amusements légitimes dont la jeunesse est si friande. Promenades, l'été, par eau ou par terre, fricots, l'hiver, avec chant et musique, puis exercices sportifs de chasse et de pêche, rien ne manquait de ce qui pouvait récréer la famille sans offenser Dieu.

Le chant était en particulier honneur dans la famille Pâquet. " Vos aïeux, écrit l'auteur des Mémoires, avaient une très belle voix et chantaient avec goût." Tous leurs enfants héritèrent, quoique à divers degrés, de ces aptitudes. Vers l'anée 1842, M. le curé Baillargeon, pour rehausser les fêtes religieuses de la paroisse, forma un chœur de dames et de messieurs auquel il donnait lui-même, en son presbytère, des leçons théoriques et pratiques sur l'art du chant et de la musique. " Pour reposer ses élèves, il leur racontait, avec un talent merveilleux, quelques anecdotes des Eboulements où il avait été curé avant de venir à Saint-Nicoas, et les charmait par les sons qu'il tirait de sa flûte. Si la séance se prolongeait un peu tard, il ajoutait un petit réveillon, ce qui rendait la voix plus souple et plus éclatante [13]. " Six des enfants

---

13. *Mém. cit.*

d'Etienne Pâquet appartenaient à ce chœur: Esther, Théo (ainsi que Nathalie Moffet, sa future épouse), Eléonore, Isabelle, Adolphe, Adeline [14]. " Ils ne se contentaient pas des exercices du presbytère: ils pratiquaient à la maison. Théo, presqu'à première vue, lisait et chantait un morceau de musique [15]. "

Comme toutes les institutions humaines, ce chœur finit par se désorganiser. Quelques années plus tard, Benjamin (le futur prélat), qui avait puisé au Séminaire certaines notions de chant, le remit sur pied.

Pendant mes vacances, écrit-il [16], outre la musique d'église, nous avions, sous ma direction, nos fêtes musicales à la maison. La première fois que nous chantâmes devant le Dr Blanchet, l'ancien député de Lévis [17], qui débuta comme médecin à Saint-Nicolas, il fut émerveillé et demanda à faire partie de notre chœur. Il avait une voix superbe et chantait admirablement bien une chanson, surtout ses trois chansons favorites: " Les cent louis d'or "; " Connaissez-vous maître Olivier "; " Par la voix du canon d'alarme ". En 1849, je passai une grande partie de l'hiver dans la famille. Je montrai une foule de chansons à mes sœurs qui, tout en faisant tourner le rouet ou en maniant l'aiguille et le fuseau, chantaient: " Amis, la matinée est belle "; " L'on m'avait dit sur un autre rivage "; " Quittons les plaisirs de la ville ", et vingt autres. Nous improvisions des concerts magnifiques. Nous chantions plusieurs canons à trois et quatre voix, no-

---

14. " Les autres membres du chœur étaient le père Guillaume Demers et ses sœurs. Je crois que la mère de M. l'abbé Louis Olivier en faisait partie " (Mgr Pâquet, *mém. cit.*).

15. *Ibid.*

16. *Ibid.*

17. Le Dr J.-G. Blanchet fut député de Lévis au Fédéral, Président de la Chambre des Communes, et en dernier lieu percepteur des douanes pour le port de Québec.

tamment celui-ci : " Debout camarades, le coq a chanté ", le plus beau de tous, et qui en rappelant la fenaison et les récoltes, nous faisait en quelque sorte respirer les senteurs des foins nouveaux et entendre le bruit des pierres aiguisant les faulx des faucheurs.

Vers la fin de ses études classiques, Benjamin jouait assez bien du cornet à pistons. Mais le véritable artiste de la famille était Louis-Honoré.

Sous ses doigts nerveux, selon le style lyrique des " Mémoires ", le violon rendait des sons éclatants qui électrisaient les auditeurs. Lorsqu'il jouait le calife de Bagdad, la bataille de Prague, Guillaume Tell ou la Dame Blanche, les moissonneurs suspendaient leurs travaux et écoutaient dans le ravissement ; les troupeaux même, comme autrefois pour Orphée, prêtaient une oreille attentive et se montraient charmés. Sa voix vibrante et sympathique et au timbre métallique, dans certaines chansons surtout, telles les " Canotiers de Paris " ou le " Rêve d'une mère ", produisait un effet merveilleux.

La maison d'Etienne Pâquet était devenue le rendez-vous des joies saines. On s'y amusait de toutes légitimes façons, et la chasse et la pêche n'étaient pas en moindre vogue que le chant et la musique.

Père et fils faisaient trois espèces de chasses : la chasse aux tourtes avec les rets [18] ; la chasse aux lièvres avec les collets ou lacets ; la chasse aux perdrix et autres oiseaux avec le fusil. Quant à la pêche, elle se multipliait sur divers

---

18. On sait en quelle abondance étaient alors les tourtes maintenant disparues. " Mon père m'a souvent dit que pendant sa jeunesse, et aussi après son mariage, les tourtes étaient en si grande quantité qu'elles dévoraient les grains semés. L'on dut faire des prières publiques et des processions pour les conjurer. Il m'a également raconté qu'un jour qu'il était occupé à clore, les tourtes l'importunaient tellement qu'à bout de patience, il lança une de ses chevilles de bois dans une volée et qu'il en abattit plusieurs " (Mgr Pâquet, *mém. cit.*).

théâtres. Il y avait la pêche à l'anguille pratiquée au bord du fleuve, ainsi que celle du bar, du doré, de l'esturgeon et de quelques autres poissons, que l'on prenait par le moyen de lignes dormantes. On allait aussi pêcher sur la rivière Beaurivage, dans la paroisse de Saint-Gilles, et plus souvent, sur un petit lac bien connu et très fréquenté, dans la paroisse de Saint-Augustin.

Le souvenir de ces excursions, et de ce sport aussi agréable qu'il était fructueux, remplit les " Mémoires " de Mgr Pâquet de réflexions et d'anecdotes extrêmement intéressantes, et que nous regrettons de ne pouvoir reproduire ici. Il nous faut terminer ce chapitre en résumant très brièvement la vie de huit des enfants d'Etienne Pâquet, laissant de côté pour des chapitres distincts Et.-Théodore, Adolphe, Benjamin et Louis-Honoré.

*
* *

L'aîné des enfants était une fille, **Esther.** Elle fut baptisée le 18 janvier 1821, et mourut à St-Nicolas le 16 décembre 1886. C'était une personne très laborieuse, d'un grand jugement et d'une solide piété. Recherchée plus d'une fois par des partis avantageux, elle refusa toutes les offres de mariage, et préféra passer sa vie sous le toit paternel pour aider ses parents dans leurs travaux et l'éducation de leur nombreuse famille, pour leur rendre à eux-mêmes les derniers devoirs, et prodiguer ensuite ses soins et ses tendresses à une autre famille, celle de son frère Adolphe, qu'elle regardait et traitait comme la sienne propre. " Conservez-bien, écrit Mgr Benjamin à ses neveux et nièces, le souvenir de son dévouement et de ses vertus. C'était une sainte. Elle vous a aimés pendant sa vie ; elle vous aime encore, et prie pour vous du haut du ciel. " De son côté, l'annaliste de la Chapelle de

Notre-Dame de Grâces, son cousin, après avoir tracé d'elle un portrait très fidèle, ajoute :

Qui peut compter les nombreuses visites qu'elles a faites au sanctuaire vénéré dont nous venons d'esquisser les annales, et les grâces de sanctification qu'elle y a puisées ? Bien chère parente, nous ne vous verrons plus agenouillée auprès du saint tabernacle ; nous n'entendrons plus votre voix chanter les louanges de Notre-Dame de Grâces ; mais à la faveur des lumières de la foi et de la sublime espérance chrétienne, nous vous verrons désormais au sein du Tabernacle éternel, chantant la gloire immortelle de la Vierge des vierges dont vous avez retracé les vertus pendant votre séjour d'ici-bas.

Eléonore, la deuxième des filles, fut baptisée le 5 janvier 1825. Mariée le 17 février 1846 à **Guillaume Croteau,** fils de Joseph Croteau (dont nous avons parlé plus haut) et huissier de Saint-Nicolas, elle éleva, non sans beaucoup de mérite, et avec toutes les vertus d'une épouse vraiment chrétienne, plusieurs enfants dont trois furent religieuses, l'une au Bon-Pasteur sous le nom de **Ste-Ludivine**, l'autre à l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur sous le nom de **St-Louis-de-Gonzague,** la troisième chez les Sœurs de la Charité sous le nom de **Ste-Marie-Ange** ; cette dernière était remarquablement douée. Deux de ses fils, Régis et Alphonse, tinrent pendant quelques années, un florissant commerce d'épicerie à Québec. Un autre, Télesphore, décéda jeune à Philadelphie où ses cendres reposent. L'aîné, Candide, est mort à Montréal en 1900. Les cadets, Eugène et Guillaume, émigrèrent de bonne heure, vers l'extrême Ouest canadien.

Deux petites-filles de Madame Croteau, suivant l'exemple de leurs tantes, ont voulu embrasser la vie religieuse ; l'une, Marie-Jeanne Croteau, fille de Philéas, fonctionnaire à l'Hôtel-de-ville, entra, il y a cinq ans au Carmel de St-Boniface, mais pour en sortir après une année pour cause de santé ;

I. Guillaume Croteau.—II. Mme Croteau.—III. Rde Sr Ste-Ludivine.—IV. Rde Sr Marie-Ange.—V. Rde Sr St-Ls de Gonzague.—VI. Rde Sr Marie du Sacré-Cœur.

l'autre, Sophie-Anne Desrochers, fille de Sophie Croteau, mariée à Gabriel Desrochers, a fait récemment profession chez les Sœurs du Précieux-Sang, à Lévis, sous le nom de Sr **Marie du Sacré-Coeur.**

Madame Guillaume Croteau, d'une santé plutôt délicate, est morte relativement jeune. Elle a été inhumée à Saint-Nicolas le 11 juin 1880. Son mari lui a survécu pendant de longues années, et il est mort le 15 janvier 1911, à Québec, à l'âge vénérable de 94 ans et huit mois. Ses cendres reposent dans le cimetière de sa paroisse natale.

Isabelle, baptisée le 16 décembre 1825, entra à l'Hôpital-Général le 25 novembre 1845, le jour même que son frère Benjamin revêtit le capot d'écolier. Devenu religieuse professe sous le nom de **Saint-François de Borgia,** elle se dévoua avec la plus grande charité aux soins des pauvres, et donna à ses compagnes pendant plus de cinquante ans l'exemple de toutes les vertus de son état. Longtemps souffrante d'un rhumatisme très douloureux, elle ne cessa de montrer le plus grand courage, et mourut le sourire aux lèvres, au milieu des plus vifs regrets de la communauté, le 27 février 1896. Elle eut, avant de mourir, la douce consolation de recevoir la bénédiction de S. G. Mgr l'Archevêque de Cyrène[19]. Son service, auquel assistaient plusieurs prélats et membres du clergé, fut chanté par son frère l'abbé Louis-Honoré Pâquet.

Guillaume était le troisième des fils. Baptisé le 23 février 1827, il épousa le 7 février 1853 **Marguerite Olivier** de Saint-Nicolas, et alla s'établir à St-Calixte-de-Somerset. Il y mourut, quelques années après, des suites d'un accident survenu pendant qu'il travaillait sur sa terre. Son corps, transporté à Saint-Nicolas, y fut inhumé dans le cimetière, le 1er mai 1858. Madame Pâquet épousa en secondes noces **Jean-Baptiste Mercure.**

---

19. *Semaine religieuse* de Québec, 14 mars 1896.

Marie-Adeline, baptisée le 24 février 1834, et mariée le 12 février 1855 à **Louis Demers,** cultivateur, de Saint-Nicolas, n'eut qu'un enfant, Marie-Alphonsine. Tous trois furent moissonnés par la mort dans le cours d'une année; l'enfant, le 3 septembre 1866, la mère, le 27 février 1867, le père, le 22 juillet 1867.

Marie-Aurélie, la plus jeune des filles, reçut le baptême le 15 avril 1836. Elle étudia non seulement à Saint-Nicolas, mais au couvent de St-Joseph-de-Lévis et au pensionnat de l'Hôpital-Général. Entrée au noviciat de cette communauté où était déjà sa sœur Isabelle, la maladie l'obligea d'en sortir, et elle mourut dans sa famille peu de temps après. Ses funérailles eurent lieu le 16 novembre 1861.

Nour arrivons à **Théodule,** l'avant dernier des fils de Etienne Pâquet, et l'un des membres les plus brillamment doués par la nature de cette famille où les talents furent si nombreux et si variés.

Baptisé le 15 novembre 1840, il n'eut pas l'avantage, comme ses aînés Benjamin et Louis, de faire un cours classique, et d'être placé par l'instruction sur un théâtre où son esprit très alerte (quoique, parfois, un peu vif, sinon excessif), sa mémoire prodigieuse, sa grande facilité d'élocution, ainsi que l'agrément de son commerce et l'aisance de ses manières [20], lui eussent assuré l'un des premiers rangs. Il resta célibataire, cultiva une propriété voisine du bien paternel, se fit l'ardent promoteur du progrès dans toutes les branches de l'agriculture, et surtout en arboriculture fruitière. Il remplit le rôle de juge dans plusieurs expositions agricoles; et nommé inspecteur des fermes du Séminaire, il fit avec compé-

---

20. M. Ernest Gagnon, le fin observateur que nous avons si bien connu, au sortir d'une conversation avec M. Théodule Pâquet chez son frère Adolphe, déclarait qu'il n'avait jamais entendu langage plus naturel, accompagné d'un geste plus vrai et plus expressif.

tence des conférences aux fermiers et leur donna pendant plusieurs années de sages conseils.

Il compta toujours autour de lui, et à Québec, un très grand nombre d'amis. Dans les réunions de famille et de société, il était le boute-en-train, excellait dans l'anecdote, dans le récitatif, dans le chant de nos vieilles chansons françaises, telles que "Gais louvetiers", etc. Très friand de lecture, il se délectait dans des ouvrages d'histoire locale comme l'"Histoire de la Seigneurie de Lauzon."

Frappé de paralysie quelques années avant sa mort, il se prépara à ce moment suprême dans les sentiments de la foi la plus vive et de la piété la plus édifiante. Il avait constamment près de lui, avec son livre de prières, une vie de saint. Il est décédé pieusement le 20 février 1915, après avoir laissé pour les bonnes œuvres une somme très appréciable dont l'église et le couvent de sa paroisse, et les pauvres, ont bénéficié.

C'est par **Eugène** que se clôt la liste des enfants de Etienne Pâquet et Ursule Lambert. Baptisé le 1er juillet 1843, il épousa le 29 septembre 1868 **Odélie Côté** de Saint-Calixte-de-Somerset, paroisse où son père venait de l'établir. Il y travailla ferme et commençait à jouir, sans être riche, du fruit de ses travaux, lorsqu'une maladie, alors inconnue des médecins, et qui semble avoir été une attaque violente d'appendicite, l'enleva soudainement à l'affection des siens. Enjoué, spirituel, accueillant et serviable, Eugène Pâquet s'était fait des amis de tous ceux qui le connaissaient. Il fréquentait chez les personnes les plus considérées de sa paroisse, et M. Matte, son curé, avait pour lui la plus haute estime. Décédé le 22 oct. 1884, il fut inhumé dans le cimetière de l'endroit. Mgr Benjamin Pâquet, son frère, chanta son service, et l'abbé Louis-Honoré présida à sa sépulture. Madame Eugène Pâquet suivit, quelques années après, son mari dans la tombe: elle est morte en mars 1892.

Quatre enfants leur survivent, Eugène, Lucias, Marie-Louise et Aurélie, tous mariés, et dont les trois premiers demeurent aux Etats-Unis. Aurélie (Madame Napoléon Brière), domiciliée à Rimouski, est la mère d'une nombreuse famille : l'aîné de ses fils, **Eugène Pâquet-Brière,** bachelier ès-arts, vient d'entrer dans l'état ecclésiastique ; il a passé sa première année d'études cléricales au Grand Séminaire de Québec. Il est licencié en Philosophie.

CHAPITRE QUATRIEME

—

Ignace Paquet

Louis-Ignace était le septième des enfants de Et.-Théo. Pâquet et de Marguerite Filteau. Cette mère dévouée, remplie de sollicitude pour ses chers enfants, n'était pas sans éprouver quelque inquiétude sur l'avenir de Ignace. Il était si petit, si délicat : pourtant, se disait-elle, il est actif, passionné pour le travail, il saura gagner sa vie.

Elle l'établit près d'elle sur un arpent de terre de deux concessions de profondeur. C'était une barque bien étroite pour voguer sur la mer de ce monde. Mais le pilote, grâce à son intelligence, à son travail opiniâtre, à son économie, la conduira au port de l'aisance avec sa nombreuse famille.

Le 5 septembre 1837, Ignace, à l'âge de 35 ans, épousa **Domitille Fréchette** qui n'avait que 21 ans. Cette dernière était fille de Hyacinthe Fréchette et de Thérèse Dion, d'une des premières familles de Saint-Antoine-de-Tilly [1].

Les craintes de la belle-mère furent bientôt dissipées lorsqu'elle vit sa bru à l'œuvre, surtout lorsque les petits enfants, sous l'influence de la bénédiction nuptiale, firent leur apparition au foyer familial, comme les fleurs dans un jar-

---

1. Hyacinthe descend de François Frichet, originaire de l'île de Ré, et venu à Saint-Nicolas en 1703. J.-Ed. Roy dit dans son *Histoire de la Seigneurie de Lauzon*, qu'il avait neuf enfants à son arrivée à Saint-Nicolas et qu'il en eut deux autres. Il ajoute : " C'est une nombreuse postérité qui a formé le clan très distingué qui porte le nom de Fréchet dans les Seigneuries de la rive sud. "

din cultivé avec amour. De cette union naquirent quatorze enfants : une de nos belles et nombreuses familles canadiennes. Six de ces enfants furent moissonnés à l'âge de un à six ans. Dieu exerçait son droit de royauté pour orner les jardins célestes de ces fleurs fraîchement écloses. L'un, Télesphore, décéda à l'âge de 28 ans : un autre, Ignace, l'aîné de la famille, à 73 ans ; de sorte que survivent encore six membres de cette famille.

Ignace Pâquet avait au cœur la passion du travail de la terre : il en donna la preuve tout le cours de sa longue carrière. Sans connaître l'axiome " Emparons-nous du sol ", il le mit en pratique. Sa culture n'était pas sans doute aussi progressive que celle d'aujourd'hui, mais il était de son temps. Les cultivateurs d'alors, à la manière des premiers colons, faisaient la guerre à la forêt. Les belles récoltes qu'ils retiraient de ces terres neuves, toujours riches en sels minéraux, leur faisaient négliger les premiers défrichements. Ils cédaient à l'appât du bois de corde que la hache active préparait. De fortes rangées de bois franc s'amoncelaient sur les "jetées". A l'automne, le batelier, d'ordinaire, Benjamin Roberge, allait vendre ce bois à Québec, puis venait rendre compte de ses ventes. C'était une joie vive de le voir, à son arrivée, délier sa grande bourse remplie de flambants écus.

Nous avons nommé **Benjamin Roberge.** Quel beau type d'ancien canadien : charpente robuste, figure ouverte et joviale, franc rire, serviabilité jamais en défaut. Ni les caprices de la mer ni ceux des hommes n'altéraient sa bonne humeur. Ce citoyen respectable fut un ami intime de tous les membres de la famille Pâquet qui furent ses contemporains. Pendant de longues années, en qualité de locataire, il demeura dans la maison devenue vacante par la mort de Madame Lyonnais. C'est là qu'il éleva sa nombreuse famille dont tous les membres lui font honneur, ainsi qu'à sa pieuse

compagne **Léocadie Lafrance.** Un de ses fils, nous le verrons, a épousé une fille d'Adolphe Pâquet.

Ignace ne tarda pas à agrandir sa propriété, trop étroite pour son activité, en faisant l'acquisition de trois arpents de terre sur deux concessions de profondeur, provenant des héritiers Roberge. En conséquence, il lui fallut travailler plus fort pour faire fructifier ce vaste domaine. Il pouvait dire avec le fabuliste: " Travaillez, mes enfants, c'est le fonds qui manque le moins. " Peu à peu il accrut ses revenus qui lui permirent d'envoyer Ignace, l'aîné de ses fils, à l'école des Frères, et à une école anglaise; de procurer à Jules-Nazaire et à Alfred le bienfait d'un cours classique au Séminaire de Québec. A part le secours que les Directeurs du Séminaire, grâce aux pensions fondées par les amis de l'éducation, peuvent donner aux élèves qui en sont jugés dignes, lui seul pourvût à toutes les dépenses nécessitées par ces longs cours d'étude. Ajoutons qu'outre ses propriétés qu'il laissa par donation à son fils Ignace, il mit le second de ses fils, Clovis, en possession d'un des plus beaux établissements de la paroisse, et qu'il dota richement ses trois filles.

Ce cultivateur, quoique fortement épris de la culture du sol, comprenait que la culture de l'intelligence occupe le premier rang. Souvent il évoquait le souvenir d'un maître d'école ambulant, qui lui avait appris à lire en français et en latin. Nous avons vu que Ignace MacDonald, en vertu d'un acte du parlement fut choisi, en 1816, comme instituteur de l'école libre de fondation royale dans la paroisse de Saint-Nicolas. Le jeune Ignace Pâquet avait treize ans; le temps de fréquenter l'école régulière était passé pour lui, mais il mit à profit les leçons données par l'instituteur à domicile. Dès que ses enfants eurent l'âge requis, il les envoya assidûment à l'école. Au cours des longues soirées d'hiver, il en prenait sur ses genoux et leur faisait lire les " Annales de la

Propagation de la Foi ", ou encore, il les faisait chanter dans son gros recueil de cantiques de Marseille. Sans avoir une voix remarquable, il fut chantre au chœur toute sa vie.

Le père Ignace était généreux envers Dieu, il ne le fut pas moins envers ses frères. Avec grande bienveillance il accueillait ces infortunés que l'on faisait séjourner de maison en maison, alors qu'il n'y avait pas d'hôpitaux pour les recevoir : jamais il ne refusa l'hospitalité à un mendiant, et toujours il donnait avec une joie empressée aux personnes charitables qui recueillaient des aumônes pour les familles pauvres de la paroisse.

" N'aimant ni le bruit ni l'éclat, sa vie s'est écoulée comme le ruisseau paisible. Tout entier à ses travaux, il ne donait pas aux affaires municipales plus d'attention qu'il ne faut. La politique ! il savait l'apprécier à sa juste valeur. Voyant les germes de division qu'elle sème dans les familles, dans les questions du domaine paroissial, il eut garde de s'emballer pour aucun parti. Il avait ses préférences politiques, il exerçait son droit d'électeur avec discrétion : rien au delà. Si au cours de sa longue carrière il eut à défendre ses droits lésés, ce fut toujours avec répugnance et modération, sans blesser la charité ni ouvrir son cœur à la malveillance. L'orage passé, comme il était heureux d'avoir recouvré la paix [2] ! "

En tout, c'était juste mesure et stricte économie. Le budjet des menus plaisirs, des folles dépenses n'entrait pas dans ses calculs. Le printemps, lui faisait-on hommage du délicieux produit de la sucrerie sous forme d'une tire dorée, il y goûtait volontiers. Ses enfants insistaient-ils, il répondait tout bonnement : " Quand j'en prendrais davantage, ce sera la même chose. " Telle était sa frugalité. Au temps de sa jeu-

---

2. Jules N. Pâquet (notes de famille).

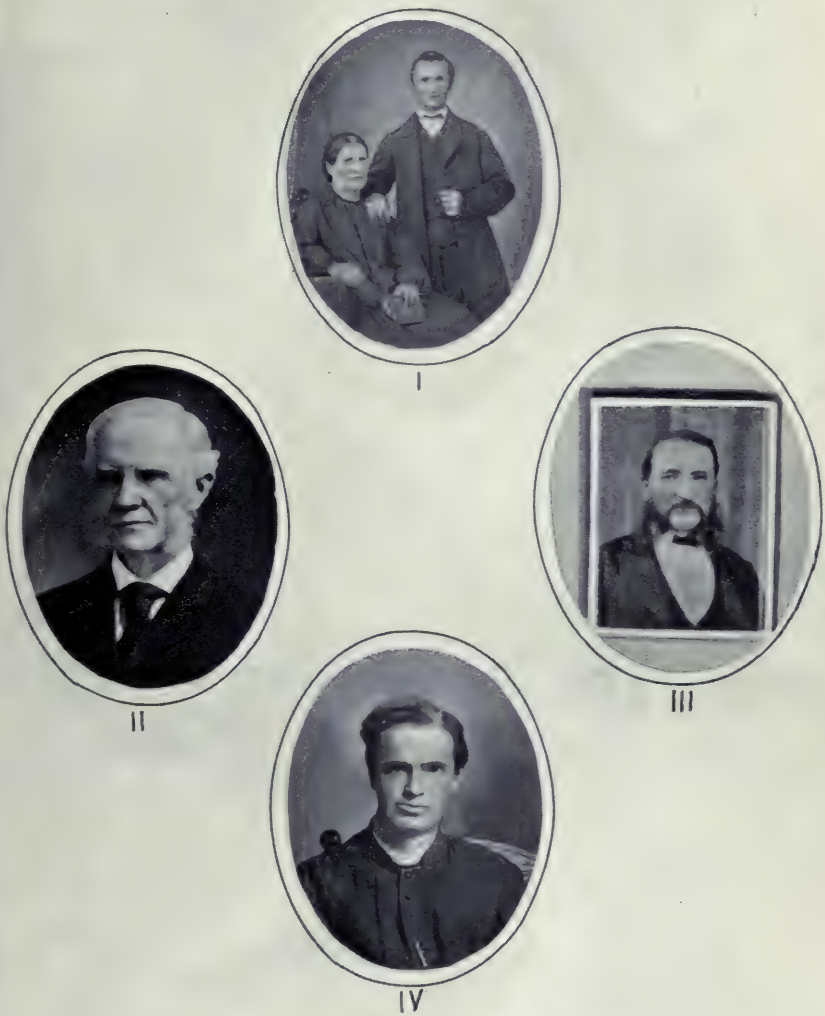

I. M. et Mme Ignace Pâquet.—II. Jules-N. Pâquet.—III. Ignace Pâquet, fils.—IV. L'Abbé Ls-Alfred Pâquet.

nesse, il dut prendre un petit coup pour saluer la compagnie, c'était de rigueur, mais toujours il fut un tempérant. Sa mémoire avait retenu quelques bribes de chansons bachiques que l'on prenait plaisir à lui faire chanter dans les réunions intimes de la famille. Sous le régime paternel du père Ignace, on travaillait fort, mais en temps opportun, on savait se livrer à d'honnêtes récréations.

Trop souvent après avoir lu l'éloge pompeux d'un personnage distingué, on se demande : mais cet homme avait-il des principes religieux, une religion quelconque ? Nul besoin de poser cette question en rappelant le souvenir de ce bon chrétien. Toute sa vie, il vécut sa foi par l'accomplissement de ses devoirs sacrés. Il avait au cœur le respect du prêtre et ne rencontrait jamais M. le Curé sans lui donner les marques d'une vénération profonde. Le bon Dieu l'a grandement récompensé en élevant un de ses fils à la sublime dignité du sacerdoce. Quel bonheur ce fut pour lui lorsque l'année qui précéda son décès, il lui fut donné de visiter ce fils bien-aimé devenu curé de la belle paroisse de Ste-Hénédine ! Il pouvait chanter son *Nunc dimittis*. Un ciel sans nuage, tel fut son ménage qui dura quarante-deux ans : son heureuse vieillesse ne connut ni les noirs soucis, ni les cruels chagrins de l'âge mûr. Il était l'objet de la vénération, des soins assidus de ses enfants. C'était le soleil couchant au déclin d'un beau jour.

Dans la paroisse, le père Ignace Pâquet était vénéré de tous. On savait sa carrière honorable et sans reproche. Suivant l'expression des Proverbes, " sur son front brillait une couronne d'honneur dans la voie de la justice ". Parlait-on des anciens, vite on citait son nom. Il avait franchi sa 86ème année. Et pourtant sa chevelure à peine grisonnante, son corps droit, sa démarche alerte, ses sens de l'ouïe et de la vue, ses facultés mentales, ne semblaient pas ressentir l'atteinte des ans.

Honneur à Dieu qui prolonge l'âge mûr, comme il fait fleurir la jeunesse! Mais un jour vient où il faut mourir. C'était un samedi, 2 mars, 1889. Le matin, Ignace Pâquet se sent indisposé ; vers le soir on fait venir le docteur C. Morin, médecin de la famille. Tout danger paraît dissipé; mais vu l'âge du malade, on croit prudent de lui faire administrer les sacrements. M. l'abbé Bureau, curé de la paroisse, avait terminé les onctions saintes; et, avant de partir, connaissant la grande activité du vieillard, il lui souhaita bonne nuit en lui disant par badinage: " Père Ignace, demain il ne faudra pas travailler. " " Mais, M. le Curé, répondit le vénérable malade, on ne travaille pas le dimanche. " Puis s'endormant du dernier sommeil, il rendit quelques heures après son âme à Dieu.

Ses dernières paroles furent donc une affirmation du grand précepte qui défend le travail le jour du Seigneur.

*
* *

Nous avons dit que Ignace Pâquet avait épousé **Domitille Fréchette.**

Domitille était membre d'une nombreuse famille. Elle n'eut pas l'avantage de cueillir à pleine mains les fruits de l'instruction élémentaire, telle qu'elle se donne dans nos écoles aujourd'hui. Cependant, le maître d'école ambulant jeta dans son jeune esprit des semences qui ne furent pas stériles. Elle pouvait lire lentement, mais avec dévotion, son " Paroissien " en caractères gras.

La mère H. Fréchette sut bien élever ses enfants et initier ses filles aux différentes industries de la vie domestique. Domitille était laborieuse, possédait à un haut degré le sens de l'ordre, de l'économie, pratiquait les travaux qui font de

l'épouse le bras droit de son mari, et concourait au bien-être, à la prospérité de sa famille. Ses enfants étaient vêtus d'habits tissés de ses mains. Empruntant quelques éloges que l'Esprit-Saint fait de la femme forte, ne peut-on pas dire que son mari se confiait en elle; qu'elle cherchait la laine et le lin; qu'elle travaillait avec des mains sages et ingénieuses; qu'elle n'a pas mangé son pain dans l'oisiveté; qu'elle a mérité les louanges de son époux et de ses enfants?

Elle avait du caractère. Bientôt elle en donna une preuve d'une certaine originalité.

Le mariage avait eu lieu le 5 septembre, saison des récoltes. Ignace, emporté par son activité naturelle, son souper pris, s'en allait au champ compléter les travaux de la journée. Le clair de lune remplaçait pendant ce temps la lune de miel. Domitille, solitaire à son nouveau foyer, souffrait de l'absence de sa chère moitié. Un soir, elle part et se dirige vers le champ de seigle: " Ignace, dit-elle, aujourd'hui tu as bien travaillé, et moi aussi: nous avons besoin de repos: viens-t-en à la maison: il ne faut pas nous faire mourir au début de notre mariage. " C'était si logique que le mari ne fit pas objection, et le travail nocturne prit fin [3].

La carrière de Madame Pâquet fut celle d'une humble femme de cultivateur qui remplit fidèlement ses devoirs envers Dieu, son époux, ses enfants. Si le père Ignace, en dépit d'une constitution délicate et d'un travail ardu, vit les jours d'une verte vieillesse, ce fut grâce aux soins prévoyants et ingénieux de sa compagne.

Cette femme si dévouée à son mari, comprenait en même temps que Dieu lui avait donné des enfants pour qu'elle s'occupât et de leurs corps et de leurs âmes. Sa tendresse maternelle se manifestait surtout aux jours d'épreuve. Les épidé-

---

3. J.-N. Pâquet, *ibid.*

mies de variole, de fièvres de toutes sortes, étaient plus fréquentes alors que de nos jours. L'une d'elle faisait-elle invasion dans la paroisse et dans toute la famille, Madame Pâquet ne manquait pas de s'installer au foyer de la maladie. Plusieurs enfants en subissaient les atteintes, comme les fleurs d'un parterre que ravage la tempête, et, dans chacune de ces épreuves, l'un d'eux était moissonné pour les parvis célestes. Que le cœur de la bonne maman dut souffrir! mais ce sacrifice renouvelé plus d'une fois fut toujours fait avec générosité. Si sa sollicitude était grande pour la vie temporelle de ses enfants, elle n'était pas moindre pour leur vie spirituelle.

Citons un fait qui est en même temps un exemple. L'un des fils, après quelques années d'étude, était de retour à la maison paternelle. Il avait de l'esprit, de l'instruction, des manières agréables, et, comme bien des jeunes gens de son âge, n'était pas indifférent au plaisir. Il avait pris l'habitude, après la grand'messe du Dimanche, de conduire à la maison paternelle deux ou trois amis. Il les faisait entrer dans la " grand'chambre " [4], puis il écrivait des lettres au gré de ses joyeux compagnons. Quelles lettres? Il est aisé de le deviner. La bonne maman préparait le dîner. Le repas pris, au cours des Vêpres qui ne se chantaient sans doute que pour M. le Curé et les âmes dévotes, on descendait dans le bas de la paroisse. Le jeune homme revenait très tard dans la soirée. Madame Pâquet fit bientôt ses réflexions: " Ignace, dit-elle à son mari, vas-tu laisser faire cela plus longtemps? Avons-nous fait instruire cet enfant pour qu'il devienne notre déshonneur? " et elle lui raconte ce qui se passe à son insu: le père Ignace assistait toujours aux Vêpres. Le dimanche suivant arrivent encore les bons amis. Le père Ignace arrive lui aussi; et sans être invité, il se présente devant eux :

---

4. Voir dans *Chez nos Gens*, pp. 17 et suiv., ce que M. Adjutor Rivard dit de la " Grand'chambre ".

" Mes amis, dit-il, mon fils n'est pas votre secrétaire. Je ne veux plus vous voir ici." L'effet fut d'une cartouche de dynamite. Le coupable qui n'avait jamais contristé ses parents prit la leçon en fils obéissant. Le mal fut coupé dans sa racine. Voilà la vraie mère, reine à son foyer! le père digne de ce nom, roi dans son humble domaine! ils se comprennent, s'unissent dans l'accomplissement du devoir: l'ordre est rétabli [5].

La première récompense qu'ils reçurent ici-bas fut la piété filiale, le respect, la soumission de tous leurs enfants.

La vie est une coupe remplie de joies et de douleurs; nul ne peut se soustraire aux épreuves. La mort de leur fils **Télesphore,** âgé de 28 ans, en fut une bien cruelle, particulièrement pour la mère [6]. Mais Dieu qui afflige sait aussi consoler et les consolations l'emportent souvent sur les plus dures afflictions. Il réservait à cette mère en deuil l'ineffable bonheur de voir, le 30 novembre 1878, son fils Alfred promu au sacerdoce.—Madame Pâquet, déjà souffrante de la maladie qui la conduisit au tombeau, ne put assister à son ordination, non plus qu'à sa première messe chantée dans l'église paroissiale; mais elle eut la douce joie d'être présente à sa seconde messe qu'il dit dans la chapelle de N.-D. de Grâces.

De retour à sa demeure, dans l'expansion de son allégresse, elle dit: " Je suis heureuse; je sais qu'il est prêtre, je l'ai vu dire la messe! " C'était l'expression simple, mais sublime de sa foi.

Madame Pâquet déclina de jour en jour; mais elle voyait venir la mort avec le calme et la résignation d'une vraie

---

5. J.-N. Pâquet, *ibid.*

6. Télesphore Pâquet était un jeune homme accompli: caractère doux et sympathique, bon fils, bon chrétien, bon travailleur, bon chantre. Il mourut de la tuberculose pulmonaire contractée à la suite d'un refroidissement. Sa mort édifiante fut l'écho de sa vie.

chrétienne. Elle rendit pieusement son âme à Dieu le premier avril 1879, à l'âge de 63 ans.

*
* *

Elle laissait sept enfants vivants, dont l'aîné était **Ignace** : il naquit le 1er février 1839. En vertu d'une donation entre-vifs faite en l'année 1879, Ignace hérita du riche patrimoine. C'était juste et raisonnable. Outre son droit d'aînesse, il pouvait faire valoir ses longs états de service, ses labeurs physiques et intellectuels qu'il avait dépensés sans compter pour accroître les biens patrimoniaux.

Heureusement doué, il étudia d'abord chez les Frères des Ecoles Chrétiennes à N.-D. de Lévis, puis à Québec auprès du professeur Thom pour apprendre l'anglais qu'il écrivait et parlait correctement. Ce cours terminé, il eut l'intention d'embrasser la carrière commerciale. Pour lui permettre de réaliser ce désir, son père acheta près de l'église un emplacement avec maison y dessus construite ; mais les circonstances ne paraissant pas favorables, il se livra à l'agriculture. On conserva cette maison qu'on appelait la "maison de l'église." Le 26 juillet 1896, elle fut l'origine d'une conflagration qui consuma six résidences et leurs dépendances.

Devenu propriétaire, Ignace Pâquet continua ses travaux agricoles qu'il aimait avec passion. Il entra sans hésiter dans la voie du progrès : le succès le plus complet ne tarda pas à couronner ses efforts. Il améliora ses terres, fit la grande culture avec intelligence, donna du soin à l'élevage du bétail, s'occupa d'arboriculture fruitière, surtout de la culture du pommier et du groseiller ; en un mot, ne négligea rien de ce qui pouvait lui procurer quelque bénéfice.

Pendant plusieurs années il fut le plus heureux des concurrents de la Société d'Agriculture du comté de Lévis ; ce

qui n'empêchait pas l'harmonie de régner, avec l'émulation, entre lui et ses très distingués cousins, Et.-Théodore, Adolphe, Théodule Pâquet. Tous comprenaient que l'union fait la force, et que le secours mutuel est bienfaisant. Au temps de l'Exposition qui se tenait à Lévis, il était intéressant de voir défiler leurs larges voitures chargées de produits, et les plus beaux sujets de leurs troupeaux. Le voyage était pénible. Le pont Garneau n'existait pas : en bac, il fallait franchir le Sault de la Chaudière. L'espoir des récompenses triomphait de tous les obstacles. Le lendemain soir, la même procession revenait précédée de Théodule qui, d'une voix vibrante, proclamait les noms des vainqueurs. Ignace Pâquet entrait dans presque toutes les classes, et ne sortait d'aucune sans remporter l'un des premiers prix. Il était devenu un concurrentt très redouté, surtout des paroisses étrangères. La Société d'Industrie laitière de Saint-Nicolas le compte au rang de ses principaux fondateurs. Il introduisit, avec son voisin Théo, les procédés les plus perfectionnés pour la fabrication du sucre et du sirop d'érable.

Pendant plus de quarante ans, il fut Secrétaire-Trésorier de la Municipalité et de la Commission Scolaire. Ses connaissances, son expérience, son jugement sûr, lui permirent d'en être le conseiller éclairé et très souvent l'âme dirigeante. Il fût aussi marguiller. D'un caractère affable, conciliant, il sut en maintes circonstances pacifier les esprits, régler les différends, maintenir la bonne harmonie. En dépit de ses relations amicales avec tous ses coparoissiens, par suite des divisions que crée l'esprit de parti, il eut parfois des adversaires qui lui firent goûter queque peu aux amertumes de la vie publique ; mais il ne cessa d'être le citoyen intègre, irréprochable et respecté.

C'est lui qui, en 1894, reconstruisit la maison paternelle. Depuis le départ de sa sœur Alphonsine en 1891, il vécut

toujours avec une autre de ses sœurs jusqu'à son décès. Il était célibataire. Pendant vingt ans, il eut à son service un bon et fidèle serviteur dans la personne de Louis Caouette. Ce dernier, à sa mort, le pleura, comme s'il eût perdu son père.

Soucieux d'ordre, économe, très laborieux, Ignace Pâquet mit à profit les talents que le bon Dieu lui avait confiés. Le fini, le parfait, était chez lui un goût inné. Sa ferme, ses étables, ses granges, ses troupeaux, ses cultures, tout révélait un esprit soigneux, méthodique et progressif. Ce culte du progrès l'avait mis en relations, lui et M. Théodule, et aussi d'autres parents, avec des cultivateurs aisés de plusieurs paroisses, par exemple avec d'excellentes familles écossaises de Leeds, et avec les citoyens les plus en vue de St-Augustin, comme les Couture, les Racette, les Jobin, les Ratté. Ces derniers, l'été, à marée haute, traversaient, de St-Augustin à St-Nicolas, en chaloupe. La réunion se tenait chez Ignace. On causait élevage, agriculture, vergers: c'était la nuit blanche. Les visiteurs retournaient chez eux le lendemain matin à marée montante.

En 1893, les cousins Ignace et Théodule visitèrent la grande exposition colombienne de Chicago, et leur esprit d'observation, remarquable chez l'un et l'autre, s'y donna libre carrière.

Ignace Pâquet, très versé dans les affaires, accrut chaque année, son patrimoine; au point qu'à son décès, après avoir fait quelques legs pieux[7], et des dons généreux à ses frères et à ses sœurs, il put créer un Fonds d'éducation, en faveur des descendants de son père, et de ceux d'entre eux tout d'abord qui montreront des dispositions pour la prêtrise ou la vie religieuse.

---

7. L'un des plus beaux ornements sacrés de la paroisse, la chape noire si riche, vient de lui.

Il est déccédé le 12 octobre 1912, après trois mois de maladie, muni des sacrements de la Sainte Eglise, et laissant après lui d'universels regrets [8].

C'était un homme d'un esprit fin [9], d'un commerce agréable, excellent causeur, aimant le trait, l'anecdote, et soulignant les bons mots par un rire clair et franc qui révélait le fonds bienveillant de son âme. Il jouissait de la plus haute considération dans sa paroisse, dans les paroisses environnantes, et dans plusieurs cercles politiques et financiers.

Son corps repose dans le caveau de l'église paroissiale, à côté de son père et de sa mère.

Clovis, né le 16 mai 1840, suivait immédiatement Ignace. Comme ses frères et sœurs il put fréquenter l'école, mais il n'avait pas le goût de l'étude. Dès qu'il en eut la permission, sans regret il dit adieu à sa maîtresse pour se livrer aux travaux des champs. De son père il hérita dans la plus large mesure l'amour du labeur dur, opiniâtre: sa santé lui permettait d'ailleurs de porter ce lourd fardeau.

Les plaisirs légers et bruyants de la jeunesse lui furent inconnus. Après quelque délassement passager, il reprenait l'ouvrage avec une ardeur nouvelle. S'il est permis de soupçonner que le père Ignace eut des préférences pour quelqu'un de ses enfants, ce dut être pour Clovis. Celui-ci était son compagnon de travail assidu; il partageait ses fatigues, était son appui dans tous les travaux pénibles, et père et fils se trouvaient en pleine conformité de pensée et d'action.

Clovis ne travailla pas en vain. Ce n'est qu'à l'âge de 41

---

8. Voir l'article qui lui est consacré dans l'*Evénement* du 14 octobre 1912.

9. Un jeune prédicateur avait un jour prononcé à Saint-Nicolas un sermon peu à la portée de ses auditeurs. Ignace Pâquet était présent. Au sortir de la messe, quelqu'un lui demanda ce qu'il pensait du prédicateur: " Il a du talent, répondit-il, mais il met le ratelier un peu haut." L'orateur à qui ce mot fut rapporté, comprit la leçon et en profita.

ans qu'il quitta le toit paternel. Il avait largement contribué à l'augmentation du patrimoine: son père fut heureux de l'établir richement en lui achetant la magnifique terre dite "la terre des Deslauriers" dans le bas de la paroisse [10]".

En 1881, Clovis épousa **Aurélie De Villers,** veuve de Louis Plante. De leur union naquirent trois enfants, dont deux survivent: Joseph, marchand près de l'église, et Amédée occupant la maison paternelle. Madame Pâquet était bonne, douce, aimant son foyer et fidèle à ses devoirs. Ce ménage fut heureux, mais ne dépassa guère vingt années. La mort l'enleva à l'affection de son mari et de ses enfants à l'âge de cinquante six ans. Depuis quelques années, la santé de Clovis Pâquet laisse à désirer, mais le repos dont il jouit lui permettra, espérons-le, de voir de longs jours.

*
* *

Jules-Nazaire, né le 6 avril 1847, est le troisième fils de Ignace Pâquet. D'un tempérament faible, il jouissait pourtant d'une assez bonne santé. On décida de le faire étudier. A l'âge de treize ans, il fut conduit à l'école latine de Lotbinière fondée par le Rd Ed. Faucher, curé de cette paroisse, un généreux ami de l'éducation dont la mémoire est en vénération. C'est là que le notaire Bédard, aussi modeste que savant, pendant de longues années, initia à l'étude des langues française et latine un grand nombre de prêtres, entr'autres Mgr L.-A. Pâquet et l'abbé H.-A. Scott, et des laïques distingués.

Nazaire entra au Séminaire de Québec en quatrième, et suivit tout le cours classique. Il avait un homonyme dans la personne de son cousin Nazaire Pâquet, fils de Olivier,

---

10. Jules N. Pâquet (notes de famille).

(dont il sera question au chapitre suivant). Pour éviter les quiproquos, de Nazaire il conserva l'initiale et prit le nom de Jules qui était déjà un de ses prénoms. Le jeune Jules était intelligent, studieux; il fit de solides études.

Etant entré dans l'état ecclésiastique, au début de sa seconde annéée de Grand Séminaire, il tomba malade de la fièvre typhoïde. Son rétablissement fut assez prompt, mais sa vue demeura affaiblie, au point que durant une dizaine d'années il ne put ni lire, ni écrire. Ce fut pour lui une épreuve bien pénible, non pas toutefois sans consolations. Au sein de sa famille il sut se tailler de l'ouvrage et se rendre très utile.

L'abbé Benjamin Pâquet avait inauguré sur la propriété de son frère Et. Théodore des plantations de pommiers et de groseillers qui donnaient déjà d'excellents fruits. A l'imitation de son cousin, M. Jules créa un verger de pommiers greffés et de groseillers. Cette culture était nouvelle: il fallait procéder avec prudence et par essais. Pour être bref, disons que ce verger a donné jusqu'à mille minots de pommes de première qualité et au delà de trois cents minots de groseilles en une seule année. M. Jules s'occupait aussi d'apiculture.

Les travaux de la grande culture que faisaient son frère Ignace et ses cousins, tous cultivateurs de progrès, ne lui étaient pas indifférents. Sa vue devenant plus forte, il adressait à M. Ed. Barnard, Directeur du Journal d'Agriculture, quelques correspondances d'actualité que ce dernier accueillait avec plaisir. Il suffit de lire un de ses articles pour juger que non seulement il maniait la plume avec aisance, mais qu'il avait le sens pratique et pouvait donner de bons conseils [11].

---

11. Qu'on lise, par exemple, l'article qu'il publia, sous le nom de plume d'"Agricola", dans le "Journal d'Agriculture" de février 1882

M. Jules était un naufragé, visant toujours le port qu'avec la grâce de Dieu il s'était proposé d'atteindre. Peu à peu il reprit l'étude de la théologie. Son Eminence le cardinal Taschereau le dispensait du Grand Séminaire, à condition qu'il subit ses examens. En 1889, après la mort de son père, il dit adieu à sa chère famille, et renonça à tous ses travaux d'arboriculture pour aller demeurer chez son frère M. l'abbé Alfred, devenu curé de Sainte-Hénédine. Inutile de dire la cordiale et généreuse hospitalité qu'il y reçut. Dans la pensée de M. Jules, ce séjour devait suppléer en quelque sorte le Grand Séminaire dont il était dispensé, et lui permettre, sous la direction de son frère, de se préparer aux fonctions sacerdotales. Il subit alors, sur toutes les matières essentielles, les examens théologiques nécessaires. Mais les projets de l'homme ne sont pas toujours les vues de Dieu. L'aspirant-prêtre eut une nouvelle déception. Une faiblesse de jambes, dont il avait déjà éprouvé les atteintes, se réveilla avec une telle persistance qu'il lui fallut faire le sacrifice de tous ses projets et se contenter de dire avec la plus entière soumission du reste : Que la volonté de Dieu soit faite !

Pendant les dix-huit années qu'il passa à Sainte-Hénédine, M. Jules ne fut pas inactif. De concert avec M. le curé, il catéchisait le petits enfants, dirigeait les travaux de la terre de la Fabrique, et inspirait aux cultivateurs l'amour du progrès agricole. L'œuvre par excellence qu'il accomplit, fut la fondation d'une Société pour la fabrication du beurre et du fromage. L'ennemi avait semé l'ivraie dans le champ du père de famille : c'est-à-dire, une beurrerie et quatre fromageries pour une petite paroisse. M. Jules, fortement secondé par M. le Curé et quelques paroissiens de bonne volonté,

---

(p. 9), sur la culture des pommes dans la région de Québec. C'est l'œuvre tout à la fois d'un patriote et d'un expert.

fonda une Société d'industrie laitière qui embrassait toute la paroisse. Il en fit les règlements, la dirigea dans ses débuts, la préserva des tempêtes qui ne manquèrent pas de l'assaillir, et la paix régna désormais entre tous les cultivateurs. Après dix-huit années d'existence, elle donne satisfaction complète, et pas un iota de ses règlements n'a été changé. C'est grâce à M. Jules qu'elle a toujours conservé le même fabricant, Clovis Lemay, qui a fait l'excellent renom de la fabrique de Sainte-Hénédine. La grande paroisse de Saint-Isidore était en proie à la division. Sur les conseils de M. Jules, on fonda deux sociétés indépendantes, semblables à celle de Sainte-Hénédine. Le succès fut complet.

Sur l'invitation du Secrétaire de la " Société d'Industrie Laitière ", il soumit à cette dernière, lors de sa Convention à Nicolet en 1898, un travail sur la " Coopération paroissiale comme moyen de diminuer le nombre des petites fabriques ". C'était un exposé clair et succinct de la formation de la Société de Sainte-Hénédine, de ses règlements, des résultats d'une première année. Ce travail répondait à un besoin; aussi fut-il grandement apprécié.

La Société de fabrication de beurre de Saint-Nicolas, quoique différente par quelque côté de celle de Sainte-Hénédine, doit à celle-ci son origine.

En l'année 1907, M. Jules, au grand regret des paroissiens parmi lesquels il avait vécu, estimé et vénéré de tous, s'en vint, avec son frère le curé, prendre sa résidence à l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur de Québec. C'est là qu'il demeure, toujours dans un état de santé précaire, mais remerciant la Proidence qui prolonge ses jours, édifiant tout le monde par cette piété toute sacerdotale dont il ne cessa de donner l'exemple, et sachant encore trouver dans son expérience d'excellents conseils pour l'œuvre fruitière et floricole des Révérendes Sœurs.

Il est en grande vénération auprès de tous les membres de la famille Pâquet.

*
* *

Louis-Alfred, dont il a été depuis trente ans le compagnon inséparable, était le dixième enfant de la famille. Il vit le jour le 8 septembre 1851. D'une constitution délicate, mais d'une intelligence vive, il fut jugé plus apte à l'étude qu'aux travaux manuels. Lui aussi fut dirigé vers l'école latine tenue par M. Bédard.

Entré au Séminaire de Québec en quatrième, en 1869, il fut toujours un élève diligent, fidèle observateur de la règle. Son caractère sympathique, quoique d'apparence assez froid, son esprit prime-sautier lui concilièrent l'affection de tous ses condisciples. Il fit d'excellentes études couronnées par la palme du bachelier. Obéissant à l'appel divin, il se consacra au Seigneur. Son temps de Grand Séminaire fut celui d'un humble lévite qui s'applique à se rendre digne des sublimes fonctions du sacerdoce. Pendant trois ans, il fut maître de salle à l'Ecole Normale Laval, alors que M. l'abbé P. Lagacé en était le Principal.

Ordonné prêtre le 30 novembre 1878, en la Basilique de Québec, par Mgr l'archevêque E.-A. Taschereau, le lendemain, premier dimanche de l'Avent, il dit sa première messe, qui fut la grand'messe paroissiale, en sa paroisse natale. En ce temps là, pour jouir de cette faveur, le nouvel ordonné ne devait quitter le Séminaire que le matin même de sa première messe. Le bateau à vapeur du capitaine Angus Baker le conduisit à Saint-Nicolas. Ce fut grande fête dans la famille et joie générale pour la paroisse heureuse de voir un de ses enfants gravir pour la première fois les degrés du saint autel.

Le jeune abbé fut nommé vicaire de M. le Curé N.-J. Sirois, au Cap-Saint-Ignace. Il y passa six années. M. Sirois, (plus tard Mgr Sirois, Prélat de la Maison du Pape), eut toujours son vicaire en haute et particulière estime. La santé de ce dernier inspirant des craintes sérieuses, il vint prendre quelque repos dans sa famille. De nouveau nommé vicaire, à Saint-Thomas de Montmagny, le lendemain de Noël, dans un léger accident de voiture, il eut le malheur de se fracturer le bras gauche. Pour la deuxième fois, il revint à la maison paternelle où il reçut l'accueil et les soins les plus empressés. Remis de ce grave accident, il devint vicaire à Saint-Agapit; puis le 1er octobre 1887, il fut nommé desservant de la paroisse de Sainte-Hénédine, dont le révd N. Godbout était curé. L'année suivante, 20 août, il fut lui-même chargé des fonctions curiales.

C'est dans cette petite portion de la Vigne du Seigneur qu'il a accompli la plus grande partie de sa carrière sacerdotale. Son séjour y fut de vingt années. Nulle paroisse ne pouvait lui mieux convenir. Et que dirons-nous du ministère qu'il y remplit, si ce n'est qu'il fut le pasteur dévoué qui conduit ses brebis dans les gras pâturages et les défend de la gueule du loup. Il était tout dévoué aux âmes qu'on lui avait confiées. Sans être orateur, il instruisait admirablement son peuple et lui donnait souvent l'avantage d'entendre des prédicateurs étrangers qui complétaient son œuvre journalière. D'un caractère doux et pacifique, il répandait autour de lui l'esprit de paix et de charité. Partout brillaient l'ordre et la propreté. La petite église en bois, modeste mais très convenable, le cimetière avec sa Croix monumentale, la place publique et ses belles plantations d'arbres, le presbytère, formaient un ensemble enchanteur qui faisait rêver au paradis terrestre. Sa sollicitude embrassait le bien spirituel d'abord, puis la prospérité matérielle de ses paroissiens. Ces derniers

comprenaient que c'était pour eux, et pour eux seuls, qu'il encourageait le Cercle agricole, qu'il invitait des conférenciers, qu'il favorisait le progrès de l'agriculture, de l'industrie laitière. En tout, il prenait l'initiative qui entraîne.

Que de fois il eut le plaisir de donner l'hospitalité à son confrère de classe et compagnon d'ordination et ami, M. l'abbé J.-O. Brousseau, aujourd'hui chanoine honoraire, fondateur de la Congrégation des Sœurs de N.-D.-du-Perpétuel Secours et de celle des Frères de N.-D.-des-Champs, à Saint-Damien! L'abbé Brousseau, au cours de ses interminables quêtes, revenait toujours à Sainte-Hénédine, sa paroisse natale, qu'il appelait en plaisantant " son centre d'opérations ". Quels délicieux moments!

Le 30 ovembre 1903, M. le Curé Pâquet eut le bonheur de célébrer ses noces d'argent sacerdotales. Il y eut réunion de la famille: le lendemain, messe solennelle et sermon donné par Mgr L.-A. Pâquet, P. A. L'orateur exposa que le curé dans une paroisse sacrifie son intelligence, son cœur, sa vie extérieure au bien de ses paroissiens. Il fit une heureuse application de ces trois pensées au Curé de Sainte-Hénédine avec une grande élévation d'idées, et une délicatesse de sentiments qui ravirent le nombreux auditoire.

En 1907, l'abbé Pâquet sentit ses forces diminuer. Craignant de ne plus pouvoir, comme il le désirait, s'acquitter des multiples charges du saint ministère, il remit sa cure entre les mains de Mgr l'Archevêque, et vint demeurer à l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur. Inutile de dire qu'il était accompagné des regrets très vifs, très sincères, et universels de ceux qui furent pendant vingt ans ses enfants spirituels.

Dans le silence et la retraite, M. l'abbé Pâquet continue son ministère sanctificateur. Il est pas oisif; dans la mesure de ses forces, il rend d'appréciables services à l'institution du Sacré-Cœur. Sa compassion se répand en particulier sur les

épileptiques du sexe féminin qu'il soulage et console. Sa main gauche, il est vrai, ignore ce que donne sa main droite, mais celle-ci est largement ouverte sur tous ceux qui souffrent.

Qu'il plaise à Dieu de lui accorder encore de longs jours! C'est le vœu de tous ses parents, de tous ses amis, de tous les clients de son âme généreuse.

*
* *

De la famille de Ignace Pâquet trois filles survivent : Marie-Odile, Marie-Zénaïde, Rose-Alphonsine.

Odile, née en 1843, épousa en 1867 **Benjamin Olivier,** fils de J. Baptiste, et frère de feu le Dr Louis Olivier, Polycarpe et Sylvestre Olivier, et oncle de feu l'abbé L.-A. Olivier et Naz. Olivier, avocat. La famille Olivier est très distinguée. Des nombreux enfants de Odile, on ne compte plus que trois filles : Odile, mariée à Ovila Demers ; Eugénie à Noël Méthot dont les parents octogénaires se sont vus revivre dans un grand nombre de petits enfants, et Marie-Ange, non mariée, ange tutélaire de ses parents.

" Benjamin Olivier avait un fils nommé Alphonse, jeune homme pieux, laborieux, l'orgueil et l'espoir de son père et de sa mère, leur bâton de vieillesse. S'il leur fut agréable en toute sa vie, il plut davantage à Dieu qui l'enleva de ce monde à l'âge de trente ans. Quel langage peut exprimer la douleur des parents désolés! Cette perte irrémédiable les mit dans la nécessité de vendre leurs propriétés pour demeurer près de l'église, et près de Celui qui seul peut consoler les douleurs inconsolables [12]."

---

12. Jules N. Pâquet (notes de famille).—M. Olivier occupe, sur un emplacement cédé par la Fabrique à la Corporation scolaire et mis en

Zénaïde Pâquet vit le jour en 1857. Toute sa vie s'est écoulée sous le toit paternel. Non mariée, elle demeura avec son frère Ignace et lui rendit des services inappréciables. Son travail fut incessant et tout-à-fait désintéressé. Toujours elle fut heureuse d'accueillir avec grande cordialité ses frères et sœurs revenant à la maison paternelle. Elle perpétuait les traditions de la famille [13].

Alphonsine, née en 1859, épousa en 1891 **Benjamin Pâquet,** fils de Adolphe. Ce sont eux qui, depuis le décès de Ignace Pâquet fils, sont les propriétaires du patrimoine dont nous avons parlé plus haut. Ils y ont élu leur domicile, tout en conservant une propriété également très belle où ils habitèrent d'abord, et qui s'est admirablement transformée dans leurs mains. En 1916, ils ont célébré leurs noces d'argent. Leur maison n'est pas seulement un foyer d'activité; elle est le rendez-vous de tous les parents qui aiment les plaisirs sains, le chant et la musique.

Ils n'ont que deux enfants, Juliette et Ignace-Benjamin. Le temps seul soulèvera le voile qui nous dérobe leur avenir. Le jeune Benjamin avait commencé un cours classique, d'abord au Séminaire de Québec, puis au collège de Sainte-Anne: l'état de sa santé ne lui a pas permis de le continuer.

---

vente depuis, une maison qui pendant quelques années fut l'école modèle.

13. *Not. cit.*

CHAPITRE CINQUIEME

—

Olivier Paquet

Olivier, autre fils de Etienne-Théodore Pâquet et de Marguerite Filteau, est né à Saint-Nicolas, le 5 décembre 1813. Baptisé sous le nom de François-Xavier, il a toujours porté celui d'Olivier. Dès son jeune âge, il a manifesté beaucoup d'intelligence. Actif, entreprenant, aucune difficulté ne l'effrayait. Esprit vif, prime-sautier, il mettait la joie partout; mais malheur à qui l'attaquait: jamais les armes ni les arguments ne lui faisaient défaut. Il en a conservé quelque chose pendant toute sa vie.

A cette époque, nous l'avons vu, les écoles étaient bien rares. Des maîtres ambulants passaient par les maisons. Malgré ce système d'instruction tout-à-fait rudimentaire, le jeune élève apprit à lire, écrire, compter, de manière à gérer ses affaires, et remplir à tour de rôle toutes les charges municipales et scolaires de la paroisse.

A l'âge de 23 ans, le 4 octobre 1836, il épousa Marie-Adeline Demers. Comme cultivateur, il s'est d'abord fixé au premier rang de Saint-Nicolas, à l'ouest de l'église, sur la terre qui plus tard a longtemps appartenu à son neveu Théodule Pâquet. Bientôt, cette propriété ne suffisant plus à son ardeur, un champ plus vaste devait s'ouvrir. Avec courage il s'éloigna de la rive enchantée du Saint-Laurent, pour monter au second rang de Saint-Nicolas, dit " Vire-Crêpe ". Le voici rendu sur une bonne propriété de cinq arpents et demi de large, vis-à-vis de l'église; terre fertile, très accidentée;

les roches n'y manquent pas. Avec l'aide de ses enfants, M. Pâquet a défriché à peu près toute la partie arable de cette grande ferme. C'est avec les revenus de cette terre et de quelques autres inférieures qu'il a élevé et établi sa nombreuse famille. Pas besoin de dire qu'il a travailé, et fait travailler les siens. S'il allumait sa pipe de temps en temps, l'ouvrage n'en souffrait pas. Colon intelligent, avant tout il tenait à établir ses enfants sur de bonnes terres. Pour mieux choisir, il parcourut en voiture une partie des cantons de l'Est. Son choix se fixa sur " La Rivière Noire "; c'est la partie la plus fertile de la paroisse actuelle de Saint-Agapit; terre plane, facile à égoutter, sans roches, seulement à quinze milles de Saint-Nicolas. Il serait facile d'aller là de temps en temps, lorsque les circonstances permettraient de quitter la ferme d'en bas, pour entreprendre les premiers travaux. A la Rivière Noire, Olivier Pâquet acquit d'abord une propriété de huit arpents de terre boisée, concédée en partie sur la seigneurie de M. Joly de Lotbinière. Plus tard, à mesure que les enfants grandissaient, il acheta d'autres terres. Partout on reculait la forêt, on travaillait le sol, on élevait des bâtisses.

M. Pâquet était infirme. Vers l'âge de 40 ans, il se fit prendre la main gauche dans une machine à battre le grain. Les docteurs Fitzgerald de Saint-Romuald et Fournier de Saint-Antoine-de-Tilly furent obligés de lui amputer le bras au-dessous du coude. La chirurgie, qui depuis ce temps a marché à pas de géant, était alors à l'état rudimentaire: instruments très primitifs, pas de chloroforme. Dans ses souffrances, le patient fut admirable d'énergie et de courage. Avant l'opération, son jeune fils Benjamin, le voyant en si triste état, pâlit et menace de tomber en syncope. Le père le saisit de son bras sain, puis le dépose sur un sofa. Pendant l'opération, un de ses voisins tient une lampe, pour éclairer

les chirurgiens ; et voici que cet adulte commence à trembler. " Retire-toi, dit le blessé, ce qu'il nous faut ici, ce ne sont pas des femmes, mais des hommes ! " Plus tard, lorsqu'il fut guéri, personne ne surpassait ce manchot intrépide à l'ouvrage. Aucun, même ses fils, n'excellait comme lui à manier la hache, soit pour abattre un arbre, soit pour équarrir une pièce de bois. A force de travail, d'énergie, de persévérance, il a pu établir chez eux, avec terre, bâtiments, bétail, voitures, etc., six de ses enfants, puis aider beaucoup les autres, par l'instruction, ou autrement.

A l'âge de 59 ans, M. Pâquet jugea opportun de s'éloigner de sa paroisse natale, pour aller demeurer à Saint-Agapit avec la plupart de ses fils. Son fils Julien, à qui l'état de sa santé ne permettait plus de cultiver, lui vendit son établissement. Quant à la propriété de Saint-Nicolas, elle fut acquise par Godfroi Martel. Ce dernier l'a vendu à M. Adolphe Pâquet, qui, de son côté, l'a transmise à son fils Benjamin [1]. La maison a été démolie. Une partie du bois, surtout le bois de charpente, est entrée dans la construction de la villa de Mgr Benjamin Pâquet, située près de la chapelle de Notre-Dame-de-Grâces. Pour les enfants du père Olivier, c'est une consolation de savoir que les murs qui abritèrent leur enfance appartiennent encore à un membre de la famille Pâquet.

Brisé par l'âge et les infirmités, le " Père Pâquet ", comme tout le monde l'appelait, menait à Saint-Agapit une existence paisible. Un mois après son départ de Saint-Nicolas, il eut le bonheur de voir son fils Nazaire monter à l'autel pour la première fois et recevoir de ses mains la sainte communion. A cette époque, plusieurs de ses enfants étaient partis de la maison paternelle. Quel plaisir c'était pour eux, quand

---

1. Récemment, elle a passé de nouveau en d'autres mains.

l'occasion les y invitait, d'y revenir! Au jour de l'an surtout, personne, à moins de raisons graves, ne manquait au rendez-vous. Nous ne saurions dire toutes les délicieuses impressions que laissaient dans les âmes ces réunions intimes si belles et si douces, et si pleines des souvenirs du passé. La joie des parents égalait celle des enfants [2].

Il est juste d'ajouter que M. Olivier Pâquet, si dévoué de toutes manières à sa nombreuse famille, eut à cœur de faire donner à chacu des membres de cette famille une certaine mesure d'instruction. A Saint-Nicolas, il résidait à trente arpents de l'école. Malgré cette distance et des difficultés diverses, tous ses garçons et filles (14 adultes, sans compter l'abbé Nazaire) ont pu se pourvoir de connaissances suffisantes pour faire face aux principales obligations de la vie, pour écrire des lettres, tenir des comptes, et le reste.

Cependant, l'âge avançait. M. Pâquet avait vu disparaître sa digne épouse, après une mort des plus édifiantes. Se sentant faible et incapable de continuer la grande culture, il alla se fixer avec l'une de ses filles sur un joli lopin de terre, près de l'église de Saint-Agapit. Il occupait ses loisirs par de menus travaux, qu'il ne comparait qu'avec regret aux durs et substantiels labeurs de jadis.

La fin approchait. Tous ses enfants vinrent le voir. Deux d'entre eux, Eugène et Candide, établis aux Etats-Unis depuis plusieurs années, firent le voyage du Canada pour assister aux suprêmes moments de leur vénéré père. Après avoir reçu les derniers sacrements avec piété et résignation, M. Olivier Pâquet rendit son âme à Dieu dans le plus grand calme le 14 septembre 1896, à l'âge de 82 ans et 9 mois. C'est à lui qu'on peut bien appliquer ces paroles des Proverbes: " Il n'a pas mangé son pain dans l'oisiveté. "

---

2. L'abbé C.-N. Pâquet (notes de famille).

Les funérailles furent des plus solennelles. Ses onze fils suivaient son corps, le plus âgé Théodore avait 59 ans, le plus jeune, Alfred, 36 ans. Son neveu, Mgr Benjamin Pâquet, P. A., chanta le service, pendant que son fils, M. le curé de Saint-Apollinaire, disait la sainte messe à l'autel latéral. Il repose dans l'église de Saint-Agapit, à côté de son épouse bien-aimée.

Celle-ci, nous l'avons vu, s'appelait **Adeline Demers.**

Baptisée à Saint-Nicolas, le 11 février 1818, sous le nom de Marie, elle a toujours porté le nom d'Adeline. Elle était fille de François Demers, cultivateur, et de Marguerite Demers, descendante de Jean Dumay, et petite cousine de M. Jérôme Demers. Pendant quelques années, François Demers, dont la terre est bornée au fleuve par l'anse Demers ou la grande anse, dirigea un service de transport entre Saint-Nicolas et Québec avec un " horse-boat ".

Dès son enfance Adeline Demers se distingua par une tendre piété. Mariée à dix-huit ans et demi, on peut dire qu'elle mérita à plus d'un titre l'éloge de la femme forte de l'Evangile. De santé frêle, et malgré de grandes épreuves, elle se dévoua toute entière à l'œuvre qui lui fut dévolue par Dieu : celle de bien élever ses nombreux enfants, de les faire instruire, surtout en ce qui concerne la religion, et de les garder, autant que possible, sous son regard vigilant. Elle ne put empêcher que deux d'entre eux n'allassent vivre aux Etats-Unis. Toujours elle en parlait avec un vif chagrin. Inutile de dire avec quel zèle elle seconda son mari, lorsqu'il s'agit de pourvoir à l'établissement de ses fils et filles et à l'organisation de leurs nouveaux foyers. Dans la maladie, elle savait leur prodiguer les soins les plus assidus et les plus industrieux.

Souffrant elle-même depuis longtemps d'une affection du foie, elle fut atteinte d'hydropisie. Et après quelques se-

maines de vives douleurs, elle décéda pieusement le 1er mai 1892, et alla recevoir au ciel la récompense de ses mérites. Son inhumation a eu lieu dans l'église de Saint-Agapit, après des funérailles solennelles rehaussées par la présence d'un grand nombre de parents et d'amis.

*
* *

Nous allons maintenant dire quelques mots de chacun des enfants de M. Olivier Pâquet, de ses fils d'abord au nombre de 11, puis de ses 5 filles.

L'aîné des fils, **Etienne-Théodore.** est né le 30 septembre 1837. Se trouvant le premier de la famille, il dut commencer jeune à aider son père. Actif, jovial, il était aimé de tous. Vers l'âge de vingt ans, dominé par l'amour des voyages et sollicité par des compagnons, il partit pour le Minnesota. Là, disait-on, la fortune sourit à tous les hommes entreprenants. Ce fut une affluence de chercheurs d'argent, puis bientôt un désappointement général. Après quelques mois d'ennui, le jeune voyageur revint auprès de ses parents. Il fut reçu à bras ouverts, et reprit avec joie le travail d'autrefois, jusqu'au jour où son père jugea le temps venu de le fixer sur une bonne terre, dans la paroisse de Saint-Agapit.

Le 15 juillet 1862, il unit sa destinée à celle de Delle **Emélie Olivier.** fille de M. Modeste Olivier, de Saint-Nicolas. Intelligente, active, industrieuse, cette femme de cœur contribua grandement au succès de toutes les entreprises de son mari. Huit enfants bien doués ont mis la joie dans le ménage. Tous sont établis heureusement et font honneur à leurs parents. Mme Théodore Pâquet a précédé de plusieurs années son époux dans la tombe; lui-même est décédé le 30 janvier 1916, à l'âge de 78½ ans. Ainsi que son épouse, il a

I

II

III

IV

V

VI

VII

VIII

IX

X

XI

I. Olivier Pâquet.—II. Mme Pâquet.—III. L'abbé C.-N. Pâquet.—IV. Elz. Pâquet.—V. Mme E. Pâquet.—VI. Dr Eug. Pâquet.—VII-XI. Cinq petites filles religieuses.

été inhumé dans le cimetière de Saint-Agapit. Le service a été chanté par son frère l'abbé C.-N. Pâquet, assisté du Révd Père Joachim, Franciscain, comme diacre, et de M. l'abbé A. Roberge, vicaire à Saint-Apollinaire, comme sous-diacre.

Le deuxième des fils s'appelle **Julien.**

Julien Pâquet est né le 23 novembre 1838. Surtout dans son enfance, sa santé laissa à désirer. Son père l'établit à Saint-Agapit, comme Théodore. Il épousa à Saint-Apollinaire Delle **Eugénie Aubin,** et le mariage fut célébré par le Rév. Monsieur Dégaspé. Après quelques années de culture, Monsieur Pâquet n'ayant pas d'enfants, et sentant ses forces faiblir, vendit sa propriété à son père, pour aller se fixer près de l'église de sa paroisse. Quelques années plus tard, nous le voyons à la tête d'une bonne maison de commerce, secrétaire de la commission scolaire et du conseil municipal, maître de poste à Saint-Agapit. Intelligent, honnête avant tout, homme de bon conseil, il a rendu des services réels à cette jeune paroisse.

Malheureusement sa digne épouse disparut bien soudainement. Frappée de paralysie foudroyante, elle rendit le dernier soupir après quelques jours, sans avoir recouvré connaissance le 16 janvier 1901 à l'âge de 56 ans. Son beau-frère, M. l'abbé C.-N. Pâquet, présida à ses funérailles. Elle repose dans l'église de Saint-Agapit. On peut dire qu'elle a été le modèle des épouses. Très pieuse, discrète, charitable, elle a sans cesse édifié ceux qui l'entouraient. Brisé par ce terrible coup, Julien Pâquet comprit que c'était le temps de prendre un repos bien mérité.

Il avait avec lui une nièce bien-aimée, orpheline de mère, élevée et instruite par ses soins, Melle Marie-Louise Demers. Cette jeune fille ayant épousé un marchand de Saint-Michel de Bellechasse, Monsieur Georges Roy, c'est auprès d'eux

que M. Julien Pâquet s'est retiré, et qu'il coule les jours d'une vieillesse heureuse et paisible.

Benjamin était le troisième fils de Olivier Pâquet.

Il naquit à Saint-Nicolas le premier mars 1840. Il montra très jeune ce qu'il devait être plus tard : un homme de caractère et d'énergie. Il suivit au collège de Lévis les leçons du cours commercial qu'il compléta par quelques mois de classe anglaise à Québec. Un jour son oncle et parrain, M. Benjamin Pâquet, lui proposa de le faire entrer au Petit Séminaire de Québec. " Vous, mon oncle, lui répondit le jeune homme, vous faites instruire des jeunes gens et des jeunes filles, pour en faire des prêtres et des religieuses ; ce n'est pas mon intention de devenir un prêtre. " L'oncle n'insista pas.

Benjamin Pâquet s'est toujours occupé de commerce. Il a rempli avec distinction les principales charges de la paroisse de Saint-Nicolas : celles de secrétaire des écoles, de greffier du conseil, de maire. Il parlait facilement, et déployait dans la discussion beaucoup de ressources. Il avait le sens des affaires. Comme il consultait deux avocats distingués de Québec à propos d'une affaire importante de succession, l'un d'eux lui fit cette remarque : " Mais vous, M. Pâquet, dites-moi donc pourquoi vous ne vous êtes pas fait avocat ?— Parce que, répondit-il, j'aurais été encore plus canaille que je ne suis. "

Il avait pris pour compagne de sa vie Delle **Adeline Martineau.** Tous deux se donnèrent la main pour élever soigneusement leur famille, composée de trois garçons et de cinq filles. L'une des filles, Valéda, a pris le voile, sous le nom de Sr **Marie de St-Denys,** au Bon Pasteur de Montréal. Mgr Racicot, auxiliaire, présida à sa profession. Actuellement elle rend de précieux services à l'Orphelinat du Parc Laval.

Une autre de ses filles, Mélanie, s'est vue soumise aux plus rudes épreuves. Son époux, Eugène Dubois, venait de décéder à l'âge de 50 ans. Six mois après, le 10 mai 1914, leur fille chérie, Marie-Blanche, un ange de piété et de candeur, qui avait communié le matin même, fut lâchement assassinée à coups de marteau, à l'âge de 20 ans. Ce crime causa à Québec un grand émoi, et provoqua les sympathies les plus vives. On fit à la chère défunte des funérailles très solennelles. Trois cent soixante enfants de Marie suivaient le corbillard avec leurs insignes. L'église de Saint-Sauveur était littéralement remplie. L'abbé C.-N. Pâquet, grand oncle de Melle Dubois, chanta son service. Longtemps le deuil planera sur la famille affligée.

Benjamin Pâquet avait laissé, il y a déjà plusieurs années, Saint-Nicolas pour Montréal. Frappé de paralysie, il fut condamné à garder la chambre un assez long temps et au milieu de souffrances qu'il sut endurer avec une résignation parfaite. Il est mort le 19 novembre 1915, à l'âge de 75 ans et 9 mois. Son service a été chanté par son frère, M. l'abbé Nazaire, assisté du curé et du vicaire de la Pointe-aux-Trembles, MM. Roussin et Ferland. Sa sépulture a eu lieu, sur un lot de famille, à Saint-Joseph de la Rivière-des-Prairies (île de Montréal).

Nous arrivons au quatrième fils de Olivier Pâquet, appelé **François.**

François Pâquet a vu le jour à Saint-Nicolas le 15 août 1841. " D'un cararctère doux, paisible, et jamais pressé, il est toujours arrivé à temps. Son père l'a établi sur une propriété un peu moins avantageuse que celles de ses frères: terre noire, basse, assez difficile à égoutter. Par un travail assidu, il l'a bien fait valoir [3]. "

---

3. L'abbé C.-N. Pâquet (notes de famille).

Il a épousé à Saint-Apollinaire Dlle **Clarisse Bergeron,** personne pieuse et qui fut avant tout une femme chrétienne. Elle avait un don particulier pour instruire et former ses enfants. Aussi ses cinq fils et ses deux filles font-ils honneur à leurs parents par leur conduite et leur position. Les filles ont eu l'avantage de suivre le cours complet donné par les Sœurs de la Congrégation de Montréal. L'une, Marie-Anna, est mariée à un brave cultivateur de St-Agapit ; l'autre, Louisiana, s'est faite religieuse chez les Dames de la Congrégation sous le nom de Sr **Sainte-Anna.** Ses supérieures l'estiment beaucoup dans la mission où elle enseigne.

La mère est décédée depuis plusieurs années d'un cancer à l'estomac. Le père jouit encore d'une bonne santé ; il aide de ses conseils et de son travail son fils Albert, auquel il a transmis le bien paternel.

M. François Pâquet compte parmi ses enfants le Dr **Eugène Pâquet,** ex-député de l'Islet.

Eugène Pâquet est né à Saint-Agapit le 23 octobre 1867. Il a fait ses études classiques au Petit Séminaire de Québec, et ses études médicales à l'Université Laval de Québec. Il remporta l'un des prix Morrin, et il fut fait, en 1892, docteur en médecine avec très grande distinction.

Jusqu'à l'année dernière, le Dr Pâquet exerça sa profession à Saint-Aubert, comté de l'Islet. En 1893 il épousait Delle **Elise Lafrance,**, fille de feu Victor Lafrance, relieur à Québec. Très populaire dans sa région, il brigua en 1904 les suffrages du comté de l'Islet, et il fut élu député de ce comté pour la Chambre des Communes. Malgré une vive opposition, il fut réélu en 1908 et en 1911. Conservateur en politique, il savait cependant s'élever en Chambre au dessus des questions de parti. Il s'intéressa particulièrement à l'agriculture, à l'immigration et au rapatriement des Canadiens-français. Il prononça sur ces sujets plusieurs discours

vibrants de patriotisme. C'est ainsi que le 10 février 1909, il disait de nos frères franco-américains :

Les Canadiens-français expatriés aux États-Unis déploient la force, la ténacité, le courage et l'héroïsme de la race française. Ils luttent contre un nationalisme assimilateur et élaborent l'avenir en conservant la langue et la foi des ancêtres, et en restant fidèles au drapeau de cette démocratie virile et généreuse qui étonne le monde par la richesse de ses conceptions et ses triomphes dans toutes les sphères de l'activité humaine.

L'orateur-député ne perdait aucune occasion d'affirmer sa foi et de revendiquer les droits de son Eglise et de sa race.

Aussi, en 1905, lorsque furent constituées les nouvelles provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan, il parla et vota à l'encontre du sentiment de son chef politique, M. Borden, en faveur des libertés scolaires religieuses de la minorité, et du maintien de la langue française. En 1912, il se sépara de nouveau de son chef, devenu premier ministre, pour réclamer la sauvegarde des droits catholiques du Keewatin qu'on allait annexer au Manitoba. En 1916, il soutint de sa parole, à différentes reprises, la cause de l'école bilingue ontarienne, et lorsque fut présentée en Chambre la motion Lapointe sympathique à nos compatriotes de l'Ontario persécutés dans leur langue, il donna de nouveau un vote opposé à celui de la grande majorité de son parti. Enfin, en 1917, quoiqu'il se fût prononcé en faveur de la participation du Canada à la grande guerre (discours appuyant la motion en faveur de l'adresse), il fit de nouveau acte d'indépendance et de fierté politique en repoussant de son vote le projet de loi établissant la conscription.

Par cette conduite très noble, le Dr Eugène Pâquet a perdu les avantages de la faveur gouvernementale ; mais il s'est

attiré l'estime de tous ceux,—et ils sont de plus en plus nombreux,—qui savent apprécier l'homme de caractère fidèle à la voix de sa conscience et aux meilleures traditions de son pays. Le docteur Pâquet n'a pas été candidat aux élections fédérales de 1917. Il exerce maintenant sa profession à la Baie-des-Chaleurs.

Le cinquième fils de Olivier Pâquet porte le nom de **Honoré.**

Il est né le 20 décembre 1842. Voyant qu'il aimait beaucoup la culture, son père divisa sa propriété de Saint-Nicolas, pour l'établir près de lui dans sa paroisse natale. Le 19 janvier 1889, Honoré Pâquet joignit son sort à celui de **Rose-de-Lima Gingras;** le mariage fut célébré par le Rév. M. Octave Faucher, vicaire à Saint-Nicolas, devenu plus tard chanoine honoraire du Chapitre de Québec. La nouvelle femme était la bonté même, d'un caractère très doux et d'une piété profonde.

Plusieurs enfants naquirent. L'espoir de leur créer ailleurs, avec plus de facilité, des établissements convenables engagea M. Pâquet à vendre sa terre de Saint-Nicolas, et à acheter des propriétés dans la paroisse de Sainte-Agathe. Jouissant de l'estime de ses concitoyens, il exerça pendant quelques années la charge de maire de cette localité. "Avancé en âge, et voyant ses fils peu attachés à la culture du sol, il a de nouveau déplacé ses pénates, et il vit maintenant de ses rentes chez son gendre, M. Savoie, à Montréal [4]."

Eugène, sixième fils de Olivier Pâquet, est né à Saint-Nicolas le 1er avril 1844.

Le goût des voyages s'empara de lui de bonne heure; et à l'âge de vingt et un ans, il partit pour l'Etat du Michigan. Après quelques années d'un travail un peu irrégulier, il se

---

4. Notes de M. C.-N. Pâquet.

fixa à l'Anse sur les bords du Lac Supérieur, à environ vingt milles à l'ouest de Marquette. Là, il a épousé une jeune personne du nom de **Mathilda Collin,** d'un caractère très heureux, et qui lui a apporté le bonheur en lui donnant une nombreuse famille. Sa vie s'est dépensée dans le commerce. Lorsque, en 1896, il vint visiter son père mourant, il n'avait pas revu le Canada depuis 31 ans.

*
* *

Clément-Nazaire a été le septième fils de Olivier Pâquet, et le membre le plus en vue de cette famille patriarcale et vraiment canadienne.

Il est né à Saint-Nicolas le 17 juin 1845. Après quelques années passées à l'école élémentaire de son arrondissement, puis à l'école modèle de sa paroisse tenue par M. J.-B. Cloutier, aujourd'hui doyen des anciens élèves de l'Ecole Normale de Québec, il entra, en 1859, au petit séminaire de Québec. Sans être doué de talents brillants, il réussit par son application à faire de très bonnes études. Vers la fin de son cours, ses parents, voyant sa santé s'affaiblir, l'envoyèrent au collège de Sainte-Anne où il passa l'année de rhétorique. Revenu à Québec, il termina ses études classiques, comme externe, avec le diplôme de bachelier ès-sciences.

Au mois de septembre suivant, il entrait au Grand Séminaire avec la charge de professeur dans la classe de cinquième. Pendant quatre ans, le jeune Séminariste dirigea cette classe composée d'une quarantaine d'élèves. Il savait, tout ensemble, exciter les écoliers au travail et mériter leur confiance et leur affection. Les élèves de l'abbé Pâquet lui gardèrent toujours la reconnaissance la plus vive et l'estime la plus sincère.

Le grand jour du sacerdoce approchait. Préparé par cette vie d'études, de prières et de sacrifices qu'est le Grand Séminaire, M. Pâquet eut le bonheur d'être ordonné prêtre par S. G. Mgr E.-A. Taschereau, arch. de Québec, à Notre-Dame-de-Lévis, le 26 mai 1872. Il avait pour assistant son cousin germain, M. l'abbé L.-H. Pâquet, professeur de dogme, à la Faculté de Théologie. L'abbé Antoine Gauvreau, alors curé de Saint-Nicolas, fit le sermon avec cette éloquence toute chaude et toute apostolique qui lui était propre. Le même jour, le nouveau prêtre monta à Saint-Nicolas, à bord du " National ", commandé par le capitaine Baker, en compagnie de l'abbé James Sexton, son co-paroissien, nouvellement ordonné comme lui, et des familles Sexton et Pâquet. Le lendemain, grande fête à l'église paroissiale, où les deux abbés célébraient leur première messe en présence d'une foule émue de parents et d'amis. Ensemble, dans cette même église, ils avaient reçu, nouveaux communiants, l'Agneau sans tache; ensemble, nouveaux ministres du Seigneur, ils offraient à Dieu la Sainte Victime. Le souvenir de l'ordination d'un autre enfant de la paroisse, l'abbé Benj. Pâquet, faite par Mgr Demers dans l'église de Saint-Nicolas, et à laquelle tous deux avaient assisté quinze ans auparavant, venait à leur mémoire. Plusieurs fois, dit-on, l'abbé Sexton a déclaré que ce fut le spectacle de cette cérémonie auguste qui fit naître en lui la première idée de se donner à Dieu.

Invité par le Séminaire à continuer de faire la classe, l'abbé Nazaire Pâquet crut n'avoir pas toutes les aptitudes voulues pour demeurer dans une maison d'éducation. Il fut nommé vicaire à Saint-Thomas-de-Montmagny où il passa six ans, estimé de son curé et de toute la population. De là, on le transféra à Saint-David-de-l'Auberivière où il ne fut que six mois; car l'autorité le jugeait mûr pour les fonctions

I

II

III

IV

I. Eugène Pâquet.—II. Mme Eug. Pâquet.—III. L'abbé Eug. Brière (petit-fils).—IV. Eugène Pâquet, Lucias, Marie-Louise, Aurélie (Mme Brière).

pastorales. En effet, en 1879, il fut nommé curé de Saint-Apollinaire.

La maladie prolongée de son prédécesseur avait été cause que bien des choses, dans la paroisse, étaient en souffrance: li pleuvait dans la sacristie; les hirondelles faisaient leurs nids à travers les pierres du portail de l'église; la galerie du presbytère tombait; le jardin était devenu un parc ouvert aux animaux vagabonds. Puissamment aidé par les fidèles de la paroisse, M. Pâquet remit bientôt tout à l'ordre. Son zèle embrassait tous les besoins. Il restaura complètement l'église, acheta trois belles cloches Paccard, puis un orgue Cassavant. Il répara le presbytère, et transforma les dépendances. Et malgré toutes ces améliorations, après un règne de 33 ans, il a laissé les finances de la fabrique dans un ordre parfait. Il est le fondateur de la mission des Dames du Perpétuel Secours. Les deux premières religieuses, St-Stanislas de Kostka et St-Eugène, sont arrivées le 31 août 1897. Deux ans après, avec le concours des commissaires, il construisit le couvent actuel, conduisant lui-même les travaux et payant la moitié des frais.

L'année 1904 marquait du chiffre jubilaire ce temps vécu par M. Pâquet à Saint-Apollinaire. Les paroissiens ne voulurent pas laisser passer cette date sans organiser des noces d'argent, et le curé, malgré sa modestie, fut obligé de céder à leurs pressants désirs. Il chanta solennellement une grande messe d'action de grâces, puis une très belle allocution de circonstance fut prononcée par son cousin et ami, Mgr Ls-A. Pâquet. L'orateur parla de la mission du curé dans la paroisse, en particulier des œuvres accomplies par le curé actuel. La messe finie, M. Gilbert Moreau, au nom de tous les paroissiens, présenta une splendide adresse, accompagnée de riches cadeaux. Entre autres pensées très justes, il exprima celle-ci:

Votre actif ministère, M. le Curé, n'a rien épargné pour développer chez vos paroissiens devenus votre famille, les sentiments d'une noble et ferme piété, en même temps qu'un amour modéré du progrès matériel. Si votre belle paroisse, il y a vingt-cinq ans si humble, est maintenant une des plus prospères, nous le devons à votre énergique administration tant au spirituel qu'au temporel.

Visiblement ému, M. l'abbé Pâquet laissa parler son cœur. C'était la voix du père à ses enfants :

Que je serais heureux, dit-il, de mériter les grands éloges que vous m'adressez si bien. Si j'ai pu faire quelques bonnes œuvres ici, c'est avant tout avec l'aide du Bon Dieu, c'est grâce à votre généreux concours et à vos ardentes prières.

Le soir, il y eut illumination, feu d'artifice. La joie était dans tous les cœurs, c'était la fin d'un beau jour.

Le digne curé demeura à son poste encore huit ans. Mais ses forces diminuaient. Les misères de la vieillesse, surtout la surdité, rendaient son ministère pénible. Des travaux importants s'imposaient, en particulier l'agrandissement de l'église. M. Pâquet comprit que le fardeau devenait trop lourd pour ses épaules. Il offrit sa démission, et c'est avec peine et hésitation que Sa Grandeur Mgr Bégin crut devoir l'accepter. Grande fut la douleur de la paroisse! On ne voulut pas laisser partir ce pasteur dévoué sans lui dire publiquement merci. Il célébra une grande messe d'actions de grâces, assisté de MM. L. Pérusse et G. Julien, curé et vicaire de Saint-Flavien, comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé Poulin, curé de Notre-Dame-d'Issoudun, tenait l'orgue. Le Révérend Albert Rouleau, ancien curé de Saint-Antoine, fit une instruction bien sentie sur l'œuvre d'un curé dans une paroisse, et sur les travaux accomplis par celui qui allait partir.

Après la messe, le Dr G. Beaudet exprima à l'abbé Pâquet,

en termes des plus bienveillants, les sentiments de reconnaissance des paroissiens, lui fit leurs adieux, l'invita à revenir souvent, et lui présenta, au nom de tous, un superbe calice. Quoique d'une grande simplicité, la réponse de M. le curé fut des plus heureuses. Dominant l'émotion qui gonflait son cœur, il dit le chagrin qu'il éprouvait à s'éloigner de ceux qu'il aimait comme ses enfants. Bien des personnes dans l'auditoire, fondaient en larmes.

Le Rév. M. Pâquet partit le 1er mai 1912. Il visita ses parents et amis dans la Nouvelle-Angleterre, le Nouveau-Brunswick, le Lac St-Jean, Montréal. Le 1er novembre suivant, sur la demande de son Ordinaire, il se rendit à Saint-Louis-de-Lotbinière pour prêter quelque assistance au curé de cette paroisse. Il y était depuis cinq ans, lorsque la mort l'a surpris pendant un voyage qu'il fit à Québec pour rendre visite à ses parents et y suivre un traitement médical. Surpris, non; il attendait sa dernière heure avec une foi toute sacerdotale, et il s'est éteint pieusement, muni des sacrements de l'Eglise, à St-Roch, le 6 février 1918.

Nous ne pouvons mieux terminer cette biographie sommaire de M. l'abbé Pâquet qu'en reproduisant l'appréciation suivante parue dans l'*Action Catholique* du 18 février 1918, et due, croyons-nous, à la plume reconnaissante d'un ancien voisin du défunt:

Vendredi dernier le 8 février, avaient lieu à l'église de Saint-Roch de Québec, les funérailles de M. l'abbé C.-N. Pâquet, ancien curé de Saint-Apollinaire, funérailles présidées par Sa Grandeur Monseigneur P.-E. Roy, Auxiliaire de Québec.

On peut à bon droit appliquer à M. le curé Pâquet ces paroles: "Il est passé en faisant le bien". Sa carrière de curé, il l'a commencée et terminée dans la même paroisse, celle qu'il n'a jamais voulu quitter, Saint-Apollinaire-de-Lotbinière, qu'il a dirigée pendant 33 ans.

Lorsqu'en 1879, l'autorité ecclésiastique lui confia cette paroisse, Saint-Apollinaire n'était pas la belle et si florissante paroisse que nous admirons maintenant. Sa population, la moitié de celle d'aujourd'hui, n'avait pas les moyens d'existence dont jouissent maintenant ceux qui l'habitent. C'est dire que la richesse, même l'aisance, était alors inconnue du plus grand nombre.

Mais la question du bien-être et de la richesse n'étaient pas de celles qui occupaient l'esprit de M. le curé Pâquet. Il y avait du bien à faire aux âmes, il y avait des encouragements à donner à tous, il y avait du travail tant matériel que spirituel à faire. Ce furent les raisons déterminantes qui décidèrent le curé Pâquet à se rendre avec bonheur au désir exprimé par son évêque.

Une fois curé de Saint-Apollinaire, et tout le temps qu'il le fut, tous ses actes tendaient à l'obtention de deux buts : l'avancement matériel de sa paroisse, et surtout la sanctification des âmes qui lui étaient confiées. Pour atteindre ce double but, il appuya ses paroles sur l'exemple de sa vie, et comme le Divin Maître, il ne commanda rien qu'il ne fit d'abord. Il leur apprit par sa vie toute d'économie à bannir de la leur le gaspillage sous toutes ses formes, et à vaincre ainsi le mauvais sort des accidents, des mauvaises récoltes, à vaincre la misère elle-même. Il s'intéressa à leurs travaux, il entra dans leur vie économique, se chargeant même de leurs affaires, et fit de tous ses paroissiens des cultivateurs économes qui pospérèrent et ont fait par cette vie économe la paroisse d'aujourd'hui. Il appuya cette vie sur la religion et tout en faisant prospérer sa paroisse, tout en enrichissant ses paroissiens, il gardait par cette manière d'agir leur âme contre les dangers de toutes sortes qu'apportent les folles dépenses.

Il y a 33 ans, la paroisse ne possédait pas les beaux édifices qu'il laissait à son départ. Il réussit sans répartition légale à terminer, réparer, refaire à neuf, église, sacristie, cimetière, presbytère, le tout en faisant appel à la générosité des paroissiens et malgré le peu de revenu de sa fabrique. Il laissa aussi comme œuvre principale, le couvent qui fait l'honneur de la paroisse. Est-il nécessaire de dire qu'il était à la tête de ses

œuvres paroissiales et surtout de l'œuvre du couvent pour aider aux dépenses. Quelques rares amis l'ont deviné, et le Bon Dieu seul peut dire tout ce qu'il y a à son avoir dans ces œuvres.

Tout cela, cependant, ne tenait que la seconde place dans sa vie. Comme pour tout curé, le but principal, c'était la sanctification de sa paroisse. Il s'est donné tout entier à ces âmes. Homme de devoir, on le trouvait toujours à son poste. Homme de prières, Dieu seul sait les heures passées au pied de son autel de Saint-Apollinaire pour demander, forcer pour ainsi dire Dieu à combler de ses grâces les âmes qui lui étaient confiées. Homme de cœur, il était le premier auprès des malheureux frappés par les épreuves pour leur tendre la main et verser dans leur âme le baume de la consolation. Homme de Dieu, il savait les paroles qui vont au cœur et qui convertissent les âmes. C'est ainsi qu'il chercha tant par ses paroles que par ses exemples à atteindre les deux buts qu'il s'était proposés. Et ce fut sa vie pendant 33 ans. Il fut un jour, où pour le récompenser de son dévouement et de ses succès, l'Autorité voulut promouvoir ce digne prêtre, et lui offrit une de ces belles cures que baigne de ses flots notre grand fleuve. M. le curé Pâquet ne voulut pas se séparer de ceux qu'il avait aimés, de ceux avec lesquels il avait travaillé, de ceux dont il se sentait aimé, et il fit bien. Rien, pour lui qui s'était identifié avec ces gens, n'aurait pu remplacer le bonheur qu'il goûtait et qu'il avait mérité.

Aussi, au jour de son départ définitif de cette paroisse, qui fut le vrai jour de son apothéose, il put constater comme il avait choisi la meilleure part en demeurant avec ses enfants.

Et maintenant, il est allé recueillir sa récompense, mais son souvenir demeure. Il demeure dans ses œuvres, il demeure dans le cœur de ses paroissiens, qui ne regrettent rien tant que de ne le pas posséder avec eux. Il demeure dans le cœur de ses confrères voisins qu'il aida si souvent dans le ministère paroissial et de ses sages avis. Il demeure dans le cœur de ses protégés si nombreux qui jouissent de ses bienfaits.

Qu'il soit permis à l'un de ceux qu'il honora de son amitié, qu'il dirigea de ses sages conseils, qu'il aida dans ses diffi-

cultés, de venir, le dernier, déposer sur sa tombe l'hommage de sa reconnaissance avec l'assurance d'un souvenir qui ne s'effacera jamais.

La dépouille mortelle de M. l'abbé Pâquet a été inhumée au cimetière Saint-Charles, sur le lot de famille de son frère M. Elzéar [5].

*
* *

Nous sommes parvenus au huitième fils de cette forte lignée : **Joseph-Elzéar.**

Né à Sait-Nicolas le 21 juillet 1848, Elzéar Pâquet a fréquenté les écoles élémentaires et l'école modèle de sa paroisse. Sous la poussée d'une noble ambition et par l'effort persévérant de son travail, il a ensuite développé lui-même les éléments de cette première instruction. Le commerce d'épicerie a été l'occupation de toute sa vie. Très entendu dans ce genre de négoce, il a pu y trouver les moyens d'élever et de faire instruire, de très suffisante manière, sa famille. D'abord à l'emploi, pendant sept ans, de M. Louis Poulin (marché Finlay), il ouvrit ensuite lui-même, sur la rue Dalhousie, un établissement qui est devenu prospère, et à la tête duquel il est encore aujourd'hui.

Le 14 juin 1876, dans la basilique de Québec, Elzéar Pâquet a épousé Melle **Rosalie Potvin,** personne aussi intelligente que distinguée. Le mariage fut célébré par l'abbé Nazaire, frère du marié, alors vicaire à Montmagny. De cette union sont nés dix enfants : Rosanna, mariée à M. Alfred Gaucher, banquier ; Nazarius, décédé à l'âge de 8 mois ; Elzéarina, mariée au Dr N. Michaud ; Olivina, mariée à M. E.

---

5. Voir le compte rendu des funérailles dans l'*Action Catholique,* du 8 fév. 1918.

Paquin, pilote; Lætitia, mariée à M. S. Durand, marchand; Rosaline, décédée à l'âge de 3 ans; Rosario, employé au Bureau de la Milice; Elphédor, banquier, marié à Melle M. Lemoine; Marie-Jeanne, décédée à l'âge de 18 ans; Rolland, mécanicien. Le mariage des quatre jeunes filles a été béni dans la chapelle Saint-Louis (Basilique), par l'oncle chéri et vénéré de la famille, M. l'abbé Nazaire. Mme Elzéar Pâquet est décédée le 22 février 1901, à l'âge de 49 ans, après quelques jours seulement de maladie.

Pendant toute sa vie, M. Elzéar Pâquet a montré un grand esprit de charité en s'occupant activement de la Saint-Vincent-de-Paul, et en prenant part au mouvement des sociétés de bienfaisance.

Malgré l'âge qui avance et la santé qui se détériore, il déploie encore, dans le domaine où s'est écoulée son existence, beaucoup d'activité.

Neuvième fils: **Olivier-Candide.**

Né à Saint-Nicolas, comme tous ses frères, le 20 avril 1850, Candide Pâquet, roger-bontemps et d'humeur aventureuse, a passé sa vie loin du sol natal. Il aimait les voyages. Il côtoya d'abord la misère, à la suite d'un incendie qui dévasta les environs de Green-Bay, obligea les gens à se retirer dans le Lac Michigan, et qui fit périr tout son avoir. Plus tard, grâce à son travail et à sa persévérance, il a vu la fortune lui sourire. C'est dans le commerce auquel il se livra, à Medford (Wisconsin), qu'il a trouvé l'aisance. Il était célibataire. Dans un voyage qu'il fit au Canada, s'étant rendu avec ses frères chez M. le curé de Saint-Agapit, celui-ci lui dit: " Vos frères, M. Pâquet, se sont mariés; pourquoi ne l'avez-vous pas fait? "—" Parceque, répondit-il, il m'a semblé que sur dix frères restés dans le monde, il y en avait au moins un capable de faire un bon coup[6] ! "

---

6. Notes de l'abbé C.-N. Pâquet.

A l'âge de 63 ans, miné par les rhumatismes et par une maladie de cœur, Candide Pâquet dut se retirer dans un hôpital, et y mourut quelque temps après. Son corps repose dans le cimetière de l'Anse (Michigan), où demeure son frère Eugène.

Dixième fils : **Onésime.**

Il est né à Saint-Nicolas le 29 décembre 1857. Après quelques années de classe, il s'est livré à la culture ; il n'a jamais fait autre chose. De son union avec Melle **Anaïs Lemieux** sont nés plusieurs enfants. Deux de ses filles ont été élèves à l'Ecole normale et ont reçu le diplôme d'institutrice. Quoique peu instruit, M. Onésime Pâquet a conquis, par son grand jugement, la confiance de ses co-paroissiens. Il a été maire de St-Agapit.

Onzième et dernier fils : **Alfred.**

Il est né à Saint-Nicolas le 2 novembre 1860. Actif, aimable et joyeux, il a su faire son chemin. Pendant quelque temps, on le voit au collège des Frères de Montmagny. Mais bientôt les goûts du terroir reprennent sur lui le dessus, et il retourne allègrement à la terre pour la cultiver avec intelligence et avec amour.

Alfred Pâquet a épousé une fille unique, Melle **Octavie Fréchette,** et les parents de sa femme, avec qui il demeure, lui ont donné leurs biens. Père de douze enfants, dont onze sont pleins de vie et envisagent sans crainte l'avenir, il a reçu une prime en vertu de la loi que le patriotisme inspira à nos législateurs, et qui est maintenant abrogée. Il a eu la joie de voir une de ses filles se faire religieuse sous le nom de Sr **Sainte-Ludivine,** chez les Sœurs de la Charité d'Ottawa. " C'est la perle de la famille [7]. "

---

7. Notes de M. l'abbé Nazaire.

*
* *

La première des filles de Olivier Pâquet porte le nom de **Adeline.**

Née à Saint-Nicolas le 21 décembre 1846, elle est demeurée auprès de ses parents aussi longtemps qu'ils ont vécu, s'occupant d'eux avec un dévouement vraiment filial. Affligée de maux et d'accidents divers, elle est devenue sourde à un âge peu avancé. Après la mort de son père, elle s'est transportée à Saint-Apollinaire où elle a passé quinze ans chez le curé, son frère. Elle mène maintenant une vie paisible, conforme à ses goûts, dans une propriété située près de l'église de Saint-Agapit.

Sa sœur **Zénaïde** vient après elle, dans l'ordre des filles.

Née le 4 avril 1852, elle fut l'une des premières élèves du couvent de Saint-Nicolas. Tenant du père pour l'activité et la vivacité, elle a vécu sous le toit paternel jusqu'à la nomination de son frère à la cure de Saint-Apollinaire. Pendant plusieurs années, elle a tenu avec beaucoup d'ordre la maison presbytérale. Puis, ne partageant pas l'opinion de son frère Candide, elle a épousé un brave citoyen de Hull, M. **Ferd. Roger.** Elle vivait heureuse dans son nouvel état, depuis plusieurs années, lorsqu'un accident bien tragique mit fin subitement à ses jours. Elle se brûla avec une lampe, endura pendant vingt heures des souffrances indicibles, et, parfaitement résignée à la volonté de Dieu, rendit le dernier soupir en présence de son époux, de son frère Julien, et de la Rde Sr Demers d'Ottawa, sa cousine. Elle était âgée de 50 ans. Sa dépouille mortelle repose au cimetière de Hull.

Odile est la troisième fille de Olivier Pâquet.

Née à Saint-Nicolas le 31 mai 1853, elle a étudié au couvent de sa paroisse. Par sa bonté, sa douceur, sa piété, où se

mêle la note joyeuse, elle rappelle les qualités de sa mère [8]. Le 14 janvier 1879, elle épousa à Saint-Agapit M. **Augustin Rousseau,** de Saint-Nicolas. Ce mariage, comme les autres du reste, fut l'occasion de belles réjouissances de famille, auxquelles assistait M. l'abbé Nazaire. L'ancien curé, M. l'abbé Jos.-E. Martin, voulut bien honorer de sa présence, et agrémenter de ses reparties fines, et de ses chansons aimables, ces épousailles.

De cette union sont nés quatre fils et cinq filles. La plupart de celles-ci ont fait des études leur donnant droit au diplôme d'institutrice. En outre, deux d'entre elles, obéissant à l'appel divin, se sont faites religieuses dans la communauté de Notre-Dame du Perpétuel Secours de Saint-Damien. L'une, Sœur **Marie de la Présentation,** est morte de phtisie. L'autre, Sœur **Marie des Anges,** a dirigé la classe modèle de Saint-Apollinaire pendant plusieurs années. D'un caractère très riche et d'une piété éclairée, elle a fait honneur à ses fonctions. Ses supérieures, la voyant fatiguée par l'enseignement, l'ont chargée de la direction des Novices de la Maison Mère.

Marie-Alphonsine, la quatrième fille, n'a fait qu'une courte apparition sur la terre. Née le 4 octobre 1854, elle est décédée le 27 juin 1855.

Isabelle-Alphonsine; tel est le nom de la cinquième et dernière fille de Olivier Pâquet.

Née à Saint-Nicolas le 24 sept. 1859, elle a pris de bonne heure au contact de ses parents le goût et l'habitude du travail opiniâtre. Elle y a même usé trop vite ses forces [9]. Elle a épousé un cultivateur, M. **Flavien Côté.** Et de ce mariage sont nés deux enfants, Emile et Olivina, avantageusement

---

8. Notes de l'abbé C.-N. Pâquet.
9. *Not. cit.*

mariés eux-mêmes. Le premier est le soutien de ses parents qui passent avec lui une heureuse vieillesse.

De ces notes biographiques il résulte que la famille de Olivier Pâquet fait grandement honneur à la vigueur et à la fécondité de la race.

CHAPITRE SIXIEME

—

Etienne-Théodore Paquet

L'aîné des fils de Etienne Pâquet et Ursule Lambert s'appelait **Etienne-Théodore,** et avait été baptisé sous ce nom, le 7 avril 1822.

L'ainesse fut pour " Théo " (comme toute la famille l'appela toujours) une charge plus qu'un privilège. Il devint de bonne heure le bras droit de son père dans les travaux si rudes auxquels les cultivateurs de cette époque, qui n'avaient pas l'outillage perfectionné d'aujourd'hui, devaient se livrer.

A 25 ans, il songea à se marier. Son père avait décidé de lui donner la propriété voisine de la sienne du côté ouest, propriété achetée à cette fin, et qui devint plus tard la terre de Théodule. Une page entière des " Mémoires " de Mgr Benjamin va nous mettre au courant de ce projet d'établissement. Le prélat, encore garçonnet, avec l'espièglerie de cet âge, avait saisi une conversation secrète échangée entre ses parents, Etienne Pâquet et son épouse, au mois de janvier 1845, et il la rapporte intégralement :

Ursule, dit mon père, voilà les enfants qui grandissent ; déjà plusieurs sont d'âge à songer à s'établir.

— Parmi les garçons, reprit ma mère, il n'y a que Théo qui puisse raisonnablement songer à nous quitter. D'ailleurs, sa propriété est achetée. Avec quelques réparations, la maison sera bientôt prête... Je crois qu'il a déjà jeté les yeux sur sa future.

— Tu crois que Théo désire se marier prochainement? Je ne me suis aperçu de rien.

— Tu ne vois rien, toi, Etienne. Moi, je vois tout; les enfants ne peuvent pas faire un clin d'œil sans que je m'en aperçoive.

— Mais à qui Théo songe-t-il à s'adresser?

— Vraiment! tu ne connais pas sa blonde, ou sa brune? Tout le monde en parle cependant... Nathalie!

— La petite Nathalie Moffet?

— Oui, oui, la petite Nathalie Moffet. Et j'en suis fort aise. C'est une jeune fille accomplie qui a eu l'avantage d'être élevée par ta mère et par ton frère Benjamin. Rose (épouse de ce dernier et sœur de Madame Etienne) y a aussi mis la main. Elle n'est pas fortunée, mais ses belles qualités et ses vertus sont la dote la plus précieuse qu'un jeune homme bien élevé doive rechercher dans une femme. Avec cela, remarque qu'elle est fort jolie.

— Et tu penses que Théo la recherche? quelles preuves en as-tu?

— Tiens, cher Etienne, le lendemain du jour de l'an, j'ai été témoin de toute une conversation qui se faisait entre eux, seulement par les yeux... Va, je m'y connais... Compte sur un mariage certain d'ici à deux ans entre Théo et Nathalie.

Ce mariage eut lieu en effet, le 25 janvier 1848, comme nous le trouvons consigné dans les registres de la paroisse.

Théo Pâquet alla s'établir sur la terre qui lui avait été destinée, et c'est là que vint au monde son fils unique, dont il sera question dans un chapitre distinct. Toutefois les circonstances le firent bientôt émigrer de ce domaine un peu étroit pour son activité vers la terre ancestrale elle-même où l'appelait la confiance de son oncle Benjamin.

Celui-ci, héritier du bien patrimonial, comme nous l'avons vu plus haut, n'avait pas d'enfants. La maison de son frère Etienne, au contraire, en regorgeait. De plus, l'aîné des garçons d'Etienne avait épousé la protégée de l'oncle Benjamin, Melle Moffet. Il parut tout naturel que Théo et sa jeune

épouse fussent appelés au foyer des ancêtres. Ils y furent accueillis à bras ouverts, et ils se montrèrent dignes, tous deux, de cette situation privilégiée qui leur était faite.

A l'école de son oncle Benjamin, Théo Pâquet put développer avec grand profit ses aptitudes innées pour la direction d'une ferme et aussi pour la gestion des affaires de commerce dont la maison des ancêtres était devenue le centre. Il ne tarda pas à être considéré comme l'un des personnages les plus importants de la paroisse.

*
* *

Théo Pâquet était d'une taille moyenne, mais bien charpenté. Il avait un front large et régulier, une figure virile, une tête solidement assise sur de fortes épaules. C'était, en même temps, une bonne nature, étrangère à la passion et à la rancune. D'un caractère conciliant, il abhorrait les querelles. Ses avis étaient empreints de cette humeur pacificatrice, pleine de bon sens. Un habitant de Saint-Nicolas s'était rendu coupable d'un délit qui lui causait des appréhensions. Il voulait s'expatrier. Monsieur Théo qu'il avait consulté, lui dit : " Mon cher, il ne faut pas changer de pays, mais changer de vie. "

Monsieur Pâquet aimait les conversations sérieuses, et il recherchait les occasions de s'instruire. Il ne reçut pas dans sa jeunesse d'autre enseignement profane que celui du vieil instituteur ambulant, MacDonald, dont nous avons parlé. Il appréciait cependant l'instruction et aimait la lecture. Un hiver qu'il était malade et contraint de garder la maison, il acheta une grammaire anglaise, se mit à l'étudier, et finit par se rendre capable de lire et de comprendre l'anglais. Soucieux de se renseigner sur le mouvement des affaires, il

s'abonna dès lors au " Chronicle " de Québec, et il reçut ce journal jusqu'à sa mort.

Doué d'un jugement peu commun, s'il eût reçu dans un collège, une éducation plus relevée, et s'il eût embrassé soit l'état ecclésiastique, soit quelque profession libérale, il aurait pu être un des premiers hommes de sa province. Il avait des idées nettes, des opinions bien motivées. Sans être un causeur aussi animé que quelques autres de ses frères, il intéressait par son langage si sensé, marqué parfois d'une originalité de bon aloi.

M. Pâquet était, en outre, un homme intrépide et résolu, en même temps que dévoué pour ses semblables. Le fait suivant, qui remonte à une année avant son mariage, le prouve bien. Citons d'abord le " Journal de Québec " (10 août 1847) :

Un événement affreux vient de plonger la paroisse de Saint-Nicolas dans un deuil inexprimable. Hier, samedi, un bateau, appartenant à M. Dion de Saint-Antoine, fortement chargé de barils de poissons et ayant à son bord dix-neuf passagers, fut englouti par les flots dans une bourrasque de vent du nord-est, un peu plus haut que l'église de Saint-Nicolas. Seize personnes de Saint-Antoine perdirent la vie, et les trois autres échappèrent à cette fin misérable comme par miracle. Parmi toutes ces victimes de la tempête, il y avait sept mères de famille, un jeune homme de dix-sept ans, et huit jeunes filles. Treize corps ont été trouvés aujourd'hui et apportés à l'église au milieu d'un immense concours de personnes en pleurs. Ils seront déposés mardi dans la même fosse. — A ces détails, reprend le " Journal de Québec ", nous pouvons en ajouter d'autres d'après le récit fait par l'une des personnes échappées à la mort. Il paraît que le vent s'étant élevé tout à coup, les passagers effrayés contraignirent le conducteur de l'embarcation à s'approcher de terre. Le bateau frappa sur une roche à fleur d'eau; ce qui le fit pencher et presque chavirer. Les tonneaux roulèrent

d'un côté, jetant à l'eau les passagers dont plusieurs furent tués du coup. Les vagues poussées par un vent impétueux eussent bientôt englouti tout le monde, si un homme courageux, M. Pâquet, ne fût venu avec une petite embarcation sauver les trois personnes qui avaient pu se maintenir sur le bateau naufragé. Ce bateau était parti du marché de la Basse-Ville samedi à midi, et il était arrivé avec la haute mer à Saint-Nicolas; et il en repartit hier vers les deux heures du matin. C'est peu de temps après, à peu près à une demi-lieue au-dessus de l'église de Saint-Nicolas, que l'accident arriva. Les trois personnes qui se sont sauvées sont F.-X. Dion, propriétaire du bateau, son fils et une jeune femme.

Commentant ce sinistre dans ses " Mémoires ", Mgr Pâquet ajoute: " F.-X. Dion et son fils furent sauvés par mon frère Théo et Rémi Demers, lesquels, éveillés par les cris de détresse de naufragés (l'accident eut lieu en face de l'anse), volèrent à leur secours. La jeune femme fut sauvée par les frères Baker, du moulin. Théo et Rémi Demers faillirent être victimes de leur dévouement. Ils n'avaient pour opérer ce sauvetage qu'un petit et misérable canot que les flots couvraient à chaque instant. Ils firent quatre ou cinq voyages au bateau naufragé pour sauver ces deux hommes, et ils étaient, selon l'expression de mon frère, presque constamment entre deux eaux [1]. "

Homme d'un grand esprit de foi, M. Théo Pâquet assistait très régulièrement aux offices religieux et chantait au chœur; car il savait très bien le plein chant et même la musique: c'était une voix de baryton. Un trait qui révèle sa nature généreuse et son appréciation des choses saintes, c'est le don d'un terrain ou emplacement qu'il fit à son frère Mgr Benjamin pour l'érection d'une chapelle, la chapelle de Notre-Dame de Grâces. M. Pâquet fit plus: il donna volon-

---

1. L'une des jeunes filles qui se noyèrent était Adeline Rousseau, fille de Benjamin Rousseau et cousine germaine de Mgr Benjamin.

tiers le bois de charpente nécessaire à cette construction nouvelle, et il n'épargna ni son temps ni celui de ses domestiques pour mener à bonne fin une si pieuse entreprise.

Cet homme de bien était universellement estimé de ses concitoyens. Malgré les nombreux soucis que lui imposaient les soins de sa ferme et la conduite de son magasin, il fut conseiller de Saint-Nicolas, et maire de 1866 à 1873, et se prodigua de toutes manières, par la parole et par l'exemple, pour doter la paroisse des améliorations les plus utiles et pour défendre ses intérêts. C'est à lui que remontent les premiers essais de macadamisage des chemins.

" En 1864, lisons-nous dans les notes de son fils l'hon. E.-T. Pâquet, commencèrent une longue série de difficultés et de procès, relativement au chemin du moulin, entre les paroissiens et le propriétaire des scieries. Ce dernier s'appuyant sur une décision du Conseil de comté qui fermait le chemin, voulut empêcher les habitants de s'en servir plus longtemps. Le procès conduit par mon père et Ignace Gagnon, propriétaire du bateau à vapeur, d'un côté, et M. W.-G. Ross, de l'autre, dura jusque vers la fin de l'année 1866 où les requérants recouvrèrent leur droit de passage. "

M. Pâquet voulait le progrès. Il parvint à mettre sa terre au premier rang des meilleures fermes, non seulement de sa paroisse, mais de toutes les paroisses de la région. Il remporta, une année, dans le comté de Lévis, le premier prix pour ferme modèle, comme le firent bientôt à leur tour son cousin Ignace et son frère Adolphe. Il remporta également quelques premiers prix à l'Exposition provinciale de Québec. Il avait été choisi vers cette époque comme président de la Société d'Agriculture du comté de Lévis. Il donna à cette société une attention intelligente et une collaboration active appuyée sur une longue expérience.

C'est sur sa propriété, nous l'avons dit au chapitre qua-

trième, que fut introduite, grâce à l'initiative de Mgr Benjamin Pâquet, la culture en grand du groseillier et celle des belles variétés de pommes qui ont fait, sur le marché, un nom si enviable à la paroisse de Saint-Nicolas. Cette première plantation de pommiers comprenait la fameuse, la pêche, l'astrakan rouge, et l'alexandre. Elle date de soixante ans. D'autres plantations lui ont succédé depuis, ajoutant plusieurs variétés nouvelles; et l'exemple donné sur la propriété de " M. Théo " a rayonné tout autour. De sorte qu'aujourd'hui la paroisse de Saint-Nicolas compte plusieurs vergers, riches des arbres les mieux choisis, et rivalisant par le rendement avec les vergers les plus renommés du district de Québec [2]. C'est le fruit de l'action conjointe des frères Théo et Benjamin Pâquet, continuée par l'action non moins intelligente de leurs cousins Ignace et Jules Pâquet, et par celle de M. Théodule.

Les durs travaux de sa jeunesse avaient usé les forces de M. Théo Pâquet: il sentit sa santé décliner, moins sous le poids des ans que sous celui d'une vie extrêmement remplie.

L'une de ses consolations était de regarder et de visiter la jolie chapelle de Notre-Dame de Grâces, située en face de sa maison, et dont il avait été l'un des plus généreux bienfaiteurs. Que de fois M. Pâquet, au soir des longues journées d'été, si pénibles et si fatigantes pour le cultivateur, n'est-il pas allé s'agenouiller aux pieds du Saint-Sacrement, et remercier le Seigneur, par l'entremise de Notre-Dame de Grâces, des bienfaits accordés à lui et à sa famille! Il savait apprécier à sa juste valeur l'insigne privilège de posséder

---

2. En parlant des vergers de la famille Pâquet, on trouvera bon que nous consignions le nom d'un serviteur maintenant disparu, qui y travailla presque toute sa vie avec un zèle, une constance et un savoir-faire admirables, et qui peut être cité comme le modèle des serviteurs honnêtes, dévoués et fidèles: Lazare Simoneau.

près de sa demeure, et sur cette terre arrosée des sueurs des ancêtres et des siennes, un temple du Dieu vivant et l'un des plus gracieux sanctuaires de Marie.

Etienne Théodore Pâquet est mort le 13 janvier 1888, entouré des siens, et muni de tous les secours de l'Eglise dont il avait toujours été un fils obéissant et dévoué. Il n'avait pas encore atteint l'âge de 66 ans.

Ses funérailles qui furent imposantes attirèrent à l'église paroissiales une foule considérable. Ce témoignage d'estime était pleinement justifié par la carrière du défunt, par sa réputation de probité et de bienfaisance, et par les services innombrables qu'il avait rendus à sa paroisse, à son comté, et à tous ses amis.

Nous ne saurions mieux clore cette appréciation d'un des citoyens les plus distingués de Saint-Nicolas qu'en reproduisant l'article ému écrit, lors de sa mort, par M. J.-Bte Cloutier, l'un de ses grands amis, et paru dans le " Courrier du Canada ".

Après avoir enregistré la nouvelle du décès de son ami, M. Cloutier ajoute :

M. Et.-Théo. Pâquet était une de ces natures attrayantes et sympathiques que l'on aime à rencontrer souvent. Aussi, ne lui connaissait-on pas d'ennemis. Son hospitalité était proverbiale. Sa maison et sa table étaient ouvertes à tout le monde. Apprenait-on qu'un étranger était en promenade à Saint-Nicolas, il était inutile de le chercher ailleurs que chez lui. Doué, comme tous les membres de sa famille, de talents remarquables, bien que ne possédant qu'une instruction fort élémentaire, il était parvenu, par sa propre initiative, à écrire le français correctement et à acquérir une foule de connaissances. Il pouvait causer avantageusement avec les gens instruits qu'il étonnait souvent par ses vives saillies, et par ses reparties adroites.

Son étude de prédilection, c'était l'agriculture, où il joignait la pratique à la théorie. Sa ferme était une des mieux

tenues de Saint-Nicolas. Les consommateurs de Québec en savent quelque chose.

Ses rares talents et son amabilité lui avaient gagné l'estime de tout le monde. Il a occupé toutes les charges auxquelles un cultivateur intelligent puisse aspirer: conseiller municipal, maire de la paroisse, président des commissaires d'école, membre des jurys d'expositions d'agriculture, on le retrouvait partout où il y avait quelques services à rendre à ses co-paroissiens. Il y avait chez lui absence complète d'amour-propre. Son seul but en faisant le bien était de rendre service aux autres.

Sa nature l'avait doué d'une assez belle voix. A dix-sept ans, il était chantre dans l'église; et là comme ailleurs, il a rendu de grands services. Jamais le pauvre qui l'a invité à chanter sur semaine, même dans les saisons les plus pressées, n'a été refusé. Il a passé en faisant le bien.

Aussi, sa mort a-t-elle été celle du véritable chrétien.

Pauvre ami! Ta carrière n'a pas été longue, mais elle a été bien remplie! Veuille te souvenir là-haut de celui qui pleure sur ta tombe, et qui fut, autrefois, l'admirateur de tes vertus.

*
* *

Monsieur Pâquet, ainsi qu'il a été dit plus haut, avait uni sa destinée à une jeune fille, Melle **Nathalie Moffet,** élevée chez son oncle Benjamin, dont lui-même allait recueillir l'héritage patrimonial.

Madame Pâquet, la " tante Nathalie ", comme l'appelle la génération actuelle, semblait d'une complexion un peu faible. Elle était délicate, mais elle prit peu à peu un embonpoint prononcé. Elle jouissait, au fond, d'une excellente santé et d'une puissance d'action qui pouvait se disperser sur les objets les plus divers. Jamais ménagère canadienne ne joignit à un plus haut degré les talents les plus variés: celui d'administrer une maison de cultivateur, de diriger avec profit, en

l'absence de son mari, les affaires d'un comptoir, et de faire aux hôtes les plus distingués les honneurs d'un salon; et celui beaucoup plus précieux que tous les autres talents, de prodiguer à Dieu les marques de la piété la plus vive.

L'industrie laitière n'en était pas alors au degré de perfectionnement qu'elle a atteint de nos jours. Chez les cultivateurs à l'aise et qui gardaient de grands troupeaux, l'écrémage du lait et la fabrication du beurre prenaient un temps considérable. Madame Pâquet, sans se lasser, et avec une assiduité et une régularité admirables, pourvoyait à tous ces travaux. Elle avait deux servantes qui faisaient sans doute leur part de la rude besogne; mais elle leur donnait l'exemple. Du reste, elle était très bonne pour elles, et celles-ci lui en gardèrent toujours la plus reconnaissante affection.

Nous avons dit que Monsieur Pâquet continua le commerce général établi par son oncle Benjamin. Ce commerce, en certains jours et à certaines heures du jour, exigeait de la part du propriétaire un travail assidu et empressé. Lorsque Monsieur Pâquet était absent, ce qui arrivait naturellement souvent, Madame Pâquet répondait elle-même aux clients. Elle les servait avec bonne humeur, et de façon à contenter tout à la fois la caisse du vendeur et le moral de l'acheteur.

Et au milieu de tous ces travaux, et des mille soucis d'une ménagère qui voit tout et qui dirige tout, Madame Pâquet, surtout pendant les vacances, trouvait le moyen de recevoir un grand nombre de visiteurs, de causer avec eux, de les convier à une table où étaient servis les mets les mieux apprêtés. Nous dirons plus loin quels étaient ces visiteurs. Faisons de suite observer que Madame Pâquet était une causeuse remarquable par l'agrément des manières, l'apropos, la correction et la vivacité du langage, et par la fidélité d'une mémoire qui savait fournir à point les anecdotes les plus piquantes et les traits les plus intéressants. Elle comptait à

Québec et ailleurs beaucoup d'amis, c'est-à-dire tous ceux qui, une fois, avaient été reçus par elle, et avaient goûté le charme de son hospitalité.

Sa maison était, tout particulièrement, la maison des prêtres. Ceux-ci s'y trouvaient chez eux. Dès que la chapelle de Notre-Dame de Grâces fut construite, elle voua à ce sanctuaire un véritable culte. Laissons ici parler l'annaliste, M. Jules N. Pâquet, qui a si bien connu sa cousine et qui l'a si justement appréciée. Monsieur Jules écrivait donc en 1887: " Partout où s'offre le saint sacrifice, où se célèbre une solennité religieuse, il est un personnage indispensable auquel revient une partie de l'honneur du culte extérieur; c'est le sacristain. Depuis l'érection de la chapelle jusqu'à ce jour, Madame Et.-Théo Pâquet, sans porter les insignes ni recevoir les émoluments de la charge, remplit les devoirs de sacristine avec un zèle et un dévouement qui ne se sont pas ralentis. Bien volontiers, depuis quelques années, Monsieur Jules N. Pâquet lui vient en aide, mais Madame Et.-Th. Pâquet n'en continue pas moins d'être la gardienne vigilante, l'ange visible de Notre-Dame de Grâces. Elle veille sur la lampe du Saint-Sacrement comme sur son cœur; elle maintient l'ordre, la propreté, s'occupe du blanchissage du linge, etc., etc. Son jardin et son parterre émaillé de fleurs variées, sont consacrés à Notre-Dame de Grâces, pour l'orner, l'embellir, pour rendre hommage à Jésus-Hostie. Au jour des grandes solennités, alors qu'il faut faire de plus grands préparatifs, c'est à Madame Et.-Th. Pâquet, et toujours à elle, que l'on a recours. On le sait, tout ce qu'elle possède dans sa demeure est à la disposition de la chapelle. Souvent elle est souffrante et fatiguée par ses nombreuses occupations; qu'importe, la gaieté brille sur son front, le sourire sur ses lèvres. La chapelle! c'est son trésor; elle y revient sans cesse avec bonheur; à tous, elle en montre la

voie. Le petit Théodore, son petit fils âgé à peine de quatre ans, vient offrir au petit Jésus, à l'exemple de sa grand' maman, les fleurs qu'il a lui-même cueillies dans le parterre. Ainsi, Madame Et.-Th. Pâquet vécut toujours en relations étroites d'amitié et de bons offices avec Notre-Dame de Grâces, la Grande Dame du ciel. "

Devenue veuve, Madame Pâquet eut un surcroît d'occupations domestiques imposé par le gouvernement du vaste domaine rural que lui laissait son mari. Son courage ne faiblit pas. Aidée tour à tour des conseils de son fils, l'honorable Théodore, et de ceux de son voisin et cousin, Monsieur Ignace, elle présida avec énergie pendant près de quinze ans à l'exploitation de la terre ancestrale. L'âge cependant trahissait sa force d'âme. Le jour vint où elle dut se condamner au repos. De plus en plus faible, elle fut transportée à l'Hôpital-Général où elle décéda pieusement, le 8 novembre 1903, à l'âge de 80 ans et 8 mois, non loin de la tombe de sa belle-sœur et amie d'enfance, Mère St-François de Borgia.

Le corps de la vénérable défunte reçut les devoirs suprêmes à Saint-Nicolas. Deposé dans le sanctuaire de Notre-Dame de Grâces transformé en chapelle ardente, il passa ainsi, sous la garde de Marie, la dernière nuit de son séjour sur la terre des ancêtres. Et le lendemain, après un service solennel chanté par l'abbé L.-H. Pâquet, beau-frère de la défunte, au milieu d'une foule considérable de parents et d'amis, il fut inhumé dans le caveau de l'église paroissiale où reposait déjà le corps du mari défunt, Monsieur Et.-Théodore Pâquet.

Sur l'image-souvenir imprimée à la mémoire de Madame Pâquet, nous lisons ces deux sentences de l'Ecriture: *La femme forte est la joie de son mari, et elle lui fera passer en paix les années de sa vie* (Eccl. XXVI, 2). *La piété est utile à tout; elle a les promesses de la vie présente, et celles de la vie future* (1 Tim. IV, 8).

Nous avons là, très bien résumés, les deux aspects principaux de la vie de Madame Pâquet : son rôle de maîtresse de maison, et sa mission de chrétienne.

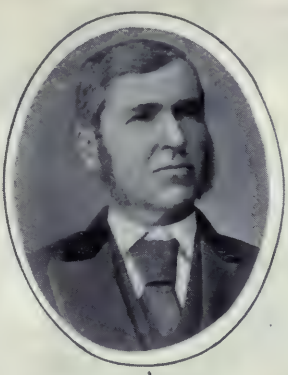

I

II

III

IV

V

VI

VII

I. Adolphe Pâquet.—II. Mme Pâquet.—III. L'abbé L.-A. Pâquet, à la Propagande.—IV. Mme Ad. Pâquet à 18 ans.—V. Rde Sr Marie de la Visitation.—VI. L'abbé M. Laliberté.—VII. Rde Sr St-Louis du Carmel.

CHAPITRE SEPTIÈME

—

Adolphe Paquet

Ce fut le quatrième fils de Etienne Pâquet, **Adolphe,** qui recueillit l'héritage du bien paternel et fut appelé à l'agrandir et à l'enrichir du fruit de ses travaux.

Adolphe Pâquet était né le 4 septembre 1830. Il avait eu pour parrain Rémi Demers, et pour marraine Marie Pâquet (sa tante Olivier Grégoire), et il avait reçu le baptême des mains du curé de la paroisse, M. l'abbé Michel Dufresne.

Il était d'une constitution délicate, et s'il ressemblait beaucoup à son père, ce n'était pas par la vigueur physique, mais par plusieurs qualités morales, et aussi par les traits du visage. Comme la plupart de ses frères et sœurs, le jeune Adolphe fréquenta les classes de Joseph Croteau, instituteur remarquable dont Mgr Benjamin Pâquet, dans ses mémoires intimes, a fait un si juste éloge [1]. C'est dans l'enseignement très chrétien de cet excellent maître d'école, en même temps que dans les paroles et les exemples de ses parents et les instructions de son curé, qu'il puisa l'esprit profondément religieux dont on le vit toujours animé.

Jeune homme, Adolphe Pâquet montrait toute la gaieté et l'exubérance de son âge. " Il excellait dans les danses, dit la chronique du temps, mais il se surpassait dans les gigues. Les demoiselles le dévoraient des yeux, et ambitionnaient

---

1. Cf. Mgr L.-A. Pâquet, *Etudes et appréciations. Mélanges canadiens,* pp. 27-28.

l'honneur de danser avec lui." Lors d'un fricot célèbre donné par Etienne Pâquet en 1845, il fit l'admiration de tous les spectateurs. Comme la plupart des membres de sa famille, il aimait beaucoup le chant. Doué d'une voix de ténor très souple, très haute et très juste, il apprit de bonne heure à célébrer les louanges de Dieu. Il fut, pendant toute sa vie, l'un des chantres les plus assidus et les plus admirés à l'église de sa paroisse. Il savait très bien le plein chant qu'il enseignait volontiers aux jeunes. Il s'acquittait superbement du chant des cantiques; et, lorsqu'il y avait un service ou une cérémonie religieuse spéciale, on ne faisait jamais appel en vain à ses talents et à sa bonne volonté.

Le 13 janvier 1857, Adolphe Pâquet unit sa destinée à celle d'une pieuse fille de très bonne famille et de grande vertu, **Eléonore Demers,** née le 31 décembre 1838 du mariage de Modeste Demers, cultivateur, avec Esther Fréchette [2], et baptisée le 1er janv. 1839 par M. l'abbé Et. Baillargeon.

La famille Pâquet, déjà alliée à la famille Demers, s'y rattachait ainsi par un nouvel anneau. Eléonore Demers demeurait alors chez son grand'père et parrain, le capitaine Frédéric Demers, du bas de la paroisse de Saint-Nicolas. C'est là que son futur époux alla solliciter sa main, et que cette main si pure, si justement recherchée, et qui devait se montrer si fidèle et si dévouée, lui fut accordée. Le mariage fut béni, dans l'église de Saint-Nicolas, par le révérend Monsieur Baillargeon, curé de la paroisse.

---

2. Monsieur Modeste Demers était réputé pour son humeur serviable, sa bienveillance envers les pauvres, son jugement sain et personnel. Madame Demers, son épouse, par sa piété tendre, son activité, sa bonté cordiale, hospitalière et généreuse, était elle-même une personne d'un rare mérite. Elle était une parente du poète lauréat, Louis-Honoré Fréchette. En 1888, Monsieur et Madame Demers ont eu le bonheur de célébrer leurs noces d'or, entourés de leurs nombreux enfants et petits-enfants, et ils ont vécu jusqu'à un âge très avancé.

De cette union naquirent treize enfants, dont trois morts en bas âge, Etienne-Théodore, Eva-Antoinette, Bernadette-Eléonore, et dix qui ont atteint l'âge mûr : Joséphine, Louis-Adolphe, Benjamin, Alphonse, Eugénie, Marie-Louise, Ludivine, Alice, Albert, Achille [3].

Monsieur Alfred Cloutier (qui avait conçu le projet d'écrire l'histoire de la famille Pâquet) avait demandé à l'aîné des fils de monsieur et Madame Adolphe quelques détails sur le caractère de ses parents bien-aimés. Il en reçut cette lettre que nous sommes heureux de reproduire ici :

Séminaire de Québec, 15 mai 1917.

Monsieur Alfred Cloutier,
Avocat.

Cher Monsieur,

Vous m'avez demandé quelques notes sur mon père et ma mère. Bien que les appréciations dictées par la piété filiale échappent difficilement à certains soupçons de partialité, je ne saurais vous refuser ce que votre souci d'historien consciencieux et véridique vous fait solliciter de moi. Et je ferai tout en mon pouvoir pour contenir dans les bornes de la stricte vérité l'émotion profonde et instinctive de mon cœur.

Vous avez vous-même très bien connu mon père, et je ne vous apprendrai rien en vous disant ce que révélait son œil vif et bon, sa figure franche et loyale, sa démarche assurée. Il est rare de rencontrer parmi nos cultivateurs un causeur aussi disert que ne l'était ce simple fils d'"habitant". Sa correction de langage le mettait tout à son aise dans un groupe de citadins. Sans autre bagage intellectuel de jeu-

3. Au régistre des baptêmes, selon une belle coutume très répandue au Canada, nous remarquons que le premier prénom de toutes les filles est Marie, et le premier prénom de trois des garçons est Joseph.

nesse que la science très rudimentaire puisée aux petites écoles, il s'était formé par ses lectures, par son assiduité attentive aux instructions religieuses, et par un contact fréquent avec des esprits cultivés, un fonds de connaissances qui surprenait ses interlocuteurs.

Doué d'une intelligence très ouverte, il s'intéressait naturellement à toutes les questions publiques, questions politiques, questions municipales, questions scolaires, questions paroissiales, et il parlait de ces choses, sinon toujours sans animosité, du moins avec un large bon sens. Dans les fonctions qu'il a remplies soit comme juge de paix, soit comme maire de la paroisse, soit comme président de la commission scolaire, il eut maintes fois l'occasion de montrer la droiture de son esprit, la sûreté de son jugement, et la tenacité vigoureuse de son action.

Il voulait le bien, le progrès, il le voulait ardemment et même passionnément, et la Providence lui a permis d'en être toute sa vie, et dans toutes les sphères où son pied s'est posé, l'instrument efficace.

Héritier du bien paternel, il a su le faire fructifier par ses talents et ses sueurs, par son souci d'élargir le champ de culture, d'enrichir le sol, d'améliorer le bétail, d'accroître la valeur des produits, et de s'assurer sur le marché les prix les plus rémunérateurs. Jamais cultivateur ne fut plus actif ni plus soigneux. Rien n'échappait à la vigilance de son regard toujours en éveil. Je le vois encore parcourant d'un pas agile toutes ses terres, remettant chaque chose en sa place, observant l'effet des pluies, constatant la croissance des grains et l'apparence des récoltes, et diagnostiquant avec confiance les promesses de l'avenir. Comme ses frères Etienne-Théodore et Théodule, et comme son cousin Ignace, il alliait au culte des meilleures traditions l'usage des méthodes et des expériences les plus progressives.

Epoux fidèle et dévoué, il a fait pendant plus d'un demi-siècle le bonheur de celle qu'il s'était associée, qui l'entourait des soins les plus tendres et les plus délicats, et qui appréciait si hautement ses qualités et sa vertu.

Père de famille vigilant et bon, il nous a laissé, avec le souvenir d'une foi admirable, les plus parfaits exemples de

la charité, de la probité, de la franchise, de l'attachement au devoir. Il nous voulait instruits, laborieux, mais surtout religieux. Jamais je n'oublierai l'attitude recueillie qu'il gardait à l'église, son soin constant de ne perdre ni la messe ni les vêpres, l'attention qu'il prêtait aux sermons et aux catéchismes, et l'esprit chrétien qui inspirait son langage et toute sa conduite.

Dans ses dernières années, l'été, trop faible pour se rendre à l'église paroissiale, il venait entendre la basse messe dans la chapelle de Notre-Dame de Grâces, et, soit qu'il attachât les yeux sur son livre de prières, soit qu'il déroulât les dizaines de son chapelet, il paraissait dominé et comme absorbé par le sentiment de la présence divine. Cette image de mon père inclinant devant l'autel ses quatre-vingts ans, et versant dans le sein du Dieu immolé par son fils les prières brûlantes de son âme, ne s'effacera jamais de ma mémoire.

Il était digne, à tous égards, de l'épouse que son ange protecteur lui avait si providentiellement choisie.

Toutes nos mères canadiennes, en général, méritent d'être louées par leurs enfants.

Je n'élèverai pas ma mère au-dessus des autres mères. Mais je voudrais dire, sans fausser l'histoire, tout ce qu'il y avait en elle de distinction native, de sagesse prévoyante, de piété, d'activité, de foi éclairée, de tendresse et de dévouement.

Ma mère n'avait pas reçu la formation privilégiée que donnent aujourd'hui nos couvents. Mais Dieu y avait suppléé par un ensemble remarquable de dons naturels et surnaturels. Une photographie nous la représente à l'âge de dix-huit ans où elle se maria: pose modeste, traits fins et réguliers, figure douce et légèrement pensive. Elle était de haute taille, élégante dans son vêtement très simple, avec des cheveux tirant sur le blond. Elle prit plus tard un certain embonpoint, lequel, du reste, n'altéra jamais ses airs de grande dame et la grâce austère de son maintien.

Elle causait bien, posément, sans se livrer à un flux de paroles. La réflexion ne désertait jamais ni son esprit ni ses lèvres. J'ai toujours admiré sa grande pondération en toutes choses, et l'instinct qui la portait à se rendre compte de tout.

Elle tenait cet instinct de son père (notre grand'père Modeste) qui, chaque fois que j'allais le voir, me harcelait de questions sur la nature de l'âme, sur notre état après la mort, sur des cas de justice et de restitution. Modeste Demers avait un esprit à tendance philosophique, et l'esprit de ma mère, par une loi profonde, hérita de là quelques-unes de ses meilleures qualités.

Elle en usa pour le gouvernement de son petit royaume où enfants et serviteurs étaient soumis à l'empire d'une règle faite d'affection, de générosité, de prudence, et de la plus clairvoyante fermeté.

Le mot " éducation des enfants " n'était pas pour elle une formule vaine. Elle plaçait avant tout le reste l'éducation religieuse; et, après nous avoir enseigné comment il faut prier et servir Dieu, elle suivait avec un soin extrême tous nos mouvements, elle surveillait toutes nos relations, elle épiait en quelque sorte tous les battements de notre cœur et toutes les manifestations de notre conscience.

Elle nous poussait le plus loin possible dans l'accomplissement des pratiques de la religion. Et donnant elle-même l'exemple, avec quelle piété elle assistait à la messe et recevait les sacrements! Avec quel esprit de foi elle prenait part aux prières communes faites le soir sous sa direction, prières qu'elle prolongeait par de ferventes oraisons particulières et où elle demandait, dans un colloque intime avec Dieu et la Vierge sainte, des grâces de tout genre pour son mari et tous ses enfants!

L'image mortuaire par laquelle ses fils ont voulu honorer son nom et conserver sa mémoire, lui applique à bon droit ce passage de la Bible: Elle a suivi avec soin les affaires de sa maison, et elle n'a pas mangé son pain dans l'oisiveté (*Prov. XXXI, 27*). *Jamais je n'ai vu ma mère inactive. Et le dimanche où vaquent les œuvres serviles, elle consacrait les loisirs qui lui restaient à quelque lecture édifiante faite tantôt dans un manuel de prières, tantôt dans les " Annales de la Bonne Ste-Anne " ou dans le " Semaine religieuse ". Economie, propreté, amour du travail, et pourquoi ne pas le dire? ingéniosité merveilleuse dans l'art de dresser une table et de recevoir des hôtes, telles étaient les qualités, appréciées*

de tous, qui distinguaient au plus haut degré ce modèle des ménagères canadiennes.

Avec cela, de la gaieté, une humeur toujours égale, une bienveillance toujours serviable, un dévouement toujours généreux que cette mère chérie prodiguait sans distinction à chacun de ses dix enfants. Je dis sans distinction: il y en avait une pourtant. C'était celle que lui dictait un respect profond du prêtre, et qui la faisait s'abaisser, ainsi que son mari, devant son fils aîné promu, malgré son indignité, au rang sacerdotal, et que tous deux dès lors cessèrent de tutoyer.

Et ce fils incapable de jamais oublier de telles délicatesses et de telles tendresses, prie Dieu chaque jour de vouloir bien, dans sa bonté, reformer là-haut, sous le regard des anges, les cadres de famille brisés par la mort, et grouper de nouveau autour des êtres aimés à qui nous devons la vie nos âmes béatifiées et nos corps transfigurés.

Et en attendant ce jour béni, nous garderons bien avant dans nos cœurs la pensée d'un père qui honora si chrétiennement les siens, et le souvenir d'une mère qui s'y dévoua avec un amour si fort et une conscience si pure.

Heureux de déposer sur leur tombe cet hommage de filiale gratitude, je vous prie d'agréer, cher M. Cloutier, l'expression de mes meilleurs vœux pour vous-même et pour l'œuvre que vous avez entreprise.

Louis Ad. Pâquet, ptre.

*
* *

Adolphe Pâquet (Monsieur Adolphe, comme on l'appela longtemps, puis le père Adolphe) fut, à Saint-Nicolas, l'un des promoteurs les plus actifs et les plus heureux de la culture soignée et raisonnée. Il avait pour la terre, la bonne terre nourricière si féconde entre les mains de ceux qui savent l'exploiter, un culte véritable. Sa faible santé ne lui permit jamais les rudes travaux; mais il excellait à diriger,

avec autant de fermeté que de bonté, les domestiques entrés à son service, et qui professaient pour lui le plus grand respect.

Il compléta le défrichement du domaine patrimonial, et c'est par ses soins que le bien, à lui légué par son père, s'est orné de cette large et riche prairie qui borde la route du second rang. La culture de la pomme de terre prit, sous sa main, des proportions plus considérables. Il rechercha les meilleures variétés de ce tubercule précieux, et il se montra dans ce genre de culture, le digne émule de ses deux frères Théodore et Théodule, et de son cousin Ignace. Le premier prix de ferme modèle lui fut décerné au moins une fois, et il conquit, à plusieurs reprises, à l'exposition du comté de Lévis, un très grand nombre de prix pour le gros et le menu bétail, ainsi que pour les légumes et les céréales. Il fit planter beaucoup d'arbres fruitiers. Il s'honorait du titre de cultivateur dont il comprenait toute la noblesse, et qui s'allie si bien à ceux de citoyen et de chrétien.

Pendant plusieurs années, les habitants de Saint-Nicolas lui marquèrent toute leur confiance en le chargeant de la direction de leurs affaires municipales et scolaires. Adolphe Pâquet fut maire de sa paroisse de 1878 à 1886. Sous son administration, plusieurs questions importantes furent agitées, entre autres, celle du macadamisage de la route du moulin. Le Code municipal lui était familier. Il ne cessa de déployer, dans l'exercice de ses fonctions, le plus grand zèle pour le bien général de Saint-Nicolas, et par ses sages avis il exerça, au conseil de comté où il se rendait régulièrement, une influence salutaire.

Dans le domaine scolaire, son action ne fut pas moins remarquable. Elu à la présidence de la Commission des Ecoles en 1888, charge qu'il remplit pendant quatre ou cinq ans, il porta toujours le plus vif intérêt au progrès des études ru-

I. M. Benj. Pâquet —II. Mme B. Pâquet —III. Alph. Pâquet.—IV. Mme Alph. Pâquet.—V. Dr Alb. Pâquet.—VI. Mme Alb. Pâquet —VII. Dr Ach. Pâquet.—VIII. Mme Ach. Pâquet.

rales. Dans les questions douteuses, il se faisait un devoir d'aller consulter le Surintendant de l'Instruction publique. Nul, dans sa sphère, n'appréciait mieux que lui les avantages qu'une éducation soignée, au double point de vue des connaissances et de la formation morale, peut donner. Il le prouva tout spécialement par les sacrifices qu'il sut s'imposer pour faire instruire, le mieux possible, ses propres enfants.

L'activité, le nom et l'influence d'Adolphe Pâquet lui avaient créé de très nombreuses relations sociales. Les hommes politiques qu'il favorisait de son suffrage ne manquaient aucune occasion de lui témoigner leur estime et leur reconnaissance; reconnaissance d'autant plus juste que ce citoyen parfaitement intègre n'agissait, dans sa vie publique, que par les motifs les plus désintéressés. Il lisait avec intérêt les journaux. Il discutait avec ardeur les questions du jour. Il ressentait vivement ce qu'il considérait comme un malheur pour son pays. Deux événements, entre autres, l'affligèrent singulièrement: le supplice de Riel, et la chute du pont de Québec qu'il put voir s'écrouler, en quelque sorte, du seuil même de sa maison. "C'est une calamité nationale," s'écriait-il tout ému. La conscription qui a été votée, à l'encontre des véritables intérêts canadiens, lui eût arraché un cri d'angoisse beaucoup plus poignant encore.

Sur l'esprit religieux de feu Adolphe Pâquet, nous n'ajouterons rien aux belles remarques de son fils. C'était, de l'aveu de tous, un modèle de régularité, le type de l'homme de bien attaché à sa foi et soucieux de l'honneur de l'Eglise, un exemple vivant pour sa famille et tous ses co-paroissiens. Tous les curés de la paroisse, et pour ne nommer que les plus anciens, l'abbé Baillargeon, l'abbé Gauvreau, l'abbé Bureau, professèrent pour lui la plus haute estime. En 1884, ce fut lui qui organisa, à l'occasion du 25e anniversaire de prêtrise de M. Bureau, les fêtes jubilaires, qui lut l'adresse

au héros de la fête, et qui fit peindre au Bon-Pasteur le portrait à l'huile de ce prêtre vénéré, dont les paroissiens lui offrirent l'hommage, et qu'on voit suspendu aux murs de la sacristie de Saint-Nicolas. Toutes les nouvelles religieuses, surtout celles du Pape, l'intéressaient vivement. Tous les grands mouvements religieux de la paroisse pouvaient le compter au nombre des coopérateurs les plus efficaces.

Il était, en cela, admirablement secondé par Madame Pâquet, son épouse, laquelle, de son côté, fut le modèle des mères chrétiennes et des paroissiennes de campagne, régulière dans ses pratiques de piété, assidue à tous les offices, et guidée en toute circonstance par un sens très vif des choses de la foi.

La voix publique atteste que Madame Adolphe Pâquet fut l'une des femmes les plus accomplies dont Saint-Nicolas puisse se glorifier. Douée d'un jugement rare, elle était comme l'incarnation féminine de la droiture et du bon sens. De quel dévouement elle entourait son mari, ses enfants! Avec quels soins elle conduisait sa maison! Avec quelle aisance et quelle cordialité elle recevait ses hôtes! Son hospitalité était proverbiale. Elle vit s'asseoir à sa table, et défiler dans son salon, des personnages de tout rang, ecclésiastiques et laïques, et sa conversation, comme celle de son mari, n'avait rien de rustique ni d'embarrassé. Aussi, la maison d'Adolphe Pâquet était-elle très fréquentée. Garçons et filles aimaient le chant comme leur père [4]. Les plus belles soirées

---

4. Madame Pâquet, aussi, comme nous le disait récemment un de ses fils, aimait le chant et la musique. Sans être douée d'une voix éclatante, elle chantait juste; et, dans les soirées de famille, elle se plaisait, pour faire plaisir aux enfants et aux amis, à chanter les strophes champêtres de Adolphe Porte, avec ce refrain où se peignait si bien sa douce gaîté:

Loin du bruit des villes
Chantons toujours
Nos plaisirs tranquilles
Et nos beaux jours.

musicales s'improvisaient en un clin d'œil, et elles faisaient les délices de tous ceux qui y assistaient.

*
* *

Pendant plusieurs années, cette famille heureuse ne connut que la joie de vivre. Un jour vint cependant où elle dut, comme toutes les autres, payer son tribut à la mort.

En 1893, **Eugénie,** la seconde des filles, qui avait épousé, quelques années auparavant le Dr **Nazaire Gingras,** s'éteignit à Saint-Agapit-de-Beaurivage après une douloureuse maladie, laissant à son mari désolé deux enfants, Joseph et Ludivine, en bas âge. En 1909, **Marie-Louise,** la troisième des filles, épouse de **François-Xavier Roberge,** commis-marchand de Thetford, s'éteignit presque subitement à son tour, laissant après elle trois jeunes enfants, Rose-Albine, Daniel [5] et Thérèse.

Ces deuils cruels eurent leur compensation dans les nombreux événements qui furent pour Monsieur et Madame Pâquet, au cours de leur longue existence, le principe des plus pures et des plus consolantes émotions. Nous n'en mentionnerons que quelques-uns.

L'aîné des fils, Louis-Adolphe, après quatre années d'études théologiques faites à Rome, fut promu au sacerdoce, dans la basilique de Saint-Jean de Latran, le 24 mars 1883. Il revint à Québec le 19 août de la même année, et le lendemain il monta à Saint-Nicolas où son retour fut salué par

---

5. Daniel Roberge, quoique très jeune, s'est enrôlé volontairement il y a deux ans, dans un des régiments canadiens organisés pour la "grande guerre". Blessé à la bataille de Paschendale, il s'est remis de ses blessures dans un hôpital d'Angleterre, et il est retourné au front. Au moment où nous traçons ces lignes, il est au fort de la mêlée d'où dépendra peut-être l'issue finale de l'immense conflit.

de grandes réjouissances familiales et même paroissiales.

En 1889, Ludivine, la quatrième des filles, prit l'habit religieux, chez les Sœurs de la Charité de Québec, sous le nom de Marie de la Visitation. Elle prononça ses premiers vœux en 1891, et ses vœux perpétuels en 1896.

En 1905, les amis de M. Adolphe Pâquet se concertèrent pour lui offrir, à l'occasion du 75e anniversaire de sa naissance, des marques particulières de leur estime. Voici ce qu'un journal de Québec, sous le titre de " fête inoubliable ", publiait à ce sujet :

Dans la soirée de jeudi dernier, le 26 courant, environ une centaine de citoyens à la tête desquels se trouvait le populaire député de Lévis M. Cléophas Blouin, se dirigeaient vers la demeure de M. Adolphe Pâquet, riche cultivateur de Saint-Nicolas, pour le fêter à l'occasion de l'anniversaire de sa 75e année.

Bien que la chose fût tenue cachée jusqu'à la dernière heure, la réception fut digne des visiteurs et des cadeaux princiers qu'ils venaient offrir comme une preuve de leur amitié et de leur considération, au héros de la fête.

Une magnifique adresse, dans laquelle il était fait de très délicates allusions à la carrière publique de M. Pâquet lui fut lue par M. Basile Olivier, avec présentation de cadeaux, à M. et Madame Pâquet. M. Pâquet sut trouver des termes émus pour répondre. Il fit l'éloge de sa paroisse, une des plus belles du comté de Lévis, dit-il, et de ses concitoyens qui l'avaient toujours puissamment aidé, lors de son long règne comme maire, dans toutes les améliorations qu'il avait suggérées. A cause des immenses travaux que l'on y exécute, fit-il remarquer, depuis que l'on a commencé la construction du pont sur notre terrain, la paroisse de St-Nicolas est destinée à devenir un des points les plus importants du comté. Il faudra donc à l'avenir avoir l'œil plus ouvert sur nos affaires publiques, soit qu'il s'agisse d'octroyer des franchises, ou de réclamer nos droits et faire valoir nos privilèges. C'est aux hommes du présent et à ceux de l'avenir qu'incombe ce

devoir. Cette partie de son discours fut principalement soulignée par de longs applaudissements.

M. le député Cléophas Blouin, prononça ensuite un joli discours, comme d'ailleurs il est coutumier du fait, et avec un tact tout particulièrement délicat, fit passer devant son auditoire les membres de la famille Pâquet, dont les noms et la réputation appartiennent autant au pays qu'à la paroisse de Saint-Nicolas. Ici même où nous fêtons la 75e année de M. Pâquet, sont nés ses frères Monseigneur Benjamin Pâquet, une des personnalités les plus remarquables de l'Université Laval; M. l'abbé Louis Pâquet, un des orateurs les plus distingués de notre clergé, doublé d'un théologien et d'un érudit; ses fils, Mgr L.-A. Pâquet, maintenant à Rome, dont les œuvres théologiques sont connues par tout le monde catholique, M. le Dr Albert Pâquet qui nous arrive de Paris, avec une réputation digne de ses talents et de ses capacités, M. Achille Pâquet, E. E. M., ses aînés, ses cousins, ses neveux, etc., tous des cultivateurs modèles qui ont choisi la meilleure part. Avec une pareille lignée, on se passe de noblesse à parchemin.

M. Alfred Cloutier, avocat, parla ensuite, et sut trouver dans son cœur et sa mémoire des choses suffisantes pour provoquer une émotion visible. M. le docteur Albert Pâquet, fils de M. Adolphe Pâquet, toucha la note de la reconnaissance avec un rare bonheur. M. Elzéar Pâquet, marchand de Québec, dans une improvisation naturelle et pathétique, retraça les annales de la famille. Notre vieil ami M. Ignace Pâquet, finit la série des discours, et le reste de la soirée se passa dans les amusements les plus variés.

Le 3 janvier 1907, Adolphe Pâquet et son épouse eurent le bonheur de célébrer leurs noces d'or au pied des autels où, cinquante ans auparavant, ils s'étaient juré amour et fidélité [6]. La messe d'actions de grâces fut dite par leur fils, Mgr L.-A. Pâquet, Protonotaire Apostolique, et servie par le

---

6. Voir le *Soleil* du 4 janv. 1907.

plus vieux de leurs petits-fils, Maurice Laliberté, élève de rhétorique au Séminaire de Québec. Durant la messe, il y eut chant à l'orgue par les enfants des jubilaires, Benjamin, Alphonse, Albert, Achille, Madame Roberge, et Melle Alice. M. l'abbé Louis-Honoré Pâquet, aumônier des Sœurs Franciscaines missionnaires à Québec, et frère du jubilaire, prononça avec son éloquence habituelle l'allocution de circonstance. Après quoi, il y eut chant solennel du " Te Deum ", puis réception chez M. Benjamin Pâquet, et déjeûner pour les jubilaires qui avaient reçu à la messe la sainte communion. Le dîner fut servi à la maison paternelle. Autour des tables somptueusement garnies se voyaient les nombreux parents invités à cette fête de famille. M. l'abbé Cantin, curé de la paroisse, était présent, et voulut bien exprimer les sentiments de vénération qui l'animaient envers Monsieur et Madame Pâquet. Ce fut Mgr L.-A. Pâquet qui présenta aux jubilaires les vœux de bonheur de toutes les personnes présentes, et de tous les amis absents, ainsi que les riches cadeaux qui accompagnaient ces vœux. Signalons particulièrement un tableau composé de photographies de tous les membres de la famille, père et mère, enfants et petits enfants, et conçu et exécuté avec beaucoup d'art [7]. Quelques mois auparavant, comme préambule de ces fêtes, on avait déjà présenté à Monsieur et Madame Pâquet leurs portraits peints à Rome par Capparoni, portraits d'une très bonne facture et d'une ressemblance parfaite qui ornent aujourd'hui le salon de Monsieur Alphonse, et qui font l'admiration de tous les visiteurs. " A la fin du dîner, Mgr L.-A. Pâquet, écrit le " Soleil ", donna lecture d'un câblogramme de Rome dans

---

7. Ce tableau est dû au talent de la Révérende Mère Marie de l'Eucharistie, des Sœurs de la Charité.

lequel Sa Sainteté le Pape Pie X bénissait de tout cœur les jubilaires et les parents. Mgr Pâquet se fit aussi l'interprète des vœux et des bénédictions dont Mgr l'Archevêque Bégin l'avait chargé pour ses vénérés parents. Il y eut de plus lecture d'un télégramme de félicitations et de souhaits de la part de l'abbé Côté, curé de Sainte-Croix." Ajoutons que les révérendes Sœurs de l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang de Québec où étaient attachés professionnellement deux des enfants des jubilaires, l'un (Albert) comme assistant-chirurgien, l'autre (Achille) comme médecin interne, avaient eu la délicatesse d'envoyer une très belle adresse de circonstance rehaussée par un joli cadeau. Le rhétoricien Maurice s'exprima au nom des jeunes et sut faire jaillir de son cœur des paroles appropriées. La fête se termina par des chants joyeux, des conversations pleines d'entrain, et quelques compliments de fillettes bien tournés.

Lors de ces réjouissances qui feront époque dans l'histoire des familles de Saint-Nicolas, les jubilaires paraissaient jouir encore d'une bonne santé. Bientôt cependant Madame Pâquet sentit les premières atteintes du mal qui allait la conduire, deux ans et demi après, au tombeau. Se trouvant, le 1er juillet 1909, chez ses fils les docteurs Pâquet (rue Ste-Anne) où elle se plaisait, par intervalles, à séjourner, elle décéda subitement vers le soir entre leurs bras. Elle venait de réciter son chapelet qui ne la quittait pas. La mort, en la touchant paisiblement de son aile, avait ouvert à cette âme si bonne les portes du paradis. Madame Pâquet était âgée de 70 ans et six mois.

Un libéra fut chanté, pour le repos de son âme, dans la Basilique où un très grand nombre d'amis, ecclésiastiques et laïques, s'étaient fait un pieux devoir de se rendre, et elle fut inhumée le 5 juillet dans l'église de Saint-Nicolas. Ses obsèques prirent un caractère de solennité inconnu jusque-là

dans la paroisse [8]. On n'avait jamais vu pareil témoignage de sympathie offert à une famille en deuil. L'éloge de la défunte était dans toutes les bouches. Une centaine de voitures et plus escortaient la dépouille mortelle. Il y avait là beaucoup de personnes de Québec et des paroisses environnantes. Plus de cinquante prêtres étaient présents. M. l'abbé L.-H. Pâquet, beau-frère de la défunte, présida à la levée du corps, et le service et l'absoute furent chantés par Mgr C.-A. Marois, Protonotaire Apostolique et Vicaire-Général.

M. Pâquet, déjà brisé par l'âge, ne put se remettre du coup que lui avait porté la mort de sa femme si chère. En apprenant cette mort douloureuse, il s'était écrié en sanglotant: " J'ai vécu avec elle 52 ans; moi seul sais ce que je perds. " Une autre épreuve l'attendait et l'affecta également beaucoup: l'incendie de sa maison. La maison de M. Pâquet ayant été mise en réparation, on avait transporté le vénérable vieillard chez son fils Benjamin. C'est là qu'il se trouvait, lorsque le feu réduisit sa demeure en cendres. On essaya, mais vainement, de lui cacher ce malheur. Il rentra, quelque temps après, dans sa maison refaite à neuf, assista à son inauguration (laquelle coïncidait avec les noces d'or de l'abbé L.-H. Pâquet), et se prépara dans le recueillement et la prière, et au milieu des soins délicats dont il était entouré, à paraître devant son juge suprême. Il mourut, assisté de tous les secours de la religion, le 4 août 1914: son fils, prêtre, et sa fille, religieuse, étaient là tous deux pour lui rendre les derniers devoirs et lui fermer les yeux. Les funérailles, qui eurent lieu le 7, prirent des proportions aussi exceptionnellement imposantes que celles de Madame Pâquet. Plus de 130 voitures [9] faisaient partie du convoi funèbre.

---

8. Voir le *Soleil* et l'*Action Sociale* de cette date.
9. Le *Soleil*, 11 août 1914.

La Maison natale des abbés Benjamin, Louis-Honoré, Louis-Adolphe Pâquet.

Beaucoup de citoyens de Québec et d'ailleurs étaient présents. La levée du corps fut faite par M. l'abbé L.-H. Pâquet, et le service chanté par Mgr A.-E. Gosselin, Protonotaire Apostolique et recteur de l'Université Laval. Trois prélats assistaient au chœur, ainsi qu'un très grand nombre de prêtres venus de partout. Pendant le service, le fils du défunt, Mgr L.-A. Pâquet, et son petit-fils, M. l'abbé Maurice Laliberté, dirent des messes basses aux autels latéraux. M. Pâquet fut inhumé dans l'église de Saint-Nicolas à côté de celle qui fut la compagne si dévouée de sa vie [10].

Le nom de cet homme de bien occupera désormais, dans les annales de sa paroisse, un rang d'honneur.

Au lendemain de sa mort, l'"Action Catholique" résumait comme suit la carrière du défunt:

Nous apprenons avec regret la mort de M. Adolphe Pâquet, époux de feu Madame Eléonore Demers, cultivateur et ancien maire de la paroisse de Saint-Nicolas, qui est décédé aujourd'hui même à sa demeure à l'âge très avancé de 84 ans, après une longue maladie.

M. Pâquet était un des citoyens les plus en vue de la paroisse de Saint-Nicolas dans laquelle il a joué un rôle important. Maire de cette paroisse pendant de nombreuses années, cet homme d'initiative prit pendant un demi-siècle une part très active à la direction des affaires civiles de Saint-Nicolas. Cultivateur intelligent, il fut comme les autres membres de la famille Pâquet, un des premiers à adopter les méthodes de culture les plus rationnelles; il acquit ainsi, dans l'exercice de sa noble profession, une prospérité enviable; il ne contribua pas peu non plus, par son exemple, à faire progresser l'agriculture dans cette paroisse de Saint-Nicolas, une des plus anciennes de notre pays où nos pères, gardiens fidèles

---

10. Un marbre placé près de la porte latérale du Sud rappelle la mémoire de Etienne Pâquet et des divers membres de sa famille qui dorment leur dernier sommeil dans le caveau de l'église paroissiale.

des traditions des ancêtres, s'attardèrent quelquefois trop à suivre la routine.

*
* *

C'est **Alphonse,** le troisième fils de M. Adolphe Pâquet, qui gère le bien paternel. L'ancienne maison, qu'on était à restaurer par ses soins, brûla, nous l'avons dit, en 1912, et plusieurs objets précieux périrent dans cet incendie. La maison reconstruite sur les fondations de l'édifice incendié, est plus haute que la précédente, mais a gardé les mêmes proportions de longueur et de largeur, et à peu près les mêmes dispositions intérieures. Un vaste bâtiment propre aux différents usages domestiques y a été annexé. Dès 1908, une grange dernier modèle avait remplacé l'ancienne. Monsieur Alphonse, marié le 21 juillet 1891 à **Eugénie Lamothe,** fille de Louis Lamothe, ingénieur, est père de dix enfants vivants, dont quatre fils et six filles: Louis-Alphonse, Jules, Etienne et Paul-Emile, et Rachel, Reine, Lucette, Mariette, Germaine, Cécile. Deux de ses filles, Rachel et Reine, ont épousé naguère, la première M. Nazaire Dion, la seconde, M. Benjamin Desrochers. Alphonse Pâquet est maire de Saint-Nicolas depuis 1911. Il a aussi été président de la Commission scolaire de 1911 à 1916, et il est l'un des membres-fondateurs et le vice-président actuel du Syndicat des éleveurs du district de Québec, et l'un des membres de la Société des éleveurs de la province de Québec ainsi que son frère Benjamin.

L'aîné des fils, **Louis-Adolphe,** après avoir étudié à Saint-Louis-de-Lotbinière, au Séminaire de Québec (où il remporta comme premier bachelier la médaille Demers) et à l'Université de la Propagande, fut fait prêtre à Rome (nous l'avons dit) le 24 mars 1883. Ses études théologiques

furent couronnées par une soutenance publique devant Léon XIII au Vatican. Nommé professeur de théologie à l'Université Laval dès son retour de Rome, puis assistant-directeur du Grand Séminaire en 1887, il remplit cette double fonction jusqu'en 1902 ; cette année même, il devint Directeur des Séminaristes et Directeur du Séminaire, charges qu'il résigna en 1906 pour raison de santé. Dans l'intérêt de sa santé ébranlée et aussi comme représentant des Evêques de la Province de Québec, il a passé trois hivers à Rome, suivis d'un séjour de quelques mois à Paris. Il est membre du Conseil universitaire depuis 1897, protonotaire apostolique depuis 1902, membre de la Société royale et Doyen de la Faculté de Théologie depuis 1903, membre de l'Académie romaine de St-Thomas-d'Aquin depuis 1907, Vicaire-Général de Québec depuis 1908. Il fait partie de l'Officialité diocésaine, du Comité des Censeurs diocésains, et du Comité de Vigilance. Il a publié un Commentaire sur la Somme de Saint-Thomas en 6 volumes, un ouvrage sur le Droit public de l'Eglise en 4 volumes, un volume de Discours et Allocutions prononcés dans nos fêtes patriotiques et religieuses et autres circonstances, et trois volumes d'Apologétique et de questions sociales.

Le second fils d'Adolphe Pâquet est **Benjamin.** Marié à **Alphonsine Pâquet** le 7 avril 1891, il est père de deux enfants (nous l'avons dit plus haut), Juliette et Benjamin. Il a pris, en qualité de chantre, puis d'organiste, une part active à toutes les solennités religieuses de la paroisse depuis près de quarante ans. Il a été maire de Saint-Nicolas en 1901-1902, et président de la Commission scolaire de 1907 à 1910 ; il est actuellement président du Cercle agricole, et président du Syndicat de la Beurrerie du Haut de la paroisse dont il fut l'un des principaux membres fondateurs. Déjà propriétaire d'une terre un peu en amont de l'église où

son père l'avait établi et qui s'étendait du fleuve jusqu'au troisième rang, il a hérité (nous l'avons vu) du bien de son beau-frère Ignace ainsi que de sa maison dans laquelle il réside maintenant. Ses vergers forment l'une des exploitations fruitières les plus considérables de toute la région de Québec [11].

Les plus jeunes fils d'Adolphe Pâquet sont **Albert** et **Achille ;** tous deux anciens élèves du Petit Séminaire de Québec et bacheliers, puis élèves à la Faculté de Médecine de l'Université Laval où ils conquirent avec grande distinction le titre de docteur en médecine et remportèrent la plupart des premiers prix [12], tous deux anciens internes de la Maternité et de l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang de Québec et ex-étudiants des principaux hôpitaux de Paris [13]. — Le Dr Albert, depuis 1906, est professeur à la Faculté de Médecine de l'Université Laval, et il a été pendant onze ans assistant-chirurgien à l'Hôtel-Dieu. Il a aussi été secrétaire de la Rédaction au " Bulletin médical de Québec ", puis l'un des directeurs de cette revue, et secrétaire général du IVe Congrès des médecins de langue française au Canada. Il épousa, le 2 juillet 1912, Melle **Alice Amyot,** fille aînée de l'honorable Geo.-E. Amyot, membre du Conseil législatif, Cheva-

---

11. Benjamin Pâquet et son frère Alphonse ont pris part, le printemps dernier, à la grande délégation des cultivateurs de la province de Québec qui se sont rendus à Ottawa, sous la direction de l'hon. M. Caron, ministre de l'Agriculture à Québec, pour protester de concert avec les cultivateurs des provinces anglaises contre la conscription imposée à tous les fils de cultivateurs canadiens.

12. En 1899, M. Albert Pâquet remporta le 1er prix Morrin et le prix Lemieux ; en 1900, le 2ème prix Morrin ; en 1901, le 1er prix Morrin ; en 1902, le 1er prix Morrin.—En 1903, M. Achille Pâquet à son tour remporta le 1er prix Morrin ; en 1904, le 2ème prix Morrin *ex-æquo ;* en 1906, le 1er prix Morrin, le prix Turcot, et le prix du Gouverneur *ex-æquo.*

13. De plus, le Dr Achille a étudié spécialement l'orthopédie à Berck-sur-Mer, sous la direction du célèbre spécialiste Calot. (Voir le *Soleil,* 2 sept. 1908).

lier de Saint-Jean de Jérusalem, Commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, et il fit, à cette occasion, avec sa jeune épouse un second voyage en Europe. Il est père de deux enfants, Louise et Monique, et il exerce sa profession à Québec, en société avec son frère, le Dr Achille.—Celui-ci est l'un des propriétaires de l'hôpital Saint-Luc et l'un des médecins-directeurs de l'hôpital Saint-François-d'Assise. Il épousa, le 16 avril 1912, Melle **Corinne Duchaine,** fille de M. Thomas Duchaine, rentier de Québec, fondateur de la manufacture Duchaine et Perkins.

Les docteurs Pâquet, encore jeunes, ont une clientèle considérable, et jouissent d'un grand renom à la ville et à la campagne, et dans la plus haute société.

Nous avons dit que la famille de M. Adolphe Pâquet se composait de cinq fils et de cinq filles.

L'aînée des filles, **Joséphine,** épousa le 9 février 1886 M. **Côme Laliberté,** cultivateur de Sainte-Croix, et l'un des citoyens les plus marquants de cette paroisse. De ce mariage sont nés plusieurs enfants dont sept vivants, trois fils, Maurice, Henri, Benoît, et quatre filles, Marie-Louise, Aurélie, Joséphine et Berthe. L'aîné des fils, **Maurice,** a fait ses études classiques et théologiques au Séminaire de Québec. Il est bachelier ès-arts. Ordonné prêtre dans sa paroisse natale le 15 mars 1914, il enseigne depuis plusieurs années les Belles-lettres au Séminaire dont il est l'un des prêtres auxiliaires. La plus vieille des filles, Marie-Louise, est religieuse professe, chez les Sœurs de la Congrégation, sous le nom de Sr **Saint-Louis-du-Carmel.** La deuxième des filles, Aurélie, est entrée en 1917 chez les Sœurs de la Charité de Québec.

Nous avons déjà mentionné la mort de la deuxième et de la troisième des filles de M. Pâquet, Eugénie et Marie-Louise, et l'entrée en religion de la quatrième, Ludivine. La

Révde Mère **Marie-de-la-Visitation** — c'est son nom — a été Supérieure du Couvent de Saint-Joseph-de-Beauce pendant six ans, et elle est actuellement supérieure de l'Hôpital de Thetford. Elle fait partie du Conseil de sa communauté.

Alice est la plus jeune des filles. Ancienne élève de l'Académie de Saint-Nicolas et des Ursulines de Québec, elle a épousé le 26 août 1915 **Hormisdas Magnan,** ancien élève du Séminaire de Nicolet [14], ancien journaliste, fonctionnaire au département de la Colonisation de Québec, auteur de plusieurs brochures sur la colonisation et d'une monographie de la paroisse de Notre-Dame-du-Chemin. Monsieur Magnan est père de six enfants vivants: Alphonse, Charles, Paul, Antoinette, Rolande et Jeanne.

---

14. Il a aussi fait un stage d'un an à l'Ecole normale Laval de Québec, 1897-98, avant d'entrer dans la vie de journaliste et de publiciste, emploi qu'il occupe encore présentement.

CHAPITRE HUITIEME

—

Monseigneur Benjamin Paquet

Benjamin, le neuvième des enfants de Etienne Pâquet et Ursule Lambert, naquit à Saint-Nicolas le 27 mars 1832. Il suivait immédiatement son frère Adolphe ; c'est ce qui explique pourquoi il resta toujours très étroitement uni à celui-ci, et l'aida tout spécialement dans ses travaux et dans l'œuvre de l'éducation de sa nombreuse famille.

Benjamin fréquenta d'abord les classes de Joseph Croteau dont il parle très avantageusement dans ses " Mémoires ". Il entra au Séminaire de Québec le 25 novembre 1845. Madame Pâquet avait elle-même accompagné son fils. " Ma mère, écrit-il dans ses mémoires, me remit entre les mains du directeur du petit Séminaire de Québec ; c'était M. Louis-Jacques Casault, homme d'un extérieur sévère, mais d'une grande bonté. M. Casault fut plus tard, et pendant plusieurs années, supérieur du Séminaire et premier Recteur de l'Université. C'était un des hommes les plus distingués par sa science et son intelligence qui soient sortis du clergé. "

Le jeune Pâquet, comme la plupart des écoliers nouveaux, subit l'épreuve de l'ennui qui fut forte. Il faillit en essuyer une autre et être congédié du Séminaire comme sorcier ! ! A cinquante ans de distance, le coupable, devenu recteur de l'Université, s'amuse en ses " Mémoires " de cette innocente mystification de toute une communauté.

Benjamin Pâquet avait un talent moins facile que son jeune frère Louis-Honoré. Mais il était doué d'un grand jugement, et, avec du travail, il réussit à faire de très bonnes classes. Il prit part dans ses dernières années d'études à la rédaction de " l'Abeille ", charmant petit journal auquel il s'intéressa toujours. Lorsque " l'Abeille ", dont la publication avait été suspendue pendant plusieurs années, réapparut vers 1877-78, alors que l'abbé Benjamin était à Rome, celui-ci adressa à la feuille écolière plusieurs correspondances signées B. P.

Dans une de ses " Lettres romaines ", il parle en témoin oculaire de l'élection de Léon XIII dont il put recueillir les premiers et fidèles échos. On nous permettra de citer une partie de cette lettre où se révèlent le talent imaginatif et l'âme émotionnable du distingué prélat :

Dans un instant, l'*annuntio vobis gaudium magnum* avait fait le tour de Rome, et toute la population se portait au Vatican. Pendant deux heures, du haut des degrés de Saint-Pierre, je regardai avec admiration cette marée humaine qui allait toujours grandissant et envahissait la place et la Basilique. Au deuil, aux inquiétudes et aux craintes, avait succédé une joie débordante qui se traduisait de mille manières. C'est toujours un enivrement que de contempler la place Saint-Pierre, la plus belle, la plus imposante du monde entier. Mais dans cette journée mémorable, couverte d'un peuple enthousiaste et dans le délire d'une joie sainte, elle revêtait une physionomie nouvelle et rappelait les plus beaux et les plus glorieux jours de la Papauté. Un poète ne manquerait pas d'ajouter que le soleil, en versant ses flots de lumière sur le dôme gigantesque, sur l'immense colonnade, sur le panache des fontaines, sur l'assemblée, sur les statues et sur les murailles dorées du Vatican, fournissait, à lui seul, la magnificence d'une fête et l'éclat d'un triomphe [1].

---

1. Correspondance romaine, *l'Abeille*, 14 mars 1878.

I

III

V

VII

II

IV

VI

VIII

I. Mme C. Laliberté.—II. Côme Laliberté. - III. Mme N. Gingras —IV Naz. Gingras.—V. Mme F.-X. Roberge.—VI. F.-X. Roberge.—VII. Mme Hormisdas Magnan —VIII. Hormisdas Magnan.

Pendant ses dernières années de Petit Séminaire, Benjamin Pâquet, Pierre Roussel et Thomas Chandonnet furent des collaborateurs assidus de " l'Abeille ", de même que, un peu plus tard, l'abbé Louis-Honoré, comme nous le verrons au chapitre qui lui est consacré.

L'abbé Benjamin Pâquet fut ordonné prêtre dans sa paroisse natale, Saint-Nicolas, le 20 septembre 1857. Mgr Modeste Demers, enfant de cette même paroisse et premier évêque de Vancouver, présida l'ordination ; l'abbé Elz.-Alex. Taschereau, plus tard archevêque de Québec et Cardinal, et alors directeur du Petit Séminaire de Québec, prononça le sermon de circonstance. C'était la première cérémonie de ce genre qui s'accomplissait à Saint-Nicolas. Ce fut tout un événement, lequel, croyons-nous, ne s'est pas repété depuis [2].

Mgr Laflamme qui a fait l'éloge de Mgr Benjamin Pâquet, en 1900, discours que nous reproduisons presqu'en entier dans la présente biographie, nous parlera des études faites à Rome par l'abbé Pâquet. Notons seulement que la correspondance de ce dernier, pendant ce séjour d'études en Europe, indique un esprit d'observation remarquable. Il consacra ses vacances à d'utiles voyages, parcourant une partie de l'Allemagne et de la France ainsi que la Belgique où il eut l'occasion d'examiner en détail l'organisation de l'Université de Louvain. De passage à Paris, il prit des leçons du célèbre professeur d'élocution Delsarte. Il ne négligea aucun moyen d'accroître son instruction. Il étudia dans les livres et hors des livres, et les connaissances ainsi acquises lui furent dans la suite, soit pour l'enseignement et la prédication, soit pour l'administration des affaires, d'un secours précieux.

---

2. Voir Hon. E.-T. Pâquet, *Fragments de l'histoire de Saint-Nicolas*, pp. 291-95.

Ici se place un fait que nous devons signaler, et qui nous apprend, avec la grande confiance de l'abbé Pâquet en la Mère de Dieu, la genèse de la chapelle de Notre-Dame-de-Grâces à Saint-Nicolas. Pendant son séjour de trois ans à Rome avec son frère l'abbé Louis-Honoré, ce dernier tomba gravement malade. L'abbé Benjamin, dans un élan de dévotion envers la Sainte-Vierge, promit d'élever une chapelle en son honneur, à son retour au Canada, si son frère revenait à la santé. On peut supposer que tous les deux prièrent avec ferveur et avec cette confiance filiale qui touche le cœur d'une mère. Le malade reprit vigueur et put, ses études terminées, retourner sain et sauf en son pays. Nous verrons dans l'un des derniers chapitres de ce volume comment l'abbé Benjamin Pâquet tint sa promesse.

L'abbé Pâquet, ainsi que son frère, revint de Rome en 1866 [3], et entra à la Faculté de théologie de l'Université Laval, comme professeur de théologie morale.

Il fut mêlé de bonne heure aux affaires contentieuses qui troublèrent pendant si longtemps la vie de l'Université. Les autorités religieuses avaient confiance en son jugement et en son expérience des hommes et des choses. Rien d'étonnant si l'Archevêque de Québec le choisit comme son représentant officiel à Rome, à trois reprises différentes : d'abord de 1873 à 1878 [4], puis en 1886, puis de 1888 à 1889.

Pendant ces voyages où il eut à traiter les questions les plus épineuses, l'abbé Pâquet ne perdit jamais aucune occasion de satisfaire sa piété, surtout en visitant les lieux de

---

3. L'abbé L.-N. Bégin (notre vénéré Cardinal) qui avait accompagné à Rome les abbés Pâquet, n'était que simple séminariste. Il fut fait prêtre dans la Ville éternelle le 10 juin 1865, et ce fut son confrère et ami, l'abbé Benjamin, qui l'assista à son ordination, dans la basilique de St-Jean de Latran, ainsi qu'à sa première messe dite dans la Chambre de St-Louis de Gonzague. Il ne revint au pays qu'en 1868.

4. Le 22 mai 1875, il fut nommé missionnaire apostolique.

pèlerinage les plus célèbres, soit en Italie, soit en France, soit en Palestine.

Dans le printemps de 1874, il fit le voyage d'Orient avec l'abbé Auguste Roussel, son confrère du Séminaire de Québec. Partis de Rome le 12 février, les voyageurs y étaient de retour le 12 avril. Ils se rendirent jusqu'en Egypte où ils firent l'ascension des pyramides. Nous voyons, par le journal de voyage de l'abbé Pâquet, que ce digne prêtre, dans ses pérégrinations pieuses, n'oubliait ni ses parents, ni ses amis, ni son pays. Un jour, par exemple, qu'il a dit la messe dans la grotte de la nativité de Saint-Jean-Baptiste, il note cette intention patriotique : " Je prie pour le peuple entier des Canadiens-français dont saint Jean est le patron national."

Au cours de ce voyage, l'abbé Pâquet fit la connaissance de Son Altesse royale le duc de Parme, avec lequel il demeura lié. Au retour, celui-ci voulut bien lui envoyer sa photographie " avec ses compliments les plus affectueux ".

Dans l'automne de cette même année, il prêcha la retraite annuelle aux élèves du Séminaire français, à Rome, élèves choisis parmi les plus brillants dans les diocèses de France. Pendant le carême de l'année suivante, 1875, il fit à ces mêmes élèves une série de conférences spirituelles. Ces conférences, marquées au coin d'un grand sens pratique, devaient être très goûtées, puisqu'on l'invita à prêcher une nouvelle série d'instructions en 1876. Les prêtres-directeurs du Séminaire français le regardaient comme un des leurs.

Il revint, en cette année 1876, passer l'été au Canada, puis il retourna à Rome où il demeura encore deux ans consécutifs.

Nous avons dit que Mgr Benjamin Pâquet fit, auprès du Saint-Siège, deux autres séjours d'affaires. Il était à Rome, lorsque fut créée, en 1889, l'Université de Washington. Il y eut, à cette occasion, au Collège américain du Nord, une

grande fête d'inauguration à laquelle prirent part plusieurs cardinaux et d'autres personnages éminents. Mgr Pâquet, alors recteur de l'Université Laval, était présent. Et, au nom de la première Université catholique de l'Amérique, il porta un toast de bienvenue à la nouvelle université américaine et fut très applaudi.

Par son journal de voyage, nons constatons qu'il fit, vers cette époque, un pèlerinage à Genezzano où se trouve le célèbre sanctuaire de Notre-Dame du Bon Conseil. Le pieux prélat avait, pour Notre-Dame du Bon Conseil, une dévotion toute particulière; et nous croyons que c'est par ses soins que fut installée au Grand Séminaire l'image de ce nom, entourée depuis par les séminaristes des marques de la plus tendre piété.

*
* *

Nous laissons maintenant la parole à Mgr J.-C.-K.-Laflamme, qui en juin 1900, à l'occasion de la clôture de l'année universitaire, fit de Mgr Benjamin Pâquet le bel éloge suivant:

" Le Séminaire de Québec et le clergé canadien sont en deuil: Mgr Benjamin Pâquet est mort hier après-midi (25 février 1900). C'est ainsi que le *Courrier du Canada* annonçait à ses lecteurs le décès de Mgr Pâquet, Protonotaire Apostolique, Membre du Conseil universitaire et Doyen de la faculté de Théologie. Depuis plusieurs années, la santé de notre regretté confrère laissait beaucoup à désirer. Une grave affection du foie, une dyspepsie opiniâtre, avaient peu à peu miné ses forces. Cependant, personne ne croyait le dénouement fatal si rapproché. Ce n'est que huit jours avant sa mort que les médecins, à la suite d'une crise plus violente que les autres, ont commencé à concevoir des inquiétudes

sérieuses. Des années de lutte contre une affection essentiellement débilitante, avaient enlevé à la constitution de Mgr Pâquet la meilleure part de son énergie de résistance. Lui-même se sentit frappé à mort dès les premiers jours, et il mit immédiatement tous ses soins à se préparer au terrible passage du temps à l'éternité.

" Les sentiments de la foi la plus ardente, de la piété la plus vive, prirent chez lui un nouvel accroissement, si possible, pendant ces derniers jours. D'une patience inaltérable, il endurait, sans aucun murmure, les ennuis de ces interminables journées de maladie, passant son temps dans la méditation et la prière. A ceux de ses confrères qui lui disaient qu'ils allaient prier pour sa guérison, il répondait toujours: " Non, pas cela; mais priez pour que je fasse une bonne mort. "

" Cette grâce, Dieu la lui a accordée pleine et entière. Il s'est éteint le 25 février, conservant sa connaissance presque jusqu'au dernier moment, écoutant avec attention les aspirations pieuses que lui suggéraient ses confrères et prenant part aux prières qu'on récitait près de lui. On ne pouvait faire une mort plus édifiante.

" Il repose maintenant sous les voûtes de notre chapelle, à côté du vénérable Mgr de Laval et des confrères qui l'ont précédé dans la tombe.

" Ceux qui pénètrent dans notre cimetière, sont quelque fois surpris de voir l'emplacement de chaque tombe désigné uniquement par une simple croix, portant, pour toute inscription funéraire, le nom de celui qui repose à ses pieds. C'est, après la mort, l'égalité de la vie de communauté qui se continue. A Dieu seul appartient le droit de faire des distinctions, d'établir le degré dans le mérite. Mgr Pâquet cependant, sans le savoir, disons-le bien vite, s'est élevé, dans notre chapelle, le plus beau monument qu'un prêtre puisse

rêver. Dès qu'il apprit qu'un certain nombre d'anciens élèves s'engageaient à donner les petits autels, il voulut bien payer à lui seul l'autel dédié à la Bonne Sainte-Anne. Son nom y est maintenant inscrit, invitation touchante aux prêtres qui y célèbrent à penser devant Dieu au généreux donateur.

" Mgr Pâquet est mort à l'âge de 68 ans. Cette longue carrière a été si bien remplie, que nous ne pouvons songer à la parcourir en détail, dans le peu de temps mis ce soir à notre disposition. Nous devons nous contenter d'en toucher les principaux points, laissant à un biographe futur le plaisir de traiter convenablement ce sujet.

" Il appartenait à l'une des plus respectables et des plus chrétiennes familles de la paroisse. Son curé, l'abbé Etienne Baillargeon, frère de Mgr C.-F. Baillargeon, archevêque de Québec, le distingua bientôt parmi les enfants de son âge. Ce fut sur les conseils de ce digne prêtre que le jeune Benjamin entra au Séminaire. Sa conduite y fut toujours excellente, et ses talents, aidés par une application très consciencieuse, lui assurèrent de brillants succès. La preuve, nous la trouvons dans le diplôme de bachelier ès Arts, qu'il remporta, en 1854, à la fin de son cours d'études. Les examens du baccalauréat étaient inaugurés cette année-là, l'Université venant à peine d'ouvrir ses cours. Les esprits n'étaient pas encore, pour ainsi dire, apprivoisés avec ces redoutables épreuves, comme ils le sont devenus depuis. Aussi, arriver au diplôme, même le second, était une excellente note, alors que le très grand nombre ne pouvaient pas atteindre cette distinction.

" En 1857, il avait terminé ses études théologiques et était ordonné prêtre le 20 septembre. Immédiatement après, il fut appelé à l'un des premiers vicariats de l'archidiocèse, et remplaça l'abbé Dominique Racine, plus tard évêque de Chicoutimi, comme vicaire à la cure de Québec.

" Chargé spécialement de la desserte de Notre-Dame des Victoires, il trouva cette église fortement endettée, par suite des grandes réparations qu'on venait d'y terminer. Cinq ans après, la dette était à peu près complètement disparue, grâce à la haute capacité administrative du jeune desservant.

" Nous avons eu la bonne fortune d'interroger un des compagnons de Mgr Pâquet pendant ces années de vicariat, et il a résumé tous ses souvenirs en disant que le jeune Pâquet était un vicaire modèle, à tous les points de vue; le plus charmant compagnon qui se puisse voir. Sa prédication était religieusement écoutée et hautement appréciée. Les retraites qu'il prêchait de temps en temps, surtout aux dames, ont laissé les meilleurs souvenirs.

" Aussi personne ne fut étonné quand, à l'automne de 1862, après cinq ans de vicariat, on le vit entrer au Séminaire et se consacrer tout particulièrement à la carrière de l'enseignement. C'était porter ses talents sur un nouveau théâtre, aussi méritoire, sinon aussi brillant que le ministère paroissial.

" On lui confia la classe de troisième, et, par conséquent, il dut, après une interruption de plusieurs années, renouveler connaissance avec les charmes mystérieux des grammaires latine et grecque. Mais le travail ne le fit jamais reculer, et, à voir la sûreté et l'aisance avec lesquelles il s'acquittait de sa besogne, on eût dit qu'il venait à peine de laisser les bancs de la rhétorique. Ses élèves en ont gardé le meilleur souvenir. Voici ce que nous écrivait l'un d'entre eux à la date du 29 mai dernier :

M. l'abbé Pâquet, étant séminariste, avait déjà été professeur de troisième, et la réputation de sévérité qu'il s'était acquise alors, n'était pas encore oubliée en l'année 1862-63 ; les écoliers ont toujours bonne mémoire pour ces choses-là. Aussi ce fut avec crainte et tremblement que mes confrères

et moi nous apprîmes que nous devions l'avoir pour professeur.

Nos appréhensions, heureusement, ne furent pas de longue durée; nous fûmes bientôt agréablement surpris de constater que notre professeur, tant redouté, s'efforçait de se montrer plein d'indulgence pour ses élèves.

L'abbé Pâquet, il m'en souvient, nous traitait un peu en philosophe. Dans toutes ses relations avec nous, il faisait plus souvent appel à la raison qu'au sentiment; rarement aux menaces. Fallait-il réprimander et corriger un élève coupable de négligence ou d'étourderie, il simulait une grande répugnance à punir; il s'efforçait d'inspirer la honte au coupable, qui finalement n'était mécontent que de lui-même. Je ne crois pas qu'il ait jamais puni un élève.

Pour nous stimuler au travail, l'abbé Pâquet employait un moyen très ingénieux: il nous faisait concourir avec ses anciens élèves. Il avait conservé un bon nombre de copies de narrations, de versions et de thèmes faits par eux. Quand notre travail, sur les mêmes matières, lui paraissait inférieur, il prenait un malin plaisir à nous lire, selon les circonstances, soit une narration, soit une version ou un thème signé bien souvent par un élève qui est maintenant juge de la Cour Supérieure, l'honorable Henri Taschereau.

Notre classe se composait de trente-sept élèves. C'était, à cette époque, un nombre plus qu'ordinaire pour une classe de troisième. Chose remarquable, parmi les plus forts, il s'en trouvait plusieurs qui donnaient des signes de précocité, et qui paraissait déjà s'occuper, plus qu'il me convenait, de leur avenir. Cette tendance n'échappa pas à l'œil de notre professeur, qui, dans un moment d'humeur sans doute, se fit prophète de malheur: " Votre classe, dit-il, est menacée de perdre sa tête avant deux ans." Il se fit en effet un tel exode, en seconde et en rhétorique, que notre classe fut réduite à une dizaine d'élèves, faible corps à qui je dus servir de tête pendant les deux années de philosophie et de physique.

" Mais cette année de professorat dans une classe d'humanité ne devait être pour le jeune abbé qu'une première étape, ou mieux l'entrée d'une carrière qui se poursuivrait ensuite

sur un théâtre plus élevé et constituerait comme la meilleure partie de la vie de notre confrère.

" Il fut bientôt choisi pour l'enseignement de la théologie, dans la faculté qu'on voulait définitivement organiser à l'Université, et, à l'automne de 1863, il partait pour Rome, avec deux compagnons : son frère, monsieur l'abbé L.-H. Pâquet, actuellement aumônier des Sœurs Franciscaines, et monsieur l'abbé L.-N. Bégin, qui devait devenir successivement évêque de Chicoutimi et archevêque de Québec. C'est ainsi que la longue liste des professeurs de notre faculté ayant suivi les cours des universités romaines, inaugurée par Son Eminence le Cardinal Taschereau, se continuait par ces trois nouvelles recrues, pour se prolonger, sans interruption, jusqu'à nos jours.

" Le centre d'études théologiques le plus célèbre à Rome, à cette époque, était sans contredit le Collège Romain ou Université Grégorienne. Les professeurs qui en occupaient les chaires ont tous laissé un grand nom dans les sciences théologiques et ils jouissaient d'une réputation universelle. Le Père Ballerini enseignait la morale, le Père Franzlin, plus tard cardinal, ainsi que le Père Cardella, longtemps rédacteur à la *Civiltà Cattolica*, occupaient les chaires de dogme. Au Père Tarquini était confié l'enseignement du Droit public de l'Eglise ; au Père Patrizzi, celui de l'Ecrirture Sainte et de langues orientales ; au Père Amellini, l'Histoire Ecclésiastique.

" Sous la conduite de tels professeurs, les progrès des élèves ne pouvaient être que très rapides. D'autant plus que les trois jeunes abbés canadiens se livraient au travail avec une ardeur infatigable. Aussi occupèrent-ils bientôt un rang très en vue parmi les étudiants de la célèbre université.

" La présence de canadiens était, dans une certaine mesure, une sorte de curiosité naturelle pour le reste des étu-

diants français et italiens. A cette époque, déjà distante de près de quarante ans, on n'avait que des idées fort indécises sur le Canada et ses habitants. De nos jours encore, on s'étonne parfois en France de voir des Canadiens qui parlent français et qui ne sont pas tatoués. Il y a quarante ans, canadien et sauvage, iroquois ou micmac, étaient à peu près synonymes. Aussi, les étudiants européens, qui connaissaient le langage imagé de nos sauvages, peut-être pour en avoir lu quelque chose dans les relations des missionnaires, avaient-ils donné aux jeunes abbés du Séminaire de Québec des noms à l'indienne. Monsieur Bégin était le " Cerf agile ", Monsieur L.-H. Pâquet, le " Renard subtil ", et Monsieur Benjamin Pâquet, le " Castor laborieux ". Vous me pardonnerez de rapporter ici ces détails qui n'ont certes pas une grande valeur historique. Mon but est de faire bien connaître l'opinion qu'avait alors l'élite des étudiants du monde catholique sur leurs confrères canadiens, et il n'y a rien en tout cela qui soit compromettant pour les uns ou pour les autres.

" Le jeune Benjamin Pâquet se consacra surtout à l'étude de la théologie morale. Il avait voué une espèce de culte au Père Ballerini dont il suivait les cours avec une véritable passion. Il admirait ses idées à la fois larges et justes. Et ce sont elles, avant tout, qu'il s'est toujours efforcé de faire prévaloir pendant les longues années de son enseignement théologique dans note faculté. Le Père Ballerini était regardé comme le meilleur casuiste du monde entier. Son élève fut toujours digne de lui. Ceux qui l'ont consulté, et ils sont légion, se rappellent encore la sûreté de jugement et la force de doctrine qu'il mettait à débrouiller les cas les plus compliqués. La réponse ne se faisait pas longtemps attendre, et toujours elle arrivait satisfaisante et convaincante pour celui qui était dans le doute ou l'embarras.

" Après trois ans d'un travail ardu et incessant, le diplôme de docteur vint couronner les efforts de l'étudiant. Il subit son examen avec grand succès, devant les plus fameux théologiens de l'Université Grégorienne, entre autres devant le P. Perone, l'auteur d'un traité de théologie aussi savant que solide.

" Au Séminaire français, où les étudiants canadiens pensionnaient alors, directeurs et élèves avaient une très grande confiance dans son jugement et son tact théologique. Il était le chef reconnu de la petite colonie canadienne, et cette colonie, comme nous venons de le voir, faisait très bonne figure. On la consultait souvent et elle jouissait de l'estime générale. Les Pères du Séminaire français le regardaient comme un homme mûri à la fois par l'expérience et par l'étude. Cette première impression, ils l'ont toujours gardée. La plupart de ceux qui l'ont connu alors sont restés en correspondance avec lui, et, lorsqu'un canadien allait leur faire visite, une des premières questions qu'ils posaient au visiteur, était de s'informer de la santé de leur ancien élève.

" Dans les voyages subséquents qu'il fit à Rome, à propos de la question universitaire, il avait rencontré un grand nombre d'évêques français[5], de supérieurs d'ordres religieux et autres ecclésiastiques de distinction, et il s'en était fait autant d'amis. Les relations que plusieurs d'entre eux ont continué d'avoir avec lui jusqu'à sa mort sont une preuve de la haute estime qu'ils avaient de sa personne.

" A la Propagande, on a toujours fait grand cas de son opinion. On le regardait comme un type d'honnêteté, de franchise et de droiture. Quelques-uns des principaux em-

---

5. On conserve dans la famille un gros volume formé des divers mandements que Mgr Pâquet reçut en hommage de ces évêques de France, ses amis. Il y a là un mandement de Mgr Pie, l'illustre évêque de Poitiers.

ployés lui avaient voué une véritable amitié. Citons entre autres, Mgr Zitelli, MM. Pierantozzi et Agnozzi, pour ne rien dire du Cardinal Préfet lui-même.

" En 1866, il revenait de Rome et était chargé du cours de théologie morale à notre faculté, poste qu'il occupa effectivement pendant de longues années. Ses élèves gardent encore très vif le souvenir de sa parole claire et facile, de la justesse et de la précision de sa doctrine. Sa science, perfectionnée à Rome, jointe à l'expérience des travaux du ministère, donnait à son enseignement un caractère positif et pratique, tel que le désiraient des lévites appelés à travailler bientôt eux-mêmes au ministère paroissial.

" Le cours public qu'il donna en 1871-72 sur le droit naturel, alors que l'opinion publique était vivement agitée à propos des questions de libéralisme, eut un grand retentissement. Le professeur, pour traiter ces questions brûlantes, s'appuyait exclusivement sur les documents pontificaux et l'enseignement de ses anciens professeurs de Rome. Les cinq dernières leçons de ce cours furent publiées en brochure sous le titre: " Le libéralisme ". On nous permettra de citer ici la fin de la dernière leçon. Elle sert comme de conclusion à tout l'ouvrage. On verra que ces éloquentes paroles n'ont rien perdu de leur actualité:

Messieurs, jeunes gens pleins de talent et d'avenir, réunissons nos forces pour achever de développer les germes de la véritable civilisation qui se trouvent au milieu de nous. Mais pour cela, gardons-nous de la discorde, et aussi des entraînements vers les choses frivoles et superficielles. N'oublions pas que, tant que les peuples de la Grèce et de Rome surent allier à la religion la culture des lettres, des arts et de la philosophie, ils occupèrent le premier rang parmi les nations civilisées; il y avait là lumière, force et courage. Tant que la France, dévouée à la religion catholique et attachée aux

études sérieuses, aux nobles travaux de l'intelligence, sut mépriser l'impiété, l'oisiveté et les frivolités d'un théâtre corrupteur, elle fut grande et forte; son nom était respecté de tous et entouré de l'auréole d'une gloire bien méritée; elle était la terreur de ses ennemis. Mais une effroyable série de malheurs et de bouleversements sociaux n'ont pas tardé à montrer de nouveau les conséquences funestes et inévitables qui accompagnent l'irréligion, le désœuvrement, les occupations futiles et le défaut de principes solidement établis.

Messieurs, tant que notre petit Canada saura allier l'esprit chrétien à de nobles travaux, à la culture des lettres, des sciences, des arts et de la philosophie, il marchera aussi d'un pas sûr et ferme, dans les voies du véritable progrès, il aura les lumières de la véritable civilisation.

" Le P. Cardella, rédacteur à la *Civiltà cattolica*", a donné, dans sa Revue, un compte-rendu de cet ouvrage en termes très élogieux.

" L'ouvrage de Mgr Pâquet fut réédité à Rome, à l'imprimerie même de la Propagande en 1877 et enrichi d'un bref fort élogieux de Pie IX. L'auteur était alors à Rome depuis quelque temps. Il venait d'obtenir du Saint-Siège la Bulle *Inter varias sollicitudines,* qui érigeait canoniquement l'Université Laval, et lui accordait les plus amples privilèges. C'était une suprême récompense pour les sacrifices déjà faits, et un puissant encouragement à poursuivre le travail commencé et continué depuis sans relâche, en dépit des nombreux obstacles et des ennuis de tout genre qui surgissaient tous les jours. L'Université Laval n'oubliera jamais qu'elle doit cette haute faveur pontificale, et, par conséquent, son rang de première université catholique d'Amérique, au zèle infatigable de son ancien professeur.

" Mgr Pâquet nous revint de Rome avec les titres de Consulteur de la S. C. de l'Index et de Prélat Domestique de Sa

Sainteté. En 1889, il recevait le brevet de Protonotaire Apostolique[6].

*
* *

"En 1879, il renonça définitivement à l'enseignement pour occuper le poste de procureur du Séminaire. C'est sous son administration qu'a été bâti le Grand Séminaire actuel, l'un de plus beaux de la Puissance. Cette construction a été son œuvre par excellence comme procureur, et ceux qui l'ont vu à l'ouvrage, savent quelle somme énorme de travail elle lui a coûtée.

" Après avoir occupé ce poste pendant six ans, il fut nommé directeur du Grand Séminaire. Ecoutez ce que disent aujourd'hui ceux qui furent alors sous sa direction. " Sa paternelle bonté et sa douceur le faisait chérir lui-même de ses lévites autant que sa science et son expérience lui donnait de prestige sur eux. Les prêtres qu'il a formés ont conservé pour lui un tel attachement, une affection filiale si profonde que nous les avons rarement entendus parler de lui sans émotion.

" Il se dépensait sans mesure pour ses grand-séminaristes, maintenant toujours une inflexible discipline, mais faisant en même temps tout en son pouvoir pour leur faire passer agréablement les jours de congé. Sa grande piété n'avait rien de rébarbatif, ni de trop austère. Les anciens n'ont pas oublié les grands jours de fête à Maizerets, ni les joyeuses promenades à Saint-Nicolas, alors qu'on s'amusait tant et si

---

6. A cette occasion, Mgr Pâquet, sur l'invitation de M. l'abbé Bureau, curé de la paroisse, usant d'un privilège qui appartient aux Protonotaires apostoliques, chanta la messe avec mitre et selon le rite pontifical, dans l'église de Saint-Nicolas.

bien, tout en faisant très large la part du bon Dieu et de la prière.

" La piété, voilà la vertu que Mgr Pâquet tenait à inculquer par dessus tout à ses élèves. Pour nous en convaincre, il suffit de lire ce qu'écrivait dernièrement l'un d'eux dans les " Annales de l'association des prêtres adorateurs ", et que nous trouvons reproduit dans la " Semaine religieuse " de Québec du 14 avril de la présente année:

Je puis dire que si j'ai quelque dévotion au Saint-Sacrement, je le dois à ce prêtre zélé, qui fut notre directeur au Grand-Séminaire et qui n'a cessé de nous porter par ses exhortations et ses exemples à cette dévotion qu'il appelait la dévotion du prêtre par excellence. Il nous répétait que le sacerdoce avait été institué en même temps que l'eucharistie, afin que le prêtre se rappelât toujours que la raison d'être de sa dignité était l'eucharistie, et que là aussi se trouvait le secours surnaturel nécessaire pour se maintenir à la hauteur de cette dignité.

Il nous recommandait d'avoir une grande dévotion envers le Sacré-Cœur, présent et vivant au Saint-Sacrement.

Il a, sinon établi, du moins généralisé la pieuse coutume qui existe au Séminaire de Québec, d'économiser quelques instants sur le temps accordé pour le lever afin de se rendre le plus tôt possible à la chapelle et, dans l'entretien avec Jésus au tabernacle, de se mieux préparer à l'oraison qui doit suivre.

Une autre recommandation du pieux directeur était de se rendre le soir aux pieds de Jésus, avant le coucher, pour épancher son cœur aux pieds du bon maître et recevoir sa bénédiction avant d'aller prendre son repos.

Sa coutume était de faire des conférences spirituelles en présence du Saint-Sacrement plutôt que dans une des salles du Grand-Séminaire : ainsi la grâce descendait dans les cœurs en même temps que la doctrine.

Neuf jours avant sa mort, je le voyais une dernière fois prosterné pendant une heure entière en présence du Saint-

Sacrement exposé, dans l'attitude du plus pofond recueillement. J'en fis la remarque à plusieurs confrères : Comme Mgr Pâquet m'a édifié ce matin à la Basilique ! Comme c'est un prêtre qui prie bien ! comme il aime le Saint-Sacrement !

Après sa mort, il fut exposé cinq jours dans la chapelle de la Congrégation où est gardé le Saint-Sacrement. Il avait bien mérité cet honneur, lui qui pendant sa vie avait adoré Jésus-Hostie avec tant d'amour et de ferveur.

" Mgr Pâquet avait occupé les principaux postes du Séminaire, sauf celui de Supérieur et de Recteur de l'Université. Il y fut appelé en 1887 et réélu en 1890. Nous touchons ici à l'histoire absolument contemporaine, et il serait oiseux de mentionner devant ceux qui m'écoutent des talents de direction, des qualités administratives qu'ils ont pu apprécier eux-mêmes à leur juste valeur. Je mentionnerai cependant un fait dont il est important de conserver le souvenir. Obligé d'aller à Rome en 1888 pour les interminables affaires de l'Université, il y passa tout l'hiver. Ce fut à cette occasion qu'il obtint, pour le Séminaire, plusieurs dons d'une haute valeur intrinsèque, et qui étaient encore rehaussés par la dignité suprême du donateur qui n'était autre que le Saint-Père lui-même. Nous en avons l'énumération dans une note trouvée après sa mort et qu'on a bien voulu nous communiquer :

Le Saint-Père, écrit-il, a fait remettre au Recteur de l'Université Laval, Mgr B. Pâquet, pour la chapelle du Séminaire et de l'Université, une mosaïque d'une grande beauté et de proportions assez considérables : elle a, avec son encadrement, qui est fort riche, quatre pieds de hauteur sur trois pieds et demi de largeur.

Elle est ancienne et avait été donnée à un pape par un empereur d'Autriche. Elle se trouvait dans le petit palais ou casino de Pie IV, situé dans les jardins du Vatican, casino

que Léon XIII a habité pendant le mois de juillet et d'août de cette année.

Les papes, d'habitude, ne donnent ces espèces de cadeaux qu'aux souverains. Léon XIII a bien voulu faire une exception pour l'Université Laval qu'il aime d'une manière toute particulière.

Cette mosaïque, copie de la " Compassion " du Titien, est certainement la plus grande, la plus belle et la plus vénérable qui se trouve au Canada, tant à raison du sujet qu'elle représente qu'à raison de son donateur.

Elle donne une idée parfaite de la manière dont sont faits ces objets d'art et de ce que sont les grandes mosaïques des basiliques de Rome. L'original de la " Compassion " du Titien se conserve à Munich [7].

Le Séminaire a reçu en même temps deux présents de l'exposition vaticane: une étole d'une grande richesse, portant, en broderie d'or et de soie, les armes de Léon XIII répétées cinq ou six fois, et un joli ostensoir, qui a été mis à l'usage de la chapelle du Grand Sémnaire.

" Pendant qu'il était supérieur, Mgr Pâquet passait une grande partie de ses vacances au Petit-Cap. Il prenait une large part aux amusements des enfants, se mêlant à tous leurs jeux et assistaient à leurs soirées. Tous les habitués se rappellent encore la fameuse chanson de Napoléon qu'il entonnait d'une voix puissante quand son tour était arrivé, et à laquelle tous les assistants faisaient chorus avec enthousiasme. Grâce à son initiative, de grandes améliorations avaient été faites à notre résidence d'été. On avait construit une maison spéciale pour les écoliers pensionnaires, et la famille du fermier avait été consignée dans l'ancien édifice de Liesse, de manière à être complètement isolée des prêtres

---

7. Cette œuvre d'art est précieusement conservée dans la chapelle de l'Université Laval. Les visiteurs s'arrêtent avec intérêt devant ce tableau, dans la première chapelle latérale, du côté de l'épitre.

et des écoliers. Et, pour qu'on ne perdît jamais de vue l'idée du Dieu souverain maître du travail de l'année et du repos des vacances, il avait fait graver au-dessus de l'entrée principale du Château, la sentence suivante: " *Utere hora presenti, menor ultimæ* ".

" Après ses six années de rectorat, il reprit avec un grand plaisir, la charge de directeur du Grand Séminaire, où il se trouvait tout à fait dans son élément.

" Mais déjà sa santé faiblissait sensiblement, et en 1896, il fut forcé de renoncer définitivement à la direction et se vit condamné à un repos absolu, repos qu'il avait certes grandement mérité.

" Dès lors, il resta pendant l'hiver au Séminaire, où il édifiait tous les confrères par son impeccable régularité, et prodiguait à tous les conseils que l'on demandait à sa sagesse et à son expérience.

" La belle saison, il la passait à Saint-Nicolas, dans son manoir de l'Ermitage. Cette retraite, en dépit de son nom, ne ressemblait que de loin aux solitudes des Antoine et des Pâcôme. La pieuse chapelle qu'il y a fait construire est un bijou en son genre; elle est aussi pieuse que richement décorée. Son manoir, l'ermitage proprement dit, était une excellente résidence, très grande, afin de pouvoir y exercer une large hospitalité à l'égard de ses nombreux visiteurs des vacances.

"Voilà comment se sont passées les dernières années d'une vie consacrée presque entièrement à l'œuvre du Séminaire. Nous pouvons la citer sans crainte comme un véritable modèle de vie ecclésiastique, animée d'un bout à l'autre du plus pur esprit sacerdotal.

" Mgr Pâquet, à part ses confrères du Séminaire, comptait de nombreux amis que sa mort a vivement affligés. Voici ce qu'écrivait l'un des premiers citoyens de Québec, le lendemain de sa mort:

Mgr Pâquet m'honorait de son amitié et j'étais heureux de posséder son estime, car je connaissais son mérite et son dévouement.

Sa vie a été très laborieuse, très utile et remplie de vertus. Il a rendu des services signalés à la cause de l'instruction supérieure et il s'est identifié à tous les travaux et à tous les succès du Séminaire de Québec et de l'Université Laval pendant plus de quarante ans. Cette dernière institution perd en lui un ami dévoué et un soutien puissant. Le Séminaire perd aussi un professeur distingué et l'un de ses directeurs les plus éclairés; il saura, j'en suis sûr, vénérer sa mémoire comme celle de l'un de ses fondateurs et d'un protecteur, car, parmi ses prêtres, qui a plus travaillé et plus contribué que lui, soit au Canada soit en Europe, à faire triompher sa grande cause: celle du relèvement des études classiques, des sciences ecclésiastiques et professionnelles? Mgr Pâquet a été un grand éducateur, le public le sait et doit le proclamer en reconnaissance.

Vous savez encore mieux que ses amis, combien il était bon, modeste et pieux; son cœur, aussi grand que son intelligence, était rempli de charité et de générosité [8]; il était l'ami et le protecteur du pauvre, comme le meilleur conseiller du riche. En descendant dans la tombe, il laisse la réputation d'un saint prêtre, d'un citoyen qui a rendu de grands services à son pays, et il ne laisse derrière lui, sur cette terre, que des amis pour le regretter et pleurer sa mort. Je vous écris ces quelques lignes sous le coup d'une bien vive émotion, incapable de vous exprimer toute ma douleur comme de rendre justice à la mémoire et aux vertus de l'homme distingué qui vient de mourir, de celui qui nous a tant aimés et qui m'a honoré de son estime.

" Cette lettre est comme la conclusion naturelle et le résumé de mon travail. Permettez-moi d'ajouter, en épilogue,

---

8. Rien certes de plus vrai; Mgr Pâquet aida de ses deniers beaucoup d'écoliers, de séminaristes, et d'étudiants à l'Université. Il s'intéressa toujours particulièrement à la jeunesse ecclésiastique et laïque.

cette sentence qui se trouve sur l'image-souvenir distribuée par la famille aux amis du regretté défunt : " Sa mémoire sera louée de plusieurs et elle ne tombera pas dans l'oubli. "

*
* *

Ajoutons à ces paroles de Mgr Laflamme les quelques renseignements qui suivent et qui complètent la présente biographie, en attendant que l'histoire retrace au long cette vie si bien remplie.

Pendant son séjour à Rome, c'est-à-dire tout le temps que durèrent ses différentes missions, le prélat canadien a tenu un journal dont les pages seront précieuses pour l'histoire de l'Université Laval et celle de l'Eglise de Québec. Il sera également intéressant de faire la revue des manuscrits, sermons, instructions de retraites, conférences spirituelles, théologiques, que Mgr Benjamin Pâquet a laissés [9]. Son œuvre oratoire, comme celle de son frère l'abbé Louis-Honoré, a été très considérable. Il n'avait ni la voix prenante, ni la diction élégante de ce dernier ; mais sa pensée était forte et nette, sa parole chaude et naturelle. Il excellait dans l'instruction et la causerie familière.

Il fut l'orateur de plusieurs circonstances solennelles. Mentionnons en particulier le discours qu'il fit à la Cathédrale de Québec, le 10 avril 1869, à l'occasion des noces sacerdotales de Pie IX, et le sermon remarquable qu'il pro-

---

9. Il a prêché un très grand nombre de retraites soit dans les séminaires et les collèges, soit dans les paroisses. Il a été chargé pendant quelques années, de leçons spéciales pour les élèves des deux Facultés de Droit et de Médecine. Nous trouvons son nom parmi les conférenciers de l'Institut Canadien. La chronique nous apprend qu'il fit, à Chicago, le sermon de circonstance, lors de la bénédiction de l'église franco-américaine de cette ville.

nonça à la Cathédrale en 1891, devant l'épiscopat canadien, à l'occasion de la translation des restes mortels de trois missionnaires jésuites. Ces ossements, déposés au cimetière Belmont, en 1878, y furent repris en 1891 et ramenés en triomphe et déposés à la chapelle des Ursulines [10].

En 1884, Mgr Pâquet prononça dans la chapelle du Séminaire l'éloge funèbre de l'abbé Lagacé, principal de l'Ecole Normale Laval. Il y laissa parler son cœur, car il était l'ami intime de ce prêtre distingué qui fut grand éducateur et maître véritable dans l'art de bien dire.

A part son ouvrage sur le libéralisme religieux, Mgr Benjamin Pâquet est l'auteur d'une " notice biographique " fort intéressante sur Mgr C.-F. Baillargeon, archevêque de Québec et d'une " lettre-préface " très substantielle sur Monseigneur de Laval, lettre qui sert d'introduction à la Vie du premier évêque de Québec, par M. l'abbé Auguste Gosselin. Divers écrits de sa plume démontrent qu'il savait se montrer, au besoin, polémiste vigoureux [11].

Mgr Benjamin Pâquet était de ceux qui croient que l'Eglise gagne beaucoup à se tenir au-dessus des partis politiques et à ne lier son sort à aucun d'eux. Il fut en cela toujours pleinement d'accord avec son archevêque, le cardinal Taschereau, et avec son compagnon d'études et d'enseignement, le cardinal L.-N. Bégin. Toutefois, certaines circonstances lui dictèrent une manière de voir plus concrète. Nous savons qu'il désapprouva l'exécution de Riel et qu'il approuva avec l'Episcopat canadien la politique repara-

---

10. Pour les détails de cette fête mémorable, voir les *Annales de la Soc. S.-Jean-Bte,* vol. III, pp. 228 et suivantes.

11. C'est ainsi qu'étant Supérieur du Séminaire il protesta avec vigueur et avec logique, dans les journaux, contre certaines taxes imposées par le Conseil de Ville au Séminaire et aux communautés religieuses.—Il écrivit aussi en 1893 deux lettres retentissantes, en faveur des études classiques, dans le *Courrier du Canada.*

trice de 1896, relativement à la question scolaire manitobaine. Quand le temps sera venu, l'histoire impartiale se chargera de faire justice des calomnies et des injures par lesquelles, en certains quartiers, on a tenté de ternir sa mémoire.

Mgr Pâquet comptait non seulement au Canada, mais encore en Europe, de très nombreux amis. Parmi les plus intimes, à part ses amis italiens mentionnés par Mgr Laflamme, rappelons avec le nom de Mgr Persico deux autres noms: celui du Révérend Père Brichet, Procureur du Séminaire français de Rome, fin causeur comme Mgr Pâquet lui-même, et avec qui celui-ci entretint toujours une correspondance très active; et celui de M. l'abbé Costa de Beauregard, ancien condisciple, à Rome, de notre prélat canadien, appartenant à l'une des grandes familles de France, et fondateur d'un vaste orphelinat à Chambery. Mgr Pâquet l'alla voir en 1889 et fut reçu par lui " avec de grandes démonstrations d'amitié [12] " (Journal).

Nous trouvons dans les annales de la chapelle de Notre-Dame-de-Grâces les détails suivants aussi édifiants qu'intéressants, sur les derniers jours de Monseigneur Pâquet: " Mgr n'est tombé dangereusement malade que huit jours avant de mourir. Cependant, pendant tout l'hiver, un secret pressentiment qu'il ne pouvait dissimuler, et qui allait jusqu'à la persuasion, l'avertissait de sa fin prochaine; c'était bien là une grâce particulière du ciel. Aussi, sous l'empire de ce sentiment, le vénérable malade sembla redoubler de fer-

---

12. Après avoir visité l'orphelinat de son ami, Mgr Pâquet dans son journal (28 juin 1889) fait cette remarque qui montre combien le prélat, même éloigné du Séminaire, y restait toujours présent de cœur: " Le Séminaire pourrait avec avantage faire venir une couple de jardiniers pris parmi les orphelins. J'en ai parlé à M. Costa de Beauregard qui m'a promis que nous serions très bien servis. On fait à l'orphelinat une magnifique culture de légumes, de fruits et de fleurs."

veur dans ses exercices religieux auxquels, du reste, il avait toujours été inviolablement fidèle, et un des derniers livres qu'il ait ouverts, et qu'une main amie a trouvé sur sa table le jour de sa mort, est un ouvrage de piété sur la manière de se bien préparer à la mort.

" Les funérailles, célébrées à la Basilique, ont été des plus belles qui puissent honorer la mémoire d'un prêtre. Presque toute la ville de Québec, et tout le clergé du diocèse, sans compter grand nombre d'étrangers, y assistaient. "

Lorsque Monseigneur Benjamin Pâquet mourut, les lettres et les télégrammes de condoléances affluèrent de toutes parts. Ce fut un concert de louanges. Les funérailles qui eurent lieu à Québec, dans la Basilique, comme nous venons de le voir, la chapelle du Séminaire n'étant pas encore terminée, furent extraordinairement imposantes. Le service fut chanté par sa Grandeur Mgr L.-N. Bégin [13], archevêque de Québec, et ami intime du défunt; et s'il n'y eut pas d'éloge funèbre en cette circonstance, c'est que les règles du Séminaire s'opposent à ce que pareil éloge soit prononcé le jour des funérailles d'un de ses membres.

Nous terminerons ce chapitre par quelques extraits d'un bel article paru alors dans le " Catholic Record ", et qui semble dû à la plume d'un ancien élève de Mgr Pâquet:

Par la mort de Mgr Benj. Pâquet, l'Université Laval a perdu un ami véritable et fidèle. Il a consacré le meilleur de sa vie et de ses talents au progrès de cette institution dont la position actuelle dans le monde intellectuel est dûe, dans une bonne mesure, à sa prévoyance et à son infatigable labeur. Mgr Pâquet était appelé par instinct et par éducation à prendre une large part dans le développement des destinées

---

13. Le Cardinal Bégin rendit (nous le verrons plus loin) ce même suprême devoir à son autre ami d'études, l'abbé L.-H. Pâquet, frère de Mgr Benjamin.

de ce grand établissement scientifique. Non seulement il pouvait réclamer sa bonne part de sagesse acquise par l'expérience des années, mais encore une connaissance de la nature humaine qui dépouille l'âme de tout orgueil et de toute rigueur et y laisse la bonté. Cette bonté a été souvent mise à l'épreuve par ceux qui lui devaient autre chose que de l'ingratitude, mais il ne s'en est jamais départi, embellissant sa vie par la charité et l'humilité et aidant aux autres à comprendre que le succès digne de ce nom doit être appuyé sur ces vertus. Il était franc comme l'acier pour ses amis, excellent conseiller et camarade même de ses élèves. Prompt à la censure quand il se passait quelque chose compromettant la discipline, c'était pourtant un directeur d'une sage tolérance, enclin à excuser et à s'en prendre à l'irréflexion! Qui, parmi le grand nombre de ceux qui l'ont appelé un jour directeur, ne reconnaîtra pas en lui un bienfaiteur spirituel? Ils sont tous dans les champs toujours plus grands de la moisson; quelques-uns dans les villes et les collèges, ou à la campagne; d'autres à la faction de la sentinelle dans le Nord-Ouest et autres pays de missions, mais tous, en apprenant qu'il est entré dans la demeure éternelle, sentiront qu'ils ont perdu un ami.

Les restes mortels de Mgr Benj. Pâquet reposent, comme il a été dit, dans le caveau de la chapelle du Séminaire dont la reconstruction, après l'incendie de 1888, fut commencée sous sa direction. Cette chapelle et l'autel Sainte-Anne, près du sanctuaire, côté de l'Epitre, qui est un don personnel du regretté prélat, s'ajoutent à bien d'autres œuvres pour garder et immortaliser son souvenir.

CHAPITRE NEUVIEME

—

L'Abbé Louis-Honoré Paquet

Louis-Honoré, autre fils de Etienne Pâquet, naquit à Saint-Nicolas, comté de Lévis, le 23 octobre 1838. Il était donc plus jeune que son frère Benjamin de six ans et sept mois. Le douzième enfant de cette belle et nombreuse famille que nos lecteurs connaissent, il reçut le baptême des mains de M. Etienne Baillargeon, frère de Mgr Baillargeon, archevêque de Québec.

Les premières années de son enfance se passèrent dans sa paroisse natale. Son activité, qui était débordante, eut pour premier aliment les travaux de la ferme et les cours primaires de l'école paroissiale. Ajoutons que la pêche et la chasse furent les délassements favoris du jeune écolier. Il conserva pour ce sport, honnête et sain, un goût prononcé. Il y devint d'une habileté peu commune et conquit souvent l'admiration de ses compagnons d'amusements. Lors de ses noces d'or, répondant à une adresse que les scolastiques des Frères Mineurs de Québec lui avaient présentée, et au cours de laquelle les étudiants, visant le héros du jour, n'avaient pas manqué de lancer d'aimables traits, en vers et en proses, à l'adresse des pêcheurs et des chasseurs, l'abbé Pâquet leur fit en souriant la confidence que voici : " On s'étonne parfois de me voir si vigoureux et si bien portant, moi qui, toute ma vie, semblais être aux portes du tombeau [1]. Le secret de cette

---

1. Prêtre du Séminaire pendant de longues années, l'abbé Pâquet partait pour le vacances, exténué et presque mourant. Au bout de

vieillesse toujours robuste, je vais vous le donner : c'est que j'ai toujours été bon chasseur et bon pêcheur [2] ! "

L'un des convives fit remarquer avec autant de vérité que de finesse que ce n'était là que le symbole d'une chasse et d'une pêche d'un ordre plus élevé.

En effet, dans les vues de la divine Providence, le pêcheur de poissons devait plus tard, comme autrefois l'apôtre saint Pierre, se faire pêcheur d'âmes. Le curé de la paroisse qui s'intéressait à la famille Pâquet, ne tarda pas à entrevoir dans le jeune Louis-Honoré une intelligence peu commune et des talents précoces. Aussi, avait-il conseillé à ses parents de lui procurer une éducation plus soignée, comme on l'avait fait pour son frère Benjamin, entré au séminaire quelques années auparavant.

En 1850, Louis-Honoré Pâquet commençait ses études classiques au Séminaire de Québec, où il brilla bientôt au tout premier rang. Il suffit de parcourir les palmarès de cette époque, et la liste des premiers de classes, publiée dans "l'Abeille", pour constater quels succès notre écolier savait s'assurer par son travail et son talent. Ses principaux émules étaient Alexis Pelletier, devenu plus tard le fougueux polémiste, et Laurent Catellier, le futur professeur à la Faculté

---

deux mois passés sur le bord des lacs ou près de la forêt, il revenait tout transformé. Il disait avec cette pointe d'humour qui allait si bien sur ses lèvres : "La civilisation me tue".

2. On raconte avec plaisir, dans la famille Pâquet, le trait suivant qui nous montre en même temps que le caractère joyeux et l'esprit éveillé de l'abbé Pâquet, son expérience et sa prévoyance dans les choses cygénétiques. Un jour d'automne, qu'il avait fait le projet d'aller à la chasse dans les bois de Saint-Nicolas, il envoya à la bonne ménagère de l'Ermitage, où Mgr Benjamin, son frère, passait la vacance, le télégramme suivant. "Attachez Pop ! Faites tremper bottes !" Et à son arrivée à l'Ermitage, le chien attaché à la patte du poêle, était là pour lui témoigner par ses gambades sa joie de le revoir ; et les "bottes sauvages", bien trempées et égouttées, étaient prêtes pour une excursion fructueuse dans les taillis giboyeux.

de Médecine. A la fin de ses études, il remporta aisément le diplôme de bachelier-ès-arts.

Pendant l'année qui termina ses études classiques, c'est-à-die en 1858-59, L.-H. Pâquet fut l'un des ouvriers les plus actifs de la résurrection de " l'Abeille " fondée en 1848 et qui avait cessé de paraître en 1854. Il écrivit en particulier sur le procès de Montalembert, sur l'affaire Mortara où il prit la défense du Pape, sur le " Plan d'Etudes " du Petit Séminaire de Paris, sur les Indes, sur une récente découverte scientifique. Il prit une part prépondérante à une discussion sur l'éducation organisée pour célébrer le 200e anniversaire de l'arrivée de Mgr de Laval.

Dieu l'appelait au sacerdoce. Il entra sans tarder dans l'état ecclésiastique, au grand séminaire de Québec, où il se distingua par son travail et sa régularité. De 1859 à 1861, l'abbé Pâquet, tout en poursuivant ses études théologiques, remplit à l'Archevêché les fonctions de sous-secrétaire, et en 1860, il accompagna l'Evêque pendant la visite pastorale. Il fut ordonné prêtre le 21 septembre 1862. Dès l'année suivante, les directeurs du Séminaire, voyant quelles espérances ils pouvaient fonder sur lui, l'envoyèrent à Rome compléter ses études, en même temps que son frère Benjamin, plus âgé que lui, et le jeune abbé L.-N. Bégin, devenu plus tard archevêque de Québec et cardinal de l'Eglise Romaine.

Quelle fut l'impression causée par l'abbé Louis-Honoré et quels succès remporta-t-il au Séminaire français de Rome? Monsieur le chanoine Barbot, une des personalités les plus marquantes du diocèse de Poitiers, France, et en même temps un des anciens condisciples de notre abbé canadien, nous l'apprend dans une note qu'il publia quelques jours après la mort de son très cher ami [3].

---

3. *L'abbé Louis-Honoré Pâquet : Echos et Glanures*, pp. 34-34 (Québec, 1916).

Quand les trois jeunes canadiens parurent à Rome, la rentrée battait son plein à *Santa Chiara*. On s'empressa, curieux, autour des nouveaux venus, qui s'appelaient eux-mêmes, en riant, des sauvages. On loua copieusement le futur Cardinal et le futur Monsignore : ils étaient si avenants, si bons, et s'affirmaient déjà très remarquables.

Pour l'abbé Louis-Honoré, huit jours n'étaient pas écoulés, qu'on le définissait : *C'est un charmeur*. Tant il se montrait à l'aise et mettait tout le monde à l'aise ; tant il recrutait déjà d'amis.

De quoi était fait ce charme ? De tout ce qu'il était : distinction, bonté, entrain, attraction cordiale, sans prétention, et aussi, je crois, beaucoup d'oubli de soi-même.

Il savait s'assortir aux hommes et aux choses : butinant partout, comme l'abeille, le bien et le beau ; et, malgré sa santé chétive, faisant rayonner sur tout, son contentement et sa belle humeur.

Cette voix d'outre-mer nous montre bien le beau et riche caractère de l'abbé Louis-Honoré Pâquet. Du reste l'étudiant romain était aussi ardent au travail qu'aimable pour ses confrères. Il menait de front les études théologiques où il brillait par sa facilité et sa pénétration [4], et l'étude de l'italien qu'il apprit bientôt à parler admirablement. Son examen de Licence eut un vif succès. Quelle sûreté d'esprit et quelle facilité de langage. Ce fut une fête et pour ses professeurs et pour les élèves. Ce " petit coq français ", observa l'un des examinateurs, chante déjà son doctorat en théologie ! Le doctorat fut obtenu sans peine.

A son retour de Rome, l'abbé L.-H. Pâquet succéda comme

---

4. On raconte qu'un répétiteur, médiocrement qualifié, ayant été nommé au séminaire français, l'abbé L.-H. Pâquet fut des premiers à jauger cette non-valeur, et qu'il fut désigné par ses confrères auprès du Supérieur pour aller réclamer un changement. Le changement ne se fit pas attendre.

professeur de philosophie à l'abbé Chandonnet[5]; puis en 1869, à la suite d'un repos que sa santé chancelante lui força de prendre dans le Sud des Etats-Unis, il fut chargé de l'une des deux chaires de Dogme à l'Université Laval. Son enseignement fut très apprécié. Le jeune professeur se distinguait par une élocution très pure, très aisée, et par une clarté d'idées et d'expression exceptionnellement rare, choses toujours aimées des élèves.

Un de ses anciens élèves, aujourd'hui curé dans le diocèse de Québec, nous disait récemment, en parlant de l'abbé Pâquet, que ce professeur d'université, par la force de son esprit, la précision de sa pensée, et l'éclat limpide de sa parole, était vraiment à la hauteur de sa fonction. " On l'aimait, dit-il, on le vénérait, et en même temps il nous en imposait à tous. Puis il narrait si bien que c'était une de nos jouissances les plus douces que de l'entendre. "

En effet, l'abbé L.-H. Pâquet se fit toujours remarquer par une grande correction de langage, un bon goût littéraire accompli, un tact et une noblesse naturelle qui subjuguaient tous ceux qui avaient le bonheur de le connaître et d'assister à ses leçons. Il excellait dans la discussion des questions de doctrine.

L'enseignement qu'il donna à l'Université pendant près d'un quart de siècle n'absorba pas complètement le professeur de dogme. Il sut trouver des moments libres qu'il consacra au ministère des âmes et à la prédication. L'abbé Pâquet se plaça sans effort au premier rang des orateurs sacrés de son temps. Il avait reçu du ciel le don précieux de la parole, et ce don, rehaussé par une voix sonore et d'un

---

5. Un de ses élèves a écrit de lui: " Ce professeur aurait pu dire en toute vérité: le Seigneur m'a tout donné, excepté la santé " (Chanoine Gosselin, *Les étapes d'une classe*, p. 178).

timbre métallique, était vraiment remarquable [6]. Il lui a permis de s'illustrer dans tous les genres d'éloquence religieuse, soit dans l'homélie, soit dans le sermon, soit dans la conférence, ou dans le discours de circonstance et les improvisations.

L'abbé L.-H. Pâquet écrivait peu. Sa grande facilité de parole le dispensait le plus souvent de la préparation laborieuse des mots: un plan, un canevas de discours, fait de quelques idées maîtresses lui suffisait. Aussi, après sa mort, ce fut une tâche très difficile que de réunir en quelques chapitres ce qui constitue son œuvre oratoire. Des mains pieuses ont sauvé de la destruction et de l'oubli les restes de sa pensée et les échos de sa parole, en consignant dans des pages durables ce qui semblait digne d'être conservé et ce qui pouvait être un sujet d'édification pour les âmes religieuses qui lui survivent, en particulier au Monastère des Religieuses Franciscaines de Québec. Les mains pieuses qui ont fait revivre la plupart des sermons de l'abbé Pâquet [7] dans un volume de près de 400 pages, ce sont, croyons-nous, celles de Mgr L.-A. Pâquet, son neveu. Ce volume qui offre un grand intérêt, a pour titre *L'abbé Louis-Honoré Pâquet, Echos et Glanures*. Le chapitre qui sert d'avant-propos aurait sa place

---

6. Voir l'appréciation qui en est donnée dans les *Echos et Glanures*, pp. 80-83. L'abbé Pâquet était un maître dans l'art de bien dire. Très bien doué par la nature, il avait pris, comme son frère Benjamin, quelques leçons du célèbre Delsarte, et il en donna lui-même, au Petit Séminaire de Québec et dans quelques-uns de nos couvents, qui eurent une influence sérieuse. C'est au temps de ses leçons de lecture et de diction, et pour le récompenser des services qu'il rendait ainsi à la langue française, que le gouvernement français lui conféra le titre et les insignes d'Officier de l'Instruction publique. L'abbé Pâquet, si modeste, ne se prévalut jamais de cette distinction.

7. Nous disons "la plupart"; car trois des meilleurs discours de l'abbé L.-H. Pâquet ont été imprimés, du vivant de l'auteur, dans le beau volume préparé en 1912 par le Rév. Père Alexandre M. Couget, O. F. M., et qui est intitulé: *Souvenir des Noces d'or sacerdotales de Monsieur l'abbé L.-H. Pâquet.*

dans cette courte biographie, si l'espace le permettait; c'est un coup d'œil d'une grande justesse sur l'œuvre oratoire de l'abbé Pâquet. Nous le résumons.

La carrière d'orateur sacré de l'abbé L.-H. Pâquet s'ouvre à Québec, en 1867. Tantôt dans la vieille capitale, tantôt dans les paroisses environnantes, et jusque dans les Etats-Unis, où il passa deux hivers, le jeune orateur se fait remarquer par sa façon de prêcher, si nette, si claire, et si à la portée de l'auditoire où il se trouve. Car c'est toujours avec tact et avec un grand sens de l'opportunité qu'il parle.

En 1870, l'abbé Louis-Honoré Pâquet, encore jeune prêtre, fut choisi pour faire l'éloge de Monseigneur Baillargeon, quinzième évêque de Québec. Le succès qu'il remporta fut considérable. L'abbé fut hautement et sincèrement admiré par l'auditoire nombreux et distingué qui était accouru à la Basilique de Québec. Le sermon qu'il prononça fut déclaré un des mieux faits et un des mieux dits. Pourtant l'orateur n'avait eu que peu de temps à y consacrer. C'est un contemporain [8] qui nous l'apprend dans une lettre intime écrite à un ami:

L'avant-veille des funérailles de Monseigneur Baillargeon, je rencontrai l'abbé L.-H. Pâquet, mon condisciple et mon ami, et je lui demandai: "Qui donc fait l'éloge funèbre de Mgr l'archevêque de Québec? — Ce n'est pas moi assurément; j'eusse été averti."

Et le soir même, de retour dans sa chambre, au Séminaire, il trouva une lettre lui demandant de bien vouloir faire le panégyrique de Mgr Baillargeon.

Le surlendemain, j'étais curieux de savoir comment l'ab-

---

8. M. le Dr Laurent Catellier de Québec, confrère de classe de l'abbé Pâquet, très intimement lié avec ce dernier, et qui a suivi de près son ami dans la tombe. (Sur le Dr Catellier, voir l'Annuaire de l'Université Laval, 1918-1919).

bé Pâquet s'en tirerait. Je me rendis de bonne heure à la Basilique. Déjà, il n'y avait plus de place. Tous les bancs étaient occupés dans la nef et dans les jubés. L'abbé L.-H. Pâquet prêcha, et ce fut un sermon qui dépassa en éloquence tous ceux que j'avais entendus de lui. Et pourtant, il n'avait eu qu'une douzaine d'heures pour se préparer.

Ce fut lui qui fut choisi, en 1872, pour faire le sermon sur la présence réelle de Notre-Seigneur dans la divine Eucharistie, à l'inauguration des Quarante-Heures dans le diocèse de Québec. Cette manifestation solennelle eut lieu à la Basilique le premier de décembre. Depuis, chaque année, à la même date, les Quarante-Heures ont lieu à la Basilique, pour se succéder sans interruption ,pendant toute l'année, dans les églises et chapelles du diocèse de Québec. La même coutume s'est ensuite établie dans tous les autres diocèses du Canada. On verra dans la suite de cette notice comment l'abbé Pâquet, appelé sur un autre théâtre, consacra les vingt dernières années de sa vie à cette œuvre si salutaire de l'adoration perpétuelle.

A l'occasion du 600e anniversaire de la mort de saint Thomas, en 1874, l'abbé L.-H. Pâquet, qui était alors dans toute la force de son talent oratoire, fit à l'Université Laval l'éloge de l'Ange de l'Ecole. Il obtint un grand succès, le plus beau peut-être de toute sa carrière. Le discours qu'il prononça, parfait de forme et d'une haute allure philosophique et académique, fut publié au complet dans le " Courrier du Canada ". Plus tard, il fut mis en brochure avec le panégyrique du saint prononcé le même jour à la Basilique par le Rév. Père Bourgeois, dominicain, et un sermon sur le même sujet fait à Saint-Hyacinthe par l'abbé L.-N. Bégin. Le lendemain de la belle fête universitaire où tout le public instruit s'était donné rendez-vous, le " Journal de Québec " disait : " Le fait le plus saillant de cette séance a été le dis-

cours de M. l'abbé Louis-Honoré Pâquet, professeur de théologie à l'Université Laval : c'est un morceau d'éloquence modèle."

De 1874 à 1895, époque où il fut nommé aumônier des Sœurs Franciscaines de Québec, l'abbé Pâquet fit un grand nombre de sermons et de conférences. Parmi celles de ces œuvres oratoires dont les sujets sont connus, mentionnons : un sermon sur le ciel, prononcé à la Basilique de Québec, en la fête de l'Ascension, le 25 mai 1876 ; un sermon sur la Papauté, au même endroit, en présence du Délégué du Saint-Siège, le 31 mai 1877 ; deux séries de conférences données à l'Université Laval, l'une sur le droit public de l'Eglise, l'autre sur le droit naturel et social ; l'éloge funèbre de Monseigneur Dominique Racine, premier évêque de Chicoutimi ; les sermons du Carême de 1893, à la Basilique ; et un grand nombre d'autres conférences, sermons, discours patriotiques, etc., mentionnés dans le volume déjà cité " Echos et Glanures ", auquel nous renvoyons le lecteur.

Nous croyons devoir ajouter que l'abbé Pâquet savait très bien l'anglais, et que dans plusieurs circonstances, il fut appelé à prononcer des sermons et des allocutions dans cette langue. D'une lettre écrite par l'abbé L.-N. Bégin (19 mars 1875) à son ami l'abbé Benjamin Pâquet alors à Rome, et qu'on a mise sous nos yeux, nous détachons ces deux phrases : " Vous dirais-je que Monsieur Louis prêche actuellement la retraite annuelle des Religieuses de l'Hôpital-Général avec un succès qui jette les bonnes sœurs dans le ravissement ! Vous dirais-je qu'il a fait un *speech* en anglais au concert de la Saint-Patrice de Sillery, lequel *speech* a failli soulever le toit de la salle par suite des applaudissements frénétiques qu'il a provoqués ! " C'était l'exacte vérité [9].

---

9. On raconte qu'une dame irlandaise, sous le coup de l'enthousiasme, ne put se défendre d'aller complimenter l'abbé Pâquet, et

Cette revue que nous venons de faire de l'œuvre oratoire de l'abbé L.-H. Pâquet, tout incomplète qu'elle est, nous donne toutefois une idée de la place très remarquable que ce prêtre québecquois devra tenir dans l'histoire de l'éloquence canadienne-française [10].

Le don séduisant de la parole dont il était doué permit à l'abbé d'étendre son influence sacerdotale bien au delà des limites de la tribune ou de la chaire. Le bien qu'il fit dans ses relations sociales ne peut être calculé. Que d'idées fausses il a redressées! que de consciences dévoyées il a éclairées! et que d'âmes, parmi nos frères séparés, il a ramenées à l'Eglise! Il avait un talent tout particulier pour insinuer dans l'esprit des protestants la vérité, toute la vérité, sans les heurter ni les froisser.

Dans un article fort beau que l'honorable Juge Routhier a publié dans la " Revue eucharistique " peu de temps après la mort de l'abbé Pâquet, et qui a été reproduit en tête des " Echos et Glanures ", nous trouvons le récit de plusieurs conversions vraiment touchantes [11], lesquelles font le meilleur éloge du zèle, de la science et du tact de ce prêtre très distingué chez qui, sous les dehors les plus aimables, se cachait le théologien et l'apôtre.

*
* *

L'abbé L.-H. Pâquet semblait avoir tous les talents, et il aurait, certes, pu se distinguer dans toutes les carrières. Cette

---

d'agrémenter ce compliment en ajoutant que sans doute sa mère était de sang irlandais. La langue si pure, l'accent si juste de l'orateur avait créé cette impression.

10. Voir l'abbé Camille Roy, *Manuel d'histoire de la littérature française*, p. 92.

11. Nous ne croyons pas être indiscret en disant que les trois personnages dont il est question dans cet article, et sur lesquels l'abbé Pâ-

universalité de facultés lui avait créé des relations très nombreuses dans le monde, dont il aurait pu tirer parti pour arriver aux honneurs et à la richesse; mais il s'en servit pour le salut des âmes et pour la gloire de Dieu; il s'en servit spécialement pour l'œuvre de prédilection à laquelle il consacra une bonne partie de sa vie, nous avons nommé le monastère et l'église des Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie, à Québec.

C'est en 1895 que Mgr l'archevêque de Québec, voulant fournir à l'abbé Pâquet un champ d'action plus en rapport avec son état de santé, le nomma aumônier de la communauté que nous venons de mentionner. Ce n'était pas une sinécure! Les religieuses franciscaines nouvellement arrivées étaient pauvres, et il fallait leur trouver les moyens de vivre et leur bâtir un couvent et une église qui devaient coûter plusieurs centaines de mille piastres! Mais l'abbé Pâquet, aussi habile homme d'affaires que savant professeur et brillant prédicateur, se mit courageusement à l'œuvre. Comme le séraphique François d'Assise, il avait une confiance absolue dans la divine Providence. Cette confiance fut pour lui un stimulant, et le soutint sans cesse dans la tâche ardue que son Ordinaire lui avait confiée. Il se donna tout entier à cette pieuse entreprise qui était à l'honneur et à la louange de Jésus-Hostie. Et quelques années plus tard, à la place où se trouvait jadis une misérable masure, on vit s'élever un vaste couvent et une superbe église dont l'intérieur orné de colonnes et de balcons, peut être regardé comme un modèle d'architecture. La coupole de ce beau temple qui attire chaque été des flots de visiteurs, et qui fait la gloire de Québec, est un véritable dia-

---

quet exerça une influence si heureuse, sont feu Albert Lefaivre, ancien consul français à Québec, M. le professeur Oliver, aujourd'hui prêtre, et feu Monsieur Duggan, seigneur de la Malbaie.

dème tout étincelant le jour des grandes illuminations, et digne de couronner le sanctuaire et l'autel de marbre précieux où le Très Saint Sacrement est exposé, jour et nuit, à la vénération de fidèles adoratrices.

Le monument érigé sur la Grande Allée en l'honneur de Jésus-Hostie, et pour le bien des âmes, redit les grandeurs de la foi catholique dans la vieille capitale. Il rappelle en même temps la générosité des nombreux donateurs et bienfaiteurs qui ont contribué à l'œuvre de l'Adoration perpétuelle, et il proclame le zèle intelligent et infatigable et l'admirable charité du prêtre qui a fondé cette œuvre et qui lui a assuré des moyens durables d'existence.

A son entrée en charge d'aumônier au couvent des Sœurs Franciscaines, l'abbé Pâquet se traça un programme: 1° créer à Québec un foyer d'adoration pour le Très Saint Sacrement; 2° former des Sœurs adoratrices et grouper autour de ce centre des concours précieux et des sympathies généreuses. Ce programme, plus difficile d'exécution qu'il n'en avait l'apparence, il le suivit à la lettre, et on vient de voir comment il mena à bonne fin la fondation qu'on lui avait confiée.

L'œuvre de l'Adoration perpétuelle dans la ville de Québec, était donc en bonne voie. Mais il fallait à cette œuvre nouvelle, et encore peu connue dans le diocèse, un organe: l'abbé Pâquet fonda la "Revue Eucharistique", et cette revue pieuse, imprimée par les Sœurs elles-mêmes, se développa rapidement grâce à l'activité et au dévouement de son directeur, grâce à ses talents d'écrivain, et grâce aussi à son talent d'administration. L'organisation de l'imprimerie franciscaine missionnaire, imprimerie si bien outillée, est une preuve, entre mille, de ce grand talent administratif.

Et c'est cette même habileté dans les affaires, qui, en 1900, à la mort de Mgr Benjamin Pâquet, fit choisir unanime-

ment l'aumônier des SS. Franciscaines comme directeur de la Caisse d'Economie ; charge que celui-ci n'a cessé de remplir jusqu'à ses derniers jours, et qui lui a permis de rendre, par ses avis si éclairés, les services les plus importants.

Quoique l'œuvre du Très Saint Sacrement et la direction de la communauté des Sœurs Franciscaines fussent l'objet principal de ses occupations, elles ne limitèrent pas cependant l'activité de l'abbé Pâquet. Il s'occupa aussi du Tiers-Ordre de Saint-François dans la ville de Québec. Il fonda dans la chapelle des Sœurs Fanciscaines la Fraternité du Très-Saint-Sacrement. Cette fraternité compte aujourd'hui plus de huit cents membres actifs.

Ajoutons à la liste des œuvres religieuses accomplies par l'abbé Pâquet celle des Franciscains de Québec qui y arrivèrent en 1900, et dont il fut dès la première heure le protecteur et le guide. Il voulut même accepter d'être leur "Syndic apostolique ", poste qu'il occupa jusqu'à sa mort.

*
* *

Les talents si remarquables de l'abbé L.-H. Pâquet n'étaient pas ceux d'une intelligence froide et d'une âme toute absorbée par les soins vulgaires de la vie. Il possédait au plus haut degré les dons du cœur et de l'esprit qui rendent l'homme aimable et sociable, et qui le font rechercher non seulement de ses proches, mais d'un grand nombre d'amis [12]. Il causait admirablement, et avec une distinction qui n'ex-

---

12. L'abbé Louis-Honoré, comme son frère Mgr Benjamin, avait en effet beaucoup d'amis, et au Canada, et en Europe. Voulant revoir, avant de mourir, cette Europe où il avait fait, jeune prêtre, un séjour de trois ans, il se rendit à Rome en 1904 avec son neveu Mgr Louis-

cluait ni la verve, ni les saillies, ni la gaîté. C'était un artiste, parleur élégant, causeur écouté, bon musicien et bon chantre.

Il jouissait, dans la plus haute société, de cette considération qu'impose la valeur intellectuelle, et que provoque l'agrément d'une conversation à la fois digne, sensée et joviale. Le juge Routhier a écrit de lui : " C'était un homme complet, et le mieux équilibré que j'aie connu."

Que de souvenirs joyeux et émouvants il a laissés dans sa famille et parmi ses confrères ! Ecoutons M. le Chanoine Barbot que nous avons déjà cité, rappeler les qualités de son ami Pâquet [13] :

Il était aussi ardent à la distraction qu'au travail, traitant tout en virtuose, tout jusqu'à ses délassements et à ses promenades.

Quand de sa voix claire, il nous chantait les vieilles chansons canadiennes, on se groupait autour de lui. Et lorsque d'une voix qui, après avoir ri, s'oubliait parfois à l'émotion, il soupirait :

.....et ton ami,
L'oiseau bleu, s'est endormi.

on aurait pleuré volontiers, et l'on passait avec lui sur d'autres rivages.

Adolphe et y passa l'hiver. Il assista le 8 décembre, dans la basilique de Saint-Pierre, aux fêtes grandioses du Cinquantenaire de la définition du dogme de l'Immaculée Conception. Il retrouva pendant ce voyage plusieurs de ses anciennes connaissances : à Rome même, le Père Eschbach, théologien distingué du Séminaire français, et Mgr Pillet, l'un de ses anciens compagnons d'étude, auteur d'un Essai de Code de Droit canonique, et membre de la Commission chargée de codifier le Droit canonique ; dans le diocèse de Poitiers, trois de ses anciens condisciples et amis, le chanoine Lépine, Supérieur du Séminaire, le chanoine Barbot, curé-archiprêtre de Loudun, l'abbé Gabard, curé de St-Aubin de Baubigné ; à Paris, le T. R. P. Léonard, provincial des Franciscains, qu'il avait connu à Québec, et à Versailles, Monsieur Lefaivre qui lui devait son retour à la foi et aux pratiques religieuses.

13. *Echos et Glanures*, pp. 34-35.

Mais il ne s'imposait pas. Il excellait, au contraire, à mettre en valeur les aptitudes et les petits talents des autres. Il y avait toujours autour de lui beaucoup de monde. Son esprit d'entraînement et de boute-en-train ne chômait pas. Il provoquait à chanter, à causer, à discuter, à raconter et à dépeindre: sur chaque pays, sur chaque diocèse, sur tout ce qu'un étudiant impressionnable peut avoir recueilli et emmagasiné.

Nous venons de dire, et nous avons déjà établi ce fait dans un autre chapitre, que l'abbé L.-H. Pâquet était musicien. Les anciens de la famille Pâquet s'en souviennent. Mgr Têtu qui était un connaisseur et un amateur, nous le dit aussi [14]: "Quelques-uns des professeurs de théologie de cette époque (1870), avaient des connaissances en musique et s'en servaient au besoin. C'est ainsi que l'abbé Louis-Honoré Pâquet jouait du violon et passait à mes yeux et à mes oreilles pour le meilleur exécutant du Séminaire. Il chantait aussi fort bien, etc [15]."

Nous avons vu que l'abbé Pâquet, dans ses sermons et ses conférences, et dans la rédaction de la "Revue Eucharistique," montra suffisamment qu'il était doué d'un très beau talent littéraire. Et en effet, s'il l'eût voulu, ou mieux si sa santé pendant longtemps si fort ébranlée le lui eût permis, il eût pu produire des ouvrages de valeur en plusieurs genres, et pleins d'autant de verve que de doctrine. Mais il fut souf-

---

14. "Impressions musicales" dans *L'Action catholique* (20 février 1915).

15. Mentionnons ici (à part *l'Oiseau bleu*) deux chansons très belles où le talent de l'abbé Pâquet, fait de goût, d'harmonie et de sensibilité, et servi par une voix très pure et fortement timbrée, éclatait tout entier: ce sont *Près du berceau* et *En parlant de ma mère* (*Chansonnier des Collèges*, Bureau de *l'Abeille*, 2e éd., 1854). — Il remplissait aussi à merveille, dans le chant de la Passion pendant la Semaine Sainte, le rôle si véhément et si ému de la Synagogue. Inutile d'ajouter que rien n'était plus agréable que de l'entendre chanter la sainte messe.

frant pendant de longues années, et il n'aimait pas non plus la publicité. Nous avons sous les yeux un tout petit volume, humble d'apparence, mais qui renferme plus d'esprit que bien des gros. Nous voulons parler de la notice biographique intitulée : " L'abbé Doherty, ancien professeur d'anglais au Séminaire de Québec ". L'abbé Pâquet qui avait été l'un des amis intimes de ce prêtre très brillamment doué, après avoir retracé sa carrière trop courte, rappelle ses traits d'esprit, son grand talent d'humoriste, les épisodes désopilants de sa vie d'écolier, au Séminaire de Québec, et surtout au Petit Cap, où tous deux passèrent plusieurs vacances. Ces anecdotes écolières ont été publiées par l'abbé Pâquet en anglais et en français. L'avant-propos porte les initiales L.-H. P.

Le 21 septembre 1912, les amis, les parents et les membres des communautés franciscaines célébrèrent avec grande solennité les noces d'or sacerdotales de l'abbé Louis-Honoré Pâquet. Ce fut un véritable concert de louanges et d'affectueuses démonstrations de joie. Ces fêtes étaient le prélude de celles par lesquelles, trois ans plus tard, les anges ont dû accueillir l'entrée au ciel de l'âme du vénérable aumônier. Le récit complet des " noces d'or " de l'abbé L.-H. Pâquet a été publié à l'imprimerie des Sœurs, par un Père franciscain qui professait pour lui une particulière estime. Il forme un joli volume très élégamment illustré.

Ceux qui ont eu le bonheur d'assister à ces fêtes du souvenir en garderont toujours la douce mémoire. La série des réjouissances, commencée chez les Sœurs Franciscaines, puis continuée chez les Pères Franciscains et au Couvent de Bellevue, se termina à Saint-Nicolas. Le couronnement des noces d'or de l'abbé Pâquet, dans sa paroisse natale, fut superbe et inoubliable. On mit en pratique les paroles du Psalmiste : " Voici le jour que le Seigneur a fait ; livrons-nous à la joie et à l'allégresse " (Ps. CXVII, 24).

Mais les fêtes dont nous venons de parler ne devaient pas tarder à être suivies de semaines d'angoisses et finalement de deuil. L'abbé Louis-Honoré Pâquet dont la santé n'avait jamais été robuste, et que l'âge minait depuis longtemps, déclina rapidement. Vers la fin de l'été 1915, les docteurs Albert et Achille Pâquet, ses neveux, déclarèrent que la fin était proche, et ces prévisions n'étaient que trop vraies. Le malade sut généreusement se soumettre à la volonté de Dieu; et, lorsque la mort vint le chercher, elle le trouva prêt, calme et résigné.

L'abbé Louis-Honoré Pâquet rendit sa belle âme à Dieu, le 19 septembre 1915, à une heure du matin, entouré de ses neveux qui avaient pu se rendre à son chevet: Mgr Louis-Adolphe Pâquet, Alphonse Pâquet, les docteurs Albert et Achille Pâquet, et l'auteur de ces lignes. Trois religieuses Franciscaines et trois religieux Franciscains assistèrent le malade jusqu'à son dernier soupir. Jamais nous n'oublierons la scène touchante des derniers instants! Incapable de soulever ses membres affaiblis, mais soutenu par ses infatigables infirmières, le mourant bénit les membres présents de la famille et ses chères Sœurs Franciscaines qui vinrent par groupes s'agenouiller près de leur cher Père et bienfaiteur.

Les funérailles eurent lieu le 22 septembre dans la chapelle des Sœurs Franciscaines, en présence de plusieurs évêques, d'un grand nombre de prélats, de prêtres, de religieux, et de religieuses, de personnages laïques distingués, et des membres de la famille. Son Eminence le cardinal Bégin voulut, lui-même, chanter le service, et le R. P. Alexandre M. Couget, Franciscain, prononça l'oraison funèbre. Le récit complet des funérailles, et le texte même de l'oraison funèbre du défunt, se trouvent consignés dans le volume consacré à sa mémoire, et qui a pour titre " L'abbé Louis-Honoré Pâquet. Echos et Glanures ". Nous recommandons ces pages au lecteur.

Le corps de l'abbé Pâquet repose à l'ombre de l'église qu'il a construite, embellie, et remplie de l'encens de sa prière et des échos de sa parole, et sous le regard reconnaissant de ses filles spirituelles auxquelles il a légué, avec les œuvres de son zèle, presque tout le fruit de ses économies et de ses travaux. Il vivra éternellement dans leur cœur.

Nous ne pouvons mieux clore ce chapitre, qu'en reproduisant les paroles suivantes de l'image-souvenir où l'on a résumé la vie de ce prêtre distingué :

Il a cru en Dieu ; il a prêché et glorifié Dieu ; il a aimé le Fils et la Mère de Dieu ; il a sacrifié ses biens à Dieu ; il est mort en espérant de la bonté divine les joies impérissables dues aux bons et dévoués serviteurs.

Nous n'ajouterons que quelques mots.

Au physique, l'abbé Louis-Honoré Pâquet ne ressemblait que très peu à son frère Benjamin, quoique tous deux fussent de taille moyenne. Autant celui-ci, avec l'âge, avait pris de l'embonpoint, autant l'autre s'était obstiné dans une maigreur désespérante. Cependant ses derniers portraits accusent sous ce rapport un progrès. Benjamin marchait d'un pas calme et grave ; l'allure de Louis était alerte et décidée. Le teint du premier était clair ; celui du second était brun. Ses cheveux très noirs avaient blanchi de bonne heure ; mais son œil, cet œil profond, vif, lumineux, que ne sauraient oublier ceux qui l'ont connu, garda jusqu'à la mort sa puissance et sa flamme.

Les deux frères, Benjamin et Louis, malgré de fortes dissemblances physiques, restèrent toujours très étroitement unis par la pensée et par le cœur.

CHAPITRE DIXIEME

—

L'honorable E.-T. Paquet

Nous avons déjà dit plus haut que Etienne-Théodore Pâquet, de son mariage avec Nathalie Moffet, avait eu un fils, appelé comme son père **Etienne-Théodore.**

Celui-ci, fils unique, naquit le 8 janvier 1850. Lorsque, en 1875, âgé seulement de 25 ans, il brigua pour la première fois les suffrages populaires, ce fut contre un vieux lutteur, le docteur Blanchet de Lévis, et ce dernier qui avait résidé à Saint-Nicolas et avait alors été en relations très intimes avec la famille Pâquet, rappelait aux électeurs de cette paroisse, pour mieux faire ressortir la trop grande jeunesse de son adversaire, qu'il l'avait tenu et bercé sur ses genoux. Cela n'empêcha pas le brave docteur d'être battu par cet enfant si vite transformé en rival politique.

Le jeune Pâquet grandit sous l'œil caressant de ses parents dont il était l'idole. Ses rares qualités d'esprit, de cœur et de caractère, en même temps que ses dons physiques remarquables, justifiaient bien au reste cette extraordinaire affection. Son éducation fut soignée. Il entra au petit Séminaire de Québec en 1861, et l'"Abeille" de 1861-62 le classe parmi les premiers de la septième. Au nombre de ses confrères d'alors on remarque J.-E. Flynn, qui devait être plus tard son collègue dans l'administration Chapleau. Théodore Pâquet, jeune élève, prit une part active aux travaux de la Société Saint-Louis-de-Gonzague, dont l'abbé T.-E. Hamel

fut le premier directeur, et lorsque en 1908 l'on célébra le cinquantenaire de la fondation de cette société, il fut un des quelques laïques invités à cette fête ; et c'est avec un vif plaisir que M. Pâquet, alors directeur des Postes à Québec, gravit l'escalier de la Petite Salle qu'il n'avait probablement pas revue depuis la fin de ses études.

Théodore Pâquet fit un bon cours, entrecoupé de quelques absences nécessitées par l'état de sa santé et peut-être aussi par quelques accès de nostalgie. Nous avons consulté l'annuaire pour l'année 1868, époque où il finit sa rhétorique. Son nom, dans la liste des prix, est mentionné presque partout avec honneur. Il remporta le premier prix d'histoire, et le second prix d'amplification française. Nous savons qu'il excellait dans le discours. Pour se familiariser avec l'anglais, il alla faire sa philosophie à Fordham, chez les Jésuites, près de New-York. De là, il revint à Québec, et s'inscrivit parmi les étudiants en droit à l'Université Laval où on le trouve pendant les années 1869-70, 1870-71, 1871-72. Il fut pendant ses études légales l'un des secrétaires du cercle Casault, et il sortit de l'Université en 1872 avec le grade de bachelier en droit.

Il avait embrassé la profession de notaire, qui allait fort bien à son tempérament paisible. Une fois reçu membre de cette profession, il ouvrit son étude dans la maison paternelle à Saint-Nicolas, menant de front la pratique du notariat et l'œuvre de collaboration que son père attendait de lui dans la haute direction des travaux de la ferme. C'était une vie heureuse, agréable et profitable de toutes matières. Rarement la fortune n'avait souri davantage à un jeune homme qui entre dans le monde. Le notaire Pâquet, par l'éclat de son talent, le charme de son caractère et de sa personne, et l'avantage de sa situation, faisait l'envie de tous ceux qui le connaissaient. On en parlait comme d'un jeune professionnel

privilégié. Il attirait tous les regards. Son père et toute sa famille étaient très connus dans le comté de Lévis. On comprit que, malgré sa jeunesse, il serait une force pour le parti politique au service duquel il vouerait ses talents. Lui-même sentait s'éveiller en lui l'intérêt spécial très vif que tout homme de valeur et tout esprit patriotique porte à son pays. Cédant aux instances de ses chefs et de ses amis, il se présenta, en 1875, pour l'Assemblée Législative, dans son comté natal où il fut élu. Il se trouva le plus jeune des membres de la Chambre.

Laissons ici la parole au chroniqueur lévisien de l'"Action catholique" (du 24 mai 1916).

"M. E.-T. Pâquet, maître de poste à Québec, a représenté le comté de Lévis à l'assemblée législative de Québec de 1875 à 1883, et son nom évoque le souvenir de luttes politiques très vives dans notre comté.

" M. Pâquet était pratiquement inconnu [1] dans le comté de Lévis, lorsqu'il fut choisi par les chefs libéraux en 1875 pour faire la lutte au Dr Blanchet. Il exerçait sa profession de notaire depuis quelques années à Saint-Nicolas, sa paroisse natale, et il n'avait encore pris aucune part bien active aux luttes politiques.

L'élection eut lieu le 7 juillet. Convaincus que le Dr Blanchet était invincible, car, depuis 1861, il avait été élu et plusieurs fois réélu par de grandes majorités, ses partisans n'attachèrent pas d'importance à la candidature du jeune notaire de Saint-Nicolas; trop confiants dans leurs victoires répétées, ils négligèrent le travail d'organisation. La conséquence, c'est que M. Pâquet l'emporta par une bonne majorité à la grande surprise de tout le monde.

---

1. Nous croyons devoir faire remarquer que M. Pâquet était déjà assez connu dans le comté, non seulement par sa famille, mais par quelques discours politiques prononcés au cours d'élections antérieures.

" Cette victoire inattendue donna beaucoup de popularité au nouveau député qui devait devenir plus tard secrétaire provincial.

" En mars 1878, éclate le coup d'état qui renverse le gouvernement de Boucherville et porte au pouvoir le parti libéral. M. Joly est appelé à former une nouvelle administration à laquelle les élections générales du 1er mai 1878 ne donnent qu'une majorité de 6 voix.

" M. Pâquet fut réélu facilement dans le comté de Lévis, contre M. le notaire Couillard, conservateur, par une majorité de 183 voix.

" Dès l'année suivante, au mois d'octobre, le cabinet Joly qui n'avait pu se maintenir jusque-là, qu'avec la plus grande difficulté, se trouva en minorité à l'Assemblée législative par suite de l'abandon de cinq de ses partisans, un ministre et quatre députés : l'hon. A. Chauveau, solliciteur général ; M. Pâquet de Lévis ; M. Flynn de Gaspé ; M. Racicot de Missisquoi et M. Fortin.

" Il démissionna le 31 octobre 1879. M. J.-A. Chapleau appelé à former un nouveau cabinet, invita le député de Lévis, M. Pâquet, à en faire partie en qualité de Secrétaire provincial [2].

" Aux élections générales du 20 novembre 1879, l'hon. E.-T. Pâquet devenu ministre d'un gouvernement conservateur, fut réélu dans le comté de Lévis par 567 voix de majorité contre M. T. Beaulieu, libéral.

"Mais aux élections de 1881, le secrétaire provincial n'eut pas la partie aussi belle et aussi facile. Depuis deux ans, de sérieux mécontentements s'étaient produits dans une frac-

---

2. Nous savons de source très sûre que M. Pâquet n'avait nullement ambitionné ce portefeuille, et qu'il eût préféré rester simple député pour consacrer une forte partie de son temps et de ses efforts à l'entreprise du Crédit foncier dont il avait été la cheville ouvrière.

tion importante du parti conservateur au sujet du remboursement à la ville de Lévis des $50,000 qu'elle avait votées au chemin de fer Lévis et Kennebec. Et ces conservateurs mécontents engagèrent M. I.-N. Belleau, aujourd'hui juge de la Cour Supérieure, à lui faire la lutte.

" Les libéraux s'en réjouirent et se gardèrent bien de choisir un candidat de leur parti. Ils préférèrent laisser les conservateurs se battre entre eux, convaincus qu'ils en bénéficieraient tôt ou tard. Et ils ne se trompèrent pas, car la décadence du parti conservateur dans le comté de Lévis date de 1881.

" Cette bataille électorale fut des plus ardentes. Jusqu'au dernier moment les chances de succès semblaient être plutôt du côté de M. Belleau, mais M. Pâquet l'emporta par 59 voix de majorité.

" En 1882, le cabinet Mousseau succéda au cabinet Chapleau, et le portefeuille de secrétaire provincial fut confié à l'hon. Jean Blanchet [3].

" Un an après, le 25 octobre 1883, M. Pâquet, nommé shérif à Québec, résignait son mandat de député de Lévis. "

Revenons sur cette première partie de la carrière publique de M. Pâquet.

L'une des questions de politique locale auxquelles s'intéressa davantage le nouveau député de Lévis, fut la reconstruction du pont de la Chaudière, rivière qui sépare Saint-Nicolas de Saint-Romuald. Ce pont était ardemment désiré par les habitants de la rive Sud. Dès la session de 1875, M. Pâquet interpelle le Gouvernement sur cette question, l'invitant à accomplir l'œuvre nécessaire. On lui répond par la

---

3. Sur ce dernier épisode de notre histoire politique, l'hon. M. Pâquet a laissé, dans les archives de sa famille, des notes qui pourront servir plus tard à faire la lumière.

formule banale, que l'affaire est sous considération. A la session de 1876, M. Pâquet revient à la charge, mais il est informé que le gouvernement n'a pas l'intention de s'occuper de cette entrerprise. En 1879, sous le gouvernement Joly, le député de Lévis renouvelle sa demande; on lui répond encore d'une façon évasive. Devenu ministre, il parvient à faire voter par la grande majorité de la Chambre une somme annuelle en faveur de la construction du pont. Ce pont cependant ne fut construit que sous l'administration Mercier; mais s'il y eut un tel retard dans l'exécution d'une entreprise si importante, ce ne fut, certes, pas la faute de l'honorable M. Pâquet.

M. Pâquet veillait de près sur les intérêts de son comté, et ne laissait passer aucune occasion d'être utile à ceux qu'il représentait. Mais les questions d'ordre général, avaient, comme de juste, le premier rang dans ses préoccupations. Encore simple député, il parla sur les sociétés d'agriculture et l'encouragement qui leur est dû, sur l'œuvre capitale de la colonisation, sur la nécessité de relever le salaire des instituteurs et des institutrices, sur les avantages que procurerait l'établissement d'un conservatoire de musique et de déclamation à Québec. Il prit aussi la parole en 1877, sur la question de l'emprunt. Cette année là même, il commençait à s'occuper de la fondation d'une institution de crédit foncier qui attirerait au Canada des capitaux français, et qui, en créant ainsi des relations financières avec notre ancienne mère patrie, abaisserait le taux des prêts, et permettrait aux propriétaires ruraux d'échapper au fléau de l'usure.

D'excellents esprits s'étaient déjà préoccupés de cette question. En 1863, un comité spécial avait été nommé par l'Assemblée législative pour s'enquérir s'il n'était pas expédient d'introduire dans le Bas-Canada le Crédit foncier, et M. Geo. de Boucherville qui avait étudié ce genre d'institu-

I

II

III

IV

V

I. Hon. E.-T. Pâquet.—II. Mme Pâquet (Emma Larue).—III. Et.-Théod. Pâquet (petit--fils).—IV. Et.-Théod. Pâquet (fils).—V. Mme Pâquet (Marie-Louise Taché).

tions en Europe, publia à ce sujet un travail très instructif. C'est cette idée sans doute que M. Pâquet, de concert avec quelques amis, entr'autres le notaire L.-N. Carrier, de Lévis, reprit, en y introduisant un nouvel élément : la coopération française. Certaines gens dont nous nous abstenons de scruter les motifs, ont voulu rejeter dans l'ombre la part prépondérante prise par M. Pâquet dans l'établissement du Crédit foncier franco-canadien. C'est une injustice que l'histoire a le devoir de redresser. Nous lisions dans l'*Evénement*, au lendemain de la mort de notre compatriote : " L'honorable M. Pâquet est le véritable fondateur du Crédit foncier franco-canadien. Ce fait historique est parfaitement établi par les chroniques du temps, et par le rapport d'un comité spécial déposé à l'Assemblée législative en 1881 [4]. "

En 1880, M. Pâquet, alors membre du gouvernement Chapleau, fit un voyage en France. Il rencontra à Paris les principales personnalités politiques et sociales de l'époque. Il se mit surtout en relations avec les sommités du monde financier et économique, M. le comte Cahen d'Anvers, M. Joubert, M. Sautter, MM. Thors et Molinari, M. Etienne Moranges, et à force de travail, de conversations, et de démarches, secondées d'ailleurs par des amis, il réussit à mettre sur pied l'institution qu'il avait projeté de fonder pour le plus grand bien de la classe agricole.

Le Crédit foncier franco-canadien fut reconnu légalement le 24 juillet 1880. On voulait établir, " au moyen de capitaux à être souscrits en France et dans la province de Québec, une société de Crédit Foncier, ayant pour objet de fournir aux propriétaires d'immeubles dans cette province, qui voudront emprunter sur hypothèque, la possibilité de se

---

4. Peu après la mort de l'hon M. Chapleau, le *Figaro* de Paris avait cru devoir faire précisément cette remarque.

libérer au moyen d'annuités à long terme, et ayant le droit d'émettre et de négocier des obligations ou lettres de gage portant un intérêt annuel et remboursable, soit au pair, soit avec des lots ou des primes ". La pétition était signée par quatre français, MM. Cahen d'Anvers, Joubert, Sautter et Moranges, et par quatre canadiens, les honorables J.-A. Chapleau, E.-T. Pâquet, J. Würtele, et M. L.-N. Carrier.

Très heureux de voir s'établir ainsi entre le Canada et la France des relations sérieuses et durables, les financiers français avaient cru devoir reconnaître, par une compensation pécuniaire très légitime, les immenses services à eux rendus par ceux de leurs amis canadiens qui les avaient le plus aidés dans cette affaire. Ce fut le prétexte d'une tempête soulevée contre M. Pâquet par ses adversaires politiques.

Ceux-ci lui en voulaient d'être entré dans le cabinet de coalition dont il faisait partie depuis la fin d'octobre 1879. Soit qu'il eût des griefs d'intérêt public contre l'administration Joly, et qu'il désapprouvât certaines doctrines de quelques-uns de ses partisans, soit qu'il jugeât dommageable à la province la situation d'un gouvernement n'ayant qu'une majorité très minime à la législature et tenu en échec par une majorité hostile dans le Conseil, M. Pâquet s'était détaché, avec quatre autres députés, des rangs de l'armée libérale, et avait accepté les fonctions de Secrétaire provincial dans le cabinet Chapleau.

Le 3 mai et le 10 mai 1881, l'hon. M. Pâquet fit en Chambre des déclarations empreintes de cette franchise et de cette parfaite honnêteté qui marquèrent toujours son caractère d'homme privé et d'homme public. Nous en extrayons les paroles suivantes:

Un ministre, pas plus qu'un député, ne doit être privé de travailler pour lui-même et pour sa famille, et de pourvoir à

son avenir. J'ai dit et j'affirme encore, que je n'ai rien reçu et que l'on ne m'a rien offert, ni directement ni indirectement, dans le but de faciliter l'adoption d'une mesure quelconque qui dépend de la Législature de la province de Québec. J'ai dit aussi que la compagnie du crédit foncier dont je suis un des administrateurs n'a payé, ni à moi ni à personne autre, aucune somme d'argent, si ce n'est les honoraires de ses officiers : je ne suis pas un de ceux-là, ne recevant aucun traitement de la société hors les jetons de présence pour chaque assemblée du conseil d'administration auquel j'assiste. Cependant, après la protestation que je viens de faire, et pour éviter tout soupçon et tout embarras à mes collègues comme à mes amis, et pour ne pas faire perdre inutilement le temps de la Chambre et l'argent du public dans des discussions oiseuses, sur un sujet qui n'est pas de la compétence de la Chambre, je n'ai aucune objection à dire que les banquiers qui ont contribué avec moi à la formation du Crédit foncier, et qui ont recueilli les bénéfices légitimes du succès de cette entreprise en France, ont alloué aux promoteurs une certaine somme, à même leurs profits, pour leur collaboration dans cette entreprise. J'ai accepté ce qui m'était légitimement offert, et ce que j'ai cru être légitimement dû, pour ma part de travail dans la création de cette compagnie. Avec cette somme, j'ai payé les déboursés considérables que j'avais faits en rapport avec cette entreprise, j'ai payé les premiers versements de ma souscription au capital-actions de la compagnie, et je ferai de la balance l'usage que bon me semblera [5].

Cette déclaration fut accueillie avec satisfaction par presque toute la presse de Québec. Nous reproduisons du "Journal de Québec" (14 mai 1881) les remarques qui suivent :

---

5. Nous renvoyons le lecteur aux principaux témoignages de l'enquête tenue, en Chambre, sur cette affaire. Le rapport de la Chambre, adopté à l'unanimité, confirme pleinement la déclaration faite par M. Pâquet. (Cf. *Journaux* de l'Assemblée législative de 1881, page 227).

Le *Chronicle* consacre un grand article pour démontrer que l'argent payé à l'honorable M. Pâquet lui a été donné, non pour ses services parlementaires, mais pour ses services extraparlementaires; qu'en acceptant l'argent, l'honorable secrétaire provincial n'a aucunement enfreint les règles de la Chambre, et n'a fait que ce qu'il avait droit de faire.

Après en avoir pris connaissance, le public demeurera convaincu que cette somme d'argent avait été placée au crédit de l'honorable secrétaire provincial sans qu'il l'eût demandée, et que les directeurs de Paris, en lui faisant cette part, si large qu'elle puisse être, n'avaient nullement l'intention d'influencer son vote. La déclaration même de l'honorable M. Pâquet confirme pleinement notre manière de voir. C'était tout simplement une récompense accordée au principal promoteur d'une entreprise dont tout le monde se plait à reconnaître les avantages. Car il est au vu et au su du public que M. Pâquet a consacré plusieurs années de son travail et fait de grands sacrifices pécuniaires pour faire réussir le projet de cette institution financière.

M. Pâquet avait dit lui-même dans la séance du 3 mai: " Tout le monde sait bien que j'ai été le principal promoteur du Crédit foncier. Ce n'est un secret pour personne qu'il y a quatre ans que j'ai commencé l'organisation de cette société. " Dans une lettre du 7 mai 1881, M. L.-N. Carrier lui rendait ce témoignage: " L'institution du Crédit foncier est due en grande partie à vous. " Le 20 octobre 1882, M. Etienne Moranges lui écrivait de Versailles: " Croyez bien que je n'oublie pas, et que je n'oublierai jamais que *c'est avec vous que j'ai commencé et mené à bien les affaires du Canada.* C'est assez vous dire que je vous tiens pour mon meilleur et mon plus solide associé dans l'œuvre à poursuivre pour resserrer les liens du Canada avec la vieille mère patrie. "

Cette lettre laisse entendre d'autres projets de l'ordre économique que M. Moranges espérait réaliser au Canada,

surtout par le concours de l'honorable M. Pâquet. Parmi ces projets entrait l'établissement d'une institution de crédit mobilier et agricole. M. Pâquet entretint, à ce sujet, pendant plusieurs années, une correspondance très active avec son ami de France.

Comme ministre, M. Pâquet s'occupait activement des affaires de son département sur lesquelles il était très renseigné. En 1880, il fit voter une loi importante concernant les asiles d'aliénés de la province, leur administration générale, et surtout les frais d'entretien des personnes qui y sont reçues. En 1881, " grâce à ses efforts, le bill concernant le Québec Central fut amendé de façon à assurer le prolongement du Lévis et Kennebec jusqu'à l'eau profonde, en traversant les quartiers Notre-Dame et Lauzon, dans la ville de Lévis, où il y aura une station, et les villages de Bienville et de Lauzon " (" Journal de Québec ", 15 juin 1881). M. Pâquet fut de ceux qui appuyèrent de leur suffrage la prolongation de la durée du parlement provincial jusqu'à cinq ans, et qui s'opposèrent à l'abolition du Conseil législatif.

L'honorable E.-T. Pâquet, avec le sens patriotique qui le distinguait, s'occupa aussi très activement de compléter et de mettre sur un meilleur pied les archives de la Nouvelle-France.

En 1880, paraissait dans le " Journal de Québec " une étude très élaborée sur nos archives et sur les statistiques, étude où l'on montrait ce qui avait été fait et ce qui restait à faire sous ce double rapport, et dans laquelle l'auteur disait :

Nous soumettons humblement ces remarques et ces recommandations aux honorables ministres de la province, et spécialement à l'honorable T. Pâquet à qui il incombe, en sa qualité de registraire provincial, de s'occuper plus particulièrement de la question importante des archives. Nous les soumettons également aux membres de la législature, afin que,

le cas échéant, ils donnent aux ministres leur concours chaleureux, si, comme nous aimons à le croire, le Gouvernement, à sa prochaine session, demande un octroi spécial pour opérer ces réformes dont l'importance et même la nécessité ne sauraient être contestées.

M. Pâquet, qui n'avait peut-être pas été étranger à cette étude, sut donner suite aux suggestions très importantes que l'on venait de faire. Le 4 mars 1881, il chargea, par nomination officielle, M. Eudore Evanturel, alors employé par l'historien Parkman dans les Archives de l'Etat du Massachusetts, de copier tous les documents qu'il y trouverait en rapport avec l'histoire de notre pays. Ces manuscrits, copiés par M. Evanturel, ont été imprimés depuis par le Gouvernement de Québec sous le titre de " Documents relatifs à la Nouvelle-France ".

Nous croyons que M. Pâquet chargea M. Marmette d'une mission analogue en France.

En 1882, il fit adopter un projet de loi modifiant certaines dispositions du code municipal.

En 1883, il plaida avec succès la cause de ses électeurs demandant le parachèvement d'une route de colonisation, déjà commencée par le gouvernement, entre Saint-Etienne et Saint-Lambert. Dans cette même session, il fit un discours très documenté pour engager le gouvernement de la Province à prendre part à une exposition qui devait avoir lieu à Boston, et il prit, à cette occasion, la défense des Canadiens français des Etats-Unis qu'on avait grossièrement insultés. " Le Canadien français, dit-il, est laborieux, honnête, industrieux, partout homme d'ordre. Il respecte les lois du pays qui le protège de son drapeau. Il tient à la religion de ses pères, aux traditions de famille et de nationalité; c'est sa sauvegarde, comme c'est le salut de notre race. Il sera et il est aux Etats-Unis ce qu'il a été ici, le pionnier de la civilisation. "

M. Pâquet parlait peu en Chambre. C'était un modeste. Toutefois, sous l'aiguillon d'une critique abusive, il savait sortir de cette modestie, et rompre éloquemment une lance avec les adversaires les plus rudes. Certains députés de l'époque l'apprirent à leurs dépens [6]. L'appréciation faite par la presse, lors de son décès, nous parait très juste : " M. Pâquet était doué d'une intelligence remarquable ainsi que d'un don de parole qu'il eût pu faire valoir davantage, si une grande timidité naturelle et une modestie excessive ne l'en eussent empêché. En certaines occasions, surtout devant les assemblées populaires, il se montra orateur vraiment éloquent [7]. Son extérieur très digne, sa physionomie, sa voix, son geste, tout contribuait à lui assurer la sympathie de l'auditoire. " M. Pâquet avait une voix chaude, harmonieuse et vibrante. Son front large et noble, son œil noir, limpide et profond, son sourire si affable, ses traits si bien dessinés, faisaient de lui l'une des figures les plus attachantes. M. Paul de Cazes qui l'avait bien connu disait de lui que s'il avait eu plus d'énergie ambitieuse, il aurait pu devenir aisément le premier ministre de sa province.

Un autre de ses contemporains, M. Alfred Cloutier, a tracé de l'honorable Pâquet le portrait suivant que nous croyons très vrai, et qui confirme bien les appéciations précédentes :

Pendant que la jeunesse dorée de son temps battait le pavé des villes, en quête de plaisir, lui, l'humble jeune homme de la campagne, se formait et enrichissait son intelligence d'un précieux butin.

C'était une figure à part que celle de Théodore Pâquet. Il fallait le connaître intimement pour être à même d'appré-

---

6. Cf. Desjardins, *Débats* de 1880, pp. 495-499.

7. Voir (dans l'*Evénement*, 3 juillet 1875) le compte rendu d'une assemblée tenue chez M. Jos. Méthot.

cier son esprit délicat et cultivé, son beau talent et son riche caractère.

D'un abord assez froid, comme s'il eût craint de trop se découvrir, il prenait immédiatement contact avec son interlocuteur aussitôt qu'il avait jaugé son homme, et menait rondement une affaire. Il l'a prouvé lors de son passage au ministère et dans toutes les hautes positions qu'il a occupées. Sa finesse d'observation était surtout remarquable, et il n'avait besoin de nul gallon pour prendre la mesure d'un adversaire: son sourire légèrement ironique montrait assez qu'il comprenait le jeu et qu'il n'ignorait pas dans quelles mains se trouvaient les atouts.

Tout éloquent qu'il fût,—car ça été sa puissance,—je ne crois pas que dans toute sa carrière il ait jamais dit un mot qu'il eût à regretter. Il était la réserve même et savait garder le mot d'esprit qui lui venait aux lèvres, s'il s'apercevait qu'il eût pu froisser quelqu'un.

Eloquent, oui, il le fut, de cette éloquence grave, mesurée, je dirais classique, lors même qu'il s'adressait au populaire. Dans ses improvisations, comme dans ses discours médités, la phrase châtiée coulait de source.

*
* *

Le 3 juillet 1883, le " Journal de Québec " annonçait la pénible nouvelle suivante:

" Nous apprenons avec peine que l'un de nos hommes politiques les plus estimés, l'honorable M. Pâquet, député de Lévis, a été gravement blessé avant-hier. MM. Pâquet et Bolduc, député du comté de Beauce aux Communes, faisaient l'inspection des coupes de bois qu'ils possèdent du côté de la grande rivière Sainte-Anne, près du pont Bacon. En voulant descendre à la rivière, M. Pâquet a glissé. Il s'est accroché à une branche d'arbre. Elle a cédé sous le poids. Il a été précipité sur les roches de la rive. MM. les

docteurs Godbout et Geo. Bolduc, mandés en grande hâte, se sont rendus auprès du blessé, et lui ont donné les premiers soins. M. Bolduc, M. P., jugeant de la gravité du cas, et voyant l'impossibilité de transporter en voiture l'honorable M. Pâquet, a mandé un bateau à vapeur de Québec. Le chef de la police riveraine, M. Trudel, s'est empressé de mettre à la disposition de l'honorable M. Pâquet le yacht le *Dolphin*. L'honorable M. Pâquet a été transporté hier à sa résidence par les hommes de la police riveraine. Les docteurs Vallée et C. Sewell ont fait les premiers pansements. Nous faisons des vœux pour le prompt rétablissement du sympathique et intelligent député de Lévis."

En conséquence de cet accident, et du repos forcé qu'il allait entraîner, M. Pâquet résigna son mandat de député de Lévis, et il fut nommé shérif-conjoint de Québec, le 25 octobre 1883. Le "Journal de Québec" (2 nov. 1883) annonçait en ces termes ce changement dans la carrière de l'honorable M. Pâquet: "C'est avec regret que nous le voyons quitter les soucis et les responsabilités de la politique. M. Pâquet était un des meilleurs travailleurs de l'Assemblée législative. Tous ses collègues savent la rude besogne dont il s'est acquitté, l'an dernier, en acceptant la présidence du Comité des Bills privés. En Chambre, il savait conduire parfaitement une discussion, et il s'imposait par sa parole calme, toujours bien renseignée. Il a été élu quatre fois par le comté de Lévis où sa popularité est très grande. Du 31 octobre 1879, au 31 juillet 1882, il a rempli avec distinction les fonctions de secrétaire provincial. Le parlement de Québec perd en lui un député érudit et actif. Nous offrons nos regrets à l'homme politique qui part, et nos félicitations au nouveau fonctionnaire de l'Etat."

M. Pâquet s'acquitta consciencieusement, pendant plusieurs années, de la charge de shérif de Québec. En 1891,

lors des élections fédérales, les amis de M. Pâquet l'engagèrent très fortement à rentrer dans la vie politique. Il finit par céder à leurs instances, et le " Courrier du Canada " (17 fév. 1891) en témoignait ainsi sa joie: " La nouvelle de la candidature de l'hon. E.-T. Pâquet à Lévis en opposition au Dr Guay a causé une agréable surprise à tous les amis de la cause conservatrice. L'ex-shérif de Québec est une des figures les plus sympathiques de notre monde politique. Orateur distingué, de caractère particulièrement affable, il est très populaire dans le comté de Lévis où il a fait des luttes mémorables. Son retour inespéré sur la scène publique sera accueilli avec joie par ceux qui avaient regretté sa retraite prématurée de la politique. " M. Pâquet fit bravement la lutte. Il développa devant les électeurs le programme protectionniste qu'il avait fait sien. Mais son adversaire, le Dr Guay, s'était créé antérieurement dans tout le comté de puissantes attaches, et il l'emporta par 381 voix de majorité.

M. Pâquet renonça définitivement à la politique, et le 12 octobre 1894 il fut nommé Directeur des Postes à Québec, charge qu'il occupa jusqu'à sa mort.

Sous le titre de " Nouvelle du jour ", le " Chronicle " de Québec, du 15 octobre 1894, disait:

Nous apprenons de source certaine que le successeur de feu M. Tourangeau, comme Maître des Postes de Québec, a été nommé. En faisant cette nomination, sans tarder, le Gouvernement doit être félicité, car ce poste est si important, qu'il aurait été de mauvaise politique de le laisser longtemps sans un chef expérimenté ; on sait que l'hon. Sir Adolphe Caron, n'a jamais été un lambin; aussi, s'est-il empressé de remplir cette vacance tout de suite. C'est pourquoi nous sommes heureux de l'en féliciter, comme aussi du choix qu'il a fait dans la personne de l'hon. M. Pâquet, dont les qualités ne le cèdent à celles de personne.

Et le journal anglais, après avoir rappelé certaines circonstances politiques qu'il est inutile de mentionner ici, ajoutait :

M. Pâquet est un gentilhomme d'une forte instruction, un administrateur habile et un homme d'action, comme il l'a prouvé abondamment pendant quinze ans, alors qu'il était Secrétaire de la Province et Shérif à Québec. Le pays a en lui un officier de tout premier ordre. Courtois à l'égard de tous, il remplira admirablement ce poste qu'on lui confie. De fait, la nomination d'un homme de la valeur de M. Pâquet est vue du meilleur œil par tout le monde, notamment par tous ceux qui ont des affaires importantes à transiger avec le Bureau de Poste de Québec.

Par sa droiture naturelle, sa douceur et sa bienveillance, M. Pâquet, dans ses fonctions nouvelles, sut se faire aimer de tous les employés qu'il avait sous sa dépendance, et qui professaient pour lui la plus sincère estime. Lors de l'installation de son successeur, M. Fowler, assistant sous-ministre des Postes, " prononça une brève allocution au cours de laquelle il fit l'éloge de feu l'hon. E.-T. Pâquet qui s'est fidèlement acquitté de ses importantes fonctions pendant plus de vingt ans, qui a toujours mérité le respect du public et de son personnel, qui a laissé une réputation de courtoisie, qui a fait honneur à sa position, et dont le souvenir sera toujours vénéré [8].

Les loisirs que lui firent l'infidélité de la politique et l'état moins absorbant de sa vie de haut fonctionnaire, M. Pâquet les consacra à des travaux d'histoire. Sous le titre général " Fragments de l'histoire religieuse et civile de la paroisse Saint-Nicolas ", il entreprit un ouvrage qui devait

---

8. L'*Evénement*, 29 mai 1916.

comprendre trois volumes : le premier, ayant pour objet les prêtres natifs de Saint-Nicolas ; le second, traitant de Saint-Nicolas au point de vue religieux ; le troisième, faisant connaître l'histoire civile de la paroisse. La première partie de ce travail fut publiée en 1894. L'auteur amassa, sur les deux autres parties, beaucoup de matériaux ; mais les circonstances ne lui permirent pas de livrer ces notes à la publicité.

Dans l'avant-propos du volume qu'il fit paraître, M. Pâquet rend au clergé canadien un très bel hommage. Ces paroles tombées d'une plume laïque méritent d'être reproduites ici. Elles peignent fidèlement le solide chrétien à qui nous les devons :

L'histoire de la totalité de nos paroisses canadiennes-françaises, écrit l'honorable M. Pâquet, converge vers un centre unique qui est le prêtre, le curé. A lui, de près ou de loin, et presque toujours avec raison, se rattachent, non seulement tous les actes solennels de la vie religieuse, mais encore, et dans les paroisses nouvelles en particulier, les choses et la marche de la vie civile. Il est le médecin des âmes, le directeur des intelligences, le conseiller des familles. Aux uns, il enseigne les meilleures méthodes d'agriculture ; il les encourage dans leurs rudes labeurs, les soutient, et par l'exemple leur montre le chemin du progrès. Aux autres il conseille la prudenec dans les affaires, la règle dans les habitudes et une sage modération. A tous, en un mot, suivant l'exemple du Divin Maître, il prêche la paix, l'union, la charité. Et c'est là, disons-le, le ressort le plus puissant, le gage de virilité et de prospérité de notre race. Car, autant il est vrai que l'union fait la force, autant les divisions, les ambitions déplacées, l'orgueil vain et stupide, pour tout dire, constituent la pierre d'achoppement de nos paroisses, et, sur un plus vaste théâtre, de notre nationalité.

M. Pâquet se disposait aussi à écrire l'histoire du Crédit foncier franco-canadien. Nul mieux que le promoteur prin-

cipal de cette œuvre n'était qualifié pour le faire. Il a laissé sur ce sujet, des documents aussi précieux qu'authentiques. Espérons qu'il se trouvera quelqu'un pour utiliser un jour tous ces matériaux. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que, dans les archives de famille de l'hon. M. Pâquet, sont contenues beaucoup de pièces importantes relatives à l'histoire politique d'une des périodes les plus mouvementées de la vie civile de notre province.

M. Pâquet écrivait avec facilité, précision et élégance. L'une des meilleures preuves que l'on a de ses qualités d'écrivain, c'est la belle étude qu'il fit paraître dans la " Minerve " du 16 et du 17 novembre 1892 sur l'honorable John Costigan, irlandais catholique né à Saint-Nicolas, et qui était alors ministre des contributions indirectes, à Ottawa. M. Costigan représentait ses coreligionnaires de langue anglaise et de race irlandaise dans le Cabinet. Il le félicite d'avoir travaillé à obtenir pour les siens leur part proportionnelle d'influence ; et il attend de lui un travail analogue en faveur d'autres groupes catholiques. " Trop souvent, dit-il, et en trop d'endroits dans notre province, les Canadiens français et les Irlandais ne s'aiment pas. Pourtant leurs intérêts, leur commune religion, leur commandent l'harmonie. Toutes deux, minorités dans ce pays où l'élément protestant a pour lui la fortune, les races française et irlandaise trouveraient dans l'union une force qui doublerait leur influence. M. Costigan est l'un de nos hommes publics les plus en état de travailler avec efficacité à cette œuvre d'entente que les esprits sérieux désirent, et sur laquelle ils ont plusieurs fois appelé l'attention de leurs compatriotes. "

Dans les grandes questions scolaires qui ont agité le pays, M. Pâquet professait des idées très justes. Au cours de l'étude sur Costigan dont nous venons de parler, l'auteur retrace le rôle très important joué par cet homme politique

dans l'affaire des écoles du Nouveau-Brunswick, en 1872. Et il exprime en deux mots son propre jugement sur cette question de principe: " L'acte injuste de la Législature de cette province, enlevant à la minorité catholique le privilège d'avoir des écoles séparées tel qu'elle l'avait possédé jusque-là, appelait nécessairement l'intervention des autorités fédérales auxquelles incombe par la constitution le devoir de protéger les minorités, lorsqu'elles sont lésées dans leurs justes droits ou leurs attributs les plus sacrés." M. Pâquet n'était pas un esclave de l'esprit de parti. Il savait montrer, au besoin, une certaine indépendance de vues. Son jugement frappe ici le gouvernement conservateur qui refusa de désavouer l'acte injuste de la législature du Nouveau-Brunswick. En 1896, fidèle aux mêmes principes, il approuva dans l'intimité la politique scolaire réparatrice de Sir Charles Tupper et blâma la politique libérale opposée. Nous disons " dans l'intimité "; car il se faisait un devoir de ne pas sortir de la réserve que lui imposait sa situation de fonctionnaire d'Etat.

Eloigné, comme il le fut toujours même dès sa jeunesse, des plaisirs mondains, il consacra ses dernières années à l'accomplissement paisible de ses fonctions de maître de poste, ainsi que de ses devoirs religieux. Soucieux de son propre bien et pour donner un exemple public, il était entré dans la Ligue du Sacré-Cœur de sa paroisse, Notre-Dame-du-Chemin. Il ne paraissait que rarement, et seulement dans les grandes circonstances, au milieu des fêtes sociales. La vie de famille lui était de plus en plus chère.

Il avait épousé, le 11 mai 1880, Mlle **Marie-Emma Larue,** fille de Monsieur Edouard-Auguste Larue, propriétaire des célèbres Forges Radnor (St-Maurice) et aussi des Forges Makinac, et l'un des citoyens les plus respectés des Trois-Rivières. Le mariage avait été béni par Sa Grandeur

Monseigneur Laflèche, évêque des Trois-Rivières, et les époux firent leur voyage de noce en Europe. M. Pâquet était le beau-frère du Révérend Père Alfred Larue, de la Compagnie de Jésus, et de Monsieur Gédéon Désilets, ancien Zouave, ancien journaliste catholique et Chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand. Douée d'une voix superbe, aussi forte que pure, Madame Pâquet, par son chant très admiré, prit part à plusieurs solennités religieuses et à plusieurs concerts de charité.

Elle donna naissance à deux enfants, Etienne-Théodore et Joseph-Maurice. Celui-ci est mort après quelques mois de vie seulement; il a été inhumé dans le cimetière de Saint-Nicolas.

Etienne-Théodore, né le 2 janvier 1883, après ses études classiques, a suivi les cours de la Faculté de Droit à l'Université Laval, et a été reçu avocat le 9 janv. 1906. Ses goûts militaires l'ont bientôt éloigné du barreau. Fait successivement capitaine, major et lieutenant-colonel, il a été inspecteur des cadets, et il a, dès le début de la grande guerre, formé et commandé le 57e bataillon canadien-français [9]. Il a aussi formé, au printemps de 1918, le corps Laval de Québec, et en qualité de commandant de ce corps, il vient de partir avec lui pour l'Europe où se déroulent de si grands événements.

En 1904, M. Pâquet a épousé Melle **Marie-Louise Taché,** fille de M. Eugène-Etienne Taché, ingénieur civil, ancien Sous-Ministre du département des Terres de la Couronne, et petite-fille de Sir Etienne-Pascal Taché, ancien premier ministre du Canada. De ce mariage sont nés quatre enfants, Claire, Hélène, Etienne-Théodore et Jules.

---

9. Voir, à ce sujet, la chronique parlementaire du *Soleil* (10 juillet 1917).

L'honorable M. Pâquet, devenu grand'père, voyait grandir avec joie autour de lui le groupe aimable de ses petits enfants. Il s'adonnait à la piété qui est la force et la consolation suprême de la vie. Sa santé allait déclinant. Il a vu venir la mort d'un œil serein. Frappé d'une attaque de paralysie, il s'est éteint le 23 mai 1916, muni des secours de la sainte Eglise dont il fut toujours un fils croyant et pratiquant. Il avait 66 ans et quelques mois. Tous les jouxnaux de Québec firent son éloge. Le " Devoir " de Montréal, dans une dépêche de son correspondant québecquois, résumait l'impression commune par cette appréciation très juste: " C'est une des figures les plus sympathiques et les mieux connues dans tout le district qui disparaît. "

Les obsèques de l'honorable M. Pâquet ont eu lieu à Saint-Nicolas, sa paroisse natale. Au départ de la dépouille mortelle de Québec, un libéra solennel, présidé par Mgr C.-A. Marois, Vicaire général et confrère de classe du défunt, fut chanté en l'église Notre-Dame-du-Chemin. Une foule de parents et d'amis suivaient le cortège funèbre, et en tête tous les facteurs de l'Hôtel des Postes de Québec, voulant donner à leur chef disparu un dernier témoignage d'estime, s'étaient réunis et formaient une garde d'honneur extrêmement imposante.

A Saint-Nicolas, " les funérailles de l'hon. Et.-Th. Pâquet ont été dignes du personnage important qu'était le directeur des Postes de Québec. On s'est souvenu que cet homme de bien a toujours porté à sa paroisse natale, à son comté et à son pays, le plus profond intérêt. Tous les citoyens se sont fait un devoir d'aller au devant de sa dépouille mortelle transportée de Québec à la gare de Saint-Nicolas. La tombe fut déposée dans la chapelle de Notre-Dame-de-Grâces construite en face du vieux manoir où il est né, et où il a passé sa studieuse jeunesse. M. Pâquet re-

La maison ancestrale de la famille Pâquet.

posa ainsi quelques heures dans ce pieux sanctuaire où, vivant, il était allé si souvent prier. Bientôt une foule nombreuse envahit la petite chapelle. Les Sœurs et leurs élèves vinrent à leur tour, offrir leurs suffrages pour le défunt. De magnifiques tributs de fleurs, offerts les uns par les employés du Bureau de Poste de Québec, les autres par les officiers du 57e régiment, d'autres encore par les sous-officiers et soldats de ce régiment, d'autres enfin par des amis de la famille, couvraient littéralement la tombe [10] ". Mgr L.-A. Pâquet fit la levée du corps, et l'abbé Maurice Laliberté chanta le service, assisté de M. l'abbé Alf. Pâquet et du révérend M. Cantin, curé de la paroisse. Parmi les autres prêtres présents, on remarquait M. le chanoine Laflamme, curé-archiprêtre de Québec, M. le chanoine Beaulieu de l'Archevêché, et M. l'abbé Langlois, professeur de théologie à l'Université Laval.

Le corps de M. Pâquet fut déposé dans le lot de famille du cimetière. Et, quelques mois après, un très beau monument funéraire, à la fois simple, élégant et religieux, se dressait là, sous forme de croix, à la mémoire de ce chrétien si convaincu et de ce citoyen si bien doué par la nature, si estimé de tous ses amis, et qui remplit des fonctions si élevées dans la vie civile et politique de son pays.

" Il dort à l'ombre de son vieux clocher, dans le coin de terre béni qu'il avait lui-même choisi pour sa dernière demeure, à côté de ses ancêtres et de son fils Maurice. Mais son souvenir restera vivace dans le cœur de ceux qui l'ont connu et aimé. Son nom a sa place toute marquée dans l'histoire [11]. "

---

10. Le *Soleil* et l'*Action catholique*.
11. Alf. Cloutier (notes inédites).

CHAPITRE ONZIÈME

—

La demeure ancestrale

Au milieu d'un joli massif d'érables, d'ormes et de mélèzes [1], bâtie à quelque cent pas du chemin du roi, la maison des ancêtres de la famille Pâquet se dissimule discrètement, dédaigneuse des regards des passants et insoucieuse des clartés d'un plus vaste horizon. Elle élève à peine son vieux toit, et ses fenêtres, à demi closes, n'ont plus qu'un regard mélancolique et assombri pour les champs sur lesquels elles s'ouvraient si gaîment jadis.

Elle connaît bien, cette demeure vieillie, le modeste héritage que l'ancêtre Etienne Pâquet acquit et cultiva au prix de tant d'efforts et d'héroïques travaux. Elle a vu planter et croître le verger qui s'étend en arrière, en pente douce, vers le soleil couchant, et qui s'arrête sur les bords escarpés du grand fleuve. Elle a vu, plus de cent printemps, verdoyer les prés qui lui font face, et les taillis qui s'enclavent aux terres voisines.

Elle connaît intimement tout ce qui l'entoure: le hangar, la laiterie, la vieille forge, l'étable, la grange, le four, le préau recouvert de vignes sauvages, le jardin potager, les plates-bandes où naguère encore les roses pourpres mêlaient leurs parfums aux douces senteurs des foins coupés.

---

1. Les mélèzes dont on parle, et qui font l'admiration du passant, ont été plantés par l'ancien jardinier du Séminaire de Québec, le "père Racine."

Non loin, de l'autre côté du chemin, gracieuse et svelte, ombragée par de grands bouleaux bien blancs, se dresse la chapelle de Notre-Dame de Grâces, ex-voto, ou mieux relique de la famille Pâquet ! Cette chapelle semble prêcher au vieux logis presque désert, la vertu de l'espérance, don céleste que Jésus-Hostie offre aux habitants du lieu et à ceux de tout le voisinage, quand un prêtre de la famille vient célébrer pour eux la sainte messe pendant les beaux mois de l'été.

La vieille maison a tous les airs respectables et l'aspect hospitalier de l'ancien manoir seigneurial. Elle a gardé, sous l'outrage des ans, un cachet de dignité qui fait oublier son extérieur quelque peu abandonné. Sur sa façade se dessinent des traits qui ne sont pas communs, et qui la distinguent aisément des autres demeures.

Quand l'été est revenu avec la verdure, le fermier qui en prend soin ouvre parfois, toutes grandes, ses portes et ses croisées. La vieille maison semble alors sourire au soleil qui la dore, espérant sans doute que quelques-uns des siens, imitant les ancêtres, reprendront leur place au foyer, puis de nouveau feront promener à travers les sillons la charrue solide et le semoir généreux.

Elle se souvient, dans sa tristesse, des jours heureux où les anciens travaillaient si bien, et si fructueusement, le sol où elle est assise, et qu'elle domine de son toit. Elle sait toute la noblesse des pionniers courageux qui se sont succédé dans ses murs toujours si accueillants. Contents de vivre sur leur terre, luttant contre les intempéries des saisons et les obstacles d'une nature souvent rebelle, ils surent, par l'âpre travail, assurer à leur famille le pain quotidien, voire même l'aisance d'une vie honnête et bourgeoise.

Témoin fidèle des temps disparus, maison de labeur et de bonheur, avec quelle rustique éloquence tu proclames la

grandeur d'âme et la foi en l'avenir des hommes clairvoyants et résolus qui t'ont bâtie, il y a plus de cent cinquante ans, dans la solitude d'une campagne boisée, mais féconde.

En guise de blason, les aïeux t'assignèrent la même parcelle de firmament sous laquelle nous te voyons placée. Ta charpente robuste a résisté à tous les assauts. Sur ta toiture défraîchie, bien souvent les souffles du Nord ont passé. Mais les brises légères qui font chanter les grands mélèzes, et qui répandent sur l'homme les joies de la nature, t'ont rassurée par leurs caresses.

Demeure vénérable que le bruit et le babil de plusieurs générations d'enfants ont si souvent animée et réjouie ; où tant de jeunes filles modestes et gracieuses, ont fait par leur travail, leur piété et leurs vertus, la joie de leurs parents ; ruche débordante de vie, d'où sont partis tant de jeunes gens qui ont peuplé les alentours du domaine ancestral, ou qui, essaimant au loin, ont fondé là bas de nouveaux foyers, ou qui encore, se consacrant à Dieu, ont embrassé la carrière de l'apostolat religieux et sacerdotal, tu m'apparais comme une relique du passé canadien le plus beau. Et, en franchissant ton seuil, j'ai été tenté de m'agenouiller sur ton plancher usé et d'en baiser avec respect la poussière. Je revoyais en esprit la maison bénie habitée par mes propres ancêtres, et toutes les maisons mères de nos braves populations rurales qui ont formé, dans le Canada français, le noyau de nos vieilles paroisses, et qui ont fourni à l'Etat et à l'Eglise leurs plus indispensables éléments.

Mais pénétrons dans l'intérieur de la demeure ancestrale de la famille Pâquet.

Rien, ou presque rien, au premier étage, ne paraît changé. Cet étage (outre les annexes, fournil, laiterie et hangar, et quelques chambres à coucher) se divise en quatre pièces

principales : la cuisine, la grande pièce centrale, la salle à dîner, et le salon. Un des angles de la pièce centrale a longtemps servi de magasin. On y voit encore les armoires avec leurs nombreuses tablettes ; seul le comptoir a disparu. La cave et le grenier pouvaient contenir un stock considéable, et il semble que le commerce qu'on y a fait, en marge de la culture de la ferme, ait été assez étendu.

Rien de plus émouvant que la visite de ce foyer séculaire. Vieux meubles, table antique, huche nourricière, confortable cheminée et puissante crémaillère, solide poêle à deux ponts, grandes armoires remplies de vaisselles anciennes, belle et précieuse horloge dorée, bibliothèque garnie de livres, de livres de prix, de livres de loi, de livres de prières, peintures et portraits des ancêtres, images pieuses suspendues aux murs, croix noire de tempérance symbolisant la foi et le sacrifice, etc., que de choses et que de figures tout cela évoque dans notre esprit !

Le grenier n'offre pas moins d'intérêt. Là gisent oubliés de vieux objets et de vieux outils qui représentent, mieux que des paroles, l'œuvre immense accomplie par les ancêtres. On y voit le gros pin aux flancs profonds où s'entassaient les pois mûrs et les blés dorés. Tout près, l'œil découvre de larges bahuts qui recevaient et protégeaient avec un soin jaloux les fortes " étoffes du pays " et les chaudes flanelles " d'habitants " tissées par des mains actives, patientes et industrieuses. Facteurs désuets de ces ouvrages domestiques apparaissent ça et là des cardes ou peignes de fer destinés à démêler la laine des troupeaux, un vieux rouet, un dévidoir, un métier ou machine à tisser. Dans un coin, avec ses poids énormes, se repose une antique balance jadis très opérante, et sur le plateau de laquelle bien des fardeaux précieux, grains, lard, beurre, sucre d'érable, etc., ont été placés et pesés.

Tel nous est apparu, au temps où nous écrivons, le berceau, à Saint-Nicolas, de la famille Pâquet.

Voulons-nous maintenant l'impression d'un hôte de cette maison, dont les souvenirs remontent presque jusqu'au milieu du siècle dernier?

M. Alfred Cloutier, dans une note inédite, nous fait le portrait suivant de la demeure hospitalière qu'il avait très souvent fréquentée:

Le vieux manoir, écrit-il, est aussi solide et aussi propret à l'intérieur et il offre autant de confort que lorsque nous l'avons vu pour la première fois, il y a près de 60 ans, alors que M. Benjamin Pâquet y vendait ses marchandises. Nous disons " manoir ", parce que les gens ont pris depuis longtemps l'habitude[2] de désigner sous ce vocable, cette jolie résidence, ferme et manoir à la fois, qui dénote chez le constructeur un goût prononcé pour tout ce qui procure la joie de vivre au foyer, avec tout le confort possible dont un citoyen à l'aise pouvait s'entourer à cette époque, déjà lointaine.

Le corps de la bâtisse a plus de 90 pieds de longueur. Les salles sont larges et spacieuses, mais le plafond en est plutôt bas, selon la mode du temps, et probablement aussi, afin que la chaleur ne se perde pas trop en hiver. Le toit est à pignon et les multiples petites chambres qu'il contient sont destinées au nombreux personnel de la maison toujours occupé aux travaux de la ferme. La longue table autour de laquelle se range tout ce monde, aux heures des repas, nous fait instinctivement remonter aux beaux temps des mœurs patriarcales, où maîtres et serviteurs se reconnaissant égaux devant le Souverain Seigneur, rompaient le pain et buvaient le vin en rendant grâce à celui qui, dans sa munificente bonté, leur accordait le même bienfait.

Le maître, M. Benjamin Pâquet, prenait son siège à la tête de la table, puis venait ensuite, à sa droite, M. Etienne-

---

2. L'écrivain se laisse peut-être ici emporter par son imagination au delà de la stricte limite du vrai.

Théodore, puis les serviteurs indistinctement. La plus pétillante gaîté règnait toujours à ces agapes toutes familiales. Chacun avait son grain de sel et son mot d'esprit qui épiçait la conversation et assaisonnait les gais propos des jeunes.. Les appétits étaient robustes comme les gars qui se lestaient l'estomac " jusqu'à la barre du cou ", comme disait l'un des convives, non le moins intéressé à trouver l'expession juste. Mais l'ouvrage marchait de pair. Si l'on mangeait abondamment, l'on travaillait fort. C'est à cette table (que tous les gens de la paroisse connaissaient pour s'y être assis sur l'invitation du maître, lorsque sonnait l'heure du repas et que l'on n'avait pas fini les achats) ; c'est à cette table, disons-nous, que l'on mangeait du bon pain de ménage fait de blé seiglé et cuit au four, après avoir été pétri par des mains expertes.

Pour ma part, lorsque je passais mes vacances au manoir avec mon compagnon aimé, Théodore, qui fut plus tard l'honorable Etienne-Théodore Pâquet, je le préférais de beaucoup au pain du boulanger. Et la soupe, dont on sentait l'arôme sur le seuil de la maison! Nous nous rappelons avec plaisir tous ces souvenirs d'antan : les scènes champêtres qui étaient de tous les jours : les grands arbres, en avant du manoir, dont plusieurs existent encore ; les deux canons que nous faisions parler avec enthousiasme les jours de grandes fêtes ; les allées semées de graviers ; le jardin de fleurs ratissé avec le soin le plus scrupuleux, et les fleurs rares dont Madame Pâquet était si fière, et dont elle ornait nos boutonnières au jour du départ.

De tout ce monde, travaillant, bourdonnant comme un rucher d'abeilles, plein de gaîté, d'espérance, de projets, il n'en reste plus un seul. Tous, ils sont disparus les uns après les autres. Il ne nous reste plus que leur souvenir toujours cher et les objets qu'ils ont aimés. *Sunt lacrymæ rerum.*

*
* *

La demeure des ancêtres de la famille Pâquet date de cent cinquante ans et plus, avons-nous dit. Depuis qu'elle existe,

et surtout depuis un siècle, elle a vu défiler sous ses lambris qui, sans être dorés, n'en sont pas moins vénérables, bien des figures du plus haut intérêt ecclésiastique et laïque.

Deux curés de la paroisse de Saint-Nicolas, parmi les plus anciens, ont laissé dans la famille Pâquet un nom particulièrement vénéré : ce sont Monsieur Dufresne et Monsieur Baillargeon. Les vieux albums sont ornés de leurs portraits et parfumés de leur souvenir.

Monsieur Dufresne, après avoir desservi Saint-Nicolas pendant quelques années, avait été transféré à Saint-Gervais, paroisse encore pauvre, qui a bien changé depuis, mais d'où sortaient alors beaucoup de mendiants. Mgr Benjamin Pâquet dans ses " Mémoires ", rappelle que son père " se plaisait à faire parler les mendiants, surtout quand ils étaient de Saint-Gervais. Il les questionnait sur la fertilité du sol, sur la manière de cultiver dans les paroisses qu'ils habitaient et qu'ils avaient parcourues. Mais un sujet qui revenait sans cesse avec les mendiants de Saint-Gervais, était M. Dufresne, curé de cette paroisse.

" M. Dufresne qui avait été curé de Saint-Nicolas pendant seize ans, y avait laissé un souvenir qui persévère encore parmi les anciens. Outre les qualités d'un saint et zélé curé, il avait de plus de précieuses connaissances en agriculture, et il avait rendu de grands services à ses paroissiens par ses conseils et ses exemples. C'est lui qui a planté le bocage sur le bord de la côte, ainsi que des pommiers dont quelques-uns existent encore, sur la terre de M. le Curé."

Or, M. Dufresne était resté très attaché à ses paroissiens d'autrefois, et il les louait souvent devant ceux de Saint-Gervais. Ces prônes louangeurs, par l'organe des mendiants et surtout des mendiantes, arrivaient aux oreilles des gens de Saint-Nicolas, et faisaient l'objet de beaucoup de questions, notamment dans la famille Pâquet. Il est évident que M. le

curé Dufresne avait été en relation de particulière estime avec cette famille, et qu'il avait été reçu fréquemment sous le toit hospitalier des ancêtres.

Cela est encore plus vrai de son successeur, Monsieur Etienne Baillargeon. Parlant du mariage de son frère Théo avec Melle Nathalie Moffet, élevée à la maison ancestrale, Mgr Pâquet dit dans les " Mémoires " déjà cités, qu'une maladie opportune (il était alors au Petit Séminaire) lui permit d'assister aux noces qui eurent lieu dans cette maison des ancêtres. " Elles furent tout-à-fait solennelles, écrit-il. L'oncle Benjamin et la grand'mère Marguerite regardaient Nathalie comme leur propre enfant. Ils déployèrent toutes les ressources de leur cœur généreux pour donner aux noces le plus d'éclat possible. Outre les parents, on invita un grand nombre d'amis parmi lesquels se trouvaient les personnages les plus importants de la paroisse. Le vénérable curé Baillargeon, qui avait pour principe de ne jamais assister aux noces, fit une exception, et il vint dans la journée passer quelques heures avec la joyeuse réunion. Monsieur Baillargeon poussa la complaisance jusqu'à jouer aux cartes. Je vois encore l'endroit où était la table à jouer, dans la pièce du milieu. Je me rappelle aussi parfaitement les joueurs : M. Baillargeon jouait avec ma grand'mère Pâquet, et M. Scott avec ma mère. Ils jouèrent le jeu classique des anciens, la petite brisque.

" Ce fait me rappelle que le vénéré curé actuel, Monsieur Bureau, a fait la même exception en faveur de la famille, et qu'il a eu la bonté d'assister au dîner des noces de ma nièce Joséphine, Mme Côme Laliberté."

Monsieur Baillargeon avait en particulière estime les ancêtres de la famille Pâquet. Sans déroger à la prudence qu'impose le titre de pasteur de tous les fidèles, il honorait souvent la maison ancestrale de sa visite. Lorsque M. l'abbé Benjamin Pâquet, qui avait été le protégé de son oncle Ben-

jamin, fut ordonné prêtre à Saint-Nicolas même, en 1857, par S. G. Mgr Demers, nous avons tout lieu de croire que le prélat officiant, et le prédicateur de la circonstance, Monsieur Elz.-Alex. Taschereau, et d'autres abbés présents, firent une visite aux parents du nouveau prêtre, et en particulier à son protecteur. Peut-être même furent-ils invités à dîner chez ce dernier.

Ce qui est sûr, c'est que, quand les abbés Pâquet revinrent de Rome en 1866, la maison des ancêtres commença d'être, pendant les vacances, qu'ils passaient sous son toit, le théâtre de fréquentes réunions d'ecclésiastiques. Le bateau à vapeur faisait alors, entre Québec et Saint-Nicolas, un service plus régulier qu'aujourd'hui. L'antique et confortable carosse ne cessait de voiturer, du débarcadère à la maison, des groupes joyeux de visiteurs, séminaristes et prêtres, et Madame Théo Pâquet les recevait toujours avec cette urbanité, cette distinction de manières, et ce charme de langage, qui faisaient l'admiration de tous.

Parmi ces visiteurs, nommons l'abbé E.-A. Taschereau, qui devint archevêque de Québec, puis le cardinal Taschereau; l'abbé L.-N. Bégin, aujourd'hui notre éminentissime Cardinal; l'abbé Octave Audet, ancien directeur du Séminaire et ancien aumônier du couvent de Sillery; l'abbé C.-H. Laverdière, auteur d'une histoire du Canada, à l'usage des maisons d'éducation; l'abbé Pierre Roussel, ancien directeur du Séminaire; l'abbé P.-J. Doherty, professeur au Séminaire, et célèbre par son amabilité et la grande finesse de son esprit; l'abbé Gauthier, ravi par une mort prématurée à l'histoire de notre pays; l'abbé O. Brunet, notre premier botaniste canadien; l'abbé Auguste Gosselin, l'auteur de tant de travaux érudits sur l'histoire de l'Eglise au Canada; l'abbé Antoine Gauvreau (plus tard Mgr Gauvreau) curé de Saint-Nicolas pendant cinq ans, et ses successeurs; l'abbé C.-A. Marois, (devenu Mgr Marois), alors secrétaire de

l'Archevêché; Mgr C.-O. Gagnon, Prélat de Sa Sainteté; les abbés C. Baillargeon et J. Sexton, l'abbé Benjamin Demers, natif de Saint-Romuald, lauréat de l'Université et auteur de plusieurs monographies de paroisses, les abbés C.-N. Pâquet, L.-Alfred Pâquet, L.-A. Olivier, Jos. Gingras, Alfred Dubois, le R. P. Alfred Larue, de la Compagnie de Jésus, et plusieurs autres ecclésiastiques dont les noms nous échappent; enfin la plupart des curés des paroisses environnantes.

Parmi ces derniers, mentionnons spécialement l'abbé Pierre Sax, curé-fondateur de Saint-Romuald, et bienfaiteur du Séminaire. M. Sax, dont le caratcère était très ouvert et l'esprit très cultivé, comptait parmi les amis intimes de la famille Pâquet, et en particulier des abbés Benjamin et Louis-Honoré. Très hospitalier chez lui, il recevait en retour, de ses amis de Saint-Nicolas, l'hospitalité la plus cordiale. C'était l'un de ses vifs plaisirs de venir, pendant les vacances, aussi souvent que son ministère pouvait le lui permettre, deviser sous la charmille, ou sous le feuillage des grands arbres, avec les abbés en villégiature. Le 6 juillet 1875, en témoignage d'amitié, il donna les deux petits canons qui ont orné depuis quarante ans les clairières du bosquet qui ombrage la vieille demeure, et que divise l'allée charretière.

Un autre commensal distingué de Mgr Benj. Pâquet et de son frère Louis-Honoré, pendant plusieurs vacances consécutives, fut l'abbé Pierre Lagacé, décédé en 1884, et dont le corps repose dans le caveau du Séminaire. Monsieur Lagacé, qui avait été supérieur du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, était alors Principal de l'Ecole Normale Laval [3]. Promoteur très zélé de l'instruction publique et de la

3. Voir l'éloge prononcé sur sa tombe par Monseigneur Benj. Pâquet (Annuaire de l'Université Laval, 1885).

musique sacrée, ainsi que de l'art de bien dire, il composa vers la fin de sa vie un " Cours de lecture à haute voix ", dont on fait, depuis, un usage très utile dans toutes nos maisons d'éducation. Il s'était lié d'amitié avec les abbés Pâquet, surtout avec l'abbé Louis-Honoré dont il admirait le grand talent d'élocution et l'esprit si délié et si fin. M. Lagacé aimait le séjour à Saint-Nicolas pour deux raisons : pour jouir dans une campagne riante des douceurs de l'amitié, et aussi pour travailler à l'aise en face des spectacles de la nature auxquels son âme artistique était très sensible. Après le déjeûner, il faisait un bout de causerie ; puis, il descendait sur la côte plantée d'arbres fruitiers, avec ses livres et ses papiers ; il s'installait dans la maisonnette située face au fleuve et qui est assise sur un ruisseau murmurant, et là, en présence de ce que Dieu a lui-même écrit pour notre instruction, il composait son rapport annuel sur l'Ecole confiée à ses soins. C'est dans cet endroit charmant qu'il mit la dernière main au Cours de lecture dont nous avons parlé plus haut.

Nous arrivons au visiteur le plus distingué de tous les ecclésiastiques qui fréquentèrent assidûment la demeure ancestrale de la famille Pâquet : Monseigneur Ignace Persico [4]. Cet évêque italien que l'abbé Louis-Honoré Pâquet avait connu aux États-Unis, pendant un séjour de deux hivers qu'il y fit pour sa santé, passa trois années au Canada (1873-76). Il fut même curé de Sillery presque tout le temps qu'il demeura au milieu de nous. Grand ami des abbés Pâquet, il fit à Saint-Nicolas plusieurs visites très hautement appréciées. Et à titre de considération et de profonde gratitude, il donna à l'hôtesse de la maison, Madame E.-T. Pâquet, le

---

4. Cf. *Echos et Glanures*. Appendice : Notice sur le Card. Persico par l'abbé Louis-Honoré Pâquet.

gracieux tableau de la Sainte Vierge qu'on voit au salon avec différents portraits de famille. Mgr Persico retourna à Rome, et mourut cardinal. " Ceux qui, comme nous, écrivait l'année même de sa mort l'abbé L.-H. Pâquet, ont eu le bonheur de connaître le cardinal Persico dans l'intimité, ne peuvent oublier les belles qualités d'esprit et de cœur dont il était doué. Rien ne pouvait égaler les charmes de sa conversation et de sa société. " L'abbé Pâquet et Mgr Benjamin, son frère, restèrent en correspondance avec leur vénérable ami jusqu'à sa mort.

*
* *

Nous n'avons parlé jusqu'ici que des ecclésiastiques accueillis dans la vieille demeure de la famille Pâquet. Que de laïques de tout rang ont reçu là, aussi, le même bienveillant accueil! A part les nombreux clients dont le magasin était achalandé, combien d'imprudents, d'indécis, de malchanceux, de banqueroutiers, sont allés prendre conseil auprès de Benjamin Pâquet, de son neveu et successeur Etienne-Théodore, puis de l'honorable E.-T. Pâquet ! On remportait de là des avis sages, désintéressés et sûrs.

D'autres s'y rendaient, attirés par le charme des bonnes relations; tel M. J.-B. Cloutier, le pédagogue éminent dont nous avons déjà parlé et qui avait pour M. Théo Pâquet la plus sincère estime. Tels encore le Dr Blanchet, l'ancien président des Communes, qui exerça sa profession quelque temps à Saint-Nicolas, et qui habitait tout près; le Dr Morin, ami de la famille Pâquet, et qui fut longtemps médecin de la paroisse; tel encore Monsieur W.-G. Ross, maître de l'importante scierie de bois, maintenant disparue.

De Québec et d'ailleurs venaient aussi des laïques distin-

gués par leur éducation, leur piété, ou leur honorabilité. Mentionnons, entre autres, M. Charles Frs Langevin et Madame Langevin, née Clotilde Kemper, son épouse, ainsi que Madame Charles Langevin, junior, anciens marchands de Québec, et divers amis et protégés de cette religieuse famille; M. L.-H. Huot, greffier en chancellerie, de Québec; de même, un irlandais catholique très estimable, Monsieur Arthur Murphy, ancien député de Québec, sa femme et ses enfants; M. Gédéon Désilets, inspecteur des Postes et beau-frère de l'honorable E.-T. Pâquet; etc., etc.

Grand nombre de personnages politiques de l'époque, l'honorable M. Joly, chef de l'opposition à Québec, et plus tard premier ministre; Monsieur L.-H. Fréchette, député de Lévis aux Communes et l'un de nos poètes les plus renommés; M. Achille Larue, avocat, et député du comté de Bellechasse aux Communes, les honorables J.-A. Chapleau et L.-O. Taillon, tous les deux chefs éminents dans la politique provinciale, M. Alfred Cloutier, avocat, et beaucoup d'autres, eurent l'occasion de faire visite à l'honorable M. E.-T. Pâquet et à sa famille. On rapporte que certains d'entre eux, après avoir causé avec le père de leur ami, cet homme de bon sens vraiment remarquable qu'était " M. Théo ", furent émerveillés de ses connaissances et de la force de son jugement et ne purent s'empêcher d'en exprimer leur étonnement.

D'autres hommes politiques et représentants des hautes classes sociales se mêlaient à ceux que nous venons de nommer: parmi eux, Faucher de Saint-Maurice fut l'un des plus assidus. L'abbé Camille Roy [5] en fait cette peinture: " On l'a surnommé le plus gascon des canadiens, et l'on ne s'est pas trompé. Le tempérament ardent et militaire dont il était

---

5. *Tableau de l'histoire de la littérature canadienne-française*, p. 67.

doué a marqué ses œuvres d'une allure franche et vigoureuse. Soldat, greffier, touriste, député, journaliste, Faucher a porté un peu partout son activité facile, et il a raconté ses impressions et ses fantaisies. " En effet, beaucoup d'ouvrages, sans compter ses articles et ses discours, sont sortis de sa plume facile. C'était un patriote sincère, un causeur aimable et une âme loyale. Des liens étroits d'estime admirative, basée sur un fonds commun de patriotisme canadien et d'amour pour la France, l'attachait à son ami " Théodore ", et celui-ci se plaisait dans la conversation prime-sautière de Faucher. Ce dernier fut souvent l'âme de joyeuses journées et de longues veillées d'été chez l'honorable E.-T. Pâquet.

Il n'eut d'égal, dans la liste des amis véritables de l'ancien secrétaire de la Province, qu'un autre compatriote érudit, Joseph-Edmond Roy, l'auteur bien connu de " l'histoire de la Seigneurie de Lauzon ". Celui-ci, notaire comme M. Pâquet, était bien fait pour plaire à ce dernier. Il fréquenta Saint-Nicolas dès ses études de droit. L'honorable M. Pâquet, très versé non seulement dans l'histoire politique de son pays, mais encore dans l'histoire locale et régionale, fournit, croyons-nous, à Monsieur Roy, dans la rédaction de ses notes historiques, des informations précieuses. L'"Histoire de la Seigneurie de Lauzon " est remplie de détails concernant Saint-Nicolas, ses curés, ses développements, sa vie civile et religieuse. Joseph-Edmond Roy garda jusqu'à sa mort, à M. Pâquet, l'amitié si franche qu'il lui avait vouée dès les débuts de sa carrière.

*
* *

Les hommes disparaissent. Le vide se fait dans les foyers les plus aimés.

Depuis plusieurs années, le berceau de la famille Pâquet, enveloppé de deuils successifs, est entré dans le silence. Un fermier veille sur la métairie. Quelquefois, le propriétaire, le lieutenant-colonel Pâquet, vient en faire la visite. Il y a renouvelé la plantation des arbres fruitiers. Lui-même, Madame Pâquet et leurs quatre enfants, y ont passé quelques semaines de vacances en 1916. Les échos endormis se sont éveillés, et le vieux logis a repris une vie nouvelle.

L'avenir, nous l'espérons, réserve encore à cette maison si chère aux membres, dispersés un peu partout, de la famille Pâquet, des jours de bonheur.

Ecoutant les voix du passé, nous croyons entendre celle que la paroisse applaudit tant de fois, et qui résonna jusque sur les bancs des ministres, jeter aux descendants ce vœu profond et ému :

O terre des aïeux, terre douce et aimante qui a su garder auprès de toi plusieurs générations vaillantes ; terre nourricière dont les entrailles éventrées par le soc des charrues a fourni le pain vivifiant à tous ceux qui lui ont été fidèles ; terre qui a bu la sueur des miens, et qui les a vus ardents aux labeurs pénibles mais féconds en riches moissons ; terre où il est impossible de faire un pas sans que jaillissent les plus émouvants souvenirs ; terre fertile non seulement en bons grains, mais en hommes qui ont honoré la paroisse par leurs travaux intellectuels, mis au service du pays et l'Eglise, je t'aime et je te vénère ! Fasse la Providence divine que jamais un pied étranger ne te foule !

La chapelle de Notre-Dame de Grâces.

CHAPITRE DOUZIÈME

—

La Chapelle de Notre-Dame de Graces

A un mille de l'église de Saint-Nicolas, en remontant le chemin du Roi, dans un bosquet enchanteur, le voyageur rencontre une jolie chapelle qui attire et retient ses regards. Les formes élégantes de ce monument, construit suivant le style gothique le plus pur, les arbres verdoyants qui l'ombragent et les embellissements qui ornent les alentours, témoignent que l'art et le bon goût se sont donné la main pour exécuter ce chef-d'œuvre de grâce et de beauté en l'honneur de la Très Sainte Vierge [1].

Quant au motif qui en a inspiré la construction, nous l'avons signalé en traçant la vie de Mgr Benjamin Pâquet. Il s'appuie sur une pieuse reconnaissance envers Marie Immaculée. La chapelle de Notre-Dame de Grâces a une histoire fort intéressante; nous la trouvons consignée dans des notes inédites, rédigées avec soin. Ces annales étaient plutôt réservées à l'intimité. On a bien voulu nous y laisser puiser à larges mains. Elles sont, en grande partie, l'œuvre de Monsieur Jules N. Pâquet qui y a mis tout son cœur, et qui a raconté avec toute l'exactitude désirable l'histoire de la chapelle depuis sa fondation, en 1868, jusqu'à l'année 1887. Elles ont été continuées par un autre membre de la famille.

---

1. Le salon de la maison des ancêtres renferme, entre autres objets précieux pour la famille, une bonne peinture de cette chapelle, faite à Rome en 1874, et signée: Ippolito Zapponi.

La chapelle de Notre-Dame de Grâces, construite à Saint-Nicolas, sur la propriété de M.-Etienne-Théodore Pâquet, et bénite au mois d'août de l'année 1868, compte aujourd'hui cinquante ans d'existence. Ces cinquante printemps sur les débuts d'un monument destiné à voir passer bien des générations, à proclamer, espérons-le, pendant des siècles, la gloire de la Sainte Vierge, ont à nos yeux la durée d'un songe radieux; mais ils constituent déjà une histoire intéressante par l'origine de l'œuvre, sa vie intime et publique, ses solennités, et ses souvenirs si consolants.

" Ce pieux monument redira toujours bien haut la foi et la piété, la générosité de son fondateur et de ceux qui l'ont secondé dans cette œuvre d'amour envers Marie. Mais, que de précieux souvenirs s'effaceront sous l'action des ans, si une main amie ne s'empresse de les réunir en un faisceau pour en perpétuer la mémoire! Notre-Dame de Grâces, si aimée, si vénérée, représente un riche parterre émaillé de fleurs; parmi ces fleurs, il en est dont les corolles s'effeuillent de jour en jour; recueillons-en les graines précieuses pour les faire renaître sous le soleil d'un printemps nouveau, pour les faire servir à l'instruction et à l'édification de ceux qui nous remplaceront dans ce sanctuaire béni, qui viendront, à notre exemple, chercher refuge et consolation dans les bras de notre commune mère.

"A diverses époques de l'histoire de l'Eglise, on voit l'auguste Mère de Dieu se manifester aux hommes par de merveilleuses apparitions qui donnèrent naissance à un grand nombre de sanctuaires érigés en son honneur. Dans les temps modernes, à une époque rapprochée de nous, et sur un sol qui sera toujours cher au cœur des Canadiens français, Marie s'est révélée à la Salette, comme une mère affligée retenant le bras de son divin fils; puis, à Lourdes, sous le titre suave, incomparable de l'Immaculée-Conception. S'il ne nous est pas

donné de voir le berceau de ce pieux sanctuaire illuminé des reflets de ces célestes apparitions qui animent la foi et émeuvent les populations, il n'en est pas moins vrai de dire que Marie s'est ici manifestée à l'intelligence et au cœur de ses serviteurs par la foi et l'amour.

" Son regard maternel s'est abaissé sur un coin de terre privilégié. D'une voix intérieure et ineffable, elle a désigné celui qu'elle destinait à lui ériger cet oratoire : c'est là qu'elle veut être invoquée sous le titre gracieux de Notre-Dame de Grâces. On n'y verra pas la source miraculeuse opérant des prodiges, des guérisons de toutes sortes, mais, du haut de son trône, Marie laissera couler de ses mains miséricordieuses les eaux abondantes de la grâce sur ses enfants. Heureux ceux qui les recueilleront avec reconnaissance et les conserveront précieusement dans leurs cœurs !

" Ainsi ils imiteront l'exemple de la Très Sainte Vierge elle-même que l'apôtre Saint-Luc nous représente recueillie et reconnaissante, au moment de la naissance du Sauveur, par ces paroles : *Or, Marie conservait toutes ces choses, les repassant dans son cœur* [2]. "

*
* *

La construction de la chapelle de Notre-Dame de Grâces fut commencée dans l'été de 1867. C'est en cette année que Mgr Benjamin Pâquet, devenu professeur de théologie à l'Université Laval, avec son frère l'abbé Louis-Honoré Pâquet, songea à remplir sa promesse faite à Rome, peu d'années auparavant. Tous les deux passaient les vacances

---

2. Jules N. Pâquet. *Annales de la chapelle de Notre-Dame-de-Grâces.* Introduction.

chez leur frère aîné M. Etienne-Théodore Pâquet, propriétaire de la maison-mère de la famille à Saint-Nicolas. Ils devaient aller dire la messe, chaque matin, à l'église paroissiale située à près d'un mille de distance. On comprend que les jeunes pêtres avaient raison de hâter l'accomplissement d'une promesse aussi sacrée, et qui était d'ailleurs tout à la gloire de la " Mère de la divine grâce ".

Monseigneur fit part de son projet à quelques-uns de ses amis, entr'autres au Révérend M. Octave Audet, alors Directeur du Petit Séminaire de Québec, et architecte distingué.

C'était au cours de l'année 1866-67.

M. Audet, n'ignorant pas les moyens pécuniaires de Monseigneur Pâquet, lui proposa d'ériger, non seulement une petite chapelle, mais un monument, et même un chef-d'œuvre, si c'était possible, en l'honneur de la Sainte Vierge. M. Audet vint à Saint-Nicolas, en compagnie de M. Lapointe, architecte, pour s'occuper des plans à adopter. Le style gothique avec ses clochetons, ses flèches élancées, fut jugé le plus approprié au but proposé. Ce plan, un peu grandiose, devait, tout naturellement, être coûteux d'exécution.

Monseigneur, constitué l'héritier des biens de son généreux protecteur et oncle vénéré, feu Benjamin Pâquet, riche négociant et cultivateur intelligent, décédé le 17 février 1864, se trouvait en état de réaliser cette entreprise. Par là-même, il accomplissait les dernières volontés du pieux donateur, désirant que son legs fût consacré à perpétuer le bien dans la famille, comme il l'avait fait lui-même.

Au reste, Mgr Pâquet portant son regard vers l'avenir, voulait aussi que cet oratoire, source de bénédictions pour la famille, fût à la disposition des prêtres qu'il plairait à Dieu d'élever au sacerdoce, dans la famille même ou dans son

voisinage. Disons tout de suite que ses espérances ne furent point déçues.

Les plans furent bientôt prêts. M. l'abbé Audet mit à la discrétion du fondateur son habileté, comme architecte, son bras même, pour en assurer l'exécution. M. E.-T. Pâquet donna volontiers l'emplacement, offrant même le bois de charpente, logeant les ouvriers et pourvoyant à leur nourriture, faisant faire le charroyage de tous les matériaux et, enfin, n'épargnant nullement son temps et celui de ses domestiques. A défaut de bois plus précieux, le mélèze (épinette rouge), bois odorant, symbole des parfums que Notre-Dame de Grâces devra exhaler, est choisi par les constructeurs et tombe sous les coups redoublés de la cognée.

Les ouvriers firent tant et si bien, que dans les derniers jours du mois d'août, 1867, la chapelle était levée. Les travaux, arrêtés à l'automne, furent repris au printemps suivant, et au mois de juillet de la même année avait lieu la bénédiction solennelle de la chapelle. Nous en trouvons le récit dans des notes redigées par l'hon. M. E.-T. Pâquet, alors élève de seconde, au Séminaire de Québec :

" La bénédiction de la chapelle de Notre-Dame de Grâces a été faite le 18 juillet 1868, par M. l'abbé Etienne Baillargeon, curé de Saint-Nicolas, délégué *ad hoc* par Monseigneur Charles-François Baillargeon, archevêque de Québec, frère du curé.

" Etaient présents l'abbé H. Laverdière, du Séminaire, les abbés Benjamin et Louis H. Pâquet, le Docteur et Madame Morin, toute la famille, et un bon nombre de personnes des environs. La cérémonie commence à six heures et demie. Le célébrant, revêtu de la chape, sort de la chapelle, précédé de ses assistants, MM. les abbés Benjamin et Louis-Honoré Pâquet portent les deux candélabres ; M. Benjamin De-

mers [3], jeune ecclésiastique, porte l'eau bénite; il est accompagné de Etienne-Théodore Pâquet, étudiant au Petit Séminaire. Rendue à la porte, la procession s'arrête; puis, après quelques prières, on fait le tour de la chapelle en récitant le *Miserere,* et l'officiant jette partout de l'eau bénite, signe de purification et de sainteté. De retour à la porte, quelques prières sont encore récitées; on entre, et on dit les Litanies des Saints. Le prêtre alors bénit l'autel et les habits qui doivent servir au Saint Sacrifice, lorsque le prêtre monte à l'autel. Après quelques autres cérémonies, la bénédiction fut achevée et l'on se prépara à la célébration de la messe. Elle fut dite par Mons. Baillargeon. Il prit solennellement les habits sacerdotaux placés dans la sacristie, à gauche de l'autel, et commença la messe servie par moi. La chapelle était alors littéralemet remplie d'une foule pieuse et attendrie par le spectacle qui s'offrait à ses yeux. Pendant la messe, M. H. Laverdière chanta les cantiques " Bénissons à jamais "; "Que cette voûte retentisse ", "Nous vous invoquons tous ".

*
* *

Par un Indult de sa Sainteté Pie IX, en date du 14 mars 1868, il fut non seulement permis de dire la messe sur l'autel de Notre-Dame de Grâces, mais encore de garder le Très-Saint-Sacrement dans le Saint Tabernacle. L'annaliste de la chapelle, appréciant cette faveur, s'écrie: " Reconnaissance soit rendue à l'auguste Pie IX, de sainte mémoire, qui nous accorda une telle faveur."

---

3. Ce jeune Demers, né à Saint-Nicolas, exerça le ministère dans le diocèse de Chicago, et les missions de l'Orégon, et aussi dans le diocèse de Sherbrooke (cf. E.-T. Pâquet, *Fragments de l'histoire de Saint-Nicolas,* pp. 387-89.)

Ce premier Indult fut renouvelé le 28 mars 1875, et le 13 juillet 1884 pour la troisième fois. Il le fut ensuite régulièrement par les souverains Pontifes qui se sont succédé à Rome.

Chaque année, donc, au temps des vacances, l'Hôte divin vient habiter son sanctuaire.

De 1879 à 1885, Mgr Pâquet, devenu Procureur du Séminaire de Québec et absorbé par de nombreuses et continuelles occupations, et M. L.-H. Pâquet, obligé de voyager dans l'intérêt de sa santé, ne purent visiter Notre-Dame de Grâces avec la ponctualité des premières années. L'abbé L.-Alfred Pâquet, vicaire au Cap Saint-Ignace, venait, de temps en temps, voir sa famille, et rendait la vie à Notre-Dame de Grâces, ainsi que l'abbé Ls-Adolphe Pâquet qui, depuis 1883, passait ses vacances dans sa famille. Ainsi le S. Sacrement a toujours été religieusement conservé pendant les vacances, et pas un jour ne s'est écoulé sans qu'il ne reçut la visite de quelques fidèles du voisinage. Souvent aussi, ont eu lieu des prières plus solennelles, de petites illuminations pour honorer davantage l'Hostie vivante, captive pour nous. Mgr Benj. Pâquet affectionnait ces pieuses réunions de famille auprès du tabernacle et ne laissa jamais s'éteindre le dernier jour des vacances sans donner à Notre-Seigneur un témoignage sensible de sa reconnaissance.

Monseigeur Charles-François Baillargeon, archevêque de Québec, ne fut pas indifférent à l'érection de la chapelle de Notre-Dame de Grâces. Le pieux et illustre archevêque, puisant dans les trésors inépuisables de la Sainte Eglise, accorda, en 1868, un diplôme déclarant l'autel privilégié.

En 1873, Sa Sainteté Pie IX donna une nouvelle preuve de sa sollicitude en accordant une indulgence de trois cents jours, aux conditions ordinaires, "à tous les fidèles des deux sexes qui visiteront dévotement et au moins contrits de

cœur, n'mporte quel jour, l'oratoire public dedié à la Bienheureuse Vierge Marie, sous le vocable de Notre-Dame de Grâces, lequel est situé dans les limites de la paroisse de Saint-Nicolas, diocèse de Québec, et qui y prieront Dieu avec ferveur pour la concorde des princes chrétiens, l'extirpation des hérésies, la conversion des pécheurs, et l'exaltation de notre mère la Sainte Eglise ".

Ces précieuses indulgences concédées pour le " temps présent et futur ", furent reconnues le 7 décembre 1886 par son Eminence le Cardinal Taschereau.

*
* *

La chapelle de Notre-Dame de Grâces, projetant discrètement sa croix dorée et ses clochetons à travers les bouleaux touffus qui l'environnent, n'est pas sans charme. En pénétrant à l'intérieur, le visiteur est vivement intéressé par les tableaux de maître qui se trouvent de chaque côté de la nef, et par l'autel si joli, véritable bijou de style gothique, où la délicatesse du travail le dispute à l'élégance et au bon goût [4]. En levant les yeux au dessus de l'autel, il est saisi de vénération: dans un demi-jour que laissent passer des verrières tricolores, apparaît au fond d'une niche une belle statue de la Vierge-Marie, tenant dans ses bras l'Enfant-Jésus [5].

---

4. Le couronnement de l'autel, ajouté à la pièce principale en 1876, a été fait des propres mains de M. l'abbé Audet, alors aumônier du couvent de Sillery.

5. Cette statue, apportée de Lyon, depuis plusieurs années, couronnait autrefois l'autel de la Sainte Vierge, dans l'église de Saint-Romuald. M. l'abbé Sax, curé de cette paroisse, en fit don à la chapelle de Notre-Dame de Grâces.

Voici comment l'annaliste dresse l'inventaire de la chapelle :

L'abbé Thos Chandonet, Principal de l'École Normale-Laval, donna le calice [6] ; l'abbé Ls-H. Pâquet, le timbre ; Madame Etienne-Théodore Pâquet, les deux crucifix en ivoire ; Monsieur Etienne-Théodore Pâquet, fils, le tapis ; Madame J. Hardy, de Québec, fit présent des signets du missel ; M. l'abbé Auguste Gosselin, curé de Sainte-Jeanne-de-Neuville, du porte-missel ; Mlle Esther Pâquet, des deux chandeliers en forme de croix ; Mme Charles-François Langevin, des ornements noirs ; Madame Charles Langevin, *junior,* des étoles blanches et violettes ; Mons. L.-H. Huot, Greffier-en-Chancellerie, de la statue en bois de Sainte-Anne, et M. Théodule Pâquet, des deux crachoirs. Mgr Pâquet acheta le ciboire, et les autres ornements nécessaires à la célébration du Saint Sacrifice.

En 1871, il fit à Munich l'acquisition des statues de Saint-Joseph, Saint-Nicolas, Saint-Joachim et Sainte-Anne, placées dans les niches, aux quatre angles de la nef, ainsi que des statues du Bon-Pasteur, de Saint-Paul et de Saint-Jean-l'Evangéliste, dans le tombeau de l'autel. Au retour d'un second voyage à Rome, en 1876, il apporta la plupart des autres statues et statuettes qui ornent de tous côtés le tabernacle. Ainsi, les saints escortent Notre-Dame de Grâces, et la petite chapelle nous offre l'image de l'église immortelle du Ciel.

---

6. Après la mort de M. l'abbé Sax, survenue en 1881, Mgr B. Pâquet et son frère eurent l'usage, leur vie durant, à la chapelle, d'un superbe calice de leur ami, le curé de Saint-Romuald. Au décès du dernier survivant, l'abbé L.-H. Pâquet, en 1915, ce calice a été remis au Séminaire qui en a par testament la propriété. Depuis cette date, Mgr L.-A. Pâquet se sert pendant les vacances d'un beau calice dont quelques-uns de ses anciens élèves de la Nouvelle-Ecosse, lors de son passage à Antigonish il y a quelques années, lui firent cadeau.

Monseigneur achetait, en même temps, la grande lampe dorée, tous les chandeliers dorés et argentés, les burettes, les reliquaires de Sainte-Anne et de la vraie croix, les tentures, etc.

Le Révérend Père Brichet, de Rome, donna les reliquaires noirs et les reliques qu'ils contiennent, et le Rév. M. Picard, sulpicien, les reliques de Saint-Zénon et de ses compagnons.

Pendant ce même séjour à Rome, en 1876, Monseigneur fit faire les deux grands tableaux " Saint-Michel terrassant Lucifer " et " Mater admirabilis ", ainsi que les petits tableaux qui se trouvent au bas de ces derniers. Ces deux toiles, qu'on ne saurait contempler sans une vive admiration, sont dues au pinceau de Pasqualoni, artiste renommé dont l'illustre famille remonte au quinzième siècle. C'est ce même peintre qui a fait le tableau magnifique de "l'Immaculée Conception " d'abord exposé dans le salon de l'Université Laval, et qu'on voit maintenant dans la chapelle du Séminaire.

Le " Mater admirabilis " fut béni par Pie IX, le 16 juin 1876.

Ces deux chefs d'œuvre de peinture servirent d'abord à orner le salon de Monseigneur Conroy, Délégué apostolique au Canada, pendant son séjour à Québec en 1877-78, puis furent installés à Notre-Dame de Grâces à la fin de cette dernière année.

M. l'abbé L.-H. Pâquet, en 1878, donna le prie-Dieu et le fauteuil, artistement brodés et ornés de dessins en perles. Tout en occupant une chaire de théologie dogmatique à l'Université Laval, il remplissait la charge de chapelain du couvent de Bellevue, récemment fondé par les Dames de la Congrégation de Montréal. A cette institution naissante il imprima un tel essor que, dès son début, elle s'éleva à la hauteur de ses sœurs aînées. Parmi les nombreux témoi-

gnages de gratitude qu'il reçut des Dames directrices de ce couvent, est ce cadeau précieux dont il fit hommage à Notre-Dame de Grâces.

Le cœur en vermeil fut donné, comme on le verra plus loin, par les amis de Notre-Dame de Grâces en 1883, ainsi que la lampe en cristal dans la grande lampe du Saint-Sacrement.

Le 6 juillet 1875, l'abbé Sax fit présent de deux petits canons. Plusieurs fois, leurs voix puissantes résonnèrent aux grandes solennités de Notre-Dame de Grâces, particulièrement à l'arrivée et au départ de la statue de la Sainte-Vierge, lors des pèlerinages de la paroisse.

Notre-Dame de Grâces possède, dans son trésor, des joyaux du plus haut prix, de précieuses reliques de la Vraie Croix, de sainte Anne, de saint Zénon et ses compagnons, de saint François-Xavier, de saint Théodore et d'un grand nombre d'autres saints.

En 1889, Mgr Pâquet fit don du beau tapis qu'on voit aujourd'hui dans la chapelle.

Les arbres dont la tête chevelue se balance bien au-dessus du toit de la chapelle, ont été plantés en 1868. Les palissades que l'on voit autour du terrain où elle est située, datent de la même époque.

*
* *

Comme nous l'avons vu, M. Etienne Baillargeon eut le bonheur de célébrer la première messe à Notre-Dame de Grâces. Il convenait que ce digne prêtre, ami intime des MM. Pâquet et, pendant trente-deux ans, curé de la paroisse de Saint-Nicolas qu'il édifia par ses paroles et ses exemples, offrît là les prémices de ce sacrifice unique et, cependant, sans cesse renouvelé sur nos autels. Monseigneur Benjamin

Pâquet dit la seconde messe, et M. l'abbé Louis-Honoré Pâquet la troisième.

Ont dit la messe, pendant cette année 1868: messieurs les abbés Octave Audet, C.-H. Laverdière, L.-Nazaire Bégin, Pierre Roussel, tous prêtres du Séminaire de Québec; Auguste Gosselin, curé de Ste-Jeanne de Neuville, Louis E. Parent, curé de la Pointe-aux-Trembles, Pierre Sax, curé de Saint-Romuald.—Dans le cours des vacances de cette première année, quatre-vingt-deux messes basses furent célébrées: abondante moisson que Notre-Dame de Grâces offrait au ciel; heureux augure d'une existence prospère.

Plusieurs autres prêtres entr'autres son Eminence le cardinal Taschereau, alors Supérieur du Séminaire de Québec, vinrent présenter leurs hommages à Notre-Dame de Grâces. Devenu archevêque, ce vénérable personnage, en tournée pastorale, visita la chapelle une seconde fois en 1875, et une troisième fois en 1879. Un magnifique arc de triomphe avait été élevé, et les alentours de la chapelle étaient tout pavoisés. Il y eut grande illumination, et Mgr l'Archevêque voulut bien assister à la prière commune.

Notre-Dame de Grâces peut ainsi revendiquer l'honneur d'avoir vu le représentant de la plus haute autorité religieuse parmi nous, le premier cardinal canadien, et l'un des princes de l'Eglise, au nombre de ses premiers et dévoués visiteurs.

Après 1868, presque tous les ecclésiastiques qui vinrent faire visite pendant les vacances aux abbés Pâquet, eurent l'occasion de dire la messe, une ou plusieurs fois dans la chapelle [7], ou du moins de rendre hommage à Notre-Dame de

---

7. Ont servi la messe tour à tour, dans la chapelle de Notre-Dame de Grâces, Et.-Th. Pâquet (l'honorable), et aussi son fils, Jules N. Pâquet, L.-A. Pâquet (Mgr), puis ses frères Albert et Achille, puis le fils de Benjamin et les fils d'Alphonse, et les jeunes Laliberté; aujourd'hui, ce sont les fils de M. H. Magnan qui remplissent ce rôle.

Grâces. Nous en avons nommé déjà plusieurs au chapitre précédent, Mgr Persico, l'abbé Pierre Lagacé, les abbés Gauthier, Brunet, Doherty, etc. Nommons encore (à part les abbés Alfred et Nazaire Pâquet, natifs de Saint-Nicolas, et qui tous deux dirent leur seconde messe dans la chapelle) les abbés Basile Robin, curé de Saint-Antoine-de-Tilly; P. J. Dumas, curé de Saint-Eloi; Hubert Beaudet, curé de Saint-Etienne-de-Lauzon; J.-R.-L. Hamelin, aumônier de l'Hôpital-Général; N.-G. Godbout, curé du Cap-Santé; J. Laberge, curé de l'Ancienne-Lorette; W. Blais, curé de Saint-Basile; Nap.-Joseph Sirois, curé du Cap-Saint-Ignace; Georges Casgrain, curé de Saint-Jean-Deschaillons; Ernest Audet, Alphonse Lemieux, maintenant Provincial des Rédemptoristes, G. Lemieux, M. Fillion, du Séminaire; Benjamin Demers, curé de Saint-Gilles; l'abbé Bacon, aujourd'hui dominicain, James Sexton, vicaire à Saint-Roch, et plus tard, Mgr E.-T. Hamel, ancien recteur de l'Université Laval, Mgr L.-N. Dugal, vicaire général de Chatham, Mgr O. E. Mathieu, ancien directeur de l'Université Laval, et archevêque actuel de Régina, l'abbé Lindsay, aujourd'hui chanoine, l'abbé Eug. Laflamme, maintenant curé-archiprêtre de Notre-Dame de Québec, et un grand nombre d'autres prêtres et religieux qu'il serait trop long d'énumérer, surtout la plupart de ceux qui, séminaristes, séjournèrent à l'Ermitage, et qui, une fois élevés au sacerdoce, voulurent payer à Notre-Dame de Grâces leur tribut d'hommages.

Mgr Ls-Adolphe Pâquet est depuis plusieurs années le véritable chapelain de Notre-Dame de Grâces. Il a été ordonné prêtre à Rome le 24 mars 1883. Revenu au pays vers le milieu d'août de la même année, il célébra à Notre-Dame de Grâces la seconde messe qu'il ait dite au Canada. Comme en d'autres circonstances analogues, ce fut un jour de fête, et de joies les plus suaves exprimées par des canti-

ques de foi et de reconnaissance. Depuis cette date, Mgr Pâquet n'a cessé de dire sa messe à la chapelle, durant les vacances [8].

*
* *

Le souvenir des défunts fut toujours religieusement conservé au sein de la famille Pâquet. Aussi, les chers disparus ne furent-ils pas oubliés à Notre-Dame de Grâces.

Plusieurs fois, Mgr Benjamin chanta des grand'messes à leur intention, entr'autres pour sa grand'mère née Marguerite Filteau, pour feu Benj. Pâquet, son oncle, pour son père et sa mère, ses frères et sœurs décédés, etc. M. l'abbé Alfred Pâquet fit la même chose pour le repos de l'âme de ses père et mère, et de son frère Télesphore. La coutume s'établit ainsi de ne pas clore les vacances sans une messe dite ou chantée, dans la chapelle de Notre-Dame de Grâces, pour le soulagement des âmes des défunts de la famille dont le nombre va croissant et s'inscrit, au fur et à mesure des décès, sur le mur extérieur. Cette coutume a toujours été fidèlement observée.

En 1870, M. l'abbé Gauvreau, curé de la paroisse, chanta à Notre-Dame de Grâces, une messe d'actions de grâces recommandée par M. Théodule Pâquet qui avait échappé heureusement aux suites d'un naufrage survenu le 5 août (abordage du vapeur " Etoile " et d'un chaland).

L'oratoire de Notre-Dame de Grâces devenait ainsi un

---

8. Pour des raisons de deuil et autres, trois mariages avec messe ont été célébrés dans la chapelle de Notre-Dame de Grâces par Mgr L.-A. Pâquet. Deux de ces mariages étaient dans la famille: celui de Melle Marie-Louise Pâquet (fille d'Adolphe), le 12 septembre 1893, avec M. F.-X. Roberge; celui de Melle Rachel Pâquet (fille d'Alphonse), le 12 juillet 1915, avec M. Nazaire Dion.

centre de piété. On y faisait, pendant le mois de mai, les exercices du mois de Marie [9]. Des pèlerinages s'y ajoutèrent.

A Saint-Nicolas, de temps immémorial, on a la pieuse coutume, dans chaque concession ou canton, de faire le mois de Marie chez un particulier que l'on choisit. A la fin de ces exercices, les personnes qui y ont pris part font chanter une grande messe en l'honneur de la Sainte Vierge. Les amis de Notre-Dame de Grâces prièrent d'abord le curé de la paroisse de venir chanter cette messe dans la chapelle. M. Gauvreau se rendit avec empressement à ce désir. En même temps, il venait avec bonheur y accomplir son pèlerinage, et cette pieuse idée détermina bientôt un mouvement plus général. En effet, on pria M. Gauvreau de chanter la messe pour tout le monde, afin que ce pèlerinage, déjà cher à plusieurs paroissiens, fût désormais celui de la paroisse de Saint-Nicolas à Notre-Dame de Grâces.

M. Bureau, comprenant les grands avantages que ses paroissiens retiraient de ces pèlerinages, suivit les traces de son prédécesseur. Pendant tout le temps de son administration, on vit, chaque année, le vénérable curé, ami dévoué de Notre-Dame, s'avancer en procession, précédé de la statue de la Sainte Vierge, du clergé, et suivi d'un grand nombre de fidèles, vers le pieux sanctuaire pour y chanter la messe[10].

Au pèlerinage du 30 juin 1884, Mons. l'abbé Louis-Ad. Pâquet, se trouvant en vacances, adressa la parole à la foule recueillie.

Rappelons ici en peu de mots la grande procession de 1879.

---

9. Ces exercices furent présidés tour à tour par M. Et.-Th. Pâquet (le futur Ministre), par M. Jules N. Pâquet, par M. L.-A. Pâquet (en l'année 1878-79 qu'il passa au sein de sa famille, après son cours d'études classiques), etc., etc.

10. Voir à ce sujet un article paru dans le *Journal de Québec* (juin 1876) et intitulé: "Un pèlerinage à Notre-Dame-de-Grâces."

Depuis quelques années, la chrysomèle, vulgairement nommée la mouche-à-patates, et le terrible ennemi de ce tubercule, avait fait son apparition à Saint-Nicolas, paroisse si justement renommée pour la culture qu'elle en fait. En présence du fléau grandissant, les anciens rappelèrent à Monsieur le curé qu'autrefois, du temps de M. l'abbé Dufresne, on avait fait une grande procession pour conjurer la mouche à blé, et que, plus récemment, M. l'abbé Gauvreau avait organisé une cérémonie semblable contre le fléau des sauterelles. M. l'abbé Bureau résolut immédiatement de faire à Notre-Dame de Grâces un pèlerinage des plus solennels qui, composé de toutes les familles, serait une véritable croisade contre la chrysomèle et aurait pour point de départ le pieux sanctuaire de Marie.

Au jour fixé, la paroisse entière est présente à Notre-Dame de Grâces. Il y a d'abord messe solennelle, grand nombre de communions, et vénération de la relique de la Bonne Sainte-Anne; puis, le célébrant, déposant les habits sacerdotaux, revêt le surplis, prend dans ses mains les précieuses reliques et se met en marche, suivi d'une immense file de plus de 300 voitures. On visite les croix de la paroisse; à chacune d'elles on fait des prières; les pèlerins récitent le Rosaire et autres prières. Vers deux heures de l'après-midi, on est de retour à Notre-Dame de Grâces. Monsieur le curé y dépose les saintes reliques, et la foule se disperse bien convaincue que la prière publique, les supplications solennelles de toute une paroisse unie dans un même sentiment de foi et de confiance, toucheront le cœur d'une mère, toute puissante sur le cœur de Dieu.

La série des pèlerinages de la paroisse de Saint-Nicolas à Notre-Dame de Grâces, interrompue pendant quelques années, a été reprise naguère par l'heureuse initiative de M. le curé Cantin. Chaque année, durant les vacances, on voit les

dévots pèlerins, bannière en tête, s'acheminer, en chantant et en priant, vers le pieux oratoire. Les pèlerins, ayant à leur tête M. le curé, sont reçus par Mgr L.-A. Pâquet, et celui-ci, vers la fin de la messe chantée par M. l'abbé Cantin, fait vénérer les saintes reliques. La chapelle se remplit, et ceux qui ne peuvent y trouver place se répandent çà et là sous les arbres. La plupart des personnes présentes communient. Des cantiques montent vers le ciel à la gloire de Marie Immaculée. Des drapeaux ornent les alentours.

La vieille maison ancestrale, située en face de la chapelle, prend des allures de fête et semble se réjouir de ce regain de vie.

*
* *

Nous avons déjà parlé d'une messe d'actions de grâces célébrée dans le sanctuaire de Notre-Dame de Grâces, à la demande de M. Théodule Pâquet, sauvé miraculeusement dans un naufrage. Dans plusieurs autres circonstances, des cérémonies religieuses s'y déroulèrent en témoignage de reconnaissance de la part de certains membres de la famille.

Le 25 août 1883, il y eut fête et illumination à l'occasion du retour de Rome de l'abbé L.-A. Pâquet, revenant après une absence de quatre années, couronné de l'auréole du sacerdoce, et décoré du titre de Docteur en Théologie.

" On cueille dans les parterres les plus belles fleurs pour en former des festons, des guirlandes et des couronnes ; l'autel est transformé en un immense trône de fleurs resplendissant de lumière ; les nombreuses lampes suspendues à l'extérieur dissipent les ombres de la nuit.

" Sur l'autel, au centre d'une riche couronne de fleurs naturelles, resplendit un magnifique cœur en vermeil, donné

comme ex-voto à Notre-Dame, par les parents et amis de l'abbé et ceux du voisinage qui fréquentent le sanctuaire; leurs noms y sont inscrits; c'est le symbole de leur amour pour Notre-Dame, et aussi un témoignage impérissable des bontés de Marie envers celui dont on célèbre le retour [11]. "

Dans l'assistance qui est nombreuse, on remarque les abbés J.-A. Bureau, E. Lauriault, curé de la Petite-Rivière, L.-Alfred Pâquet, vicaire au Cap Saint-Ignace, Louis Olivier, séminariste, et plusieurs autres. M. et Madame William Gérard Ross, quoique ne partageant pas nos croyances religieuses, ont accepté avec plaisir l'invitation d'assister à cette fête du cœur. La procession, partie de chez M. Adolphe Pâquet, se dirige vers la chapelle au chant des Litanies; puis, suivent " l'Ave Maris Stella ", la bénédiction du Cœur [12], et le cantique " Cœur Sacré de Marie ".

Alors, du haut d'une tribune provisoire, à l'entrée de la chapelle, le jeune Lévite, prenant pour texte ces paroles: *Cor meum vigilat*—" mon cœur veille " (Cant. des cant. ch. V, v. 2), adresse à l'auditoire une brillante allocution, la première qu'il ait prononcée comme prêtre, et, dont à ce titre, nous reproduisons les idées principales:

Cette bénédiction d'un Cœur rappelle deux choses: 1° l'amour de Marie pour nous; 2° l'amour que nous devons avoir pour elle.

1° Marie doit nous aimer; parce qu'elle est la mère de notre Rédempteur.

Elle nous aime: car partout s'élèvent pour témoigner son amour des sanctuaires miraculeux tels que Lorette, Lourdes,

---

11. Jules N. Pâquet, *Annales de la chap. de Notre-Dame de Grâces.*

12. Le Cœur fut béni par le héros de la fête, l'abbé L.-A. Pâquet, ayant à ses côtés, comme servant, son tout jeune frère Albert, âgé de 5 ans.

Notre-Dame de la Salette, de Fourvières, des Victoires, etc. Et le sanctuaire de Notre-Dame de Grâces n'est-il pas lui aussi un gage magnifique de sa bonté et de sa tendresse?

2° De notre côté nous devons aimer Marie: devoir bien doux, il est vrai, puisqu'il s'impose naturellement à notre cœur, après tant de bienfaits reçus du Cœur de Marie, et puisqu'il nous est une source assurée de nouvelles faveurs.

Quelques prières, le chant du " Magnificat " et du " Laudate Dominum ", terminent l'hymne de la reconnaissance.

En 1886, nouvelles actions de grâces à l'occasion du retour de Mgr Benjamin Pâquet, de la Capitale du monde catholique. Le 7 juin, le lendemain de son arrivée à Rome, il avait eu l'insigne faveur d'assister au Consistoire public où Sa Sainteté Léon XIII créait Cardinal de la Sainte Eglise romaine, Sa Grandeur Monseigneur Elzéar-Alexandre Taschereau, archevêque de Québec. Le retour fut très heureux et la fête eut lieu le 24 septembre. Parents et amis, en nombre plus grand que n'en pouvait contenir l'enceinte du pieux sanctuaire, s'étaient donné rendez-vous pour rendre grâces à l'Auteur de tout bien, et à Celle qu'on appelle à juste titre l'"Etoile de la mer ". L'humble voix de la prière, les puissantes détonations du canon, le chant enthousiaste des cantiques, l'abondance des lumières, tout respirait la joie que faisait naître le retour du fondateur de Notre-Dame de Grâces.

Celui-ci voulut bien faire une intéressante allocution sur les monuments religieux de Rome, en particulier sur Ste-Marie-Majeure, son origine miraculeuse, et les précieuses reliques qu'elle possède. Il parla ensuite avec émotion de Notre-Dame de Lourdes qu'il venait de visiter, des pèlerinages si pieux, si nombreux, qui se font tous les jours à la grotte miraculeuse de l'Immaculée-Conception.

*
* *

Un mot de la musique et du chant.

" Depuis sa fondation, le chant, la musique vocale et instrumentale n'ont point fait défaut aux solennités de N.-D. de Grâces. Souvent aux messes basses, toujours aux grandes messes, aux exercices du Mois de Marie et autres circonstances, MM. E.-T. Pâquet et Adolphe, tous deux vétérans distingués du chœur de Saint-Nicolas, Sévérin Croteau, Benjamin Rousseau, Théodule, Benjamin et Alphonse Pâquet et autres prêtèrent volontiers le concours de leurs voix. La justesse et la beauté de la voix semble être dans la famille de feu Etienne Pâquet un héritage qui se transmet de père en fils : on naît chantre comme les oiseaux naissent musiciens.

" Lors de l'inauguration de la chapelle, la musique instrumentale fit son apparition. A défaut d'orgue ou d'orchestre, on installa un profane et vulgaire piano, généreusement prêté par M. E.-T. Pâquet, fils. Et le premier organiste qui fit raisonner cet étrange instrument sous la voûte du petit temple, fut M. l'abbé L.-N. Bégin, professeur de théologie au Grand Séminaire, puis principal de l'Ecole Normale-Laval," archevêque de Cyrène et coadjuteur de Son Eminence le cardinal Taschereau, enfin lui-même archevêque de Québec et cardinal de la Sainte Eglise.

" Quelques années plus tard, lorsque les pèlerinages prirent naissance, on plaça un harmonium, en dehors de la chapelle, sous les frais ombrages. Il est permis de dire, sans exagération poétique, que la voix des chantres et les sons

harmonieux de l'instrument se mêlaient aux mélodieux concerts des oiseaux du bocage [13]. "

L'organiste attitré de la chapelle de Notre-Dame de Grâces est aujourd'hui Monsieur Benjamin Pâquet, aidé de sa jeune fille, Mlle Juliette, élève graduée du couvent de la paroisse. Tous les deux s'acquittent avec talent et dévouement de cette tâche.

Les chantres sont MM. Benjamin et Alphonse Pâquet, doués tous deux de voix superbes et puissantes, ainsi que leurs enfants. Les voisins qui assistent aux pèlerinages, ou à la messe du dimanche, s'unissent aux membres du chœur. Les "Annales" de la chapelle font mention d'une cantatrice qui a souvent fait entendre sa très belle voix aux offices de ce pieux sanctuaire, Madame E.-T. Pâquet, épouse de l'hon. M. Pâquet, ancien ministre à Québec. Depuis quelques années, la famille Magnan a prêté régulièrement son concours.

Pour être complet, disons que depuis sa fondation, la chapelle n'a pas manqué de sacristain ou de sacristine. Nous avons déjà nommé la première qui eut cet honneur, Madame Etienne-Théodore Pâquet, laquelle prit un soin tout spécial de l'autel, du linge, et de toute la chapelle. Elle fut remplacée par M. Jules N. Pâquet qui pendant de longues années, et avec un zèle inlassable, s'occupa de tout ce qui pouvait contribuer à rehausser le culte de Notre-Dame de Grâces. Mme H. Magnan (Alice Pâquet) fut appelée, plus tard, à remplir ces pieuses fonctions. Puis des séminaristes en séjour de vacances chez Mgr Benjamin, voulurent bien à leur tour s'en acquitter. Dans la suite, ce furent les ménagères de l'Ermitage qui s'occupèrent de la sacristie. Depuis deux ou trois ans, les sacristains sont M. Charles Magnan, écolier, et son frère Paul.

---

13. Jules N. Pâquet, *Annales cit.*

En 1886, la chapelle subit des réparations assez considérables. M. Jules Pâquet, un des bienfaiteurs de la chapelle, se chargea de faire exécuter les travaux. Le toit fut peinturé, la grande croix redorée, les contreforts sablés, le perron et le trottoir refaits à neuf.

La cloche que l'on voit sur la sacristie a été bénite au mois d'août 1893, par Mgr Benjamin Pâquet, assisté de son neveu l'abbé L.-A.Pâquet. En même temps, fut bénite la statue de l'Immaculée Conception qu'on voit encore aujoud'hui en face de l'Ermitage. MM. les abbés J.-A. Bureau, curé de Saint-Nicolas, et Oct. Audet, de Sillery, le Capt. Baker, M. P. P., le Dr Morin, MM. Régis et Alph. Croteau, de Québec, assistaient à cette fête qui avait réuni une foule nombreuse. Mgr Benjamin fit une courte allocution. Les parrains et marraines furent l'hon. E.-T. Pâquet et Madame Pâquet, M. Nazaire Gingras, préfet du comté de Lévis et Mme Gingras, M. Guillaume Croteau et Mme Alphonse Pâquet, M. Ignace Pâquet et Mme Vve E.-T. Pâquet, M. Alfred et Mme Martineau, M. Théodule Pâquet et Mme Benj. Pâquet.

En 1896, la chapelle s'affermit sur un solage nouveau, et elle s'agrandit même par une petite sacristie élevée au côté droit, dans le style du reste de l'édifice.

En 1897, fut construit le portique qui s'avance vers le chemin, et qu'on jugea nécessaire pour rendre plus spacieuse la chapelle devenue trop étroite en certaines solennités.

C'est aussi vers cette époque que Mgr Benj. Pâquet installa dans sa chapelle un modeste chemin de croix, portant indulgences.

Depuis que le fondateur de ce sanctuaire est décédé [14],

---

14. Deux marbres ont été fixés, par les soins de M. l'abbé L.-H. Pâquet, aux murs de la chapelle : l'un à la mémoire du fondateur, Mgr

Mgr L.-A. Pâquet s'est efforcé de conserver dans toute son intégrité cette œuvre de foi si chère à la famille, et qui est un ornement remarquable pour la paroisse.

*
* *

Enfin, cette année 1918 étant le cinquantième anniversaire de l'érection de la chapelle de Notre-Dame de Grâces, la famille Pâquet n'a pas cru devoir laisser passer cette date sans la marquer par de pieuses réjouissances.

Nous empruntons à un témoin oculaire, M. l'abbé Eug. Pâquet-Brière, petit neveu de Mgr Benj. Pâquet, le compte rendu de cette fête :

" Lundi, le 19 août 1918, était célébré, à Saint-Nicolas, le 50e anniversaire de la fondation de la chapelle de Notre-Dame de Grâces. En effet, c'est en 1868, c'est-à-dire il y a cinquante ans, que Mgr Benjamin Pâquet fit construire ce joli oratoire par reconnaissance envers la très sainte Vierge. Le chapelain actuel de la chapelle, Mgr L.-A. Pâquet, ne voulut pas laisser passer inaperçu ce cinquantenaire. Pour honorer la Mère de Dieu et la remercier de ses faveurs, et, en même temps, comme il le dit lui-même, pour faire ce qu'aurait fait l'illustre fondateur de la chapelle s'il eût vécu, il résolut de préparer une fête de famille, à laquelle toutefois la paroisse serait invitée à prendre part. Avec le concours de quelques parents et surtout de Monsieur et Madame Hormisdas Magnan, il organisa, pour le lendemain de la solennité de l'Assomption, une journée de réjouissances qui eut le plus vif succès. Une riche décoration de drapeaux et d'ori-

---

Benjamin, l'autre à la mémoire des deux principaux bienfaiteurs, M. Et.-Th. Pâquet et son épouse.

flammes ajoutait à la beauté architecturale du sanctuaire, et aux charmes du paysage. Le chemin public était pavoisé sur un parcours de trois arpents. Le ciel nous favorisa d'une température délicieuse. La fête devait avoir trois actes: 1° un pèlerinage; 2° un dîner champêtre; 3° une manifestation religieuse en plein air.

" Tout d'abord, les paroissiens de Saint-Nicolas firent, ce jour-là, leur pèlerinage annuel à Notre-Dame de Grâces. Dès 7 h. du matin, un grand nombre de fidèles s'acheminaient pieusement de l'église paroissiale vers la petite chapelle. Le vénérable curé de la paroisse, M. l'abbé Cantin, les dirigeait, et la bannière des Enfants de Marie, portée avec un religieux respect, ouvrait la marche. La chorale de l'église chantait des hymnes à Marie. A leur arrivée, l'un des chantres de Note-Dame de Grâces, M. Alph. Pâquet, entonna, suivant la tradition, *Triomphez, Reine des cieux.* Monsieur le curé chanta la messe de l'Assomption: plusieurs prêtres étaient présents. Presque tous les fidèles communièrent. Et, après la messe, Mgr Pâquet fit vénérer une précieuse relique de Sainte-Anne. Pendant ces cérémonies, des cantiques appropriés furent chantés, sous l'ombrage des grands arbres, avec accompagnement d'harmonium par M. Benj. Pâquet et de violon par M. H. Magnan. L'office terminé, la procession reprit son cours vers l'église paroissiale. Le premier acte de la fête était fini.

" A 6 h. du soir, sur l'invitation de Mgr Pâquet, une foule de parents et d'amis, parmi lesquels on remarquait, à part le curé de la paroisse, MM. les chanoines Hallé et Beaulieu, M. le Commandeur C.-J. Magnan, M. l'abbé Alfred Pâquet et son frère Monsieur Jules, MM. les abbés Albert Godbout, curé de Saint-François d'Assise, Cyrille Gagnon et Arthur Maheux, du Séminaire, Alphonse Gagnon de l'Archevêché, le docteur Gingras, de Charny, et son épouse,

les docteurs Albert et Achille Pâquet de Québec et leurs épouses, se réunissaient à l'Ermitage, ou mieux aux abords de l'avenue de la prière, pour prendre le dîner. Ce réfectoire champêtre, orné de drapeaux, entouré de sapins odorants, et au-dessus duquel se détachaient deux belles photographies, l'une de Mgr Benj. Pâquet, l'autre de son frère, l'abbé Louis-Honoré, présentait un magnifique coup d'œil. Pendant le banquet où abondaient des mets exquis et délicats, M. Benjamin Pâquet, accompagné par sa fille Juliette, chanta avec beaucoup d'effet la *Prière des blés d'or*. Après le café, M. Alphonse Pâquet, accompagné par sa fille Mariette, chanta à son tour de sa voix vibrante *Notre chez nous* de Larrieu, avec refrain par un chœur de jeunes gens et de jeunes filles. Puis Mgr Pâquet prit la parole. Nous reproduisons en substance quelques unes de ses remarques qui émurent profondément l'auditoire :

Il y a cinquante ans, cet été, que notre chapelle, dédiée à la Sainte Vierge sous le vocable de Notre-Dame de Grâces, a été construite. Nous avons cru qu'il convenait de marquer cet anniversaire par des réjouissances qui, sans être paroissiales, sortiraient un peu du cadre des fêtes strictement privées.

Que de souvenirs ces cinquante années de Notre-Dame de Grâces évoquent en mon esprit !

J'avais neuf ans, quand ce pieux oratoire a été érigé. J'en ai vu les matériaux se préparer, s'assembler, et se dresser selon toutes les formes gothiques empruntées aux meilleurs chefs d'œuvre de l'Europe. J'ai assisté aux premières messes qui y ont été dites, et j'y ai rempli les fonctions de servant pendant tout mon temps d'écolier. Puis, plus tard, lorsque Dieu a daigné m'élever au sacerdoce, j'ai commencé, l'été, d'y célébrer moi-même le Saint Sacrifice ; ce que je fais (sauf des absences plus ou moins fréquentes) depuis trente-cinq ans. Je puis donc dire que mon existence s'est identifiée, pour une bonne part, avec celle de la chapelle.

Mais la circonstance qui nous réunit ce soir, dépasse de beaucoup mon humble personne.

Cette chapelle de Notre-Dame de Grâces a été associée à presque tous les événements, joyeux ou douloureux, qui sont entrés dans l'histoire de notre famille depuis cinquante ans. Elle a retenti du chant de nos joies. Elle a vibré du cri de nos espérances. Elle a mêlé ses prières et ses deuils à nos larmes et à nos sanglots. Elle a été très souvent pour nous, parfois même pour toute la paroisse, la source des grâces les plus précieuses et le principe des consolations les plus durables.

Voilà, certes, des titres bien suffisants pour nous la rendre à jamais chère et sacrée.

Et ce centre de grâces, de consolations et de bénédictions, où a-t-il été érigé? sur cette terre qui, depuis plus de cent cinquante ans, représente pour nous le domaine ancestral, qui a bu les sueurs de nos aïeux, qui a été le théâtre de leurs premiers travaux, qui s'est agrandie, enrichie, embellie par leurs soins. Il a été construit juste en face de la maison des ancêtres, et comme une de ses dépendances; à deux pas de ce logis vénérable d'où s'échappent les voix du passé, voix d'honneur, voix de courage, voix de piété, voix de sacrifice.

Je ne voudrais pas, Messieurs, me livrer à un vain sentimentalisme. Mais laissez-moi vous avouer qu'à la pensée de ce qui s'est fait ici, au spectacle de la vieille demeure habitée par nos pères, des prairies labourées et sillonnées tant de fois par eux, de ces coteaux d'où leurs mains actives tirèrent tant de richesses, de ces bois sur lesquels semblent planer leurs ombres et leur souvenir, oui, au spectacle et à la pensée de tout cela, l'émotion gagne mon cœur. Je vois défiler sous mes yeux cinq générations de femmes pieuses et vaillantes, d'hommes honnêtes, intelligents et industrieux, et je sens le besoin d'associer leur mémoire, mémoire modeste sans doute, mais synonyme de foi, de vertu et de labeurs, à l'événement religieux que nous célébrons ce soir.

C'est leur sang qui a passé dans notre sang. C'est leur âme qui a façonné notre âme. Ils dorment à l'ombre du clocher natal que nous voyons d'ici; mais leur œuvre vit et prospère. Nous avons le devoir, nous leurs fils, leurs petits-fils, et leurs arrière-petits-fils, de leur accorder en ce moment dans nos pensées une place d'honneur.

Invitons-les à se joindre à nous pour remercier Dieu d'avoir béni, maintenu et fécondé la lignée de notre famille qui, sans être l'une des plus anciennes dans cette paroisse même, remonte cependant aux premiers temps de la colonie; pour remercier la Très Sainte Vierge d'avoir agréé l'hommage d'un Sanctuaire consacré ici à son honneur, et d'y avoir prodigué, pendant un demi-siècle, à ses enfants, les marques de la plus tendre et de la plus maternelle bonté.

Dans cet élan de notre reconnaissance, Messieurs, il est une figure vers laquelle montent instinctivement nos pensées et nos cœurs: c'est celle du fondateur de la chapelle et de l'Ermitage de Notre-Dame de Grâces, c'est la figure de Mgr Benjamin Pâquet. Je n'ai pas ici à faire son éloge. Tous ceux qui l'ont connu ont été à même d'apprécier sa belle intelligence et son grand cœur. Je me contente de prononcer son nom dans les sentiments de la plus profonde gratitude, et d'exprimer le vœu que jamais son œuvre ne périsse.

Mgr Pâquet s'était attaché de toute son âme à ce coin de sol natal. Il en goûtait, de plus en plus, la beauté simple et rustique. Il sentait que c'était un foyer: foyer générateur de vie, foyer conservateur de traditions, foyer évocateur des plus touchants souvenirs. Et il avait voulu entourer ce foyer de tous les bienfaits de son cœur et de toutes les libéralités de sa nature généreuse.

Nous avons cru répondre à ses propres désirs en organisant cette petite fête, et en vous conviant, ce soir, à ces modestes réjouissances, là même où cet oncle vénéré coula des heures si douces.

" En terminant, Monseigneur remercie cordialement les organisateurs de la fête, et tous les parents et amis qui sont venus assister au banquet et rehausser par leur concours l'éclat de la fête. Quelques-uns d'entre eux lui avaient offert une souscription pour la chapelle: il ajoute que cette somme sera employée à perpétuer le souvenir du cinquantenaire. Il formule finalement deux vœux: le premier, que le propriétaire actuel du domaine ancestral, M. Et.-Th. Pâquet, parti

pour l'Europe avec le corps des soldats Laval, soit rendu sain et sauf à sa famille anxieuse; le second, que dans cinquante ans, le centenaire de la chapelle soit célébré dignement.

" Immédiatement après le banquet s'ouvrait le dernier acte de la fête: une manifestation de foi, et d'hommage à Marie, en face de l'oratoire de Notre-Dame de Grâces. Une foule énorme s'y était rendue, couvrant tout l'espace libre des alentours. Des lanternes chinoises variées et habilement disposées répandaient une douce lumière.

" M. Benj. Pâquet, dont la voix si belle ne se lasse pas, chanta *Célébrons le Seigneur,* soutenu par la chorale ordinaire de la petite chapelle. Puis, M. l'abbé Maurice Laliberté, petit neveu de Mgr Benjamin Pâquet, fit d'une voix chaude, et en termes excellents, un discours sur le culte dû à la Très Sainte Vierge. Il montra que les paroissiens de Saint-Nicolas avaient raison d'être dévots envers cette bonne Mère. Les bienfaits de Marie sont racontés et proclamés partout dans l'histoire, soit dans l'histoire universelle, soit dans celle du Canada, soit même dans l'histoire locale de la paroisse. Ce discours du jeune abbé produisit la meilleure impression, et il en fut vivement félicité. Suivit le chant solennel du *Magnificat* par M. Benj. Pâquet et le chœur; après quoi, M. l'abbé Laliberté fit la prière du soir.

" Madame (Dr) Achille Pâquet, qui est douée d'une fort jolie voix, voulut bien ensuite chanter le *Credo* de Faure; ce qu'elle fit avec beaucoup de succès. Puis, M. le chanoine Hallé, ancien hôte de l'Ermitage de Notre-Dame de Grâces, et orateur recherché de nos célébrations religieuses et patriotiques, fut invité à dire quelques mots. M. le chanoine s'acquitta de sa tâche d'une façon à la fois familière, instructive et apostolique. Il nous donna une vue d'ensemble de l'histoire de la chapelle. Il nous fit part de ses reminiscences

sur Mgr Benjamin et sur la vie si agréable, si joyeuse, et si édifiante, que ce prélat toujours regretté faisait jadis aux habitués de l'Ermitage. Il dégagea de la circonstance une leçon de foi et de piété propre à remuer les cœurs.

" Après ce discours de l'éloquent chanoine, M. Naz. Dion (fils) chanta *Jadis la France sur nos bords* avec refrain par le chœur. Puis, M. C.-J. Magnan fut appelé à prendre la parole. En termes émus et vibrants, l'orateur prononça une allocution à l'emporte-pièce que nous résumons brièvement :

En commençant son discours, il se dit heureux d'avoir été invité à prendre part à cette touchante fête du cinquantenaire de la pieuse et artistique chapelle de Notre-Dame de Grâces. Le but de la réunion n'est pas seulement de témoigner notre reconnaissance à la sainte Vierge, mais c'est aussi de rendre hommage à la mémoire des ancêtres. Alors, l'orateur développe les pensées suivantes : 1° *Ce que nos ancêtres ont fait pour nous: agriculture, éducation, religion.* 2° *Ce que nous devons faire pour les ancêtres : honorer leur mémoire, marcher sur leurs traces.*

M. Magnan parla en termes émus des belles traditions si longtemps en honneur dans nos familles canadiennes : amour du foyer natal ; attachement au sol défriché par les ancêtres ; fidélité aux devoirs religieux et beauté de la vie paroissiale. S'inspirant d'une visite faite le jour même à l'antique maison ancestrale de la famille Pâquet, à Saint-Nicolas, noble relique en face de laquelle la fête avait lieu, l'orateur décrivit avec des accents qui remuèrent les cœurs, la *maison canadienne* d'il y a un siècle. De la grande chambre où l'on conserve pieusement les portraits des aïeux, M. Magnan conduisit les auditeurs dans le *fournil* au centre duquel se trouve une immense cheminée ornée de la *crémaillère,* et le four aux énormes proportions, signifiant la permanence de l''établissement familial. Puis, ce fut le tour du grenier, où de touchantes reliques sont conservées : le vieux *canot à blé,* creusé dans le tronc d'un énorme pin ; à côté une énorme *balance,* image de la justice et de l'honnêteté en honneur chez nos pères ; non loin, le vieux *coffre* que l'aïeule, au jour loin-

tain de son mariage, emporta rempli de serviettes et de draps de toile du pays, de pièces de flanelle et de chaude étoffe, etc. ; enfin le berceau (le ber) de bois franc, où furent affectueusement bercées plusieurs générations aux chants des mères, des grand'mères, et parfois aussi aux vieux refrains de l'aïeul. Tous ces souvenirs du bon vieux temps proclament bien haut la vaillance de nos ancêtres, qui ne calculaient pas chichement leur dévouement à la famille : la générosité sans calcul, n'est-ce pas une des formes les plus élégantes de la noblesse française ?

Puis, M. le Commandeur termine en adressant à la jeunesse un appel chaleureux en faveur du retour aux traditions des anciens dont la famille, l'école et l'église furent les trois forces contre lesquelles vinrent se briser les assauts de l'ennemi.

Imitons nos ancêtres, c'est la meilleure façon de les honorer.

" Ce discours empreint d'un patriotisme vraiment canadien, et prononcé avec une grande conviction, impressionna très vivement l'auditoire. La fête se termina par *O Canada* chanté en chœur avec entrain, et par le *Chant du soir* où M. Benjamin Pâquet (fils) fit le solo.

" Nous résumerons l'impression générale que cette fête du cinquantenaire de Notre-Dame de Grâces a causée, par ce mot de l'un des assistants : " C'est ravissant ".

*
* *

Quel sera l'avenir de la chapelle de Notre-Dame de Grâces ? Dieu seul le sait. Cette pieuse fondation a déjà atteint l'âge respectable de cinquante ans ! Ce demi-siècle nous laisse espérer que pendant longtemps, encore, la famille Pâquet maintiendra par les prêtres qu'elle fournira les traditions établies par Mgr Benjamin Pâquet et si bien gardées par ses successeurs.

CHAPITRE TREIZIEME

—

L'Ermitage de Notre-Dame de Graces

A quelque distance de la chapelle de Notre-Dame de Grâces, sur un coteau à pente douce, l'œil distingue à travers le feuillage touffu de vignes sauvages très vigoureuses, une maison d'apparence plutôt modeste, entourée d'une large véranda. C'est l'Ermitage de Notre-Dame de Grâces. Tout auprès, du côté ouest, se trouve une petite construction à deux étages, à laquelle on a donné, par une sorte d'imitation monastique assez éloignée, le nom de " noviciat ".

En face de l'Ermitage, se déroule un terre-plein, où les iris, les roses, les lys, les pivoines, et autres fleurs, s'épanouissent à tour de rôle, pendant tout l'été, en répandant leurs doux parfums. Au centre, s'élève une statue de l'Immaculée Conception.

Des arbres fruitiers de différentes espèces, tels que pommiers, pruniers et cerisiers, croissent ça et là dans le jardin potager, et courent des deux côtés d'une allée appelée "allée de la prière". Chaque printemps, ces arbres, de même que les vignes sauvages, se couvrent de fleurs et embaument les alentours, pour donner, à l'automne, leurs fruits savoureux.

Une avenue bordée d'épinettes bien taillées, et ombragées d'une vigne luxuriante, monte du chemin du Roi vers l'Ermitage en dessinant au sommet deux courbes gracieuses. En arrière du bâtiment principal, se trouvent une laiterie-glacière, une remise, un hangar, etc.

Voilà l'Ermitage de Notre-Dame de Grâces avec ses dépendances. Il ressemble à ces petites villas italiennes semées, nous dit-on, au flanc des coteaux, et perdues sous d'abondants feuillages.

Mais pénétrons à l'intérieur de ce lieu de repos où nous appelle le sourire accueillant du propriétaire.

En entrant, à droite, nous apercevons la bibliothèque. Les livres ne sont pas nombreux, mais bien choisis; théologie, philosophie, histoire, littérature, poésie, tout s'y trouve. Un harmonium attend les musiciens. Au mur pendent deux anciennes peintures représentant Notre-Seigneur et sa sainte mère. A gauche, est la salle de lecture, puis la salle à dîner. La vue est attirée par un pieux tableau de Saint-Antoine-de-Padoue, fait à Rome par Pasqualoni, puis par une très jolie nature morte, représentant des fruits, due au pinceau de Ippolito Zapponi, par des photographies avec autographes de Pie IX et de Léon XIII, auxquelles s'ajoutent des photographies de Mgr Benjamin Pâquet et de son frère l'abbé Louis-Honoré [1], etc [2]. Des inscriptions latines, appropriées, se lisent sur le haut de chaque porte [3]. La cuisine elle-même offre à la méditation des ménagères des sentences écrites en français, propres à élever le regard vers Dieu.

Au deuxième étage est une suite de chambres confortables, où les hôtes de Notre-Dame de Grâces goûtent l'hospitalité la plus aimable, comme la plus complète. Chaque

---

1. Les Sœurs Franciscaines missionnaires de Québec ont eu l'heureuse idée de grouper en un tableau plusieurs photographies de leur regretté aumônier, le représentant aux différentes époques de sa vie depuis son temps d'écolier jusqu'à ses dernières années. Des copies de ce tableau ont été distribuées aux parents.

2. Parmi les autres souvenirs on remarque la photographie d'une statue de Lacordaire donnée à Mgr Pâquet, le 10 septembre 1865, par le comte de Falloux, à son château de la Maboulière.

3. L'une de ces inscriptions se compose de cette gracieuse invite des Livres Saints: *Transi, hospes, et orna mensam.*

L'Ermitage de Notre-Dame de Grâces.

chambre est sous le patronage d'un saint dont elle porte le nom, et ici encore, des inscriptions latines prêtent matière à la méditation et à la réflexion. Toutes ces pièces sont bien ensoleillées.

Voici en quelques mots l'histoire de l'Ermitage de Notre-Dame de Grâces :

Pendant de longues années, les abbés Pâquet passèrent leurs vacances chez leur frère Et.-Th. Pâquet, dans la vieille habitation dont nous avons parlé plus haut, et qui est comme la maison-mère, à Saint-Nicolas, de la famille Pâquet. Lorsque M. Théo Pâquet mourut, l'idée vint à Mgr Benjamin de se construire à lui-même une maison, en arrière de la chapelle, pour le temps de la villégiature. Des arrangements furent pris à cet effet avec Madame veuve Théo Pâquet, et, dans l'été de 1890, le nouvel édifice fut construit. Mgr Benjamin Pâquet commença à habiter sa maison l'année suivante.

*
* *

Dans l'éloge funèbre que Mgr Laflamme a fait de ce dernier, il parle en ces termes de l'Ermitage et de la vie qu'on y menait :

Mgr Pâquet aimait beaucoup à y recevoir les écoliers et les ecclésiastiques, surtout, parmi ces derniers, ceux qui ne touvaient pas facilement un endroit convenable pour leurs vacances. On menait là une vie fort régulière. Mais la règle ne rappelait guère que par le nom celle du Grand Séminaire. Du moment qu'on avait accompli ses devoirs quotidiens envers Dieu, le reste du temps était libre, et chacun l'employait à sa guise. C'était un peu la large hospitalité anglaise, pour laquelle le premier principe est de mettre son monde à l'aise, et de laisser tous les hôtes parfaitement maîtres de leurs

mouvements. En fait de politesse, il est difficile d'en imaginer une plus aimable.

Dans ces vacances du Seigneur de l'Ermitage, il fait bon de retrouver toujours une note qui domine toutes les autres, celle qui avait été d'ailleurs la caractéristique de toute sa vie : je veux dire, une tendre et profonde piété. Les inscriptions multipliées partout à l'intérieur du manoir et dans les allées des parterres, respiraient la piété la plus délicieuse. L'avenue dite de la prière est à elle seule une merveille à ce point de vue.

Mgr Pâquet eut sans doute protesté contre le mot " manoir ", appliqué à son nouveau logis. Il le voulut modeste, et on y lit en effet, au frontispice, ces mots qui en disent bien la nature : *Parva domus, magna quies.* Mgr Benjamin Pâquet passa une dizaine de vacances à l'Ermitage de Notre-Dame de Grâces ; toutefois, le Petit Cap l'attirait encore souvent. L'abbé Louis-Honoré, son frère, et Mgr Louis-Adolphe, son neveu, y avaient leurs chambres. Le premier montait à Saint-Nicolas dans le mois de septembre, temps de la chasse à la perdrix ; le second était plus assidu : il a profité de cette aimable solitude pour composer une partie de ses ouvrages théologiques. Pendant que le neveu se repliait sur ses livres, l'oncle Benjamin s'employait à égayer ses hôtes qui étaient nombreux, et à leur rendre la vie aussi commode qu'agréable.

Beaucoup de séminaristes, sur l'invitation de celui qui était alors soit leur supérieur, soit leur directeur, se plaisaient à fréquenter l'Ermitage. Nous avons retrouvé le règlement peu sévère et copié sans doute sur celui du Petit Cap, qui gouvernait ces douces journées d'été :

Article 1er : à l'Ermitage on fait sa religion.

Article 2e : à l'Ermitage, on s'amuse.

Parmi les ecclésiastiques de tout âge et de tout rang que

Mgr Benjamin Pâquet eut le plaisir de recevoir chez lui [4], nous relevons les noms de Mgr L.-N. Bégin, aujourd'hui son Eminence le cardinal Bégin, de Mgr T.-E. Hamel, ancien recteur de l'Université, des abbés Mathieu et Dugal, aujourd'hui Mgr Mathieu et Mgr Dugal, du Rév. Oct. Audet, aumônier de Sillery, de l'abbé Ant. Gauvreau, curé de Saint-Roch, des abbés Lindsay, Arsenault, Laflamme, Hallé et Beaulieu, aujourd'hui chanoines, des abbés Georges Côté, curé de Sainte-Croix, Alfred Pâquet, curé de Sainte-Hénédine, Nazaire Pâquet, curé de Saint-Apollinaire, Eloi Laliberté, curé de Sainte-Marguerite, C.-A. Collet, ancien supérieur du collège de Sainte-Anne, des abbés Alb. Lemay, Chrys. Desrochers, Jos. Mercier, Robert Lagueux, Edm. Paradis, Alb. Rouleau, Aristide Magnan, H.-A. Scott, A.-E. Gosselin (aujourd'hui Mgr Gosselin), Frs Pelletier (aujourd'hui Mgr Pelletier), Alf. Morissette, Eug. Carrier, Jos. Roy, Ad. Garneau, Elz. Voyer, A. Aubert, Jos. Labrecque, W. Clavet, Ls Gosselin, Ovide et Albert Godbout, L. Boulanger, Arth. Robert, Alf. Langlois, Phil. Côté, Jos. Turgeon, Arth. Lapointe, du Provincial des Franciscains, le T. Rév. Père Léonard, des RR. PP. Colomban et Frédéric, O. F. M., des abbés L.-J. MacPherson, et Alex. McDonald (aujourd'hui évêque de Victoria), de l'abbé P.-E. Roy (aujourd'hui Mgr Roy, archevêque de Séleucie et auxiliaire de Québec), de l'abbé D. Garon, curé de Saint-Etienne, des abbés Bureau, Marquis et Pagé, anciens curés de Saint-Nicolas, etc. Plusieurs autres noms nous échappent.

Parmi les laïques qui vinrent visiter Monseigneur Pâquet dans son Ermitage, nommons particulièrement Sir A.-B.

---

4. Monseigneur recevait aussi quelques écoliers, surtout ceux à qui il portait un spécial intérêt. L'un d'entre eux, dont il appréciait les brillants talents, est aujourd'hui professeur de théologie à l'Université Laval.

Routhier, orateur et littérateur très distingué, les docteurs Turcot et Catellier, MM. Barth. Verret et J.-M. Tardivel [5], de Québec, le notaire Maurice Duchesnay, père de l'abbé Henri Duchesnay, M. Jules N. Pâquet, le Dr Chs Morin, le notaire H. Boisvert, le Dr Legendre, etc., sans compter les membres de la famille. Tous les dimanches, les deux frères de Mgr Benjamin, Adolphe et Théodule, venaient prendre un repas avec lui. Monseigneur revivait alors cette vie de famille qu'il aimait tant, et dont il appréciait, chez nos gens de la campagne, les très nombreux avantages.

Trois fois, le Grand Séminaire de Québec fit le voyage de Saint-Nicolas pour visiter Mgr Pâquet. Mentionnons l'excursion qui eut lieu le 24 septembre 1890, à l'occasion du service anniversaire de l'abbé Louis Olivier. Le " Courrier du Canada " en donne le compte-rendu suivant :

Immédiatement après le service, prêtres et séminaristes, sur l'invitation de Mgr Pâquet, se sont rendus à sa résidence, élégante maison d'été qu'il vient de faire construire près de sa chapelle, déjà connue du public sous le vocable de Notre-Dame de Grâces. Là, un copieux repas attendait les excursionnistes, qui, fidèles à l'appel, réparèrent promptement leurs forces au milieu de la plus franche et de la plus aimable gaieté. Dans le même temps, l'honorable M. Pâquet et Mme Pâquet avaient bien voulu convier à leur table les prêtres les plus anciens, parmi lesquels se trouvaient M. l'abbé Audet, chapelain de Sillery, Monsieur Bureau, de Saint-Nicolas, M. Robin, de Saint-Antoine, et M. Roy, de Saint-Etienne.

Pour compléter la fête, ce grave et imposant clergé n'hésita pas à faire irruption dans le superbe verger de Mme Vve

---

5. M. Tardivel, peintre-décorateur, dont Mgr Benj. Pâquet avait béni le mariage, voulut bien, à plusieurs reprises, mettre son art et sa bonne volonté à la disposition du propriétaire de l'Ermitage. L'Ermitage lui doit toutes ses inscriptions.

E.-T. Pâquet, sans contredit l'un des plus riches et des plus étendus de la Province, et Dieu sait combien de victimes tombèrent sous les coups de si étranges agresseurs!

Avant de reprendre la route de Québec, tout le monde s'est réuni dans la chapelle de Notre-Dame de Grâces, afin d'y remercier Dieu des bienfaits d'une si belle journée. Ce pieux sanctuaire, magnifiquement décoré, charmait tous les regards par l'élégance de sa forme, la variété de ses statues, la perfection de ses tableaux, et surtout par les délicates proportions de son autel. Un hymne à la Ste-Vierge, chanté par les séminaristes avec un admirable entrain, répété au loin par l'écho de ces voix puissantes et enthousiastes, produisit le meilleur effet. On vénéra ensuite une relique de la Bonne Ste-Anne.

De là, nos voyageurs, favorisés tout le jour par un temps magnifique, descendirent à pas mesurés vers l'église paroissiale où, sur la demande du Révd. M. Bureau, Mgr Pâquet donna la bénédiction solennelle du Saint-Sacrement. C'était le couronnement de cette splendide journée.

Jamais les élèves du Grand Séminaire de Québec ne perdront le souvenir des joies et des agréments qu'on leur a procurés dans ce riant voyage, de l'hospitalité cordiale qui leur a été offerte, et de l'exquise politesse avec laquelle on les a reçus.

Qu'il leur soit permis d'offrir leurs remerciements les plus sincères, les plus vifs et les plus empressés, à Mgr Pâquet d'abord, organisateur de cette fête, puis à Mme Vve E.-T. Pâquet, à l'honorable M. Théodore Pâquet et à sa digne épouse qui ont été pour eux d'une si grande obligeance, ainsi qu'à M. Angus Baker, capitaine du *Pèlerin*.

Ces choses-là ne s'oublient pas!

La deuxième excusion eut lieu le 27 septembre 1894. Les "Annales de l'Ermitage" en font mention comme suit:

A 7 heures du matin, les élèves du Grand Séminaire, sous la direction de leur assistant, M. l'abbé Louis-Adolphe Pâquet, accompagnés du R. P. Hébrard (prédicateur de la re-

traite), des RR. MM. Oct. Audet, H.-R. Casgrain, Alf. Morissette, R. Lagueux, A. Boilard, Jos. Gingras, Ph. Fillion, Alf. Paré et Cam. Roy, prenaient place à bord du " Rhoda ", en route pour l'Ermitage de Notre-Dame de Grâces, afin, disaient-ils, d'y aller chanter le deuxième " Te Deum " de la retraite. Le temps, d'abord incertain, se rasséréna bientôt. Quelle gaieté sur toutes les figures! Durant le trajet, on eût pu voir maints séminaristes, devançant l'avenir, jeter un regard inquisiteur sur les rives souriantes du grand fleuve, et y chercher le hameau où paissent leurs futures brebis! Au bout d'une heure, on était au quai, puis, trois quarts d'heure plus tard,à l'Ermitage.

Les drapeaux flottent partout au gré de la brise; Notre-Dame de Grâces est dans toute sa splendeur. Les fleurs du parterre jettent leurs meilleurs parfums. On a transformé la cour en vaste réfectoire, ombragé de sapins verdoyants, pour recevoir ces hôtes distingués au nombre de 70 et plus! Déjà se dessine " l'allée de la prière " que Mgr Benjamin est à préparer pour le plus grand bien de ses ermites , et où l'on pourra goûter comme les délices d'un nouvel Eden.

Après quelques mots de bienvenue de la part de Monseigneur, une partie de foot-ball s'engage dans le champ voisin. Il faut voir MM. les Anglais se ruer sur nos petits Canadiens; mais ceux-ci ont du nerf et savent tirer leur épingle du jeu. A 11.30 h., la cloche sonne: c'est le dîner. Personne n'est sourd à l'appel. Au dessert, Mgr Pâquet propose la santé du Pape, et un chœur d'élèves, sous la direction de l'abbé Eug. Laflamme, chante avec entrain *Oremus pro Pontifice;* puis le canon gronde, et nous dégustons l'excellente " liqueur des Ermites ". Mgr Benjamin Pâquet, en termes délicats, propose ensuite la santé de la France et du R. P. Hébrard. Celui-ci répond avec émotion, et son émotion redouble quand le chœur entonne cet enlevant morceau,"France! France!" lequel est suivi du "Combat naval".

Après le dîner, excursion générale sur la côte et dans le verger de Mme Veuve E.-T. Pâquet. Comment dire ce qu'il s'est mangé alors de fruits défendus!

A deux heures, les visiteurs se réunissent à la chapelle de Notre-Dame de Grâces pour y vénérer la relique de Sainte-

Anne et chanter un salut solennel. Puis, faisant leurs adieux à celui qui les a si bien reçus et leur a témoigné tant de bonté, ils reprennent le chemin de la ville, emportant dans leur cœur de doux et agréables souvenirs. C'est le soir d'un beau jour!

La troisième excursion des élèves du Grand Séminaire, à l'Ermitage de Notre-Dame de Grâces eut lieu l'année suivante (sept. 1895), également au sortir de la retraite annuelle. Le dîner se prit dans l'avenue de la prière, mais fut un peu gâché par le mauvais temps: ce qui n'empêcha pas la gaieté de rayonner sur toutes les figures [6].

*
* *

Mgr Pâquet aimait beaucoup les petites fêtes et les illuminations organisées à l'occasion de quelque circonstance religieuse. Il mettait à profit, pour cela, les talents et le bon vouloir des séminaristes qui étaient ses hôtes.

Nous mentionnerons spécialement l'illumination préparée pour la fête de l'Assomption du 15 juin 1894. Cette soirée religieuse fut sans contredit l'une des plus belles que l'on ait vues depuis la fondation de Notre-Dame de Grâces.

Une double rangée de lanternes chinoises bordaient l'avenue qui conduit à la maison. Ça et là de petits lampions multicolores, habilement disposés sur le gazon, sur les piédestaux des pots de fleurs et ailleurs, répandaient une douce lumière, et semblaient comme autant d'étoiles tombées des cieux. L'Ermitage, lui aussi, étincelait de mille feux. Sur la

---

6. Notons ici que, le 13 juin 1901, sous la direction du très révérend C.-E. Carrier, alors supérieur du Collège de Lévis, les prêtres et les élèves de ce collège firent eux aussi une excursion à l'Ermitage de Notre-Dame de Grâces, et qu'ils y furent reçus avec plaisir et empressement par Mgr L.-A. Pâquet.

façade de la maison, on avait placé le tableau de Notre-Dame du Bon Conseil, surmonté de l'inscription : *Assumpta est.* Puis, une jolie couronne tressée de courants champêtres et enguirlandée de lumières, ornait gracieusement la statue de l'Immaculée Conception, tandis que grand nombre de drapeaux livraient leurs plis aux caprices de la brise.

Pendant l'illumination, les chantres habituels de Notre-Dame de Grâces, groupés autour de l'harmonium au bas du coteau, interrompaient, de temps à autre, les gais propos de la foule attirée par ce spectacle, en chantant tantôt le *Salve Regina,* tantôt l'*Ave Maris Stella,* ou quelque cantique à la Sainte Vierge. Ajoutons à cela des détonations d'armes à feu, des feux de Bengale, même le jeu lumineux de quelques pièces pyrotechniques.

Vers le milieu de la soirée, Mgr Pâquet s'avançant vers la foule, exposa en quelques mots l'origine miraculeuse de la dévotion à Notre-Dame du Bon Conseil, dévotion propagée par le gracieux tableau de ce nom. Enfin, pour clore la fête, l'on se rendit à la chapelle où il y eut prière et chant en l'honneur du Saint-Sacrement.

*
* *

Au début de l'année 1895, Mgr Pâquet fit terminer l'" allée de la prière ". L'annaliste de l'Ermitage la décrit telle qu'elle paraissait alors :

Cette avenue, ouverte par un arc superbe en cèdre du Liban [7], bordée de deux rangées d'arbres et de fleurs, enrichie

7. Aujourd'hui, cet arc est entièrement recouvert d'une vigne sauvage dont la feuillée aussi riche qu'abondante est de toute beauté.

des inscriptions les plus heureuses tirées soit de l'Ecriture Sainte, soit des saints Pères et se rapportant toutes à la prière, terminée de plus par un charmant kiosque sur une hauteur qu'entourent d'élégantes fortifications et qui a reçu le nom de " Mont Carmel ", sans doute à cause de l'image de Notre-Dame du Carmel exposée à l'intérieur du kiosque et que Mgr a lui-même rapportée de Carmel lors de son pèlerinage en Terre Sainte, cette avenue, dis-je, qui a reçu le nom de " Via orationis ", fait l'admiration de tous ceux qui la voient, et plus particulièrement de ceux qui ont le privilège, soit d'y réciter le chapelet, le soir, soit d'y faire leur méditation le matin, au milieu du gazouillement des oiseaux et des doux murmures d'un ruisseau qui coule tout le long de l'allée, et qui va porter ses eaux cristallines jusqu'au fleuve.

Durant le mois de juillet de cette année 1895, Mgr L.-N. Bégin, alors archevêque de Cyrène, fit à l'Ermitage l'honneur d'une visite. Ce fut grande fête ce jour-là. Mgr Pâquet présenta à l'illustre prélat les membres de sa famille. Un jeune enfant [8] remit à Sa Grandeur un joli bouquet, puis lut une adresse fort bien tournée: " Je ne suis pas encore un vieillard, disait l'enfant, cependant, il y a longtemps que j'entends prononcer votre nom avec respect par mes parents et mes grands-parents. Votre souvenir, Monseigneur, est demeuré vivace dans la mémoire de tous ceux qui ont eu l'avantage de vous connaître, lorsque, il y a 27 ou 30 ans, vous honoriez ces lieux de votre présence, etc. "

Monseigneur Bégin répondit en exprimant toute sa satisfaction, et bénit l'assistance. Il voulut bien ensuite procéder à la bénédiction solennelle de l'avenue de la prière et du Mont-Carmel, qui se fit au chant du *Magnificat*. Après quoi il y eut illumination, feux d'artifice, réveillon, etc.

---

8. Théodore Pâquet, fils de l'hon. M. E.-T. Pâquet, aujourd'hui le lieutenant-colonel Pâquet.

*
* *

De 1895 à 1898, Mgr Benjamin revint assidûment passer les vacances à l'Ermitage, s'attachant de plus en plus à ce coin du sol natal, embellissant, chaque été, soit la chapelle, soit les parterres, soit les allées de sa chère résidence de Notre-Dame de Grâces.

Les visiteurs accoutumés se faisaient une joie de lui tenir compagnie et de jouir de sa bonne hospitalité. Mgr Pâquet savait intéresser ses hôtes, non seulement par la cordialité avec laquelle il les recevait à sa table et leur faisait les honneurs de sa maison, mais encore par sa conversation si agréable et parfois si piquante et par ses récits de voyage où se révélait sa mémoire très fidèle et son grand esprit d'observation. Lui-même jouissait du plaisir qu'il causait aux autres. Et les séminaristes qu'il invita et reçut chez lui, lui en gardèrent toujours une vive reconnaissance.

A la fin des vacances de l'année 1899, Mgr Pâquet laissa l'Ermitage plus tôt et avec plus de regrets que par le passé. Etait-ce un pressentiment de sa fin prochaine? Cette fin ne devait pas tarder.

Nous lisons, en effet, dans les annales de 1900: " Pourquoi faut-il que nos joies se changent en tristesse et que les plus beaux jours se voilent de deuil? Une tâche bien pénible s'impose aujourd'hui à l'annaliste de Notre-Dame de Grâces: celle d'enregistrer la mort du prélat vénéré dont le nom se retrouve à chaque page de ce volume, parce qu'il fut l'auteur de toutes les œuvres et l'âme de tous les événements qui y sont rapportés. Mgr Benjamin Pâquet est mort au Séminaire le 25 février 1900, etc. "

*
* *

Par le décès de Mgr Pâquet, l'abbé Louis-Honoré Pâquet, son frère, et l'abbé Louis-Adolphe Pâquet, son neveu, entrèrent conjointement dans la possession et la jouissance de l'Ermitage et de la chapelle de Notre-Dame de Grâces. Et depuis la mort de l'abbé Louis-Honoré, survenue en 1915, Mgr Louis-Adolphe est seul maître de ce lieu de villégiature, lequel, entre ses mains, n'a pas changé substantiellement.

La discrétion ne nous permet pas d'entrer ici dans plus de détails. Constatons seulement que le propriétaire actuel de l'Ermitage habite assez régulièrement cette résidence d'été, située en sa paroisse natale et disposée d'une façon conforme à ses goûts d'études et de tranquillité, et que le registre de la maison se couvre chaque année de plusieurs noms d'amis ecclésiastiques et laïques heureux de l'accueil bienveillant qu'ils reçoivent.

Nous connaissons nous-mêmes par expérience cet accueil, et nous faisons des vœux pour que les portes de cette hospitalière maison s'ouvrent longtemps encore, au gré des parents et amis qui ont, chaque été, le plaisir d'en franchir le seuil. Les quelques mois que nous avons passés à l'Ermitage compteront sûrement parmi les meilleurs de notre vie.

Puisse le souvenir réconfortant de la douce madone de Notre-Dame de Grâces, et des joies qu'elle répand autour d'elle, rester gravé à jamais dans nos cœurs!

APPENDICE

—

Les Seigneurs de Lauzon

Simon Lemaître, 1636 [1]. — Jean de Lauzon, 1636-1668. — Bermen de la Martinière (administrateur), 1668-1689. — Joseph-Charles de Lauzon, 1689-1690.—Thomas Bertrand, 1690-1699. — G.-R. Duplessis, 1699-1714. — Etienne Charest, fils, 1714-1765. — Général Murray, 1765-1801. — Henry Caldwell, 1801-1815. — John Caldwell, 1815-1824 [2].

Les députés du comté de Lévis

Les comtés de Lévis et de la Beauce étaient autrefois compris dans le comté de Dorchester. En 1829, la Beauce en fut détachée et constituée en comté séparé. En 1853, Lévis devenait comté et envoyait ses députés aux Législatures de Québec et d'Ottawa [3].

A la Législature de l'Union et de Québec : François Lemieux, 1854-1861. — J.-G. Blanchet, 1861-1875. — Etienne-Théodore Pâquet, 1875-1883. — F.-X. Lemieux, 1883-1891. — Angus Baker, 1892-1897. — F.-X. Lemieux, 1897. — Nazaire Olivier, 1898-1899.—Charles Langelier, 1899-1901.—Cléophas Blouin, 1901-1911. — Laetare Roy, 1911-1912. — Alphonse Bernier, 1912-1916. — A.-Valère Roy depuis 1916.

---

1. En vertu d'un acte de vente consenti par la Compagnie de la Nouvelle-France, à Paris, le 15 janvier 1636.

2. Depuis cette date, le gouvernement de la province de Québec en est le propriétaire, à titre de Seigneur.

3. *Guide Parlementaire,* Jos. Desjardins.

A la Chambre des Communes, Ottawa: J.-G. Blanchet, 1867-1874. — L.-H. Fréchette, 1874-1878. — J.-G. Blanchet, 1878-1883.—I.-N. Belleau, 1883-1885. — P.-M. Guay, 1885-1899.— Louis-Julien Demers, 1899-1905. — Louis-Auguste Carrier, 1905-1911. — J.-Boutin-Bourassa, depuis 1911.

Missionnaires, desservants et curés de la paroisse de Saint-Nicolas

1694-1918

Anciens missionnaires et desservants: RR. PP. Félix Cappes, récollet, 1694-1700. — Louis André, S. J., 1700-1701. — Honoré Hurette, récollet, 1701-1702. — Bertin Mullet, récollet, 1702-1703.—Félix Cappes et Hilaire de Saint-Hilaire, récollet, 1703. — (1703-1705 registres perdus). — MM. Pierre Le Picart, premier curé résidant, 1705-1713. — Alexandre Cloutier, curé de Saint-Antoine de Tilly, dess., 1713-1714. — RR. PP. Félix Cappes, récollet, 1714-1718.—François Filorier, récollet, 1718.—Juconde Drué, récollet, 1718-1720.—M. Joseph Resche, 1720-1721. — R. P. Pierre Le Poyvre, récollet, 1721. — MM. Jean-Bte Lacoudray, 1721-1726. — Jean-Bte Breault, 1726. — Frs Rouillard, 1727-1742. — Thomas Blondeau, 1742-1748. — De 1748 à 1749, la paroisse fut desservie par les RR. PP. Gabriel Marcel, supérieur des Jésuites, Frs-Louis (fr. Eustache), Chartier de Lotbinière, récollet, et M. Jean-Bte Noël, curé miss. de Saint-Antoine de Tilly.—RR. PP. Ls-Frs(fr. Elzéar), Gadbois dit Mauger et Frs Carpentier, récollets, 1749-1751. — M. Ignace Tinon-Desroches, 1751-1765.—RR. PP. Léger (fr. Emmanuel), Veyssière, récollet, 1765-1766. — Frs Carpentier, récollet, 1766-1769. — Ls-Marie-Bonaventure Carpentier, récollet, 1769. — Ls-Claude (fr. Hyacinthe), Amiot, récollet, 1769-1774.—Ls-Marie-Bonaventure Carpentier, récollet, 1774-1777. — M. Jean-Frs-Xavier Lefebvre, 1777-1778.

Anciens curés: MM. Pierre-Victor Archambault, 1778-1783. —J.-Bte Griault, 1783-1786. — Ls-Amable Prévost, 1786-1790. —J.Bte Antoine Marcheteau, curé de Saint-Antoine de Tilly, dess., 1790-1791. — Charles Bégin, 1791-1794. — Frs-Gabriel

Le Courtois, 1794-1798.—Alexis Dorval, 1798-1805.—Michel-Chs Bezeau, 1805-1820.—Pierre Viau, 1820-1822. — Philippe Anger, 1822. — Michel Dufresne, 1822-1838. — Etienne Baillargeon, 1838-1870. — Jos. Octave Faucher-Châteauvert, desservant, 1870. — Antoine-Adolphe Gauvreau, 1870-1875. — Jos.-Aimé Bureau, 1875-1893. — Jos. Marquis, 1893-1895. — Pierre-Jos.-Edouard Pagé, 1895-1902. — M. Onésiphore Cantin, depuis 1902 [4].

Les maires et les secrétaires du Conseil

Dès 1765, le général Murray avait émis une ordonnance sur les chemins, où l'on trouve les baillis et les sous-baillis [5]. De 1765 à 1773, Saint-Nicolas eut pour baillis Joseph Bergeron, fils, Louis Demers, Jos. Demers, C.-F. Boucher, J.-B. Demers, Denis Fréchette, Louis Rousseau, etc. En 1777 [6] on retrouve l'institution du Grand-Voyer de l'époque française. Tel était le système communal durant les premières années du régime anglais.

En 1832 [7], par le statut Guillaume IV, les grands-voyers furent remplacés par des commissaires dans chaque paroisse. Enfin en 1856 [8], fut organisé le système municipal actuel. La paroisse de Saint-Nicolas eut alors son conseil, son maire et son secrétaire.

Voici la liste des maires: Gabriel Desrochers, 1856-1858. — Benjamin Gagnon, 1858. — Basile Demers, 1859. — Olivier Pâquet, 1859-1860. — Julien Demers, 1860-1866. — Etienne-Théodore Pâquet, 1867-1873. — Charles Morin, 1873-1874. — Benjamin Pâquet, 1875-1877. — Isaïe Gagnon, 1877-1878. — Adolphe Pâquet, 1878-1886. — Nazaire Gingras, 1887-1894.— Joseph Méthot, 1894-1896. — Ulric Duval, 1897-1898.—Benjamin Rousseau, 1898-1901. — Benjamin Pâquet, 1901-1902.

---

4. Cf. *Canada Ecclésiastique,* 1918, p. 197.
5. *Gazette de Québec,* 24 janvier 1765.
6. *Liberté religieuse au Canada,* S. Pagnuelo, p. 187.
7. Cf. *Hist. de la Seign. de Lauzon,* vol. III, p. II de l'appendice.
8. Cf. *Statut des municipalités* de 1856.

—Benjamin Moffet, 1902-1907.—Basile Gingras, 1907-1909.—Xavier Bolduc, 1909-1910. — Nazaire Dion, 1910-1911. — Alphonse Pâquet depuis 1911.

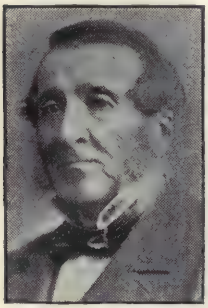

Lt.-Col. M. Scott

Les secrétaires du Conseil ont été les suivants : Lt-Colonel Maurice Scott, 1856-1860. — Benjamin Pâquet, 1860-1868. — Ignace Pâquet, 1868-1872.—Gabriel Desrochers, 1873-1877.—Ignace Pâquet, avec Jules N. Pâquet, comme assistant, 1878-1902.—J.-Boutin-Bourassa, 1902-1903.—Louis Martineau, 1903-1910. — Georges Laliberté, depuis 1911.

Présidents de la Commission scolaire

F.-X. Demers, 1859. — Sylvestre Olivier, 1861. — Pierre Lambert, 1863. — Benjamin Moffet, 1864. — Augustin Gingras, 1865.—Joseph Méthot, 1866.—Ambroise Demers, 1867. —Olivier Pâquet, 1868.—Louis Fréchette, 1869.—Alexandre Vermette, 1869. — Xavier Ringuet, 1870. — Louis Fréchette, 1871. — Polycarpe Olivier, 1871. — Joseph Plante, 1874. — Louis Dubois, 1875. — Honoré Fréchette, 1875. — Maximin Plante, sr, 1876. — Arcade Olivier, 1877.—Joseph Martineau, 1879. — Nazaire Gingras, 1880. — Isaïe Gagnon, 1881. — Guillaume Demers, 1882. — John Sexton, 1883. — Benjamin de Villers, 1884. — Louis Desrochers, 1885. — Gabriel Desrochers, 1886. — Joseph Méthot, 1887. — Adolphe Pâquet, 1888. —Basile Olivier, 1890. — Adolphe Pâquet, 1892. — Honore Fréchette, 1895. — Onésime Fréchette, 1896. — Ferdinand Beaurivage, 1899. — Nazaire Dion, 1900. — Alcide Plante, 1901.—Xavier Bolduc, 1902.—Georges Genest, 1903.—Basile Gingras,sr, 1905. — Joseph Genest, 1907.—Théodule Demers, 1908.—Alcide Demers, 1910.—Désiré Moffet, 1910.—Ephrem Genest, 1911.—Désiré Moffet, 1912.—B.-H. Rousseau, 1913. —Omer Demers, 1914.—Aimé Olivier, 1915.—Joseph Plante, 1916. — Napoléon Demers, 1916. — Omer Huot, 1917.

Secrétaires-trésoriers de la Commission scolaire

Lt-Colonel Scott, 1859.—Arcade Olivier, 1860. — Benjamin Pâquet, 1861-1867.—Ignace Pâquet, 1868-1906. — A. Demers, 1907-1910. — Georges Laliberté, 1911-1918.

Les quais de Saint-Nicolas — Bateau à manège et bateaux à vapeur

Le quai de Saint-Nicolas [9], situé à un mille environ, en bas du village, a été construit vers 1830. C'est en 1831, nous dit M. J.-E. Roy [10], qu'un bateau à vapeur, le " Lady Aylmer ", commença à faire le service de navigation entre Saint-Nicolas et Québec. Les voiliers avaient jusqu'alors été en usage. Mais la route Craig, ouverte en 1811, ayant attiré bon nombre de colons vers le sud de la paroisse et dans Saint-Gilles, il fallut faciliter le transport des denrées à Québec. D'autre part, la construction des Moulins Ross, à cet endroit, y attira une population assez considérable qui réclama sans doute un service régulier de navigation entre Québec et Saint-Nicolas. Durant cette même année 1831, un bateau à manège (horse-boat) fut lancé à Saint-Nicolas; il avait été construit par les gens de la paroisse; il tint quelque temps la ligne entre Québec et le quai de Basile Demers, situé dans le bas de la paroisse, à un mille environ, du pont de Québec. En 1843, le capitaine Basile Demers construisit un bateau à vapeur, le " Saint-Nicolas ", qui tint la ligne pendant trois ans. Ce bateau brûla à son quai en 1845 [11]. Monsieur J.-E. Roy semble nous dire que le bateau à manège tînt bon jusqu'en 1846.

La liste des bateaux à vapeur, d'après M. Angus Baker, ancien capitaine, aujourd'hui assistant Maître du Havre de Québec, serait comme suit:

---

9. Nous voulons dire le premier; car c'est un peu plus tard, croyons-nous, qu'a été construit à une petite distance de ce quai le quai actuel ou quai Baker.

10. *Hist. de la Seign. de Lauzon*, vol. V, p. 366.

11. " Le Canadien ", 14 juin 1847.

Lady Aylmer, 1831.

Capitaine A. Baker

Maud, 1840. Construit dans l'anse Pâquet.

Hart, 1842. Ligne entre Québec et Trois-Rivières, avec arrêt à Saint-Nicolas.

Saint-Nicolas, 1843. Construit dans l'anse Pâquet.

Sainte-Croix, 1850. Premier de ce nom. Construit à Saint-Nicolas. Brûla à l'anse Pâquet, la même année

L'Entreprise, 1850. Construit au quai Baker. Capitaine Edward Henry Baker.

Maid of the Mist, 1860. Capitaine Edward Henry Baker.

Le Voyageur, 1863. Capitaine Edward Henry Baker. Ce bateau brûla au quai Baker en 1867.

Le National, 1869. Capitaine E. Barras.

Eugénie, 1876. Capitaine Angus Baker.

Express, 1879. Capitaine Angus Baker.

Brothers, 1881. Construit à Saint-Nicolas. Cap. Angus Baker.

Laurentide, 1884. Capitaine Angus Baker.

Pèlerin, 1885. Capitaine Angus Baker.

Rhoda, 1893. Capitaine Gagnon. Appartenait aux MM. Lagacé de Saint-Nicolas.

Sainte-Croix, 1897 [12]. Cap. Boisvert. Ce bateau fait encore le service entre Québec et Saint-Nicolas, deux fois la semaine.

L'Etoile. Ce bateau qui fait le service entre St-Jean-Deschaillons et Québec, arrête à St-Nicolas de temps à autre.

---

12. C'est en 1897, nous l'avons dit, que le Gouvernement d'Ottawa prit possession du quai Baker. Ce quai fut alors agrandi tel que nous le voyons aujourd'hui.

Religieuses nées à Saint-Nicolas

Ursulines de Québec

Noms des Sœurs.	*Parents.*
Sophie-Anne Croteau Sr Sainte-Adélaïde	Joseph Croteau Marg. Dubois dit Lafrance

(Entrée en religion, 1840)

Sœurs Converses

Marie-Emma Huot Sr Saint-Mathieu	Victor Huot Eléonore Vermette

1892

Marie-Anne Huot Sr Saint-Laurent	Victor Huot Eléonore Vermette

1895

Hôtel-Dieu du Précieux Sang de Québec

Marie-Odile Gosselin Sr Saint-Jean-Baptiste	Benjamin Gosselin Octavie Filteau

1914

Sœurs Converses

M.-Madeleine Marion
Sr Sainte-Catherine

1734

Marie-Thérèse Demers
Sr Saint-Nicolas

1771

Hôpital-Général de Québec

Marie-Louise Brown Sr Saint-Hyacinthe	Luc Brown Marie-Louise Couette

1812

Geneviève Fréchette Sr Saint-François-Xavier	Antoine Fréchette Marie-Joseph Fortier

1812

Noms des Sœurs.	*Parents.*
Isabelle Pâquet Sr Saint-François de Borgia	Etienne Pâquet Ursule Lambert
1847	
Philomène Lambert Sr Sainte-Luce	Michel Lambert Geneviève Martineau
1860	

Institut du Bon-Pasteur de Québec

Joséphine Croteau Sr Sainte-Ludivine	Guillaume Croteau Eléonore Pâquet
1867	
Marie-Célina Fréchette Sr Saint-Jean Berchmans [1]	Louis Fréchette Christine Moffet
1870	

Sœurs de la Charité de Québec

Eléonore Carrier Sr Sainte-Suzanne	François Carrier Anastasie Goulet
1871	
Marie-Aurélie Dubois Sr Sainte-Mathilde	Louis Dubois Marie Filteau
1875	
Marie-Aurélie-Eug. Croteau Sr Sainte-Marie-Ange	Guillaume Croteau Eléonore Pâquet
1875	
Marie-Adélaïde Demers Sr Saint-Honoré	Honoré Demers Adelaïde Rémillard
1877	
Marie-Virginie Douville Sr Saint-Ephrem	Benjamin Douville Isabelle Olivier
1880	

1. Cette révérende Mère, qui a occupé des postes très élevés dans son institut, est une artiste. Elle a peint une série de tableaux où se déroule l'histoire de sa communauté. Cette précieuse collection se trouve dans les parloirs, rue Lachevrotière.

Noms des Sœurs.	*Parents.*
Marie-Alvina Filteau Sr Saint-Etienne 1882	Honoré Filteau Célina Roberge
M.-Z.-Alphonsine Moffette Sr Saint-Benjamin 1882	Benjamin Moffette Angèle Bergeron
Marie-Sara Filteau Sr Saint-Aimé de Jésus 1885	Honoré Filteau Célina Roberge
Marie-Elmire Méthot Sr Saint-Benoît-Joseph 1887	Joseph Méthot Eléonore Demers
Marie-Mélanie Filteau Sr Sainte-Augustine 1887	Octave Filteau Sara de Villers
M.-Louise-Lucie Desrochers Sr Saint-Louis 1888	Louis Desrochers Julie Germain
Marie-Rosalie Gingras Sr Saint-Honorat 1889	Joseph Gingras Caroline Gingras
Marie-Ludivine Pâquet Sr Marie de la Visitation 1889	Adolphe Pâquet Eléonore Demers
M.-Julie-Emma Desrochers Sr Sainte-Thaïs 1892	Louis Desrochers Julie Germain
M.-L.-Brigitte Sexton Sr Sainte-Catherine-de-Gênes 1893	John Sexton Vitaline Morin
M.-E.-Mathilde Demers Sr Saint-Alfred 1896	Clément Demers Rosalie Prévost
M.-V.-Antonia Desrochers Sr Saint-Louis 1896	Louis Desrochers Julie Germain

Noms des Sœurs.	*Parents.*
M.-A.-Augustine Filteau Sr Saint-Nicolas 1897	Augustin Filteau Virginie Laliberté
Marie-Anne Fréchette Sr Saint-Agathange 1899	Olivier Fréchete Virginie Demers
M.-Rosalie-A. Demers Sr Saint-Clément 1899	Clément Demers Rosalie Prévost
M.-Rose-Alice-Phil. Gingras Sr Saint-Nazaire 1901	Nazaire Gingras Virginie Demers
M.-L.-Joséphine Pelletier Sr Saint-Onésiphore 1902	Etienne Pelletier Adéline Martineau
M.-D.-Angélina Beaurivage Sr M. des Oliviers 1904	Ferdinand Beaurivage Philomène Olivier
M.-Zénaïde-Yvonne Laliberté Sr Sainte-Angéline 1904	Nazaire Laliberté Marie-Emma Roy
Marie-Ange A.-V. Dion Sr Saint-Gabriel 1904	Nazaire Dion Virginie Olivier
Marie-Zénaïde Demers Sr Marie de la Présentation 1904	Germain Demers Zénaïde Noël
M.-Laura-Valéda Demers Sr Saint-Auguste 1905	Clément Demers Rosalie Prévost
M.-Joséphine-Clairina Demers Sr Marie de la Foi. 1905	Clément Demers Rosalie Prévost
M.-Alma-Amabilis Gosselin Sr Saint-Pierre Gonzalès 1905	Eugène Gosselin Malvina Martineau

Noms des Sœurs.	*Parents.*
Marie-Alma Gingras Sr Sainte-Ambroisine	Charles Gingras Zélire Boisvert
1907	
Marie-Anna L.-E. Baker Sr Saint-Archange	Augustin Baker Maria Beaudet
1909	
Marie-Ange Olivier Sr Sainte-Antonia	Napoléon Olivier Arthémise Dion
1910	
Athala Gingras Sr Sainte-Juritte	Allyre Gingras Eudoxie Roberge
1911	
M.-Eva Gingras Sr Sainte-Zélia	Charles Gingras Zélia Boisvert
1912	
Laura Allard Sr Marie du Saint-Sacrement.	Delphis Allard Vitaline Demers
1912	
M.-Ange Moffette Sr Saint-Georges	Désiré Moffette Aurélie Laliberté
1913	
M.-Delphine Allard Sr Marie des Cinq Plaies	Delphis Allard Vitaline Demers
1914	
M.-Anna-Odélia Gingras Sr Sainte-Justa	Charles Gingras Zélia Boisvert
1914	
M.-Alice-Corinne Méthot Sr Saint-Joseph de Jésus	Joseph Méthot Odile Gingras
1915	
Anysie Fréchette Sr Sainte-Félixine	Olivier Fréchette Virginie Demers
1915	
M.-Ange-Philippine Demers Sr Saint-Gustave	Modeste Demers Delvina Gosselin
1915	

Sœurs Auxiliaires

Noms des Sœurs.		*Parents.*
Rose-Délima Dubois Sr Sainte-Rosalie	1895	Frs.-Xavier Dubois Rose Bélanger
Amanda Fréchette Sr Saint-Domingue	1902	Cyrille Fréchette Henriette Laroche
Marie-Albertine Dubois Sr Sainte-Florienne	1908	Onésime Dubois Emérence Brulot
M.-Mérina Bélanger Sr Sainte-Adélina	1914	Joseph Bélanger Adélina Mercier

Sœurs Grises de la Croix d'Ottawa

Rosalie Demers Rde Sr Demers [3]	1835	Julien Demers Apolline Gingras
Sophie-Eulalie Martineau Sr Saint-Paul	1866	Louis Martineau Marie-Flavie Filteau

Congrégation de Notre-Dame

Marguerite-Rosalie d'Ormicom Sr St-François d'Assise	1798	Antoine 'dOrmicom Louise Rousseau
Rose Olivier Sr Saint-Arcadius	1883	Arcade Olivier Rose Gingras
Osithe-Ludivine Delisle Sr Saint-Arsène	1903	Frs-Xavier Delisle Philomène Faucher dit Chateauvert

3. Elle a rempli les charges de Supérieure générale et de conseillère pendant plusieurs années. Elle occupe encore la charge d'Econome générale malgré ses 84 ans.

Noms des Sœurs.	*Parents.*
Joseph-Lédia Delisle.	Frs-Xavier Delisle
Sr Saint-Bernardin	Philomène Faucher dit Chateauvert

1907

Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur de Québec

Alphonsine Croteau	Guillaume Croteau
Sr Saint-Louis de Gonzague	Eléonore Pâquet

1878

Institut des Sœurs Franciscaines Missionnaires

Marie-Blanche Demers	Modeste Demers
Sr Marie Pudentia de Jésus [2]	Odile Fréchette

1914

Alice Allard	Delphis Allard
Sr Marie-Eugénie	Vitaline Demers

1915

Monastère du Précieux Sang de Lévis

Sophie-Anne Desrochers	Gabriel Desrochers
Sr Marie du Sacré-Cœur	Sophie Croteau

1914

2. Cette révde Sœur est partie pour Rome le 26 nov. 1917.

GÉNÉALOGIES ABRÉGÉES

DE LA

FAMILLE PAQUET ET DES FAMILLES ALLIÉES

—

La famille Paquet

I.—*Philippe Pâquet* (Pasquier). M. en 1669, à l'Ile d'Orléans, à Françoise Gobeil. Il était originaire de St-Martin la-Rivière, évêché de Poitiers, dans le Poitou.

II.—*Philippe*. M. en 1700, à St-Jean, I. O., à Marie Fontaine.

III.—*Philippe*. M. à St-Jean, I. O., 1° à Dorothée Plante; 2° à Marie-Louise Gaudreau.

IV.—*Etienne*. M. en 1762, à St-Nicolas, à M.-Madeleine Demers.

V.—1. **Etienne-Théodore**. M. en 1791, à Marguerite Filteau.

2. *Louis-Michel*. M. en 1798, à St-Nicolas, à Louise Croteau [1].

3. *Marie-Apolline*. M. en 1808, à St-Nicolas, à Ignace Lambert, veuf d'Euphrosine Demers.

4. *Marie-Madeleine*. M. en 1790, à Québec, à Jean Bossu dit Lyonnais.

VI.—1. *Benjamin* (fils d'Et.-Théodore). M. en 1820, à St-Nicolas, à Rose Lambert.

2. *Marie-Marguerite*. M. en 1811, à St-Nicolas, à Augustin Gingras.

3. *Christine*. M. en 1820, à St-Nicolas, à Clément Demers.

---

1. Ls-Michel Pâquet a été la souche des Pâquet de Saint-Etienne de Lauzon.

4. *Marie*. M. en 1831, à St-Nicolas, à Olivier Grégoire.
5. *Etienne*. M. en 1819, à St-Nicolas, à Ursule Lambert.
5. **Etienne**. M. en 1819, à St-Nicolas, à Ursule Lambert.
6. **Ls-Ignace**. M. en 1837, à St-Nicolas, à Domitille Fréchette.
7. **Frs-Xavier** (**Olivier**.) M. en 1836, à St-Nicolas, à M.-Adeline Demers.

La famille Paquet (branche d'Etienne)

VI.—1. *Etienne-Théodore*. M. en 1848, à St-Nicolas, à Nathalie Moffet.
2. *Guillaume*. M. en 1853, à St-Nicolas, à Marguerite Olivier.
3. *Adolphe*. M. en 1857, à St-Nicolas, à Eléonore Demers.
4. **Benjamin**. Ordonné prêtre en 1857.
5. **Lonis-Honoré**. Ordonné prêtre en 1862.
6. *Théodule*. Célibataire.
7. *Jean-Frs-Eugène*. M. en 1868, à Saint-Calixte de Somerset, à Odélie Côté.
8. *Marie-Esther*.
9. *Eléonore*. M. en 1846, à St-Nicolas, à Guillaume Croteau.
10. **Isabelle**. Sr professe à l'Hôpital-Général, sous le nom de St-François de Borgia.
11. *Marie-Adeline*. M. en 1855, à St-Nicolas, à Louis Demers.
12. *Marie-Aurélie*. Décédée après quelques mois de noviciat à l'Hôpital-Général.

Deux enfants morts en bas âge: *Simplicien* et *Julie*.

La famille Paquet (branche d'Ignace)

VI.—1. *Ignacé*. Célibataire.
2. *J.-N.-Clovis*. M. en 1881, à St-Nicolas, à Aurélie De Villers.
3. **Jules-Nazaire**. Ancien séminariste, célibataire.

4. *Télesphore.* Décédé à l'âge de 27 ans.
5. **Louis-Alfred.** Ordonné prêtre en 1878.
6. *Marie-Odile.* M. en 1867, à St-Nicolas, à Benjamin Olivier.
7. *Marie-Zénaïde.*
8. *Rose-Alphonsine.* M. en 1891, à St-Nicolas, à Benjamin Pâquet (fils d'Adolphe).

Six enfants morts en bas âge: *Marie-Odile, Marie-Flore-Félicité, Marie-Sara, Marie-Joséphine, Elzéar, Marie-Joséphine-Géorgine.*

LA FAMILLE PAQUET (branche d'Olivier)

VI. .—1. *Et.-Théodore.* M. en 1862, à St-Nicolas, à Emilie Olivier.
2. *Julien.* M. à St-Apollinaire, à Eugénie Aubin.
3. *Benjamin.* M. en 1863, à St-Nicolas, à Adeline Martineau.
4. *François-Xavier.* M. à St-Apollinaire, en 1866, à Clarisse Bergeron.
5. *Louis-Honoré.* M. en 1869, à St-Nicolas, à Rose-de-Lima Gingras.
6. *Eugène.* M. aux Etats-Unis, à Mathilda Collin.
7. **Clément-Nazaire.** Ordonné prêtre en 1872.
8. *Joseph-Elzéar.* M. en 1876, à Québec, à Rosalie Potvin.
9. *Olivier-Candide.* Célibataire.
10. *Louis-Onésime.* M. à St-Agapit, à Anaïs Lemieux.
11. *Louis-Alfred,* M. à Saint-Agapit, en 1883, à Octavie Fréchette.
12. *Marie-Adeline.*
13. *Marie-Zénaïde.* M. à St-Apollinaire, à Ferdinand Roger.
14. *Marie-Odile.* M. en 1879, à St-Agapit, à Augustin Rousseau.
15. *Isabelle-Alphonsine.* M. à St-Agapit, à Flavien Côté.

Une fille, *Marie-Alphonsine,* morte en bas âge.

La famille Demers

Le Père Louis, R.

I.—*Jean Dumets* (Dumay, Demers). M. à Montréal, en 1654, à Jeanne Vedie (ou Voidy). Il était originaire de Saint-Germain, évêché d'Angers [2]. Trois de ses enfants ont fait souche à St-Nicolas, avec une postérité nombreuse: Eustache, Jean et René.

Première branche alliée à la famille Pâquet

II.—*Eustache.* M. à Québec, en 1694, à Marie Dubois.

III.—*Michel.* M. au Château-Richer, en 1733, à Marguerite Gagnon.

IV.—**Marie-Madeleine** [3]. M. à St-Nicolas, en 1762, à Etienne Pâquet.

Deuxième branche alliée à la famille Pâquet

II.—*Jean.* M. à Ste-Famille, I. O., en 1696, à Jeanne Larivière (ou L'Arrivée.)

III.—*Louis-Joseph.* M. à Lévis, en 1735, à Geneviève Huard.

IV.—*Joseph-Marie.* M. à St-Nicolas, en 1774, à Marguerite Demers.

V.—**Clément.** M. à St-Nicolas, en 1820, à Christine Pâquet [4].

---

2. Deux descendants de cette famille, à Saint-Nicolas, ont reçu en 1908, la médaille dite des *anciennes familles:* Modeste Demers, marié en 1882, à Délima Gosselin, et Omer Demers, marié en 1904, à Vitaline Huot (fille de Jules Huot et Sara Demers, sœur de Mme Ad. Pâquet).

3. Du mariage de Michel, frère de Marie-Madeleine, avec Marie Aubin, est né Michel, époux de Rosalie Foucher et père de *Mgr Modeste Demers,* 1er évêque de Vancouver (1847-1871). — La famille d'Ignace Pâquet descend d'Eustache Demers par M.-Catherine, mariée en 1764 à Hyacinthe Fréchette.

4. Fille de Et.-Th. Pâquet et de Marg. Filteau. De Christine Pâquet descendant les quatre sœurs religieuses mentionnées plus haut, et qui sont les nièces de Mgr J.-A. Prévost, curé de N.-D. de Fall River, (E. U.).

Troisième branche alliée à la famille Pâquet

II.—*Jean.* M. à Ste-Famille, I. O., en 1696. à Jeanne Larivière.

III.—*Louis-Joseph.* M. à Lévis, en 1735, à Geneviève Huard.

IV.—*Joseph-Marie.* M. à St-Nicolas, en 1774, à Marguerite Demers.

V.—*Jean-François.* M. à St-Nicolas, en 1800, à Marguerite Demers.

VI.—**Marie-Adeline.** M. à St-Nicolas, en 1836; à Olivier Pâquet [5].

Quatrième branche alliée à la famille Pâquet

II.—*Jean.* M. à Ste-Famille, I. O., en 1696, à Jeanne Larivière.

III.—*Louis.* M. au Château-Richer, en 1730, à Thérèse Gagnon [6].

IV.—*Louis-Joseph.* M. à St-Jean, I. O., en 1761, à Françoise Pâquet [7].

V.—*Basile.* M. à St-Nicolas, en 1788, à Charlotte Douville.

VI.—*Frédéric.* M. à St-Nicolas, en 1813, à Suzanne Fréchette.

VII.—1. *Modeste.* M. à St-Nicolas, en 1838, à Esther Fréchette.

2. **Louis.** M. à St-Nicolas, en 1855, à Adéline Pâquet [8].

VII.—**Eléonore** (fille de Modeste). M. à St-Nicolas, en 1857, à Adolphe Pâquet [9].

---

5. Fils de Et.-Th. Pâquet et Marg. Filteau.

6. De ce mariage sont issus les deux Demers, récollets, (le *Père Louis*, ordonné en 1757, et le *Frère Alexis*), et J.-Bte Demers, marié en 1764, à Geneviève Loignon, et père de l'abbé *Jérôme Demers*, ancien supérieur du Séminaire de Québec.

7. Ls-Joseph Demers était veuf de Geneviève Huard, lorsqu'il épousa en seconde noces Françoise Pâquet, descendante de Philippe Pasquier. Une petite fille, issue de ce second mariage, se maria en 1802, à Germain Charland, père de Guillaume, et grand'père du Rév. P. *Victor Charland*, O. P. La famille Charland se rattache aussi à la famille Pâquet par les Lambert.

8. Fille de Etienne Pâquet et Ursule Lambert.

9. Fils des mêmes.—Les familles de l'abbé J.-H. Fréchette et de feu l'abbé Louis Olivier se rattachent à la branche de René Demers (fils

La famille Filteau

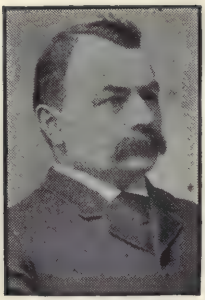

L.-H. Filteau

I.—*Pierre*. M. à St-Jean, I. O., en 1666, à Gillette Savard. Il était originaire de Saint-Georges de Montaigu, évêché de Luçon, dans le Poitou.

II.—*Pierre*. M. à Beaumont, en 1712, à Marie Roy.

III. *Charles*. M. à St-Nicolas, en 1731, à Marie-Madeleine Gagnon, veuve de François Demers.

IV.— *Charles*. M. en 1766, à St-Nicolas, à Marguerite Loignon.

V.—1. *Augustin*. M. à St-Antoine, en 1802, à Marie-Josephte Croteau.

2. **Marguerite**. M. à St-Nicolas, en 1791, à Etienne-Théodore Pâquet.

VI.—*Benjamin*[10]. M. à St-Nicolas, en 1839, à Marcelline Martineau.

VII.—*Octave*[11]. M. à St-Nicolas, en 1873, à Sara De Villers.

La famille Lambert

I.—*Eustache Lambert*[12]. M. en 1656, à Marie Laurence. Il était originaire du Bourbonnais, en France.

---

de Jean), par les générations suivantes; René—Madeleine de Lavoye (1714), François — Geneviève Gagnon (1750), François — Angélique Fréchette (1775), Abraham—Geneviève Carrier (1816), *Olive*—Polycarpe Olivier (1849), *Marie-Anne*—Honoré Fréchette (1858).

10. Père de feu L.-H. Filteau, auteur de la *Généalogie de la famille Filteau*.

11. Il occupe aujourd'hui le bien paternel, et il est le père de la révde mère *Ste-Augustine*, des Sœurs de la Charité de Québec.—Son frère Augustin est aussi le père d'une religieuse de la même communauté, Sr *St-Nicolas*.

12. Eustache Lambert accompagna les missionnaires jésuites de 1645 à 1650 comme "Frère donné". Il joua un rôle important auprès des sauvages. Plus tard, s'étant établi et marié à la Côte de Lauzon en 1656, il y ouvrit un comptoir pour la traite des pelleteries et s'y enrichit. (Cf. J.-E. Roy, *Hist. de la Seign. de Lauzon*, vol. I, p. 254).

II.—*Gabriel.* M. en 1666, à Québec, à Renée-Françoise Roussel [13].

III.—*Louis-Joseph* [14]. M. en 1722, à Québec, à Geneviève-Françoise Rouër de Villeray [15].

IV.—*Louis-Ignace.* M. à Lévis, en 1758, à Geneviève Bourassa.

V.—*Louis-Ignace.* M. à St-Nicolas, en 1785, à Euphrosine Demers.

VI.—1. **Ursule.** M. à St-Nicolas, en 1819, à Etienne-Théodore Pâquet.

2. **Rose.** M. à St-Nicolas, en 1820, à Benjamin Pâquet.

VII-VIII.—*Ferdinand,* fils de *J.-Baptiste,* petit-fils de François (frère de Ursule et Rose), occupe le bien paternel[16].

L.-H. Fréchette

LA FAMILLE FRÉCHETTE

I.—*François.* M. en 1680, à Sainte-Famille, I. O., à Anne Levreau ou L'Heureux. Il était fils de Etienne Freschet et Marie Belin de Saint-Martin, Ile de Rhé, évêché de Larochelle [17].

II.—*Jean-Baptiste.* M. à Saint-Nicolas, en 1718, à M.-Ursule Rousseau [18].

III.—*Hyacinthe.* M. à St-Nicolas, en 1764, à Catherine Demers.

---

13. Fille de Timothée Roussel, chirurgien à Québec.

14. Le Colonel Louis-Joseph Lambert commanda la Côte du Sud.

15. Petite-fille de Louis *Rouër de Villeray,* lieutenant civil et criminel à Québec. Une de ses sœurs, Angélique, épousa en premières noces (1717), Chs D'Amours de Louvières, à Sainte-Foy, et en secondes noces (1736), Denis Rousseau, de Saint-Nicolas. La rivière Rouër ou Rouard, de Saint-Nicolas, rappelle le nom de cette famille.

16. Les abbés *Dolor* et *Zoël Lambert,* fils de Joseph, et l'abbé *Joseph Lambert,* fils de Philéas, du grand Séminaire de Québec, appartiennent à cette branche de la famille Lambert.

17. De cette souche descend l'abbé *J.-H. Fréchette,* curé de Sainte-Claire, par les générations suivantes: Frs Fréchette—Marg. Bergeron (1707), Et. Fréchette—M.-Anne Dupéré (1743), Et. Fréchette—Jos. Simoneau (1787), Michel Fréchette—Gen. Plante (1816), Honoré Fréchette—M.-Anne Demers (1858).

18. De cette souche descendent le Dr *George Fréchette,* mort à Manchester, et feu l'abbé *Cyrille Fréchette.*

Branche alliée à la famille d'Ignace Pâquet

IV.—*Hyacinthe.* M. à St-Antoine, en 1797, à Thérèse Dion.
V.—**Domitille.** M. à St-Nicolas, en 1837, à Ignace Pâquet [19].

Branche alliée à la famille d'Adolphe Pâquet (fils d'Etienne)

IV.—*Jean-Baptiste.* M. à St-Nicolas, en 1801, à Geneviève Martineau.
Esther [20]. M. à St-Nicolas, 1° en 1833, à Louis Lambert; 2° en 1838, à Modeste Demers (frère de Mme Adolphe Pâquet [21]).

Branche alliée à la famille d'Olivier Pâquet

III.—*Denis.* M. à St-Nicolas, en 1770, à Angélique Dubois.
IV.—*Louis.* M. à St-Nicolas, en 1794, à Félicité Gosselin.
V.—*Louis.* M. à St-Nicolas, en 1835, à Christine Moffet [22]
VI.—*Charles.* M. à St-Apollinaire, en 1861, à Théoti Ste-Aubin.
VII.—**Octavie.** M. à St-Agapit, en 1883, à Alfred Pâquet [23].

---

19. C'est la mère de M. l'abbé Alfred et de M. Jules N. Pâquet.

20. Le poète *Ls-Honoré Fréchette,* fils de Louis Fréchette et Marguerite Martineau, était, par son père, petit parent, et, par sa mère, cousin germain de Esther Fréchette (Mme Modeste Demers), grand' mère maternelle de Mgr L.-A. Pâquet.—Jeanne Fréchette, fille de ce poète canadien distingué, a épousé à Montréal, en 1903, M. Honoré Mercier, fils de l'ancien Premier Ministre, et Ministre actuel de la Colonisation, et beau-frère de sir Lomer Gouin.

21. A cette branche de la famille Fréchette, par son grand'père Isidore, frère de Madame Modeste Demers, appartenait le docteur *Alfred Fréchette,* décédé il y a quelques années.

22. A cette branche de la famille Fréchette appartiennent: La Rde Mère *St-Jean-Berchmans,* Asste-Supérieure Générale du Bon-Pasteur de Québec, artiste-peintre; son neveu *Frère Amédée* (fils de Clément Fréchette), entré chez les Rédemptoristes en 1905; ses nièces Franciscaines Missionnaires, Sr *François du Saint-Esprit* (fille de Flavien Fréchette) et Sr *Marie-Pudentia de Jésus* (fille de Odile Fréchette et Modeste Demers).

23. Fils de Olivier Pâquet et Adéline Demers.

La famille Gingras

Nazaire Gingras

I.—*Charles Gingras.* M. en 1675, à Québec, à Marie-Françoise Amyot [24]. Il était le fils de Hylaire Gingras et Françoise Saint-Lô, de St-Michel le Clou, évêché de Larochelle.

II.—*Jean-Baptiste.* M. en 1705, à la Pointe-aux-Trembles de Québec, à M.-Madeleine Lefebvre dit Angers ou Boulanger [25].

Alliance avec la famille de Etienne Pâquet

III.—*Pierre.* M. en 1740, à St-Nicolas, à Anne Bélanger.

IV.—*Charles.* M. en 1776, à St-Nicolas, à Marie-Anne Fortier.

V.—**Augustin.** M. en 1811, à St-Nicolas, à Marguerite Pâquet [26].

VI.—1. *Augustin.* M. en 1843, à St-Jean-Chrysostôme de Lévis, à Marie Cantin.

2. *Julien.* M. en 1853, à St-Nicolas, à Emélie Demers.

3. **Nazaire.** M. 1° en 1884, à St-Nicolas, à Virginie Demers; 2° en 1887, à Césarie Demers [27].

---

24. Par ce mariage la famille Gingras se rattache à la famille Amyot. Françoise Amyot était la fille de Mathieu Amyot et Marie Miville.

25. Feu l'abbé *Joseph Gingras,* fils de Benjamin, et son neveu l'abbé *Joseph Gingras,* fils d'Allyre, séminariste, descendent de cette souche.

26. Fille de Et. Pâquet et Marg. Filteau. L'une des filles de Augustin Gingras, Sara, épousa en 1849, Urbain Noël de Lotbinière, père des *docteurs Noël,* et une autre fille, Rose, épousa en 1862, Arcade Olivier, père de Sr St-Arcadius, des SS. de la Congrégation de Notre-Dame.

27. Toutes les deux sont des sœurs de Mme Adolphe Pâquet. Sr *St-Nazaire,* des SS. de la Charité de Québec, est issue du premier mariage de Nazaire Gingras. Nazaire Gingras a joué dans sa paroisse, et dans son comté, un rôle considérable.

VII.—**Nazaire** (Dr) fils d'Augustin. M. 1° en 1888, à St-Nicolas, à Eugénie Pâquet [28]; 2° en 1894, à St-Jean-Chrysostôme, à Rose-de-Lima Lambert.

Alliance avec la famille de Olivier Pâquet

III.—*Pierre-Charles.* M. en 1735, à St-Antoine, à Charlotte Bergeron [29]

IV.—*Joseph.* M. en 1772, à Charlotte Douville.

V.—*Julien.* M. en 1799, à St-Joseph de Lévis, à Marguerite Lambert.

VI.—*Julien.* M. en 1847, à St-Nicolas, à Rose Plante.

VII.—**Rose-de-Lima**. M. en 1869, à Saint-Nicolas, à Honoré Pâquet [30].

LA FAMILLE GRÉGOIRE

I.—*Jean-François Grégoire* [31]. Fils de Théophile et de Madeleine Clémence de Sainte-Anne, évêché de Montpellier. M. 1° en 1688, à la Pointe-aux-Trembles, à Mathurine Bélanger, veuve d'Antoine Desserre; 2° M. en 1701, à Sainte-Foy, à Marie-Anne Liénard dit Durbois.

II.—*Jean-Baptiste.* M. en 1745, à la Pointe-aux-Trembles, à Geneviève Proux.

III.—*Jean-Baptiste.* M. en 1789, à la Pointe-aux-Trembles, à Josephte Dubuc.

IV.—**Olivier.** M. en 1831, à St-Nicolas, à Marie Pâquet [32].

---

28. Fille de Adolphe Pâquet et Eléonore Demers.—Le notaire *Auguste Gingras,* fils de Basile, est un neveu du Dr Gingras.

29. L'abbé *Apollinaire Gingras,* natif de Saint-Antoine-de-Tilly, et un de nos bons poètes, descend de cette branche.

30. Fils de Olivier Pâquet et Adéline Demers.

31. Chirurgien de la Compagnie de Demeloizes.

32. Fille de Et.-Th. Pâquet et Marg. Filteau.

La famille Olivier [33]

Dr L. Olivier

I.—*François*. M. en 1796, à St-Nicolas, à M.-Rose Demers.

II.—1. *Jean-Baptiste*. M. en 1824, à St-Nicolas, à Thersyle Plante.

2. *Sylvestre*. M. en 1825, à Ste-Croix, à Marcelline Boisvert.

3. *Modeste*. M. en 1840, à St-Nicolas, à Geneviève Desrochers.

Alliance avec la famille de Etienne Pâquet

III.—1. **Marguerite**. (fille de Sylvestre). M. en 1853, à St-Nicolas, à Guillaume Pâquet [33a].

2. *Arcade* [34]. M. en 1862, à St-Nicolas, à Rose Gingras.

Alliance avec la famile de Ignace Pâquet

III.—1. *Polycarpe* (fils de J.-Baptiste). M. en 1849, à St-Nicolas, à Olive Demers.

2. *Sylvestre*. M. 1° en 1856, à St-Nicolas, à Julie Demers; 2° en 1871, à Célina Plante.

3. *Modeste*. M. en 1860, à St-Nicolas, à Sara Bédard.

4. **Benjamin**. M. en 1867, à St-Nicolas, à Marie-Odile Pâquet [35].

5. *Louis-Ephrem* [36]. M. en 1881, à Plessisville, à Marie-Emma Cormier (seconde femme).

---

33. Dans l'*Histoire de la Seigneurie de Lauzon* (vol. III, p. 161), il est dit que les Olivier descendent du mariage de Joseph Wenler et Judith Griault, sœur du curé de Saint-Nicolas. D'après les registres de Saint-Nicolas, il appert que le seul enfant *Wexler* (et non Wenler) issu de ce mariage est décédé à l'âge de 5 mois. Cette légende est donc sans fondement.

33*a*. Fils de Et. Pâquet et Ursule Lambert.

34. Ce sont les parents de la Rde Sr *St-Arcadius* (Congr. de Notre-Dame), laquelle a été deux fois sous-maîtresse des Novices, et deux fois Supérieure à Kankakee, Illinois (E. U.).

35. Fille de Ignace Pâquet et Domitille Fréchette.

36. Médecin, ancien Zouave pontifical, et député aux Communes.

V.—*Ls Amateur*[37] (fils de Polycarpe). Ordonné prêtre en 1886, mort en 1889.

Nazaire[38]. M. à Québec, à Eloïse Roy[39], mort en 1899.

Alliance avec la famille de Olivier Pâquet

III.—**Emilie** (fille de Modeste). M. en 1862, à St-Nicolas, à Et.-Th. Pâquet[40].

La famille Moffet

I.—*Pierre Maufay* (Moffet). M. à Québec, en 1654, à Marie Duval. Il était le fils de Toussaint Maufay et de Jacqueline Bérard de Saint-Cosme-le-Verd, dans le Maine, France. Le nom primitif est devenu Maufet, Monfet et Moffet.

II.—*André*. M. vers 1680, à M.-Madeleine Desorcys.

III.—*Charles*. M. en 1712, à la Ponte-aux-Trembles de Québec, à Thérèse Grégoire.

IV.—*Jean-Marie*[41]. M. 1° à l'Ange-Gardien, en 1749, à Clothilde Vézina; 2° en 1752, à M.-Madeleine Hamel.

V.—*Charles-Joseph*[42]. M. à Québec, en 1775, à M.-Thérèse Audet dit Lapointe.

---

37. Ancien professeur de Belles-Lettres au Séminaire de Québec.

38. Avocat, ancien professeur à l'Université Laval et député provincial du comté de Lévis.

39. Mariée en secondes noces au Dr C.-R. Paquin, médecin municipal de Québec. Elle est la mère de *Yvette Olivier*, mariée en 1917, à Léon Mercier-Gouin, avocat, fils de sir Lomer Gouin.

40. Fils de Olivier Pâquet et Ad. Demers.

41. De cette branche descend M. l'abbé J.-A. Monfet, curé de Saint-Pie-de-Bagot.

42. De cette branche descend Benjamin Moffet, marié à Marcelline Lemieux, à Saint-Nicolas, en 1848. Un de ses fils, Joseph, est entré chez les Oblats, en 1870, comme coadjuteur. *Le Frère Moffet*, qui est au Témiscamingue (dont un canton porte son nom) est considéré comme un des fondateurs de Ville-Marie.—A cette même branche appartient Guillaume Moffet, arpenteur, mort à l'Ile-Verte, dont la fille Euphémie

VI.—*Jean-Baptiste*. M. en 1816, à Sainte-Croix à Madeleine Bergeron.

VII.—**Nathalie**. M. en 1848, à St-Nicolas, à Etienne-Théodore Pâquet.

La famille De Villers [43]

I.—*Antoine* Dehou, dit de Villers, marié à Françoise de Nizard, venait de la paroisse de Villers-les-Guise, en Picardie, France.

II.—*Pierre*. M. à Sainte-Foy, en 1737, à Marie-Angélique Liénard.

III.—*Pierre*. M. vers 1770, à Marie Guilbault.

IV.—*Jean-Baptiste*. M. à St-Nicolas, en 1801, à Marie-Geneviève Demers.

V.—*Abraham*. M. à St-Nicolas, 1° en 1832, à Scolastique Dion; 2° en 1837, à Marguerite Filteau.

VI.—**Aurélie**. M. à St-Nicolas, en 1881, à Clovis Pâquet [44].

La famille Martineau

I.—*Mathurin Martineau*, de Saint-Fraigne, diocèse de Poitiers, en Poitou. M. 1° à St-Louis de Lotbinière, vers 1686 [45], à Marie-Anne Hébert ; 2° à Sainte-Anne-de-Beaupré, en 1690, à Marie-Madeleine Fiset.

Moffet, se maria à Cyrille Morisset de St-Michel de Bellechasse. Ce dernier était le frère des abbés Fidèle et Léon Morisset, et du Chan. Morisset, curé de Trois-Pistoles. Une des filles de Cyr. Morisset a épousé Télesphore Simard, arpenteur-géomètre, aujourd'hui député du Témiscamingue.—Ce fut sur la terre d'un des ancêtres de la famille Moffet que l'on bâtit la chapelle dédiée à Notre-Dame de Foy (l'abbé H.-A. Scott. *Notre-Dame de Sainte-Foy*, p. 450).

43. Les De Villers de Lotbinière appartiennent à cette famille.

44. Fils de Ignace Pâquet et Domitille Fréchette.—Madame Octave Filteau (Sara De Villers) est une sœur de Madame Clovis Pâquet.

45. D'après L.-H. Filteau (*Généal. de la fam. Martineau*, p. 78).—M. Filteau appartient à cette famille par sa mère, Marcelline Martineau, épouse de Benj. Filteau.

II.—*Joseph* [46]. M. à St-Nicolas, en 1727, à Marie-Anne Boucher.

III.—*Pierre*. M. à St-Nicolas, en 1753, à Marguerite Fréchette.

IV.—*Jean-Baptiste*. M. à St-Nicolas, en 1779, à Hélène Moreau, veuve de Michel Genest.

V.—*David*. Marié à St-Nicolas, en 1804, à Pélagie Fortier.

VI.—*Louis*. M. à St-Nicolas, en 1834, à Flavie Filteau.

VII.—**Adéline**. M. à Saint-Nicolas, en 1863, à Benjamin Pâquet [47].

La famille Bergeron

I.—*André* [48]. M. en 1674, à Marguerite Dumay (Demers).

II.—*Nicolas* [49]. M. 1° en 1725, à St-Nicolas, à Elizabeth Fréchette; 2° en 1734, au même endroit, à Gertrude Robin.

III.—*Etienne*. M. 1° en 1760, à Marie-Angélique-Françoise Hamel; 2° en 1772, à Lotbinière, à Angélique Beaudet.

IV.—*Jean-Baptiste*. M. en 1800, à Saint-Antoine-de-Tilly, à Marie-Ursule Chainé.

V.—*Isaïe*. M. en 1831, à St-Antoine-de-Tilly, à Thècle Rousseau.

---

46. De cette branche descend Marie-Marcelline Martineau, mère du très honorable sir Wilfrid Laurier, ancien premier ministre du Canada. Elle était la fille de Henri Martineau et Scolastique Desmarais, de l'Assomption. Le père de ce dernier avait quitté Saint-Nicolas vers 1768. — A la famille Martineau appartiennent : feu Eugène Martineau, ancien maire d'Ottawa, M. Elie Martineau, négociant de Québec et Chevalier du Saint-Sépulcre, le Dr Elie Martineau, M. Omer Martineau, négociant, le notaire Anthénor Martineau de Saint-David-de-L'Auberivière, le Rév. Père M. Martineau, S. J., auteur d'une Généalogie de la famille Martineau, etc.

47. Fils de Olivier Pâquet et Adéline Demers.

48. Le lecteur se rappelle que c'est dans la maison d'André Bergeron que les missionnaires de Saint-Nicolas firent les premiers baptêmes (voir pp. 2, 5, 34 et 35 du présent ouvrage).

49. MM. *Philéas* et *Napoléon Bergeron* de Québec, l'abbé *Oscar Bergeron* (fils de Philéas), professeur de Mathématiques au Séminaire de Québec, et *Mme Philéas Croteau* de Limoilou, descendent de cette souche.

VI.—**Clarisse**. M. en 1866, à Saint-Apollinaire, à François Pâquet [50].

La famille Potvin

I.—*Joseph Potvin*. M. à Ste-Anne de la Pocatière, à Marie-Anne Hudon. Il était venu du Poitou (France) en 1795, et se maria peu de temps après.

II.—*Joseph*. M. en 1821, à Ste-Anne de la Pocatière, à Angélique Ouellet.

III.—*Victor*. M. en 1848, à Cacouna, à Simyre Roy dit Lausier.

IV.—**Rosalie** [51]. M. en 1876, à Québec, à Elzéar Pâquet [52].

La famille Rousseau

I.—*Jacques Rousseau*. M. à St-Nicolas, en 1677, à Marguerite Guillebout.

II.—*René*. M. à St-Nicolas, en 1723, à Marie-Ursule Fréchette.

III.—*René*. M. à St-Nicolas, en 1750, à Françoise Dupont.

IV.—*Louis-Antoine*. M. à St-Nicolas, en 1808, à Euphrosine Lambert [53].

V.—*Julien*. M. à St-Nicolas, en 1843, à Nathalie Fréchette [54].

VI.—**Angustin**. M. à St-Agapit, en 1879, à Odile Pâquet.

La famille Croteau

I.—*Vincent Croteau*. M. en 1669, à Jeanne Godequin.

---

50. Fils de Olivier Pâquet et Adéline Demers.—L'abbé *Frs-Alfred Bergeron*, ancien curé de Saint-Raymond et de Saint-Gervais, qui a célébré ses noces d'or sacerdotales, il y a quelques mois, est le cousin germain de Mme Frs Pâquet.

51. Le Dr *Arthur Potvin*, de Québec, par son père Olivier Potvin, marchand, et frère de Victor Potvin, est le cousin germain de Mme Pâquet.

52. Fils de Olivier Pâquet et Ad. Demers.

53. Sœur de Ursule Lambert, mère de Mgr Benj. Pâquet.

54. Sœur de Esther Fréchette, grand'mère de Mgr L.-A. Pâquet.

II.—*Louis.* M. en 1695, à la Pointe-aux-Trembles, à Marie-Louise Bordeleau.

III.—*Louis.* M. en 1728, à St-Nicolas, à Catherine Baron.

IV.—*Louis.* M. en 1769, à St-Nicolas, à Madeleine Demers [55].

V.—*Joseph.* M. en 1811, à St-Nicolas, à Marguerite Dubois dit Lafrance [56].

VI.—**Guillaume.** M. en 1846, à St-Nicolas, à Eléonore Pâquet [57].

VII.—1. *Candide.* M. à Longueuil, en 1888, à Adéline-Délia Bousquet.

2. *Frs-Régis.* M. à N.-D. de Québec, en 1884, à Arline Robitaille.

3. *Alphonse.* M. en 1876, à St-Roch de Québec, à Marie-Caroline Lemieux.

4. *Philéas.* M. en 1888, à St-Roch de Québec, à Georgiana Bergeron.

5. *Eugène.* Célibataire.

6. *Guillaume.* M. aux Etats-Unis à Jennie McMunn, de Salem (Oregon).

.7 *Télesphore.* Décédé à Philadelphie.

8. *Sophie.* M. en 1888, à St-Nicolas, à Gabriel Desrochers.

La famille de La Rue

I.—*Jean de La Rue,* Fils de Michel et de Madeleine Gillain, de Séez, évêché de Bayeux, en Normandie [58].

---

55. Cette Madeleine Demers descend de Nicolas, l'un des fils de Jean Dumets.

56. C'était le père de la Rde Mère *Ste-Adélaide,* des Ursulines de Québec.

57. Fille de Et. Pâquet et Urs. Lambert.—Guillaume Croteau, frère de Sr Ste-Adélaïde, est le père (nous l'avons dit au ch. III) de trois religieuses, maintenant décédées, Sr *Ste-Ludivine,* Sr *Marie-Ange,* et Sr *St-Louis de Gonzague,* et aussi le grand'père de Sr *Marie du Sacré-Cœur* (Sophie-Anne Desrochers).

58. Les honorables *F.-X. Praxède Larue* et *V. Wenceslas Larue,* tous deux anciens conseillers législatifs pour la division Lasalle, descendent de Jean de Larue.

II.—*Jean-Baptiste*. M. 1° à Québec, en 1693, à Marie Brassard; 2° à la Pointe-aux-Trembles, en 1695, à Catherine Garnier.

III.—*Augustin* [59]. M. en 1749, à la Pointe-aux-Trembles, à Thérèse Delisle.

IV.—*Joseph*. M. en 1784, au Cap-Santé, à Madeleine Marcotte.

V.—*Olivier*. M. à Québec, en 1808, à Marguerite Robichaud.

VI.—*Edouard-Auguste*. M. en 1840, aux Trois-Rivières, à Mary-Jane MacLaren.

VII.—**Emma** [60]. M. en 1880, aux Trois-Rivières, à l'hon. Etienne-Théodore Pâquet.

La famille Laisné dit Laliberté

I.—*Bernard*. M. en 1680, à Anne Dionne. L'ancêtre était établi à St-Jean, I. O., comme l'indique le plan cadastral de Villeneuve, 1689.

II.—*Pierre*. M. en 1720, à St-Jean, I. O., à Marguerite Plante.

III.—*Joseph*. M. en 1753, à St-François, I. O., à Angélique Asselin.

IV.—*Joseph*. M. en 1782, à Saint-Jean, I. O., à M.-Louise Emond.

V.—*Alexis*. M. en 1824 à St-Antoine, à Marg. Laroche [61].

---

59. Le Dr *Hubert Larue*, écrivain distingué, ancien professeur à l'Université Laval, son frère M. *Achille Larue*, avocat, ancien député de Bellechasse, ses fils, M. *Joseph Larue*, assistant-inspecteur des Postes à Québec, et M. l'abbé *Luc Larue*, aumônier des Ursulines de Québec, appartiennent à cette branche.

60. Elle est la sœur du Rév. *P. Alf. Larue*, S. J., et de Mme *Lumina Larue*, épouse de M. le Chevalier Désilets.

61. Alexis Laisné dit Laliberté, est le père de feu *Alexis Laliberté*, avocat, de feu *Léonidas Laliberté*, notaire et père de *Wilfrid Laliberté*, avocat de Victoriaville, des RR. SS. *Sainte-Croix* (Emilie Laliberté) et *Ste-Emérentienne* (Tharsile Laliberté) de la Congrégation de Notre-Dame, de Rémi Laliberté dont la fille aînée, Joséphine, a épousé le Dr Alphonse Garneau de Fall River, frère de l'abbé B.-P. Garneau du

VI.—*Joseph.* M. en 1852, à Ste-Croix, à Sophie Gauthier.

VII.—**Côme.** M. en 1886, à St-Nicolas, à Joséphine Pâquet [62].

VIII.—1. *Maurice.* Ordonné prêtre en 1914. Professeur de Belles-Lettres au séminaire de Québec.

2. *Henri.* M. à Ste-Croix, en 1914, à Valéda Desrochers.

3. *Marie-Louise.* Sœur S. Louis-du-Carmel, entrée dans la Congrégation de N.-D. à Montréal, en 1907.

4. *Aurélie.* Sœur Louis-Adolphe, entrée chez les Sœurs de la Charité de Québec en 1917.

5. *Joséphine.* Institutrice, diplômée en 1913.

6. *Berthe.*

7. *Benoît.* Elève au Séminaire de Québec.

La Famille de La Mothe (Lamothe)

I.—*Jean.* M. en 1698, à Québec, à Anne Bonneau. Il était fils de Mathurin de Lamothe et de Jeanne Vocelle, de la paroisse de Saint-Michel, de la ville de Bordeaux.

II.—*François.* M. en 1741, à Saint-Antoine-de-Tilly, à Marie-Françoise Houde.

III.—*Antoine.* M. en 1764, à Saint-Antoine-de-Tilly, à Marie-Catherine Houde dit DesRuisseaux.

IV.—*Antoine* [63]. M. en 1795, à St-Antoine-de-Tilly, à Marie-Madeleine Houde dit DesRuisseaux.

V.—*Julien* [64]. M. en 1831, à Ste-Croix, à Angéline Bergeron.

Séminaire de Québec.—Les abbés Philéas et Hector Fillion, et le R. P. Joseph Fillion, des PP. Blancs d'Afrique, sont alliés par leur mère, Luce Lachance, à la famille Laliberté.

62. Fille de Adolphe Pâquet et Eléon. Demers, et sœur aînée de Mgr L.-A. Pâquet.

63. Antoine, marié en 1795, et son père, se sont mariés sous le nom de Cauchon. Tous les autres mariages de la présente généalogie se sont faits sous le nom de Lamothe.

64. A cette branche appartient *Hippolyte Lamothe* de New-York, dont la famille, en particulier Mlle Mérina, est en relations suivies avec

VI. — *Louis-Adolphe*. M. en 1862, à Sainte-Croix, à Adélaïde Jacques dit Des Robert.

VII. — **Eugénie**. M. en 1891, à Saint-Nicolas, à Alphonse Pâquet [65].

La famille Roberge (dit Lacroix)

I.—*Pierre*. M. en 1679, à Ste-Famille, I. O., à Françoise Loignon. Fils de Jacques Roberge et de Claudine Buret, de Saint-Germain-le-Vallon, Evêché de Bayeux, en Normandie.

II.—*Joseph*. M. à Québec, en 1716, à Geneviève Leduc.

III.—*Joseph*. M. à Beaumont, en 1742, à Elizabeth Couture.

IV.—*Charles* [66]. M. vers 1780, à Madeleine Laurent dit Lortie.

V.—*Joseph* [67]. M. à St-Nicolas, en 1813, à Marguerite Lambert.

VI.—*Benjamin*. M. à St-Nicolas, en 1853, à Léocadie Dubois dit Lafrance [68].

VII.—**François-Xavier**. M. à St-Nicolas, en 1893, à Marie-Louise Pâquet [69].

---

certains membres de la famille Pâquet.—M. l'abbé *Ed. Houde*, curé de Ste-Anastasie de Lyster, est apparenté à la famille Lamothe.

65. Fils de Ad. Pâquet et Eléon. Demers.

66. De cette branche descendent l'hon. *Eugène Roberge*, conseiller législatif, et M. *Solime Roberge*, négociant de Québec.

67. La terre de Joseph Roberge se trouvait vis-à-vis l'anse Pâquet, laquelle porta d'abord le nom d'anse Roberge.

68. Une fille de Louis Roberge, frère de Benjamin, a épousé le notaire Maurice Duchesnay. De ce mariage est issu l'abbé *Henri Duchesnay* du Grand Séminaire de Québec.

69. Fille de Ad. Pâquet et Eléon. Demers, morte en 1909.—La fille aînée de M. F.-X. Roberge, *Rose-Albine*, a épousé le 9 oct. 1918, à Amos (Abitibi), le Dr Jean Marcoux, dentiste, de cette localité.—L'unique sœur de F.-X. Roberge, Aurélie, mariée à son petit cousin Alfred Roberge, est la mère de l'abbé *Philippe Roberge*, de Victoriaville, diocèse de Nicolet.

La famille Amyot

Hon. G.-E. Amyot

I.—*Philippe* [70]. M. en France, en 1627, à Anne Couvent, de Estrée, diocèse de Soissons. Il était originaire de Chartres, Province de Beauce.

II.—*Mathieu*. M. à Québec, en 1650, à Marie Miville.

III.—*Philippe*. M. à St-Augustin, en 1694, à Marie Harnois.

IV.—*Mathieu*. M. à St-Augustin, en 1729, à Madeleine Tinon-Desroches.

V.—*Louis*. M. à St-Augustin, en 1769, à Madeleine Landry, veuve de Louis Cliche.

VI.—*Louis-Grégoire*. M. à Saint-Augustin, en 1798, à Marie-Louise Garneau [71].

VII.—*Dominique*. M. à l'Ancienne-Lorette, en 1838, à Louise Nolin.

VIII.—*Georges-Elie* [72]. M. à Québec, en 1881, à Joséphine Tanguay.

IX.—1. *Adjutor*. M. à Québec, en 1913, à Juliette Hamel.

2. *Horatio*.

3. **Alice**. M. à Québec, en 1912, au Dr Albert Pâquet [73].

---

70. Philippe Amyot est la souche des familles connues dans l'histoire de notre pays sous le nom de Amyot dit Villeneuve, Amyot dit Vincelet, Amyot dit Neuville et Amyot dit Larpinière. C'est cette dernière qui est alliée à la famille Pâquet (cf. *Une branche de la famille Amyot-Larpinière* par l'abbé Benj. Demers, 1906).

71. Par cette branche, la famille Amyot se rattache à l'historien F.-X. Garneau, une de nos gloires nationales. C'est sans doute une des raisons pour lesquelles l'hon. Geo. Elie Amyot a fait élever à l'illustre écrivain, près du Parlement, un monument, le plus beau de Québec, au dire de plusieurs.

72. L'honorable Georges-Elie Amyot, conseiller législatif pour la division de La Durantaye depuis 1912, créé Chevalier de l'Ordre de St-Jean de Jérusalem en 1914 et Chevalier Commandeur de l'Ordre de St-Grégoire-le-Grand en 1916.

73. Fils de Adolphe Pâquet et Eléon. Demers.

4. *Marguerite*. M. à Québec, en 1916, au Dr René Plamondon.

5. *Gabrielle*. M. à Québec, en 1918 à Henri A. Bray.

La famille Houde dit Desrochers

I.—*Louis*. M. à Québec, en 1655, à Madeleine Boucher. Il était fils de Noël Houde dit Desrochers et de Anne Lefebvre, de Manon, dans le Perche.

II.—*Louis*. M. à Ste-Croix, en 1697, à Ursule Bisson.

III.—*Joseph*. M. à St-Nicolas, en 1726, à Marie-Anne Demers.

IV.—*Charles*. M. à Ste-Croix, en 1758, à Françoise Bergeron.

V.—*Jean-Marie*. M. à St-Nicolas, 1° en 1785, à Marguerite-Angélique Boucher; 2° en 1818, à Charlotte Croteau.

VI.—*Jean-Gabriel*. M. à Saint-Nicolas, en 1807, à Angélique Filteau [74].

VII.—1. *Jean-Evangéliste*. M. à St-Nicolas, en 1833, à Louise Gingras.

2. *Gabriel*. M. à St-Nicolas, 1° en 1843, à Beatrice Demers; 2° en 1849, à Marguerite Demers [75].

3. *Dominique*. M. à Saint-Gilles, en 1839, à Marguerite Demers.

VIII.—1. *Louis* (fils d'Evangéliste). M. à Saint-Nicolas, en 1868, à Julie Germain [76].

2. **Gabriel** (fils de Gabriel)[77]. M. 1° à Québec, en 1877, à Hortence Lachance; 2° à St-Nicolas, en 1888, à Sophie Croteau.

---

74. Elle était la sœur de Marguerite, épouse de Et.-Th. Pâquet.—L'abbé *Alphonse Gagnon*, de l'Archevêché, par sa mère Esther Desrochers, fille de Dominique, et petite-fille d'Angélique Filteau, a des liens de parenté avec la famille Pâquet.

75. Elle était une sœur de Modeste Demers, le père de Mme Adolphe Pâquet.

76. De ce mariage, nous l'avons vu, sont issues trois sœurs religieuses dans l'Institut des SS. de la Charité de Québec.

77. Les *docteurs Desrochers* de Beauceville sont l'un, son frère, l'autre son neveu.—L'une des filles de Gabriel Desrochers et de Sophie

3. *François-Xavier* (fils de Dominique). M. à St-Nicolas, en 1875, à Marie Lafrance.

IX—**Benjamin** (fils de Frs-Xavier). M. à St-Nicolas, en 1916. à Reine Pâquet [78].

La famille Duchaine (Duchesne)[79]

Thomas Duchaine

I.—*Pierre Duchesne,* dit Lapierre. M. vers 1666, à Catherine Rivet. Sa sépulture a eu lieu à Sainte-Famille, I. O., mais il a demeuré à St-François, I. O., comme l'indique le plan cadastral de Villeneuve, dressé en 1689.

II.—*Jacques.* M. à la Baie Saint-Paul en 1716, à Elizabeth Petit.

III.—*Jacques.* M. à la Petite-Rivière, en 1747, à Marie-Anne Thibault.

IV.—*René.* M. 1° vers 1775, à Félicité Desbiens; 2° Fort probablement, à la Baie Saint-Paul, en 1786, à Marie-Joseph Bonneau.

V.—*Joseph.* M. à St-Etienne-de-la-Malbaie, en 1819, à Geneviève Harvey.

VI.—*David* [80]. M. à St-Etienne-de-la-Malbaie, en 1846, à Charlotte Harvey.

VII.—*Thomas* [81]. M. à St-Roch-de-Québec, en 1871, à Louise Simard.

Croteau, *Sophie-Anne,* est entrée en 1914, au Monastère du Précieux-Sang à Lévis, et porte le nom de Sr Marie du Sacré-Cœur. Un de leurs fils, *Gustave,* a commencé cette année l'étude de la médecine à l'Université Laval.

78. Fille de Alphonse Pâquet et Eugénie Lamothe.

79. La famille Duchesne de Québec écrit aujourd'hui "Duchaine".

Il est probable que l'abbé J.-E. Duchesne, directeur actuel du séminaire de Chicoutimi, se rattache par les ancêtres à cette famille.

80. David Duchesne (Duchaine) s'établit à Chicoutimi vers 1850.

81. Fondateur de la Manufacture de chaussures "Duchaine et Perkins" de Québec. Son fils Adjutor, gère maintenant les affaires avec M. John Perkins.

VIII. — **Corinne.** M. à N.-Dame-du-Chemin de Québec, en 1912, au Dr Achille Pâquet [82].

Les autres enfants de Thomas Duchaîne sont Rose-Anna, (mariée au Dr Synott, des Eboulements), Adjutor. Alice, David, Albert, Alexandre, Cécile.

La famille Taché

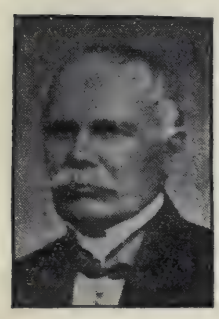

Sir E.-P. Taché

I.—*Roland Taché.* Originaire de Gargan-villars, département de Tarn et Garonne, ancienne Guienne, diocèse de Montauban. Marié vers 1640, à Isabeau Delzers.

II.—*Jean.* (Même lieu). Marié vers 1660, à Françoise Perès.

III.—*Etienne.* (Même lieu). M. vers 1695, à Marguerite d'Auzet.

IV.—*Jean-Paschal.* M. à Québec, en 1742, à Marie-Anne Joliette de Mingan [83].

V.—*Charles.* M. en 1783, à Saint-Thomas-de-Montmagny, à Geneviève Michon.

VI.—*Sir Etienne-Paschal* [84]. M. à Québec, en 1820, à Sophie Bauché dit Morency.

VII.—*Eugène-Etienne* [85]. M. à Québec, en 1879, à Maria Clara Duchesnay [86] (en secondes noces).

VIII.—**Marie-Louise.** M. à Québec, en 1906, à Etienne-Théodore Pâquet [87].

---

82. Fils de Adolphe Pâquet et de Eléonore Demers.

83. Fille de Jean Joliette de Mingan; petite-fille de Louis Joliette, le fameux explorateur canadien, découvreur du Mississipi.—Pour plus de détail, sur la famille Taché, l'une des plus distinguées et des plus considérables de notre pays, voir *La famille Taché*, par P.-G. Roy.

84. Médecin, Baronet, Chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire. Premier Ministre du Canada. Il était l'oncle de *Mgr Alex.-Ant. Taché*, premier archevêque de St-Boniface.

85. Sous-Ministre des Terres et Forêts pendant cinquante ans, décédé en 1912.

86. Fille de l'Hon. Edouard-Antoine Juchereau Duchesnay.

87. Fils de l'Hon. E.-T. Pâquet, ancien secrétaire de la Province.

La famille Magnan

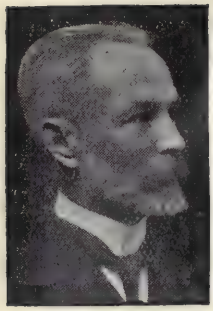

C.-J. Magnan

La famille Magnan est originaire de Saint-Pierre de Collonges-les-Royaux, diocèse de Maillezais, dans le Poitou. Le siège de ce diocèse a été transporté plus tard à Larochelle. La paroisse de Saint-Pierre-de-Collonges s'appelle aujourd'hui Saint-Pierre-le-Vieux. *Jacques Mignier,* l'ancêtre, arriva au Canada vers 1665. Le recensement de 1667 le signale comme propriétaire d'une terre à Bourg-Royal, à Charlesbourg [88]. Il en possédait une autre à l'Auvergne, près du Petit Village. C'est là que résident encore quelques-uns des descendants de Jacques Mignier. Ce nom s'est transformé en celui de Magnan.

La mariage de Jacques Mignier avec Ambroise Douët (ou Doigt), eut lieu à Québec en 1669. Le contrat fut passé le 24 septembre 1669, devant Maître Duquet. On y relève comme témoins les noms de Marie Barbe de Boullogne, veuve du gouverneur d'Ailleboust, et de Anne Gasnier, veuve de Jean Bourdon, Procureur-général et Ingénieur-en-chef. (Cf. Greffe de Duquet).

La descendance de cette famille est nombreuse. Outre la branche demeurée à Charlesbourg, nous en connaissons quatre autres établies aux endroits suivants: à Berthier, en haut, à Saint-Cuthbert, à l'Assomption, et à l'Epiphanie. Des rameaux de ces différentes branches se sont développés dans tout le diocèse de Joliette. Ces différentes familles ont fourni un grand nombre de religieuses et de prêtres. Parmi ces derniers, mentionnons les abbés Ulric Magnan, de Berthier, ordonné en

---

88. Le plan cadastral de Catalogne, indique cette terre sous le nom de Jacques Mignier. Mais la branche de la famille restée à Charlesbourg est demeurée à L'Auvergne, près du Petit Village. Cette terre porte aujourd'hui le No 700 du Cadastre officiel. En 1908, la famille Magnan a pu justifier une occupation de deux cents ans et elle a mérité la médaille d'honneur dite des "anciennes familles". Voir "*Les Fêtes du 3e Centenaire de Québec*", page 581.

1877; Roch Magnan [89], de L'Assomption, ordonné en 1881; Euclide Magnan, ibid., ordonné en 1886; Aristide Magnan, de Sainte-Ursule, ordonné à Québec, en 1886; Joseph-Arcade Magnan, de L'Assomption, ordonné en 1892; Henri Magnan, ibid., ordonné en 1901; Arthur Magnan, ibid., ordonné en 1906; Prisque Magnan, de Montréal, ordonné en 1911. Parmi les religieux entrés chez les RR. PP. Oblats, les Pères Prisque Magnan [90], de L'Assomption, ordonné en 1884; Joseph Magnan, de Berthierville, ordonné en 1886; Joseph-Charles Magnan, de Berthierville, ordonné en 1896; Médéric Magnan, de l'Epiphanie, ordonné en 1904; Josaphat Magnan, du Manitoba, ordonné en 1907.

Généalogie de la famille Magnan

(*Branche de Saint-Cuthbert, comté de Berthier.*)

I.—*Jacques-Mignier* (Magnan). M. à Québec, en 1669, à Ambroise Douët [91].

II.—*Germain.* M. à Charlesbourg, en 1702, à Marie d'Héry [92].

III.—*Jean-François* [93]. M. à Charlesbourg, en 1741, à Louise-Agnès LeRoux.

IV.—*François.* M. à Charlesbourg, en 1775, à Elizabeth Bédard.

---

89. L'abbé Roch Magnan, mort à Rome, est l'auteur d'un Cours français de lectures graduées, approuvé par le Conseil de l'Instruction Publique de la province de Québec. Ancien curé de Muskegon, diocèse de Grands Rapides, Mich.

90. Provincial des Oblats, pendant plusieurs années.

91. Cf. *Dict. généal. des Familles de Charlesbourg.* Chan. D. Gosselin.

92. Fille de Maurice d'Héry, l'ancêtre de la famille du Juge Déry, de Québec, dont un des fils, le R. P. Eugène, est entré chez les Pères Blancs d'Afrique, et deux des filles sont dans la communauté des Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie, Eva, en religion, Sœur Louise-Antoine, et Marguerite, en religion, Sœur du Cœur de Jésus.

93. Par cette branche, la famille Delâge se rattache à la famille Magnan. Joseph Delâge, de Charlesbourg, marié à Marie Magnan, est le Père de feu M. J.-Bte Delâge, notaire, et le grand'père de l'Hon. M. Cyrille Delâge, surintendant de l'Instruction publique, du Dr C.-A. Delâge, et du notaire Delâge de Québec.

V.—*Jean-Baptiste*. M. à Saint-Cuthbert, en 1813, à Rosalie Lamoureux.

VI. — *Jean-Baptiste*[94]. M. à Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup (Louiseville), en 1857, à Adéline Béland[95].

VII.—1. *Ernest*. M. à Maskinongé, en 1889, à Marie-Anne Bruneau.

2. *Georgiana*. Sœur Marie-Adéline, entrée chez les Sœurs de la Providence de Montréal, en 1885.

3. *Aristide*[96]. Ordonné prêtre à Québec, en 1886.

4. **Hormisdas**. M. à Québec, 1° en 1899, à Alice Lemieux, fille d'Octave Lemieux et de Philomène Gunner; 2° en 1915, à Alice Pâquet, fille de Adolphe Pâquet et Eléonore Demers, de Saint-Nicolas.

5. *Charles-Joseph*[97]. M. à Québec, 1° en 1889, à Elodie Cloutier, fille de J.-Bte Cloutier et de Amanda Lambert, autrefois de Saint-Nicolas. 2° en 1898, à Isabelle Tardivel, fille de feu J.-P. Tardivel, fondateur de " La Vérité " de Québec, et de Henriette Brunelle.

---

94. Les enfants de Jean-Baptiste sont tous nés à Sainte-Ursule. C'est là que ses frères s'étaient établis: Pierre, Amédée et Augustin. Nous avons perdu de vue la descendance de leur famille. Il n'en reste plus à Sainte-Ursule. Un autre de ses frères, Cyrille, autrefois de Shawinigan, a été conducteur des travaux de colonisation dans le comté de Saint-Maurice de 1859 à 1870. Les enfants de Cyrille sont établis aux Etats-Unis.

95. Par ce mariage, la famille Magnan est alliée à la famille Béland de Louiseville à laquelle appartiennent M. le chanoine Ferdinand Béland, curé de Maskinongé; l'hon. M. H. S. Béland, ancien Ministre à Ottawa et qu'une détention de quelques années en Allemagne a rendu célèbre; M. l'abbé Ernest Béland, etc., et quelques religieuses dont deux chez les Dames Ursulines des Trois-Rivières, etc.

96. L'abbé *Aristide Magnan*, S. Th. D., a étudié à Rome de 1890 à 1893. Il a été professeur de théologie au collège de Lévis, ancien curé de Saint-Gilles; il a exercé le ministère aux Etats-Unis une quinzaine d'années. Aujourd'hui curé de Saint-Désiré-du-Lac-Noir. Auteur de l'*Histoire de la Race française aux Etats-Unis* et de plusieurs autres ouvrages d'apologétique chrétienne.

97. Inspecteur général des écoles catholiques de la Province de Québec. Président général de la Société de Saint-Vincent de Paul au Canada, créé Chevalier Commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand en 1918.

La famille Brière

I. *Jean Brière.* Fils de Charles et de Marie Le Pec, de Clerbé, évêché de Lizieux. M. à Québec, en 1671, avec Jeanne Grandin.

II.—*Jean.* M. en 1698, à la Pointe-aux-Trembles de Québec, à Françoise Fournel.

III.—*Jean-François.* M. en 1736, à Sainte-Famille-du-Cap-Santé, à Marie-Louise Carpentier.

IV.—*Joseph.* M. en 1769, à Sainte-Famille-du-Cap-Santé, à Marie-Joseph Maurilotte.

V.—*Joseph.* M. en 1806, à Contrecœur, à Archange Arpin (Herpin)[98].

VI.—*François.* M. en 1831, à Lanoraie, à Aurélie Bonin.

VII.—*Siméon.* M. en 1861, à St-Janvier de Weedon, à Célina Marcotte[99].

VIII.—**Napoléon.** M. en 1896, à Plessisville, à Aurélie Pâquet[100].

IX.—**Eugène.** Tonsuré au séminaire de Rimouski et entré au grand Séminaire de Québec en 1917.

La famille Dion dit Deslauriers

I.—*Philippe.* M. à Québec, en 1684, à Suzanne Métayer. Il était le fils de Philippe Dion et de Françoise Bernard, de Courvray, évêché de Potiers, dans le Poitou

II.—*Gabriel.* M. à Saint-Nicolas, en 1715, à Angélique Lavoie.

III.—*Joseph.* M. à St-Nicolas, en 1764, à Marie Carbonneau.

IV.—*Louis.* M. à St-Nicolas, en 1794, à Catherine Bourassa.

V.—*Abraham.* M. à St-Nicolas, en 1826, à Marguerite Villers.

VI.—*Abraham.* M. à St-Nicolas, en 1852, à Emérence Aubin.

---

98. Cette femme a vécu jusqu'à l'âge de 107 ans.

99. Elle était institutrice.—Une nièce de Siméon Brière est religieuse à l'Hôpital-Général de Québec sous le nom de Sr *St-François-Xavier.*

100. Fille de Eugène Pâquet (fils d'Etienne) et d'Odélie Côté.

VII.—*Nazaire*. M. à St-Nicolas, en 1880, à Virginie Olivier, fille de Modeste [101].

VIII.—**Nazaire**. M. à St-Nicolas, en 1915, à Rachel Pâquet [102].

---

101. Une de leurs filles est morte religieuse, chez les SS. de la Charité, sous le nom de Sr *St-Gabriel*.

102. Fille d'Alphonse Pâquet et Eugénie Lamothe.

TABLE DES MATIÈRES

—

PAGES

AVANT-PROPOS V

CHAPITRE PREMIER

Coup d'œil sur la paroisse de Saint-Nicolas. Description de la partie ouest de la Seigneurie de Lauzon. Commune origine de Saint-Nicolas et de Saint-Antoine-de-Tilly. Commencements de la paroisse. M. Bermen de la Martinière encourage la colonisation dans le haut de la paroisse de Saint-Nicolas. Les premiers colons venaient de la rive nord du Saint-Laurent: Saint-Augustin, Pointe-aux-Trembles, Sainte-Foy, etc. Mission des Abénakis dans le bas de la paroisse. Premier missionnaire de la paroisse de Saint-Nicolas. Les premiers registres. Première chapelle construite dans l'anse du Vieux-Moulin. Le premier missionnaire résidant, M. le Picart, fait construire la première église sur la terre du Vieux Moulin. Décision du Conseil Souverain au sujet des limites de la paroisse et de la construction d'une deuxième église, et d'un presbytère au village actuel. Premier curé en titre. Etablissement des colons dans les rangs. Construction d'un nouveau presbytère. Le curé de Saint-Nicolas dessert les colons de Saint-Sylvestre et de Saint-Gilles. Troisième église, et réparations successives. Tableaux. Confréries. Les chantiers Ross. Municipalité de Saint-Nicolas démembrée. Education, écoles, maîtres d'école. Le couvent. Les chemins, les routes, le pont Garneau, le pont de Québec. Moulins à farine. Prêtres, religieuses, hommes publics, citoyens distingués I

CHAPITRE DEUXIEME

Origines de la famille Pâquet. Un descendant, Etienne Pâquet, s'établit à Saint-Nicolas. Son mariage avec

PAGES

Madeleine Demers. Les enfants d'Etienne Pâquet: Et.-Théodore; Louis-Michel; Marie-Apolline; Marie-Madeleine, épouse de Jean Bossu dit Lyonnais. Histoire intéressante du Dr Lyonnais, fils du précédent. Etienne-Théodore Pâquet, fils d'Etienne et de Madeleine Demers, succède à son père. Son mariage avec Marguerite Filteau. Les enfants nés de ce mariage: Etienne; Benjamin; Ignace; Olivier; Marguerite; Christine; Marie. Mémoires de Mgr Benjamin Pâquet sur la grand'grand'mère Pâquet..... 31

CHAPITRE TROISIEME

Etienne Pâquet, troisième ancêtre. Son mariage avec Ursule Lambert. Mémoires de Mgr Benjamin Pâquet sur son père et sa mère. Plusieurs enfants d'Etienne Pâquet: Esther; Eléonore, épouse de Guillaume Croteau; Isabelle (Sœur Saint-François de Borgia à l'Hôpital-Général); Guillaume, époux de Marguerite Olivier; Marie-Adeline, épouse de Louis Demers; Marie-Aurélie; Théodule; Eugène, époux de Odélie Côté, père de l'abbé Eugène Pâquet-Brière..... 53

CHAPITRE QUATRIEME

Louis-Ignace Pâquet, époux de Domitille Fréchette. Sa vie laborieuse. Ses enfants: Télesphore; Ignace; Clovis, époux de Aurélie de Villers; Jules-Nazaire; Louis-Alfred, ordonné prêtre en 1878; Odile, épouse de Benjamin Olivier; Zénaïde; Alphonsine, épouse de Benjamin Pâquet 77

CHAPITRE CINQUIEME

Olivier Pâquet, époux de Adéline Demers. Sa vie laborieuse. Ses enfants: Etienne-Théodore, époux de Emilie Olivier; Julien, époux de Eugénie Aubin; Benjamin, époux de Adeline Martineau; François, époux de Clarisse Bergeron; leurs enfants, dont Eugène Pâquet, ex-député de l'Islet; Honoré Pâquet,

PAGES

époux de Rose-de-Lima Gingras; Eugène, époux de Mathilda Collin; Clément-Nazaire, ordonné prêtre en 1872; sa vie, etc.; Joseph-Elzéar, époux de Rosalie Potvin; Olivier-Candide; Onésime, époux de Anaïs Lemieux; Alfred, époux de Octavie Fréchette; Adeline; Zénaïde, épouse de Ferdinand Roger; Odile, épouse de Augustin Rousseau ; Marie-Alphonsine; Isabelle-Alphonsine, épouse de Flavien Côté..... 99

CHAPITRE SIXIEME

Etienne-Théodore (Théo) Pâquet. Mémoires de Mgr Benjamin Pâquet sur le mariage de Théo Pâquet et de Nathalie Moffet. Notes élogieuses parues dans le " Journal de Québec " sur M. Théo. La vie et les talents de M. Théo Pâquet. Sa mort. Appréciations et éloge de son épouse, Nathalie Moffet. Sa mort 124

CHAPITRE SEPTIEME

Adolphe Pâquet, époux de Eléonore Demers. Lettre de Mgr L.-A. Pâquet, témoignage filial, etc. Les enfants d'Adolphe Pâquet: Eugénie, épouse du Dr N. Gingras; Marie-Louise, épouse de F.-X. Roberge; Ludivine (Sœur Marie-de-la-Visitation). Les noces d'or de Adolphe Pâquet et de Eléonore Demers. Mort de Mme et de M. Pâquet. Echos dans les journaux de Québec. Les autres enfants de Adolphe Pâquet: Mgr Louis-Adolphe; Benjamin, époux de Alphonsine Pâquet; Alphonse, époux de Eugénie Lamothe; Albert, époux de Alice Amyot; Achille Pâquet, époux de Corinne Duchaine; Joséphine, épouse de Côme Laliberté; Alice, épouse de Hormisdas Magnan..... 137

CHAPITRE HUITIEME

Mgr Benjamin Pâquet. Son enfance. Notice biographique faite par Mgr Laflamme: l'abbé Pâquet, vicaire à la Cathédrale, professeur au Séminaire, étudiant à Rome, professeur de morale à l'Université, procureur

PAGES

du Séminaire, recteur de l'Université Laval; représentant de l'Université et de l'Archevêque de Québec à Rome. Quelques renseignements qui complètent la notice de Mgr Laflamme. Oeuvre oratoire et littéraire de Mgr Benjamin Pâquet. Derniers jours, et funérailles de Mgr Benjamin Pâquet..... 159

CHAPITRE NEUVIEME

L'abbé Louis-Honoré Pâquet. Son enfance. Ses études au Séminaire de Québec. Son ordination. L'abbé Pâquet au Séminaire français, à Rome. L'abbé Louis-Honoré revient au Canada. Professeur de dogme à l'Université Laval. Ses qualités oratoires. Ses travaux nombreux. L'abbé L.-H. Pâquet, aumônier des Sœurs Franciscaines. Construction de l'église des Franciscaines, sur la Grande Allée. Fondation de la "Revue Eucharistique". L'abbé L.-H. Pâquet était artiste. Les noces d'or sacerdotales de l'abbé Louis-Honoré Pâquet. Maladie, mort et funérailles..... 185

CHAPITRE DIXIEME

L'honorable Etienne-Théodore Pâquet. Sa naissance, ses études au Séminaire de Québec. Il devient notaire. Sa carrière politique racontée par l'*Action Catholique* de Québec. Les travaux publics auxquels l'Hon. E.-T. Pâquet prend une part active. Fondateur du Crédit Foncier. Justifications de l'Hon. M. Pâquet de certaines accusations politiques. Secrétaire de la Province. Part qu'il prend à la création du bureau des Archives de la Province de Québec. Ses talents oratoires. Portrait de l'Hon. M. Pâquet par M. Alfred Cloutier. Il devient Shérif de Québec, puis Maître des Postes de Québec. L'œuvre littéraire de l'Hon. M. Pâquet. Son mariage avec Marie-Emma Larue. Les enfants de l'Hon. M. Pâquet: le Major Théodore Pâquet, époux de Marie-Louise Taché, et leurs enfants. Mort de l'Hon. E.-T. Pâquet, ses funérailles 203

CHAPITRE ONZIEME

PAGES

La demeure ancestrale de la famille Pâquet. Description de la maison. Souvenirs personnels de M. Alfred Cloutier. Les visiteurs distingués qui ont été les hôtes de la demeure ancestrale de la famille Pâquet: les membres du clergé et les laïques. Evocation du passé et vœux pour l'avenir 226

CHAPITRE DOUZIEME

Description de la chapelle de Notre-Dame de Grâces. Histoire de cette chapelle. Indult de sa Sainteté Pie IX. Inventaire de la Chapelle. Les prêtres qui ont dit la messe dans cette chapelle. Le propriétaire actuel de la chapelle de Notre-Dame de Grâces est Mgr L.-A. Pâquet. Le pèlerinage annuel de la paroisse à la chapelle. Les grandes fêtes qui ont eu lieu à la chapelle. La musique et le chant. Les sacristains de la chapelle. Les noces d'or de la chapelle en 1918. Programme de cette belle fête: 1° Pèlerinage des paroissiens à la chapelle, le matin; 2° Banquet intime donné aux parents et à quelques anciens hôtes de l'Ermitage de Notre-Dame de Grâces; 3° Illumination, fête publique, le soir, en face de la chapelle, discours, etc.. 241

CHAPITRE TREIZIEME

Description de l'Ermitage de Notre-Dame de Grâces. Les jardins, les allées. L'intérieur: les inscriptions, la bibliothèque, les tableaux. Le noviciat, annexe de l'Ermitage. Les hôtes de l'Ermitage. Voyage des élèves du Grand Séminaire en 1890, en 1894, et en 1895. L'allée de la prière. Dernières vacances de Mgr Benj. Pâquet, etc..... 271

APPENDICE

Les Seigneurs de Lauzon..... 285
Les députés 285

PAGES

Les desservants et curés de Saint-Nicolas..... 286
Les maires et secrétaires du Conseil municipal..... 287
Présidents et Secrétaires de la Commission scolaire..... 288
Quais, bateau à manège, bateaux à vapeur..... 289
Religieuses nées à Saint-Nicolas..... 291
Généalogie abrégée de la Famille Pâquet..... 299
" " " " Demers 302
" " " " Filteau 304
" " " " Lambert 304
" " " " Fréchette 305
" " " " Gingras 307
" " " " Grégoire 308
" " " " Olivier 309
" " " " Moffet 310
" " " " De Villers 311
" " " " Martineau 311
" " " " Bergeron 312
" " " " Potvin 313
" " " " Rousseau 313
" " " " Croteau 313
" " " " La Rue 314
" " " " Laliberté 315
" " " " Lamothe 316
" " " " Roberge 317
" " " " Amyot 318
" " " " Desrochers 319
" " " " Duchaîne 320
" " " " Taché 321
" " " " Magnan 322
" " " " Brière 325
" " " " Dion 325

PHOTO-GRAVURES HORS TEXTE

Village de Saint-Nicolas en 1891, avant la restauration de l'église 1

PAGES

Mgr Demers, évêque de Vancouver..... 9

Les curés: les abbés M. Dufresne, Et. Baillargeon, Ant. Gauvreau, J.-A. Bureau, J.-E. Pagé, On. Cantin.... 9

Les scieries Ross..... 17

Les abbés J.-H. Fréchette, H.-A. Scott et L.-A. Pâquet, confrères et co-paroissiens..... 25

L'église et le presbytère actuel..... 33

Marguerite Filteau, Benj. Pâquet, Dr J. Lyonnais, E.-T. Pâquet, Mme E.-T. Pâquet (Nathalie Moffet)..... 49

Etienne Pâquet, Mme Etienne Pâquet (Ursule Lambert), Mgr Benjamin Pâquet, l'abbé Louis-Honoré Pâquet, Sr Frs de Borgia, M. et Mme Louis Demers, Théodule Pâquet, Esther Pâquet..... 57

Ignace Pâquet, Mme Ignace Pâquet, (Domitille Fréchette), Ignace Pâquet, fils, Jules-N. Pâquet, l'abbé L.-Alfred Pâquet 81

Olivier Pâquet, Mme Olivier Pâquet (Adeline Demers), l'abbé C.-N. Pâquet, Dr Eugène Pâquet, Elzéar Pâquet et Madame Pâquet (Rosalie Potvin), cinq petites filles religieuses..... 105

Adolphe Pâquet, Mme Adolphe Pâquet (Eléonore Demers), Mgr Louis-Adolphe Pâquet, Ludivine Pâquet (Sr Marie de la Visitation), l'abbé Maurice Laliberté, petit-fils, Marie-Lse Laliberté, petite-fille.... 137

Guillaume Croteau, Mme G. Croteau (Eléonore Pâquet), Joséphine Croteau (Sr Ste-Ludivine), Aurélie Croteau (Sr Marie-Ange), Alphonsine Croteau (Sr St-Louis de Gonzague), Sophie-Anne Croteau (Sr Marie du Sacré-Cœur), petite-fille..... 73

Eugène Pâquet, Mme Eugène Pâquet (Odélie Côté), leurs enfants, Eugène, Lucias, Marie-Louise, Aurélie, l'abbé Eugène Pâquet-Brière (fils d'Aurélie).... 113

L'Hon. E.-T. Pâquet, Mme E.-T. Pâquet (Emma Larue), E.-Théodore Pâquet (fils), Mme E.-Théodore Pâquet (Marie-Louise Taché), Etienne Théo. Pâquet (petit-fils) 209

Benjamin Pâquet, Mme Benjamin Pâquet (Alphonsine Pâquet), Alphonse Pâquet, Mme Alphonse Pâquet (Eugénie Lamothe), Dr Albert Pâquet, Mme Albert

PAGES

Pâquet (Alice Amyot), Dr Achille Pâquet, Mme Achille Pâquet (Corinne Duchaine) 145
Côme Laliberté, Mme Côme Laliberté (Joséphine Pâquet)), Dr Nazaire Gingras, Mme Nazaire Gingras (Eugénie Pâquet), François Roberge, Mme François Roberge (Marie-Louise Pâquet), Hormisdas Magnan, Mme Hormisdas Magnan (Alice Pâquet) 161
La maison ancestrale de la famille Pâquet 225
Maison natale des abbés Benjamin, Ls-Honoré, Ls-Adolphe Pâquet 153
La chapelle de Notre-Dame de Grâces 241
L'Ermitage de Notre-Dame de Grâces 273

GRAVURES DANS LE TEXTE

Lt-Colonel Maurice Scott 288
Capitaine A. Baker 290
Le Père Louis, récollet 302
L.-H. Filteau 304
L.-H. Fréchette, poète canadien 305
Nazaire Gingras, ancien maire 307
Dr L. Olivier, zouave pontifical 309
L'Hon. G.-E. Amyot, Chevalier Commandeur 318
Thomas Duchaine, ancien manufacturier 320
Sir E.-P. Taché, ancien Premier Ministre du Canada 321
C.-J. Magnan, Chevalier Commandeur 322

ERRATA

Page 41, ligne 16e, lire *travail* au lieu de *talent*.
Page 110, ligne 12e, lire 1869 au lieu de 1889.

202758
HC.BC.
M196p
Author Magnan, Hormisdas
Title La paroisse de Saint-Nicolas; famille Pâquet.

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
Under Pat "Ref. Index File"
Made by LIBRARY BUREAU